



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Alger -3-
Faculté des Sciences Politiques et Relations Internationales
Département des études Internationales

جامعة الجزائر 3
كلية العلوم السياسية والعلاقات الدولية
قسم الدراسات الدولية

THÈME :

Les interventions militaires françaises en Libye (2011) et au Mali (2013) : Etude comparative

Thèse de doctorat Ès sciences en Sciences Politiques et Relations Internationales

Présentée par :

Ali KEFSI

Directeur de thèse :

Dr. Fethi MOHAMMED CHERIF

Membres du jury

Pr. Smail Djouhri	Professeur/Université d'Alger3	Président
Fethi Mohammed Cherif	MC A / Université d'Alger3	Directeur de thèse
Dr. Karima Laissaoui	MC A / Université d'Alger 3	Examinatrice
Pr. Aomar Baghzouz	Professeur / UMMTO	Examineur
Dr. Mohammed Saïd Mekki	MC A / ENSSP	Examineur
Pr. Cherif Dris	Professeur / ENSSIJ	Examineur

Année universitaire : 2025/2026

DÉDICACES

Je dédie ce modeste ouvrage, à titre posthume, à deux hommes dont j'aurais tant désiré qu'ils puissent contempler le fruit enfin mûri de leurs efforts. À mon père bien-aimé, feu Lahcène Kefsi, à qui je dois l'essence même de mon instruction et de mon éducation. À Monsieur le Professeur Abdelhamid Bessa, qui consacra tant de son énergie et de son savoir à l'achèvement de ce travail, sans avoir eu le privilège d'en voir l'ultime aboutissement.

Je l'offre ensuite à ma mère chérie, Hamadouche Taous, dont la bienveillance et la droiture ont façonné l'homme que je suis devenu.

Je dédie également ces pages à mon épouse, Khalida Boufedech, vaillante et aimante compagne, dont les encouragements constants furent mon soutien le plus sûr.

À mes deux anges, mes filles adorées, Sara et Anaïs, sources intarissables de lumière.

À mes frères Yazid, Mahfoud, Salem, et à mes sœurs Hamama et Leila, va toute mon affection et ma profonde gratitude.

Enfin, à ma belle famille, et tous mes proches et amis.

REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer ma gratitude la plus sincère à toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce modeste travail. Leurs marques d'attention, leurs conseils, parfois discrets mais toujours empreints de bienveillance, ont accompagné chaque étape de ce parcours exigeant.

J'adresse une pensée toute particulière, empreinte de respect et de profonde reconnaissance, au professeur Fethi Mohamed Cherif, mon directeur de thèse. Sa confiance, la générosité de son temps et la précision de ses orientations ont constitué pour moi un appui déterminant.

Grâce à son exigence éclairée et à son accompagnement constant, j'ai pu avancer avec assurance dans l'élaboration de cette recherche.

Je tiens également à remercier chaleureusement mes amis et collègues. Leur soutien indéfectible, leur patience et leur présence attentive m'ont été précieux durant les moments les plus intenses de ce travail. À chacun d'eux, j'adresse ma gratitude la plus profonde.

Plan de la thèse

INTRODUCTION GÉNÉRALE

PREMIÈRE PARTIE : LA FRANCE ET L'AFRIQUE — DE LA COLONISATION À LA DOMINATION

- **Chapitre I : La politique africaine de la France**
 - Section 1 : Analyse historique des relations franco-africaines
 - Section 2 : Facteurs de motivations de la politique africaine de la France
 - Section 3 : Instruments de la politique africaine de la France
- **Chapitre II : L'interventionnisme militaire dans la politique africaine de la France**
 - Section 1 : Stratégies de l'interventionnisme militaire français en Afrique
 - Section 2 : Rupture et continuité dans l'interventionnisme militaire français en Afrique

DEUXIÈME PARTIE : LES INTERVENTIONS MILITAIRES FRANÇAISES EN LIBYE ET AU MALI : CONTEXTES, MOTIVATIONS ET LOGIQUES D'ACTION

- **Chapitre I : Contextes politiques, sécuritaires et institutionnels des deux interventions**
 - Section 1 : La nature des crises au moment de l'intervention
 - Section 2 : Enjeux sécuritaires perçus par la France
 - Section 3 : Le rôle des institutions internationales et des partenaires régionaux
- **Chapitre II : Justifications, enjeux et logiques d'intervention en Libye et au Mali**
 - Section 1 : Justifications des interventions militaires en Libye et au Mali
 - Section 2 : Enjeux stratégiques des interventions militaires françaises en Libye et au Mali
 - Section 3 : Logiques opérationnelles et stratégies d'intervention

TROISIÈME PARTIE : IMPACTS ET RETOMBÉES DES INTERVENTIONS MILITAIRES FRANÇAISES EN LIBYE ET AU MALI

- **Chapitre I : Conséquences politiques, sécuritaires et régionales immédiates**
 - Section 1 : Résultats sur le terrain et instabilité des États post-intervention
 - Section 2 : Conséquences humanitaires, économiques et sociales locales et régionales
- **Chapitre II : Conséquences à long terme et impact sur le statut de la France**
 - Section 1 : Dynamiques d'instabilités locales et régionales prolongées
 - Section 2 : Érosion du statut de la France en Afrique comme puissance régionale

CONCLUSION GÉNÉRALE

Introduction

Introduction

Introduction

L'histoire contemporaine des relations franco-africaines s'inscrit dans une dynamique complexe, héritée de la colonisation, marquée par des échanges, des conflits, des métissages culturels et des reconfigurations politiques profondes. La relation entre la France et l'Afrique ne se limite pas à une logique de domination ou de rupture, mais s'inscrit dans un continuum où se mêlent interdépendance, adaptation et recomposition des statuts et des influences¹.

Cette histoire, traversée par la colonisation, la décolonisation, puis la construction de nouveaux partenariats, a façonné un espace politique et stratégique au sein duquel la France cherche à maintenir son statut de puissance régionale, notamment à travers des interventions militaires.²

Les interventions françaises en Libye (2011) et au Mali (2013) constituent deux moments majeurs de la politique africaine contemporaine de la France. Ces opérations, bien qu'inscrites dans des contextes différents – chute d'un pouvoir autoritaire en Libye, lutte contre l'insurrection rebelle et terroriste au Mali – révèlent des logiques d'action comparables, centrées sur la préservation des intérêts stratégiques français et la gestion de son image internationale. Elles s'inscrivent également dans un débat plus large sur la légitimité des interventions extérieures, la souveraineté des États africains et la transformation des instruments de la politique de puissance.

La littérature académique consacrée à l'interventionnisme français en Afrique met d'abord en lumière la longue durée historique qui caractérise ce mode de présence. Dès l'indépendance des États africains, la France a bâti un système dense de bases, d'accords de défense et de coopérations sécuritaires, relevant de la doctrine de la « Françafrique ».³

¹ Aggarwal, K. (2021). Histoire politique des relations franco-africaines d'après les romans d'Henri Lopes. *Mouvances Francophones*, 6(1).
voir : <https://doi.org/10.5206/mf.v6i1.13585>

² Anne Doquet et Christophe Broqua, « Introduction : Formaliser la réflexion sur les relations académiques franco-africaines », *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome VIII-n°2 | 2019, 122-125.

³ Evrard, C. (2016). Retour sur la construction des relations militaires franco-africaines. *Relations internationales*, 165(1), 23-42. Voir sur : <https://doi.org/10.3917/ri.165.0023>.

Introduction

Les chercheurs soulignent que ce dispositif n'a cessé d'évoluer, mêlant ambitions de stabilité, protection d'intérêts économiques et recherche de prestige international. Les études portant sur la diplomatie de défense démontrent aussi combien le maintien d'un tel réseau repose autant sur des impératifs stratégiques que sur la transformation des réalités africaines, la diversification des partenaires, et la pression du contexte international.⁴ Il est d'ailleurs de souligner, dans ce sens, les travaux de Abdelhamid Bessa, particulièrement sa thèse de doctorat sur la coopération militaire franco-africaine post-indépendances.⁵

L'analyse de la période postérieure à la Guerre froide révèle un changement majeur dans le rapport à la légitimation de l'usage de la force. Alors que la France intervenait d'abord de manière unilatérale, elle oriente progressivement ses opérations vers des cadres multilatéraux, en s'appuyant sur l'ONU, l'OTAN ou l'Union africaine afin de renforcer la légitimité de ses opérations. Toutefois, la littérature note un écart durable entre les justifications officielles et les enjeux stratégiques effectifs, incitant à une analyse critique des discours humanitaires ou universalistes mobilisés pour légitimer l'intervention militaire. Les recherches récentes soulignent notamment l'instrumentalisation possible des normes internationales à des fins de maintien du leadership régional, d'accès aux ressources, ou de compétition avec de nouveaux acteurs internationaux.⁶

⁴ Roland Marchal (dir.), *La France en Afrique : Cinq siècles de présence* (Paris: Fayard, 2011), 45-72; Yves Gounin, "Françafrique and the Prohibition of the Use of Force," *Amsterdam Law Forum* 7, no. 3 (2015): 44-55.

⁵ Abdelhamid Bessaa, *La présence militaire française en Afrique subsaharienne*, thèse de doctorat d'État, Université d'Alger, 2008-2009,

⁶ Paul D. Williams, "From liberal interventionism to stabilisation: A new consensus on norm-downsizing in interventions in Africa," *Global Responsibility to Protect* 12, no. 3 (2020): 310-315; Paul Jacob, "A legitimate sphere of influence: Understanding France's turn to multilateralism in Africa," *West European Politics* 43, no. 5 (2020): 1085-1091.

Introduction

Les études contemporaines abordent, quant à elles, de façon critique les effets produits par les interventions françaises en Afrique. Si l'opération Serval au Mali a d'abord été présentée comme un succès pour la sécurisation rapide de la zone, de nombreux travaux démontrent que les objectifs proclamés de stabilité à long terme restent largement non atteints, avec la persistance des dynamiques de crise, la recomposition des réseaux armés, et la montée d'une contestation populaire de la présence française.

La notion de « disutility of force » met en avant la difficulté pour une puissance extérieure de rendre durablement légitime, efficace et adaptée son action armée dans un contexte postcolonial fragmenté, marqué par la revendication d'une autonomie régionale accrue. Les analyses portant sur la réception locale de ces interventions révèlent un climat de défiance croissante, la population africaine oscillant entre attentes sécuritaires et rejet de l'ingérence militaire exogène.⁷

Enfin, la littérature souligne la nécessité de situer ces interventions dans les mutations du droit international, l'évolution des normes relatives à la souveraineté, et la recomposition des équilibres régionaux sur fond de concurrence accrue avec des acteurs émergents tels que la Chine, la Russie ou la Turquie. Par cette mise en perspective, la recherche ambitionne de contribuer à l'analyse des rapports complexes entre puissance, légitimité et souveraineté, au carrefour des recompositions du champ postcolonial africain et des transformations globales des relations internationales.⁸

L'originalité fondamentale de cette thèse repose sur deux piliers principaux :

- La démarche comparative exclusive et rigoureuse : Il s'agit de la première étude qui propose une comparaison générale et rigoureuse entre ces deux cas emblématiques – l'intervention en Libye (2011) et l'opération au Mali (2013) – afin de cerner les ressorts profonds de l'interventionnisme militaire français. Cette confrontation analytique de deux expériences majeures, à seulement deux ans d'intervalle, vise à

⁷ Bruno Charbonneau, "(Dis)utilities of Force in a Postcolonial Context: Explaining the Strategic Failure of the French-Led Intervention in Mali," *Journal of Strategic Studies* 46, no. 6 (2023): 7-13; Steven Zyck and Robert Muggah, "Conflicts Colliding in Mali and the Sahel," *Stability: International Journal of Security & Development* 2, no. 2 (2013): 5-8.

⁸ Nathaniel K. Powell, *France's Wars in Chad: Military Intervention and Decolonization in Africa* (Cambridge: Cambridge University Press, 2021), 180-205; Andrew Lebovich, "War at the Background of Europe: The Crisis of Mali," *AARMS* 12, no. 4 (2013): 710-715.

Introduction

dépasser l'analyse monographique et à éclairer les grandes dynamiques structurantes de la politique africaine de la France contemporaine.

- L'application de la théorie du statut : L'originalité méthodologique majeure réside dans le fait que cette thèse propose une étude comparative des interventions françaises en Libye et au Mali à partir de l'approche du statut en relations internationales.

Intérêt du choix du sujet

L'intérêt du choix de ce sujet est impérieux, car les interventions ont généré des dégâts importants et durables, qui continuent de transformer l'ensemble de notre région. L'analyse critique des effets produits par les interventions françaises en Afrique montre d'ailleurs que les objectifs proclamés de stabilité à long terme restent largement non atteints, avec la persistance des dynamiques de crise. Ma démarche vise à contribuer à la gestion des crises politiques et des conflits dans la région, en joignant la recherche scientifique à la recherche de solutions concrètes face à ces enjeux sécuritaires et politiques.

Motivations du choix du sujet

- Motivations objectives: Le sujet est d'une actualité constante et exige des réflexions approfondies qui peuvent servir à l'élaboration de solutions. L'étude de l'interventionnisme militaire français est essentielle pour comprendre la redéfinition des relations franco-africaines et la recomposition des équilibres régionaux. De plus, les analyses contemporaines soulignent la nécessité de situer ces interventions dans les mutations du droit international et l'évolution des normes relatives à la souveraineté.
- Motivations subjectives et personnelles Ce travail de doctorat s'inscrit dans la continuité de mon parcours académique. J'ai notamment traité des interventions militaires françaises en Afrique entre 2010 et 2013 dans ma thèse de magistère, faisant de cette thèse de doctorat un prolongement naturel et une continuité de mes recherches antérieures. Ce projet bénéficie en outre de ma double spécialisation en études stratégiques et militaires (Master) et en études africaines (Magistère), compétences renforcées par mon expérience professionnelle en tant que journaliste spécialiste de l'Afrique.

Introduction

Cette thèse propose, donc, une étude comparative des interventions françaises en Libye et au Mali, à partir de l'approche du statut en relations internationales. Il s'agit de comprendre comment la France mobilise la force militaire pour préserver ou renforcer sa position de puissance régionale, et comment ces interventions sont perçues, légitimées ou contestées sur la scène africaine et internationale.

La méthodologie adoptée combine une analyse historique et politique des deux interventions, une lecture critique des discours officiels et des justifications avancées, ainsi qu'une réflexion sur les impacts sécuritaires, politiques et symboliques de ces opérations. Le cadre conceptuel mobilise les notions de puissance régionale, d'intervention militaire et de légitimité, tandis que l'approche théorique s'appuie sur le concept de statut, entendu comme la recherche de reconnaissance, de prestige, d'influence et de pouvoir dans le système international.

En somme, cette recherche vise à éclairer, à travers une comparaison rigoureuse, les continuités et les ruptures de la politique africaine de la France, en interrogeant les fondements, les modalités et les conséquences de son interventionnisme militaire, dans un contexte de redéfinition des relations franco-africaines et de recomposition des équilibres régionaux.

Problématique

Pourquoi la France a-t-elle choisi d'intervenir militairement en Libye en 2011 et au Mali en 2013, et dans quelle mesure ces interventions ont participé à préserver ou à renforcer le statut de la France en Afrique en tant que puissance régionale ?

De cette question principale découle une série de questions secondaires:

- Quelles différences et similitudes marquent les contextes politiques, institutionnels et sécuritaires de la Libye et du Mali au moment des interventions françaises ?
- Quelles justifications officielles et rhétoriques ont été mobilisées par la France pour légitimer ses interventions en Libye et au Mali ?
- Comment la France a-t-elle mis en œuvre, sur le plan opérationnel, des stratégies différenciées en Libye et au Mali ?

Introduction

- Quelles ont été les conséquences politiques et sécuritaires des interventions sur la stabilité des États concernés et sur la région ?
- Comment la politique régionale et internationale de la France a-t-elle été affectée, en termes d'image, de crédibilité et d'influence, par ces deux interventions ?
- Quelles leçons les institutions et pays africains tirent-ils de la séquence Libye–Mali pour repenser leur souveraineté et leur sécurité collective ?

Dans une perspective comparative, la démarche analytique s'articule autour de plusieurs hypothèses structurantes:

- Tout d'abord, il s'agira d'examiner si les interventions françaises en Libye (2011) et au Mali (2013) résultent principalement de logiques d'État et de dynamiques structurelles visant à défendre la position de la France en Afrique, indépendamment des volontés individuelles des décideurs politiques.

- Ensuite, il conviendra d'interroger la légitimité attribuée à ces interventions, en avançant que celle-ci demeure largement discutable, voire déficiente, tant du point de vue du droit international que de la perception des sociétés concernées.

- Une attention particulière sera également portée aux conséquences de ces opérations, en posant l'hypothèse qu'elles ont, in fine, produit des effets contraires aux objectifs officiellement proclamés, notamment en matière de stabilité et de sécurité régionales.

De manière transversale, l'analyse part de l'hypothèse principale selon laquelle, **loin de renforcer le statut et l'influence de la France sur le continent, ces interventions militaires ont au contraire catalysé un rejet quasi général de l'ancienne puissance coloniale par les peuples africains.** Cette dynamique met en lumière le paradoxe d'une politique d'intervention visant la consolidation de l'influence française, mais qui contribue à précipiter une remise en cause profonde de la légitimité et du leadership de la France dans l'espace africain.

L'ensemble de ces hypothèses structure le travail et oriente la réflexion sur les logiques de l'interventionnisme, les instruments de la politique de puissance et les nouvelles configurations des rapports franco-africains.

Introduction

Méthodologie de la recherche

1. Démarche comparative

La démarche comparative constitue le socle méthodologique central de cette recherche doctorale, visant à appréhender les interventions militaires françaises en Libye (2011) et au Mali (2013) dans une perspective transversale et analytique. Cette approche permet de dépasser l'analyse monographique ou événementielle pour éclairer, par la confrontation de deux cas emblématiques, les grandes dynamiques structurantes de la politique africaine de la France contemporaine.

a- Fondements du comparatisme

L'approche comparative tire sa légitimité scientifique de la volonté de :

- Mettre en évidence les continuités et ruptures dans les logiques d'engagement militaire, les modèles de légitimation et les effets produits sur les contextes africains et internationaux.
- Saisir la diversité des facteurs (historiques, politiques, institutionnels, sécuritaires) qui conditionnent la prise de décision, la mise en œuvre et la réception des interventions extérieures.
- Interroger, à travers la comparaison, le rapport entre la singularité de chaque opération et la structure globale des rapports franco-africains, hérités et recomposés au fil du temps.

b- Choix des cas : Libye (2011) et Mali (2013)

L'élection de ces deux terrains d'analyse s'explique par :

- Leur valeur paradigmatique dans la politique étrangère française postcoloniale : deux interventions majeures, à seulement deux ans d'intervalle, ayant mobilisé des ressources importantes et cristallisé des débats nationaux et internationaux sur la légitimité, les objectifs et les conséquences de l'action française en Afrique.

Introduction

- La diversité des contextes : la chute d'un régime autoritaire au nord du continent versus la lutte contre une insurrection rebelle et terroriste au Sahel, impliquant des logiques de crise, des menaces et des alliances différenciées.

- L'intérêt d'isoler des variables explicatives (motivations, instruments, articulations avec les partenaires internationaux, modalités opérationnelles) afin de dégager des invariants ou des précisions dans la politique d'interventionnisme militaire.

c- Modalités de la comparaison

La démarche comparative s'articule autour de plusieurs axes :

- Comparaison des contextes (politiques, sécuritaires, institutionnels) : examen des dynamiques internes aux deux États, identification des acteurs locaux, mise en relation des menaces perçues par la France.

- Analyse des modes de légitimation : étude des justifications officielles, du rôle des organisations internationales (ONU, OTAN, Union africaine), et de la position des puissances concurrentes.

- Comparaison des stratégies opérationnelles : type et temporalité de l'intervention (opération aérienne/terrestre, multilatéralisme/unilatéralisme), articulation avec les forces locales, gestion des coalitions et alliances.

- Évaluation des impacts : mise en perspective des effets sur la stabilité régionale, les reconfigurations sécuritaires, la perception par les sociétés civiles africaines, et la redéfinition de la place de la France sur le continent.

d- Valeur ajoutée de la démarche comparative

- Elle met en lumière les écarts entre les objectifs proclamés et les résultats obtenus, en permettant une évaluation critique de l'efficacité et des externalités des interventions françaises.

- Elle favorise une réflexion sur les dynamiques de légitimation au prisme des réceptions locales, des instruments multilatéraux et des enjeux de reconnaissance internationale.

Introduction

- Elle offre un cadre propice à la compréhension des logiques d'adaptation ou d'inflexion dans la politique africaine de la France, confronté à la montée de nouveaux acteurs et à la transformation des aspirations africaines en matière de souveraineté et de sécurité collective.

En somme, la démarche comparative, en confrontant exclusivement l'expérience libyenne et l'expérience malienne, fournit un outil analytique puissant pour cerner les ressorts profonds, les ambiguïtés et les paradoxes de l'interventionnisme militaire français en Afrique, dans un contexte de redéfinition des équilibres régionaux et internationaux.

2. Méthodes d'analyse

Plusieurs méthodes sont mobilisées :

- Analyse historique des relations franco-africaines, permettant de (re)situer les interventions dans la temporalité longue des héritages coloniaux, des accords de coopération, et des adaptations stratégiques.

- Analyse politique centrée sur l'examen des motivations, des processus décisionnels et des instruments institutionnels mobilisés par l'État français et ses partenaires. Elle s'appuie sur l'étude des sources primaires (communiqués officiels, discours, archives diplomatiques, entretiens) et secondaires (littérature académique, rapports d'organisations internationales).

- Analyse critique des discours officiels et médiatiques pour étudier la construction de la légitimité des interventions, les justifications avancées, ainsi que les rhétoriques humanitaires ou sécuritaires.

- Enquête sur les perceptions et réceptions en recourant à l'analyse de la presse africaine et internationale, des débats publics, et à la collecte de données sur les réactions des sociétés civiles et politiques des États concernés.

3. Corpus et sources

Le corpus mobilisé pour cette étude est large et diversifié :

Introduction

- Sources officielles : documents gouvernementaux français, résolutions des Nations Unies, textes des organisations régionales (Union africaine, CEDEAO), discours politiques.
- Publications scientifiques : articles et ouvrages spécialisés sur la politique africaine de la France, l'analyse des interventions militaires, les théories du statut et de la légitimité.
- Sources médiatiques : presse écrite, audiovisuelle et numérique—tant francophone qu'africaine ou internationale—offrant un éclairage pluriel sur l'accueil, le rejet et les représentations des interventions.
- Témoignages et rapports d'acteurs (ONG, militaires, diplomates, analystes locaux) permettant de nuancer l'analyse et de saisir les effets concrets des interventions sur le terrain.

4. Positionnement épistémologique et limites

Cette recherche adopte une localisation épistémologique résolument critique et compréhensive. Fidèle à l'héritage des approches constructivistes en relations internationales, elle considère les interventions militaires non comme des résultats mécaniques d'intérêts objectifs ou de contraintes structurelles, mais comme des processus sociaux et politiques, produits par des interactions, des représentations et des discours, à la fois en France, en Afrique et à l'échelle internationale. L'analyse vise ainsi à déconstruire les preuves institutionnelles pour mettre au jour la complexité des logiques de pouvoir, de légitimation et de perception qui façonnent la politique africaine de la France.

Ce positionnement implique également une distance critique vis-à-vis des justifications officielles, des narrations médiatiques dominantes et des catégories politiques mobilisées par les acteurs. Il s'agit d'éviter toute naturalisation ou essentialisation du rôle de la France en Afrique, en rendant compte de la pluralité des voix, des jeux d'acteurs, des résistances et des contestations qui traversent le champ politique étudié. Cette posture invite à croiser exclusivement les discours dominants avec les perspectives problématiques des sociétés africaines, afin de restituer la polyphonie des rapports de pouvoir.

Introduction

Néanmoins, cette démarche rencontre un certain nombre de limites inhérentes à la recherche en sciences sociales sur les interventions extérieures :

- Accès aux sources sensibles et archives récentes , parfois soumis à la confidentialité ou à des restrictions institutionnelles, ce qui peut limiter la profondeur de l'analyse empirique de certains épisodes décisionnels.
- Risque de biais dans la documentation : la surreprésentation des sources françaises ou occidentales dans la littérature disponible, et la sous-représentation ou la fragmentation des voix africaines, tant dans les archives que dans la presse
- Difficulté de mesurer l'opinion publique dans les contextes politiques instables, où l'expression de la contestation est contrainte ou fragmentée, et où les outils de sondage restent souvent absents ou peu fiables.
- Biais de rétrospective : l'interprétation ex post des motivations et des effets des interventions risque de projeter des cadres d'analyse actuels sur des décisions prises dans des contextes de forte incertitude.

Ces limites sont prises en compte par une contextualisation approfondie, une triangulation systématique des sources et une vigilance constante face aux effets de cadrage et d'invisibilisation propres aux rapports de pouvoir. En assumant ces contraintes, la thèse s'efforce de produire une analyse nuancée, réflexive et attentive aux zones d'ombre comme aux voix dissonantes.

En somme, l'articulation de ces différentes méthodes permet de construire une analyse rigoureuse, intégrant à la fois une contextualisation historique et une lecture critique des dynamiques contemporaines. Cette approche pluraliste, ancrée dans la comparaison, vise à rendre compte fidèlement de l'épaisseur des logiques d'intervention et de leurs effets, tant sur la scène régionale qu'internationale.

Introduction

Cadre théorique et conceptuel

1. Puissance régionale et hiérarchie internationale

L'étude des interventions militaires françaises en Libye et au Mali nécessite d'abord une réflexion sur la notion de puissance régionale dans les relations internationales. Selon la littérature classique et contemporaine, la puissance régionale se définit par la capacité d'un État à influencer ou à structurer son environnement immédiat, y compris via l'utilisation de la force armée, la mobilisation de ressources diplomatiques, et l'articulation de réseaux d'alliances⁹.

Les perspectives néoréalistes, notamment, soutiennent que la structure hiérarchique du système international détermine les marges d'action et la nature de l'interventionnisme des puissances dites moyennes ou régionales. Ces États semblent régulièrement à s'affirmer par la gestion des crises régionales, à des fins de reconnaissance et de préservation de leur statut vis-à-vis des pairs et des acteurs globaux¹⁰.

En Afrique, la France a ainsi longtemps occupé une position hégémonique, définissant et redéfinissant son rôle régional au degré des mutations du contexte international et des défis de la gouvernance continentale. La puissance régionale se manifeste alors non seulement dans la capacité d'intervention, mais aussi dans l'aptitude à produire des normes sécuritaires, à façonner les coalitions et à gérer l'ordre régional.

⁹ احمد مشعان نجم، مكانة الدولة وعلاقتها بمفهوم القوة في العلاقات الدولية. مجلة العلوم السياسية 53، 2019، ص ص 215-245.
Voir: <https://doi.org/10.30907/jj.v0i53.91>

¹⁰ Bilgic, Ali. "Becoming a Humanitarian State: A Performative Analysis of 'Status-Seeking' as Statecraft in World Politics." *Review of International Studies* 50, no. 4 (2024): pp 700–719.
Voir: <https://doi.org/10.1017/S0260210523000578>.

Introduction

2. Intervention militaire : logiques, justifications et contestations

L'intervention militaire constitue une catégorie centrale du droit et de la théorie des relations internationales. Elle recouvre l'emploi intentionnel de la force armée au-delà des frontières strictes du territoire national, dans des cadres variés : auto-défense, mandat multilatéral, devoir d'ingérence, ou protection des intérêts vitaux. La littérature distingue entre interventions « autorisées » par les institutions internationales (ex : résolution du Conseil de sécurité), interventions « sollicitées » par des autorités locales, et actions unilatérales pertinentes de la logique de puissance¹¹.

Cette distinction met en lumière deux dimensions principales du phénomène :

- Sa dimension stratégique, renvoyant à la défense d'intérêts nationaux, à l'affirmation du leadership ou à la gestion d'équilibres sécuritaires systémiques¹².
- Sa dimension normative, centrée sur la (dé)légitimation des actions armées, la conformité aux principes de souveraineté étatique, et la réception par les sociétés concernées et la communauté internationale¹³.

3. Légitimité et perception : un enjeu controversé

La question de la légitimité est fondamentale lorsqu'il s'agit d'évaluer le sens et la portée des interventions extérieures en Afrique. Dans la tradition westphalienne comme dans les débats actuels, la légitimité de l'usage de la force repose sur :

- Le respect des normes du droit international (notamment la Charte des Nations Unies).
- L'approbation, explicite ou non, d'organisations régionales ou sous-régionales.¹⁴

¹¹ احمد مشعان نجم، المرجع نفسه.

¹² Motova, Ekaterina. "State Interest in the Aspect of Modern International Relations", *Russian Journal of Legal Studies (Moscow)*, (9)No 4 (2023): 35-44.
doi: [10.17816/RJLS112606](https://doi.org/10.17816/RJLS112606)

¹³ Wohlforth, William C., Benjamin de Carvalho, Halvard Leira, and Iver B. Neumann. "Moral Authority and Status in International Relations: Good States and the Social Dimension of Status Seeking." *Review of International Studies* 44, no. 3 (2018): 526–46.
<https://doi.org/10.1017/S0260210517000560>.

¹⁴ Steven Ward, Status, Stratified Rights, and Accommodation in International Relations, *Journal of Global Security Studies*, Volume 5, Issue 1, January 2020, Pages 160–178,

Introduction

- L'adhésion effective – ou la contestation – des populations et des sociétés concernées¹⁵.

Or, la littérature récente souligne que la légitimité ne se réduit ni à une conformité formelle au droit, ni à la seule acceptation par l'élite politique locale : elle se construit dans l'espace public, au travers des discours, des représentations et des mobilisations concurrentes¹⁶.

4. Le « statut » en relations internationales : concepts et dynamiques

Le recours au concept de statut permet d'aborder la politique étrangère de la France sous l'angle de la quête de reconnaissance, du prestige et de l'influence¹⁷.

Le sociologue allemand, Max Weber, définit le statut comme “une revendication effective d'estime sociale en termes de privilèges positifs ou négatifs”¹⁸. Cette conceptualisation met l'accent sur la nature fondamentalement sociale du statut dans quatre dimensions clés.

<https://doi.org/10.1093/jogss/ogz014>

¹⁵ Wohlforth, William C., Benjamin de Carvalho, Halvard Leira, and Iver B. Neumann, Op Cit

¹⁶ Steven Ward, Op. Cit.

¹⁷ Kim, Claudia Junghyun. “Status Hierarchies and Stigma Shifting in International Relations.” *International Organization* 78, no. 4 (2024): pp 668–700.
Voir : <https://doi.org/10.1017/S0020818324000316>.

¹⁸ Max Weber, **Economy and Society: An Outline of Interpretive Sociology**. Berkeley, CA: University of California Press, 1978. p 305.

Introduction

Premièrement, le statut implique “une revendication effective” : pour qu'un acteur accède à un statut particulier, les autres doivent le reconnaître. La simple aspiration à un statut donné ne suffit pas à l'atteindre; une réclamation réussie nécessite une reconnaissance. Par exemple, un État peut prétendre être une grande puissance, mais le statut de grande puissance dépend du fait que d'autres États, en particulier les grandes puissances, considèrent cette revendication comme légitime. Le statut dépend de la reconnaissance, il s'agit de processus d'identification dans lesquels un acteur est admis dans un club une fois que les membres jugent que l'acteur suit les règles d'adhésion. L'expression principale du statut renvoie à l'identification au mode de vie distinctif – un ensemble de comportements et de pratiques attendu des membres d'un groupe¹⁹. Le statut est “d'être considéré comme un véritable porteur de certains attributs valorisés qui se distinguent et placent l'un dans un groupe socialement construit”²⁰. Par exemple, l'admission dans des clubs internationaux comme l'Union européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dépend de critères tels que la démocratie, les droits de l'homme et le libéralisme économique. En effet, les clubs peuvent révoquer l'adhésion lorsque le comportement d'un acteur viole les règles d'adhésion. En 2014, le G7 a suspendu la Russie du groupe, affirmant que l'annexion de la Crimée par la Russie contredit les “croyances et responsabilités partagées” du groupe.²¹

Deuxièmement, le statut est fondé sur “l'estime sociale” qui peut être liée à n'importe quel symbole²². La définition de Weber est agnostique quant aux attributs qui importent pour le statut.

¹⁹ M. Weber, Loc. cit.

²⁰ Anne Clunan, “Historical aspirations and the domestic politics of Russia’s pursuit of international status”, in *Communist and Post-Communist Studies*, V. 47, 2014, pp 281-290

²¹ G7. “The Hague Declaration.” March 24, 2014. Accessed November 12, 2015. <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2014/03/24/hague-declaration>

²² M. Weber, Op. Cit. p 932

Introduction

La nature et la valeur des symboles dépendent des compréhensions intersubjectives. Par conséquent, les symboles varient dans le temps et d'une société à l'autre. Les attributs de statut peuvent être matériels - des choses que les acteurs ont - ou immatériels - des normes que les acteurs suivent²³. En fournissant des repères pour différencier et hiérarchiser les États, les normes fournissent aux acteurs la matière première pour estimer "l'honneur social" et établir la distinction²⁴. Par exemple, les membres de la société internationale contemporaine sont censés se conformer à une "norme de civilisation" basée sur les droits de l'homme, la démocratie et le capitalisme²⁵.

Troisièmement, l'ordre statutaire est une hiérarchie sociale : selon le niveau d'"estime sociale" d'un groupe, ses membres acquièrent des "privileges positifs ou négatifs". Autrement dit, l'ordre de statut international est une hiérarchie au sens large²⁶, ou un système dans lequel les unités sont organisées en relations inégales. Pour Weber, les revendications effectives d'un statut impliquent une fermeture sociale - l'établissement d'une frontière entre le groupe et les étrangers²⁷. La fermeture sociale a deux aspects, le premier est que les membres des groupes de statut élevé partagent des relations denses entre eux et des relations relativement rares avec les étrangers²⁸, le second est que les groupes de statut élevé se différencient du reste de la société en adoptant des valeurs distinctives et en consommant des biens distinctifs²⁹. Par sa spécificité, le club justifie l'accès exclusif à certains privilèges.

²³ A.Clunan, Op Cit. p 274

²⁴ Jonathan Kelley, "Societal Inequality and individual subjective well-being: Results from 68 societies and over 200,000 individuals, 1981–2008", in *Social Science Research*, V 62, 2017, pp1-23

²⁵ Barry Buzan & George Lawson, "Capitalism and the emergent world order", in *International Affairs*, V. 90, Issue 1, January 2014, pp 71–91.

²⁶ Janice Bially Mattern & Ayşe Zarakol, Hierarchies in World Politics in *International Organization*, V. 70, Issue 3, Summer 2016, pp. 623 - 654.

²⁷ M. Weber, Op. Cit. pp 43-46

²⁸ Ibid, p 932

²⁹ Ibid, p 933

Introduction

En politique internationale, on peut observer la fermeture sociale dans la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'institution du régime de non-prolifération. Dans les deux cas, le club des grandes puissances a légitimé l'accès exclusif à des ressources telles que le droit de veto et les armes nucléaires.

Les grandes puissances avaient justifié leurs privilèges par leur statut ; c'est-à-dire qu'ils avaient droit à des privilèges du fait qu'ils étaient de grandes puissances. Bien que les capacités matérielles des grandes puissances aient probablement contribué à la monopolisation des ressources, la coercition ne peut à elle seule expliquer la monopolisation. Au fil du temps, la distinction entre les grandes puissances et les autres États est devenue une convention. En conséquence, l'accès exclusif des grandes puissances aux privilèges repose de moins en moins sur la coercition.

A l'opposé du statut élevé, qui implique des privilèges, un statut inférieur entraîne des désavantages³⁰. Par exemple, des pratiques de semi-souveraineté existent depuis la Westphalie. La communauté internationale restreint la souveraineté des États reconnus comme des États "hors-la-loi" et soumet à des formes de protection ou de garantie des États considérés comme inférieurs aux États en raison de leur faiblesse perçue, un retard ou un déclin. Récemment, la doctrine de la responsabilité de protéger a donné une sorte de "légitime" pour l'intervention dans des États jugés incapables de protéger leurs ressortissants. Comme les exemples l'indiquent, les États doivent respecter un certain style de vie pour être reconnus comme souverains et bénéficier des privilèges correspondants. Pour les États qui ne remplissent pas ces conditions, les restrictions à la souveraineté peuvent être considérées comme "légitimes et même nécessaires".

³⁰ Rebecca Adler-Nissen, "Stigma Management in International Relations: Transgressive Identities, Norms, and Order in International Society." *International Organization* 68, no. 1 (2014), pp 143–176

Introduction

Enfin, les conventions, normes qui déterminent le mode de vie correspondant à une identité donnée ou les règles d'adhésion au club régule l'ordre des statuts³¹. Les pratiques des acteurs constituent des conventions qui, à leur tour, constituent les positions des acteurs dans l'ordre des statuts. L'ordre statutaire n'est donc pas extérieur aux États, mais émerge plutôt de leurs pratiques.

D'un point de vue théorique, les conventions sont la caractéristique la plus intéressante du statut. Pour Weber, la recherche du marqueur de statut ultime - l'attribut qui serait à la base des distinctions de statut - n'a que peu d'intérêt.

Les marqueurs de statut varient d'une société à l'autre, sont souvent choisis de manière arbitraire et peuvent devenir moins pertinents avec le temps. Ce qui est curieux, au contraire, c'est comment les conventions peuvent perpétuer les divisions sociales, même après que les acteurs aient oublié les raisons initiales des distinctions de statut³².

De ce fait, le statut, entendu comme la position relative d'un État dans la hiérarchie du système international, constitue à la fois une ressource et un objectif des stratégies de puissance. Les États agissent pour conserver, améliorer ou parfois réhabiliter leur statut, par une multiplicité de moyens : leadership diplomatique, innovation normative, mobilisation de coalitions, ou interventions militaires³³.

Les théories contemporaines du statut s'intéressent également à la dimension performative et sociale de la politique internationale – c'est-à-dire la façon dont le statut se joue et se négocie dans l'arène des perceptions, des attentes et des stigmates internationaux³⁴. Les travaux récents insistent ainsi sur les mécanismes d'« anxiété de statut », la gestion du déclassement, ou encore la construction d'une morale de l'autorité fondant les interventions extérieures³⁵.

³¹ M. Weber. Op. Cit. pp 34, 307, 319–324

³² John Scott, *Stratification and power: Structures of class, status and command*. John Wiley & Sons, 2014, p 32.

³³ Bilgic, Ali, Op. Cit.

³⁴ Kim, Claudia Junghyun. Op. Cit.

³⁵ Wohlforth, William C., Benjamin de Carvalho, Halvard Leira, and Iver B. Neumann. Op. Cit.

**Première partie :
La France et l'Afrique - de la colonisation à la
domination**

Première partie : La France et l'Afrique - de la colonisation à la domination

Introduction

La première partie de cette étude est consacrée à l'analyse approfondie de l'évolution des relations entre la France et l'Afrique, en décrivant le passage historique "de la colonisation à la domination". Cette dynamique de longue durée est marquée à la fois par la structuration d'un système impérial rigide, établi autour d'entités comme l'Afrique occidentale française (AOF) et l'Afrique équatoriale française (AEF), et par l'adaptation constante des instruments de domination, de coopération et de dépendance. La période post-coloniale, inaugurée par la vague des indépendances autour de 1960, a donné naissance à une nouvelle configuration, caractérisée par la préservation des réseaux d'influence via le système de la "Françafrique". Ce dispositif, fondé sur la reproduction des anciennes hiérarchies, le contrôle monétaire (franc CFA), la présence militaire et la captation des ressources naturelles, a institutionnalisé la continuité de l'emprise française malgré la souveraineté formelle des nouveaux États africains. Pour décrypter cette complexité, cette partie s'articule autour de deux chapitres majeurs. Le Chapitre I est consacré à la politique africaine de la France, en examinant l'analyse historique des relations franco-africaines, les facteurs de motivations (économiques, géopolitiques, culturels) et les instruments mobilisés (diplomatie, institutions, coopération militaire et sécuritaire). Le Chapitre II aborde spécifiquement l'interventionnisme militaire français sur le continent, en détaillant ses stratégies (maintien de la stabilité, contre-insurrection, renversement de régime et gestion humanitaire) et en analysant les ruptures et continuités dans les modalités opérationnelles et les cadres normatifs, face à la montée des contestations et à la pression du multilatéralisme.

Chapitre I : La politique africaine de la France

Section 1 : Analyse historique des relations franco-africaines

A. Evolution des relations depuis la période coloniale

L'évolution des relations franco-africaines depuis la période coloniale s'inscrit dans une dynamique de longue durée, marquée à la fois par la structuration d'un système impérial rigide et par l'adaptation constante des instruments de domination, de coopération et de dépendance.

1. *Genèse et structuration coloniale*

Depuis la fin du XIXe siècle, la colonisation française en Afrique se structure autour de deux grands ensembles, l'Afrique occidentale française (AOF) et l'Afrique équatoriale française (AEF), qui s'ajoutent des possessions comme Madagascar¹ et des territoires du Maghreb. L'idéologie de la « mission civilisatrice » sert de justification à l'expansion, instaurant des structures administratives, juridiques et économiques profondément inégalitaires, et formant une élite locale au sein des écoles françaises.

L'Algérie mérite ici d'être citée en partie, car elle fait figure de cas paradigmatique du système colonial français : conquise dès 1830 et transformée en départements français, elle fut un laboratoire politique, administratif et militaire, ainsi qu'un foyer majeur des contestations nationalistes, dont l'intensité et la violence ont marqué durablement l'imaginaire politique tant français qu'africain².

Ce statut d'exception n'exclut pas, cependant, qu'elle partage le nombre de caractéristiques communes avec les autres colonies : hiérarchisation des populations, spoliation foncière, marginalisation des politiques autochtones, et reproduction d'une domination culturelle.

¹ Roland Marchal (dir.), *La France en Afrique : Cinq siècles de présence* (Paris : Fayard, 2011), 23–49 ; Alice L. Conklin, *A Mission to Civilize: The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930* (Stanford : Stanford University Press, 1997), 67–110.

² Tony Chafer, *The End of Empire in French West Africa: France's Successful Decolonization?* (Oxford : Berg, 2002), 203–226

2. *Rupture, continuités et logiques de dépendance postcoloniale*

La vague des indépendances, amorcée autour de 1960, inaugure une nouvelle configuration. Officiellement, la France procède à une décolonisation politique rapide des nations africaines.

L’Algérie, par la spécificité de son combat et la brutalité de la guerre d’indépendance, a exercé une influence importante sur l’ensemble du continent, servant tantôt de modèle, tantôt de repoussoir, pour d’autres nations africaines cherchant à négocier les termes de leur autonomie et de leur relation postcoloniale avec l’ancienne puissance tutélaire.³ Cependant, la durée de cette transition trahit une stratégie de préservation des réseaux d’influence : les chefs d’État sont souvent issus des élites formées par la France, et les nouveaux accords de coopération institutionnalisant la continuité des présences économiques, militaires et culturelles.⁴ Le dispositif de la « Françafrique », terme popularisé par François-Xavier Verschave, qualifie ce système de dépendance et de connivence, fondé à la fois sur la reproduction des anciennes hiérarchies, un contrôle monétaire (franc CFA), la présence militaire (bases, accords de défense) et la captation des ressources naturelles par les entreprises françaises⁵. Les réseaux informels (émissaires, grandes familles politiques, responsables économiques) jouent ici un rôle tout autant structurant que les instruments formels de la diplomatie.

3. *Adaptations et réinventions sous contrainte internationale et locale*

La permanence de l’emprise française est cependant successivement ébranlée par les mouvements de décolonisation, les revendications d’autonomie des sociétés africaines, et la pression internationale pour une redistribution des rapports de pouvoir. Les crises successives — coups d’État, guérilla, guerres civiles — contraignent Paris à adapter ses modes d’action : soutien explicite ou discret à certains régimes, interventions militaires ponctuelles, tentatives de relance de la « politique de la main tendue » dans un contexte de concurrence accumulée (montée des États-Unis, de la Chine, de la Russie).

³ McDougall, James. « Au-delà d’une “histoire très française” : la France et l’Algérie, et ce que l’histoire peut faire ». *Revue d’histoire moderne & contemporaine*, 2024/2 n° 71-2, 2024. p.19-26.

⁴ Tony Chafer, *Op. Cit.*

⁵ François-Xavier Verschave, *La Françafrique : Le plus long scandale de la République* (Paris : Stock, 1998), 53–125 ; Antoine Glaser et Stephen Smith, *Ces messieurs Afrique* (Paris : Calmann-Lévy, 1992), 31–65.

Dans le même temps, la dynamique de coopération évolue. La ou l'aide au développement et la formation d'élites dominaient au lendemain des indépendances, la France doit composer avec une multiplication des partenariats, la critique croissante d'une relation jugée néocoloniale, et un espace africain de plus en plus traversé par des enjeux transnationaux (sécurité, migration, terrorisme, coopération Sud-Sud).⁶

4. *Patrimoines persistants et contestations contemporaines*

Enfin, l'histoire longue des interactions franco-africaines irrigue les dynamiques contemporaines. D'un côté, les jambes institutionnelles et linguistiques du colonialisme garantissent à la France des positions privilégiées — au sein de la francophonie, dans les marchés publics, ou à travers les réseaux d'influence politique. De l'autre, la mémoire du passé colonial et les dérives de la Françafrique alimentent une contestation croissante, visible dans les mouvements populaires, le rejet des ingérences extérieures et la recherche d'alternatives africaines fondées sur l'autonomie stratégique, la souveraineté économique et le renouvellement des alliances diplomatiques.⁷

B. Les accords de coopération et les instruments politiques

Après les indépendances africaines des années 1950-1960, la France a mis en place un système dense d'accords de coopération avec ses anciennes colonies, structurant de manière durable ses rapports politiques, économiques, diplomatiques et militaires sur le continent. L'enjeu de ces instruments politiques est de maintenir l'influence stratégique de Paris tout en adaptant les modalités de la domination aux exigences de la souveraineté formelle nouvellement acquises par les Etats africains. Les accords de coopération, signés du lendemain de l'indépendance, couvrent une pluralité de domaines : défense, justice, éducation, administration, monnaie, diplomatie et culture.

⁶ Van Walraven, Klaas, "The Resilience of Françafrique: Rethinking France's Influence over its Former African Colonies," *The Journal of Modern African Studies* 53, no. 2 (2015): 255–260.

⁷ William F.S. Miles, "French Africa and the French of Africa: France's Impact on Sub-Saharan Africa, and Africa's Impact on France," *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 632, no. 1 (2010): 126–143 ; Céline Rosenblat, « Les mémoires de la colonisation et la politique africaine de la France », *Politique étrangère* 85, no. 2 (2020): 37–49.

Sur le plan de la défense, ils permettent à la France de déployer et d'entretenir des bases militaires sur le sol africain, de garantir la sécurité des régimes en place par le biais d'assistances techniques ou d'interventions directes, et de préserver la capacité à protéger ses intérêts économiques et ses ressortissants. Par ailleurs, ces accords concernent la formation des cadres militaires et civils africains dans les institutions françaises, accentuant l'interpénétration des élites et l'intégration des forces armées locales aux doctrines et des normes héritées de la période coloniale.⁸

Au plan politique et institutionnel, la France cristallise sa présence par la création, en 1961, du ministère de la Coopération, chargé d'orchestrer l'aide au développement, l'administration des crédits, la formulation des programmes d'assistance technique, mais aussi de servir de relais d'influence informel au sein des gouvernements africains.⁹

La sphère de la « Françafrique » — animée tant par des liens économiques que par des réseaux personnels tissés autour de l'Élysée, du Quai d'Orsay et d'acteurs privés — facilite la gestion personnalisée des crises et la reproduction d'alliances politiques de convenance¹⁰.

Au-delà des mécanismes mécaniques ouverts, des circuits parallèles de négociation, de distribution de rentes et de médiation sont institutionnalisés, permettant une réactivité non limitée à la seule volonté des appareils officiels.¹¹

Sur le plan monétaire, la reconduction du système du franc CFA démontre la volonté de maintenir une dépendance structurelle : garantie de la convertibilité auprès du Trésor français, rapatriement des réserves de change, et contrôle indirect des politiques économiques des États membres, sous prétexte de stabilité financière et de solidarité.¹²

⁸ Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart : La politique africaine de la France (1959-1974)* (Paris : Gallimard, 2012), 135-155.

⁹ Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre* (Paris : Fayard, 1989), 301-323 ; Tony Chafer, *La fin de l'Empire en Afrique occidentale française : la décolonisation réussie de la France ?* (Oxford : Berg, 2002), 217-219.

¹⁰ Nathaniel K. Powell, *Les guerres de la France au Tchad : intervention militaire et décolonisation en Afrique* (Cambridge : Cambridge University Press, 2021), 126-132.

¹¹ Antoine Glaser et Stephen Smith, *Ces messieurs Afrique* (Paris : Calmann-Lévy, 1992), 37-67 ; François-Xavier Verschave, *La Françafrique : Le plus long scandale de la République* (Paris : Stock, 1998), 61-95.

¹² Martial Ze Belinga, « Le franc CFA : Outil de souveraineté ou d'asservissement économique ? », *Politique africaine* 115 (2009) : 41-64.

De surcroît, la diplomatie française, à travers le renforcement des alliances bilatérales, la participation aux forums multilatéraux (ONU, OIF) et la diffusion des valeurs de la francophonie, intègre simultanément l'Afrique dans un espace de coopération privilégiée et de dépendance continue, au croisement des intérêts stratégiques, économiques et symboliques de l'État français.¹³

Enfin, il importe de rappeler que les accords et instruments politiques sont constamment réajustés sous la pression des dynamiques africaines (crises, coups d'État, mutations des élites) et de l'environnement international (fin de la guerre froide, montée de nouveaux partenaires). La résilience du dispositif de coopération atteste de la capacité de la France à produire des formes inédites d'influence, modulant le curseur entre assistance, partenariat et interventionnisme selon les conjonctures.¹⁴

C. Événements et crises ayant influencé les relations franco-africaines

Tout au long de la période postcoloniale, les rapports franco-africains ont été définis par une succession d'événements majeurs et de crises ayant tourné à consolider ou fragiliser l'influence française sur le continent. Ces moments charnières, tant politiques que sécuritaires et sociaux, traduisent la capacité d'adaptation du dispositif français tout en révélant ses contradictions et ses limites.

1. *Les coups d'État, "stabilisation" de régimes alliés et diplomatie d'influence*

Depuis les années 1960, la France intervient régulièrement pour soutenir ou restaurer des régimes jugés stratégiques. Le recours à l'assistance militaire — formalisée ou clandestine — permet à Paris de préserver ses partenaires favoris, parfois au prix de la stabilité sociale ou démocratique locale.

¹³ David Murphy, *L'esprit colonial français et l'Afrique* (Lincoln : University of Nebraska Press, 2012), 212–218.

¹⁴ Van Walraven, Klaas, « La résilience de la Françafrique : repenser l'influence de la France sur ses anciennes colonies africaines », *The Journal of Modern African Studies* 53, no. 2 (2015) : 255–262.

Les interventions au Tchad (1969-1972, 1978-1984), au Gabon (1964), au Congo-Brazzaville et en République centrafricaine démontrent la détermination française à assurer la continuité des régimes amis, faisant de la France le « garant » d'un certain ordre postcolonial.¹⁵

Un exemple particulier révélateur est l'affaire du Biafra (1967-1970), où la France adopte une diplomatie d'influence indirecte. En soutenant officieusement le sécessionnisme biafrais pendant la guerre civile nigériane, Paris entend limiter l'expansion du Nigeria anglophone perçu comme un contrepoids régional, affirmant ainsi sa capacité à peser sur l'équilibre ouest-africain, même au mépris des positions officielles des institutions internationales.

2. *Crises tchadienne et militarisation de la relation*

La crise tchadienne, quant à elle, illustre l'enracinement d'une coopération sécuritaire asymétrique : la France alterne soutien militaire direct, envoi de contingents ("Opération Manta" puis "Epervier"), assistance à la reconstruction politique et arbitrage entre factions rivales.

La longévité de cette intervention témoigne à la fois de la centralité stratégique du Tchad et de l'incapacité des dispositifs de coopération à pacifier durablement l'espace sahélien.¹⁶

3. *Guerres civiles, génocide rwandais et doctrine d'ingérence humanitaire*

L'éclatement ou la prolongation des conflits armés — comme la guerre civile ivoirienne (2002-2011), la crise tchadienne, ou les violences en République centrafricaine (1996, 2013) — a entraîné des interventions militaires françaises, justifiées souvent par la protection des ressortissants, la prévention des massacres ou le rétablissement de l'ordre. Le génocide rwandais (1994) constitue un tournant décisif : l'opération Turquoise, bien que menée sous mandat onusien, est vivement réagie pour la proximité de la France avec l'ancien régime hutu et complexifie la responsabilité française dans la dynamique du génocide.

¹⁵ Roland Marchal (dir.), *La France en Afrique : Cinq siècles de présence* (Paris : Fayard, 2011), 89-128.

¹⁶ Nathaniel K. Powell, *Les guerres de la France au Tchad : intervention militaire et décolonisation en Afrique* (Cambridge : Cambridge University Press, 2021), 142-179.

Ce traumatisme marque une profonde remise en cause de la doctrine humanitaire et de la présence militaire hexagonale au sein de l'Afrique des Grands Lacs.¹⁷

4. *Transitions démocratiques et contestations post-guerre froide*

La période post-guerre froide ouvre une séquence de contestation accumulée des régimes autoritaires soutenus par Paris. Sous la pression des bailleurs internationaux et du vent démocratique, un nombre de pays africains organisant des conférences nationales souveraines, encourage parfois tacitement la France (Bénin 1990, Mali 1991). Cependant, la volonté de « démocratisation contrôlée » se heurte aux logiques de maintien des alliances et parfois à l'ingérence directe (Côte d'Ivoire 2002-2011, Togo 2005), Paris oscillant entre soutien au statu quo et accompagnement prudent du changement.¹⁸ La crise ivoirienne (2002-2011), chapiteau de la partition du pays et de l'intervention militaire française sous mandat onusien ("Opération Licorne"), place la France en position de juge et partie, accroissant la défiance d'une partie de la population.

5. *Crises économiques, monétaires et sociales*

En dehors des crises politiques, les relations franco-africaines sont traversées par des crises économiques et monétaires régulières (ajustements structurels des années 1980-1990, effondrement des marchés du cacao et du coton, dévaluation du franc CFA en 1994). À chaque épisode, la France oscille entre pilotage réformateur et préservation de ses relais d'influence, attisant les contestations sur l'utilité réelle du modèle de coopération et sur la dépendance économique générée¹⁹.

6. *Nouveaux défis contemporains et contestations populaires*

Depuis les années 2000, la montée en puissance de nouveaux acteurs extérieurs (Chine, Etats du Golfe, Russie, Turquie) lors de crises majeures (Soudan, Mali, Libye) redéfinit les marges de manœuvre françaises.

¹⁷ Linda Melvern, *Conspiracy to Murder : The Rwandan Genocide* (Londres : Verso, 2004), 205-217 ; Filip Reyntjens, *L'Afrique des Grands Lacs* (Paris : Karthala, 2000), 312-330.

¹⁸ Tony Chafer, « Les héritages de l'empire en Afrique occidentale française », *Africa Spectrum* 39, no. 2-3 (2004) : 317-328 ; Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart* (Paris : Gallimard, 2012), 201-228.

¹⁹ Martial Ze Belinga, « Le franc CFA : Outil de souveraineté ou d'asservissement économique ? », *Politique africaine* 115 (2009) : 41-64.

Ces concurrents imposent à la France de revoir la portée de son influence économique et politique. Les interventions récentes en Libye (2011) et au Mali (2013) illustrent l'adaptation stratégique française face au terrorisme transnational et à la recomposition des coalitions internationales.²⁰

Enfin, une vague de contestations populaires contre la présence française — accentuée au Sahel et en Afrique de l'Ouest — marque une mutation profonde. Cette dynamique est alimentée par le désenchantement démocratique, la persistance des crises sécuritaires, l'émergence de mouvements panafricains, qui traduisent une volonté croissante de remise en cause des schémas de coopération hérités.

Section 2 : Facteurs de motivations de la politique africaine de la France

A. Les intérêts économiques de la France en Afrique

L'argument économique n'est pas seulement un volet traditionnel de la politique africaine de la France : il structure une part essentielle des priorités diplomatiques et l'architecture même des partenariats depuis l'époque coloniale jusqu'aux re compositions contemporaines. D'abord, la présence de sociétés françaises majeures telles que Total, Bolloré, Vinci, Orange ou Air France, s'incarne par des investissements massifs, l'obtention de concessions et la gestion d'infrastructures stratégiques (ports, aéroports, voies ferrées, réseaux électriques). Dans de nombreux cas, les contrats obtenus résultent d'un accès préférentiel garanti par des accords bilatéraux, des processus d'appel d'offres plombes ou une solide intermédiation politico-économique.²¹

Le secteur de l'énergie, plus particulièrement le pétrole et l'uranium, demeure sans conteste centrale : la France dépend du Niger pour près de 30% de l'uranium consommé dans son parc nucléaire, tandis que ses compagnies pétrolières sont implantées au Gabon, au Congo-Brazzaville ou en Angola.²²

²⁰ Français Bruno Charbonneau, « (Dés)utilités de la force dans un contexte postcolonial : expliquer l'échec stratégique de l'intervention française au Mali », *Journal of Strategic Studies* 46, no. 6 (2023) : 7-13 ; Paul Jacob, « Une sphère d'influence légitime : comprendre le tournant de la France vers le multilatéralisme en Afrique », *West European Politics* 43, no. 5 (2020) : 1087–1091.

²¹ Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre* (Paris : Fayard, 1989), 301-323 ; Antoine Glaser et Stephen Smith, *Ces messieurs Afrique* (Paris : Calmann-Lévy, 1992), 38-54.

²² Céline Bayou, *Total en Afrique : une histoire sans fin* (Paris : Karthala, 2009), 45-102 ; Jean-Philippe Rémy, « Uranium et jeux de pouvoir au Niger », *Le Monde diplomatique*, n°693 (2012) : 16–18.

Cette dépendance conduit non seulement à soutenir, parfois activement, des régimes stables (ou alliés) au plan sécuritaire, mais aussi à intervenir lorsque le fonctionnement des filières d'exportation est perturbé (grèves, mouvements de contestation, crise politique).

En matière agricole, l'accès aux matières premières comme le cacao et le coton ouest-africains, le café, le bois rare du bassin du Congo, et, des indépendances, facilite la structuration de filières centrales sur l'exportation brute au bénéfice de l'industrie agroalimentaire française et européenne²³. La France encourage, par sa diplomatie économique, la signature de conventions de protection des investissements, de partenariats agricoles, et de réglementations sur les matières premières stratégiques.

Le rôle du franc CFA est un autre instrument de pilotage économique : bien au-delà de la stabilité monétaire régulièrement publique, ce système facilite le rapatriement rapide des bénéfices réalisés en Afrique par les entreprises françaises et sécurise la convertibilité des capitaux vers la métropole, tandis qu'il limite fortement la marge de manœuvre des Etats africains pour mener des politiques industrielles autonomes.²⁴ Plusieurs travaux récents soulignent également que le maintien du franc CFA assure à la France un accès privilégié aux réserves de change africaines et permet un contrôle indirect sur la solvabilité des marchés publics au bénéfice de ses entreprises.

Les grandes écoles françaises (Polytechnique, ENA, AgroParisTech) et les écoles de commerce accueillent chaque année des centaines d'étudiants africains, futurs cadres des administrations nationales, perpétuant ainsi un capital social francophile structurant dans la signature de contrats, la gestion de biens publics ou les négociations commerciales.²⁵

²³ Paul Nugent, *L'Afrique depuis les indépendances : une histoire comparée* (Londres : Palgrave, 2012), 185–192.

²⁴ Martial Ze Belinga, « Le franc CFA : Outil de souveraineté ou d'asservissement économique ? », *Politique africaine* 115 (2009) : 41–64.

²⁵ David Murphy, *L'esprit colonial français et l'Afrique* (Lincoln : University of Nebraska Press, 2012), 215–218.

Le "réseau des anciens" permet à la France d'influencer les orientations économiques et de bénéficier d'un canal d'information privilégié dans les pays partenaires, renforçant la pérennité de son influence informelle. Enfin, depuis les années 2000, la concurrence s'est accumulée : la Chine, la Turquie, l'Inde, les pays du Golfe et, plus récemment, la Russie investit massivement dans les infrastructures ou les industries extractives africaines, obligeant la France à revoir ses stratégies, à s'impliquer davantage dans le financement du développement ou à réformer ses instruments d'attribution des marchés.²⁶

Par conséquent, la diplomatie économique française multiplie les projets co-brandés, la valorisation de l'expertise « made in France » dans les filières de formation professionnelle, d'ingénierie et d'innovation, tout en consolidant ses positions dans les arbitrages au sein de l'Union européenne ou des grandes institutions financières internationales.

B. Les enjeux géopolitiques et sécuritaires dans la région

Les enjeux géopolitiques et sécuritaires ont toujours constitué l'un des principaux vecteurs de l'engagement français sur le continent africain. Ils transcendent la simple sauvegarde des intérêts nationaux pour entourer la projection de puissance, la consolidation de réseaux d'influence et la gestion des menaces transnationales : de la lutte contre le terrorisme à la prévention des crises migratoires, en passant par le contrôle des routes stratégiques et des espaces naturels. Cette dimension consubstantielle de la politique africaine de la France s'articule en interaction constante avec les évolutions du système international, l'irruption de nouveaux acteurs dans la région, la transformation des menaces et la recomposition des équilibres internes africains.

²⁶ Daniel Bach, « La France, l'Afrique et la mondialisation : entre marginalisation et recomposition », *Afrique contemporaine* 3/2013 (n°247) : 181-202.

1. *L'Afrique comme espace stratégique pour la France*

L'Afrique révèle pour la France un caractère doublement stratégique. D'une part, elle représente une zone d'influence historiquement privilégiée, héréditaire de la période coloniale, qui confère à la France la possibilité de se poser en acteur incontournable des affaires régionales et internationales ; d'autre part, elle constitue un espace vital pour la sécurité de la France elle-même, aussi bien par ses ressources que par le rôle qui joue le continent dans la stabilité euro-méditerranéenne et sahélienne.²⁷

Le continent constitue, pour Paris, un prolongement de son « pré carré », expression popularisée dans les milieux diplomatiques pour concevoir une sphère d'influence visant à préserver la capacité de la France à arbitrer le nombre de crises, à garantir la sécurité de ses ressortissants et de ses intérêts économiques, et à maintenir son rang international à travers l'activisme diplomatique et militaire²⁸. Cette logique du "pré carré" fonde l'idée de la France-puissance régulatrice²⁹ vis-à-vis des pays anglo-saxons, de l'ex-URSS, puis de la Chine ou de la Turquie ou encore de la Russie aujourd'hui, dans la compétition pour l'accès aux ressources et aux marchés africains.

2. *Gestion des menaces sécuritaires contemporaines : terrorisme, criminalité et migration*

Depuis le début du XXI^e siècle, la montée en puissance des réseaux terroristes transnationaux — d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) à Boko Haram, en passant par les groupes affiliés à l'État islamique — bouleverse l'architecture sécuritaire de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel³⁰. Pour la France, l'anticipation, la prévention et la neutralisation de ces menaces ne répondent pas uniquement à un impératif sécuritaire local, mais à la nécessité de protéger son propre territoire contre les effets de la déstabilisation régionale : infiltration de flux migratoires contrôlés, retour de combattants terroristes, prolifération des trafics d'armes et de drogue qui transitent par le Maghreb vers l'Europe.

²⁷ Roland Marchal (dir.), *La France en Afrique : Cinq siècles de présence* (Paris : Fayard, 2011), 66-75.

²⁸ Antoine Glaser et Stephen Smith, *Ces messieurs Afrique* (Paris : Calmann-Lévy, 1992), 85-110.

²⁹ Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre* (Paris : Fayard, 1989), 301-323.

³⁰ Bruno Charbonneau, « (Dés)utilités de la force dans un contexte postcolonial : expliquer l'échec stratégique de l'intervention française au Mali », *Journal of Strategic Studies* 46, no. 6 (2023) : 7–13.

La réponse française à la menace terroriste est traduite notamment par le lancement de grandes opérations militaires d'envergure (Serval, puis Barkhane), le renforcement de la coopération avec les forces armées locales, ou la participation à des dispositifs de sécurité régionaux (G5 Sahel, force conjointe). Cette militarisation de la politique africaine découle d'un double processus : d'une part, la volonté d'éviter l'émergence de zones grises incontrôlées aux portes de l'Europe ; d'autre part, la compétition interne pour le leadership sécuritaire dans la région, face à la montée en puissance de partenaires non-occidentaux (Russie, Chine, Turquie).³¹

Parallèlement, la question des flux migratoires alimente le rapprochement des politiques de sécurité intérieure et extérieure. Les dispositifs d'aide au contrôle des frontières, le financement des forces de sécurité africaines et l'appui aux politiques européennes de l'"externalisation des frontières" font de l'Afrique, en particulier le Sahel et la Méditerranée, un maillon essentiel de la stratégie de défense avancée de la France.³²

3. *La compétition géopolitique et la recomposition des alliances*

Si la France a longtemps retenu une quasi-exclusivité en Afrique francophone, l'irruption de nouveaux acteurs à générer une concurrence accrue pour l'influence politique, économique et sécuritaire. La Chine s'impose aujourd'hui comme le premier partenaire commercial de l'Afrique, investissant massivement dans les infrastructures et offrant des conditions d'emprunt attractives. La Russie opère un retour remarqué par l'appui politico-sécuritaire à certains régimes contestés (Centrafrique, Mali), souvent au détriment des dispositifs de coopération franco-africains³³. La Turquie, l'Inde, les pays du Golfe et, plus récemment, les Émirats arabes unis multiplient les investissements et les initiatives de « soft power », bouleversant un jeu d'alliances autrefois centré sur l'axe franco-africain.

³¹ Daniel Bach, « La France, l'Afrique et la mondialisation : entre marginalisation et recomposition », *Afrique contemporaine* 3/2013 (n° 247) : 181-202.

³² Claire Spencer, « Externalisation des frontières et sécurité migratoire en Afrique du Nord », *Politique étrangère* 82, no. 3 (2017) : 23-38.

³³ Andrew Lebovich, « La guerre en arrière-plan de l'Europe : la crise du Mali », *AARMS* 12, n° 4 (2013) : 705–717.

Face à ce paysage renouvelé, la France adapte sa posture. Sur le plan multilatéral, elle défend son leadership au sein de l'Union européenne, de l'OTAN, de l'ONU, et des dispositifs sécuritaires régionaux, cherchant à partager la charge financière et le risque politique de ses engagements. Elle négocie, appuie ou réoriente les coalitions africaines (G5 Sahel, CEN-SAD), tout en s'efforçant de préserver des privilèges par des interventions rapides, des sommets bilatéraux ou la mobilisation de la francophonie comme espace d'influence culturelle et symbolique.³⁴

En même temps, la France doit faire face à un sentiment anti-français grandissant, attisé par les échecs relatifs à la sécurisation dans le Sahel, la perception d'une ingérence persistante et la concurrence de modèles alternatifs d'assistance ou de coopération, envisagés par certains gouvernements africains comme moins prescriptifs et plus adaptés à leurs ambitions souveraines.³⁵

4. *La sécurité régionale et l'interdépendance euro-africaine*

La politique africaine française ne se résume pas à une extension unilatérale de la puissance : elle intègre de plus en plus les enjeux d'interdépendance, notamment en matière de sécurité transnationale et de gouvernance régionale. Les crises récentes — effondrement de la Libye, instabilité chronique du Mali, crises sahéliennes — ont montré l'imbrication des problèmes sécuritaires : l'affaiblissement de certains États africains déstabilise les équilibres, générant des répercussions immédiates sur la sécurité de la région méditerranéenne, voire de l'Europe continentale.³⁶

Les menaces hybrides (terrorisme, piraterie maritime dans le golfe de Guinée, banditisme transfrontalier, recrudescence des prises d'otages), les pandémies (Ebola, Covid-19), ou la gestion des mouvements de populations hostiles à la France à une diplomatie de la sécurité partenariale, articulant forces armées, coopération institutionnelle et soutien à la montée en puissance des agences de sécurité africaines.³⁷

³⁴ Paul Jacob, « Une sphère d'influence légitime : comprendre le tournant de la France vers le multilatéralisme en Afrique », *West European Politics* 43, no. 5 (2020) : 1087–1095.

³⁵ Van Walraven, Klaas, « La résilience de la Françafrique : repenser l'influence de la France sur ses anciennes colonies africaines », *The Journal of Modern African Studies* 53, n° 2 (2015) : 255–262.

³⁶ Bruno Charbonneau et Tony Chafer (dir.), *Op. Cit.*

³⁷ Paul D. Williams, « De l'interventionnisme libéral à la stabilisation : un nouveau consensus sur la réduction des normes dans les interventions en Afrique », *Global Responsibility to Protect* 12, n° 3 (2020) : 307–329.

Dans ce contexte, la France cherche à promouvoir l'idée de « solutions africaines aux problèmes africains », accompagnant la professionnalisation des forces armées africaines et encourageant la régionalisation des initiatives de sécurité collective (Architecture africaine de paix et de sécurité, missions de l'Union africaine, initiatives du G5 Sahel). Ces mécanismes ont cependant des limites : sous-financement chronique, division politique, dépendance stratégique persistante, contestation de la légitimité des modèles extérieurs.

5. *Les enjeux de la sécurité maritime et énergétique*

Au-delà du Sahel et du Sahara, les enjeux sécuritaires s'étendent aux espaces maritimes stratégiques, tels que le golfe de Guinée — ou la piraterie, la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants menacent la sécurité des approvisionnements et la stabilité régionale.

La France y maintient des dispositifs navals permanents et multiplie les initiatives de coopération (exercices conjoints, appui technique, formation des gardes-côtes) pour protéger ses intérêts, ceux de ses entreprises et garantir le bon déroulement des routes commerciales vitales.³⁸

La sécurisation des zones pétrolières offshore, la lutte contre la pêche illégale et la contrebande, ainsi que le contrôle des flux migratoires par voie maritime, deviennent autant d'axes d'une stratégie globale ou la défense des intérêts énergétiques de la France se conjugue avec les impératifs de stabilisation régionale et de respect de la souveraineté des Etats riverains.

6. *Résilience et défi des dispositifs sécuritaires français*

Malgré la densité de ses engagements, la France fait face à une usure croissante de son dispositif sécuritaire sur le terrain africain. La persistance de l'instabilité au Sahel, la fragilité des régimes alliés, la dénonciation – souvent populaire et médiatique – d'une présence militaire perçue comme inefficace voire contre-productive, remettent en question la viabilité d'une approche fondée sur l'intervention externe et la projection de puissance.

³⁸ Anaïs Maurer, « La sécurité maritime dans le golfe de Guinée : enjeux et perspectives », *Afrique contemporaine* 4/2020 (n° 276) : 129-143.

Certains chercheurs soulignent ainsi l'émergence d'un "syndrome malien", fait de cycles d'engagement, de retrait partiel, et de remise en cause du partenariat stratégique, alors même que la demande sécuritaire, à la fois réelle et instrumentalisée, ne faiblit pas.³⁹ Dans ce contexte mouvant, la politique française oscille entre une logique d'externalisation du risque sécuritaire et la tentation d'une réponse, au profit d'une responsabilité accumulée des acteurs africains eux-mêmes, ce qui suppose d'opérer un profond paradigme dans la définition des priorités géopolitiques et sécuritaires.

En définitive, les enjeux géopolitiques et sécuritaires structurent avec force la politique africaine contemporaine de la France, justifiant la multiplicité de ses instruments d'action (diplomatiques, militaires, économiques), mais l'exposant à la nécessité permanente d'adaptation et de recomposition. La montée des nouveaux acteurs, la transformation continue des menaces, et l'évolution des aspirations africaines à la souveraineté et à la sécurité collective invitent à repenser cette politique à la croisée de la concurrence, de la coopération et du partenariat réflexif.

C. Les motivations historiques, culturelles et linguistiques

L'analyse des motivations historiques, culturelles et linguistiques dans la politique africaine de la France dévoile les ressorts symboliques, immatériels et identitaires qui prolongent, bien au-delà des logiques économiques ou stratégiques, l'influence française sur le continent. Ces dimensions, longtemps sous-estimées dans les approches « réalistes », irriguent en profondeur la fabrique du lien franco-africain et en expliquent à la fois les permanences et les contestations.

³⁹ Charbonneau, Bruno, « Rêves d'empire : la France, l'Europe et le nouvel impérialisme en Afrique du Nord », *Mediterranean Politics* 18, no. 1 (2013) : 119–136.

1. *Patrimoines historiques et mémoire du fait colonial*

Le poids de l'histoire coloniale constitue le socle de la relation franco-africaine depuis le XIXe siècle. L'empire français en Afrique, s'étendant à travers la conquête de l'Algérie de 1830, puis l'établissement des grands ensembles administratifs (Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française), a profondément modifié les sociétés locales – réseaux d'infrastructures, cadres institutionnels, usage du droit et des administrations, diffusion du modèle assimilationniste – tout en creusant une distance persistante entre colonisateurs et colonisés⁴⁰. La colonisation a légué un corpus d'images, de symboles, de récits et de pratiques politiques qui irriguera la mémoire collective des élites et des sociétés africaines comme françaises.

Au lendemain des indépendances, cette histoire commune s'est perpétuée dans et par le souvenir conflictuel d'une domination à la fois rejetée et intériorisée.

La mémoire du passé colonial, oscillant entre fierté impériale, amnésie sélective ou revendication d'une reconnaissance des délits (crimes, force de travail, violences, discriminations), continue encore aujourd'hui de structurer les débats publics, d'alimenter les politiques mémorables et d'informer les réactions populaires à la présence ou à l'action de la France en Afrique.⁴¹

2. *Universalité, "mission civilisatrice" et mythe républicain*

L'idéologie de la « mission civilisatrice », qui sert de justification morale à la domination coloniale française, trouve des prolongations dans la rhétorique contemporaine de l'universalité républicaine. Les autorités françaises – qu'il s'agisse de l'Etat, des institutions culturelles ou des différents présidents sous la Ve République – ont systématiquement justifié leur présence sur le continent africain par la transmission des valeurs républicaines : promotion des droits de l'homme, de la laïcité, du progrès technique, de l'égalitarisme⁴².

⁴⁰ Roland Marchal (dir.), *La France en Afrique : Cinq siècles de présence* (Paris : Fayard, 2011), 31–55 ; Alice L. Conklin, *A Mission to Civilize: The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895–1930* (Stanford: Stanford University Press, 1997), 67–112.

⁴¹ Céline Rosenblat, « Les mémoires de la colonisation et la politique africaine de la France », *Politique étrangère* 85, no. 2 (2020): 37–49 ; William F.S. Miles, "French Africa and the French of Africa: France's Impact on Sub-Saharan Africa, and Africa's Impact on France," *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 632, no. 1 (2010): 126–143.

⁴² Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre* (Paris : Fayard, 1989), 285–315.

Ce paradigme universaliste se retrouve dans le discours officiel sur la coopération culturelle, éducative ou linguistique, et sert à redéfinir la légitimité de plusieurs interventions extérieures (civilisation, humanitaire ou démocratisation). Toutefois, cette posture est de plus en plus contestée, tant par des acteurs africains, qui y voient une forme de paternalisme ou de néocolonialisme masqué, que par certains intellectuels français qui critiquent la survie d'une diplomatie du magistère moral, détachée des réalités plurielles de la modernité africaine.

3. *La francophonie : outil de soft power et enjeu politique*

La francophonie constitue, dès l'origine, l'un des axes majeurs du rayonnement culturel français. Patrimoine direct de la politique linguistique coloniale, elle s'est institutionnalisée à travers la création de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'implication continue de la France dans la diffusion de la langue, des savoirs et des normes culturelles.⁴³

Cette dynamique permet à la France d'entretenir une communauté de destin fondée sur la langue, qui s'étend non seulement à la littérature, à l'éducation et à la diplomatie, mais aussi à l'action politique au sein des enceintes internationales (ONU, OIF, Union africaine). Cependant, la francophonie telle que pensée par Paris fait aujourd'hui l'objet de remises en cause croissantes : plusieurs Etats africains privilégient une diversification linguistique et valorisent leurs langues nationales ou régionales, quand d'autres optent pour l'anglais ou l'arabe comme langues de promotion sociale et d'intégration économique mondiale.⁴⁴

Cette évolution soumet la France au défi de repenser une francophonie plurielle, adaptée aux aspirations postcoloniales et susceptible d'intégrer une redéfinition partagée de l'héritage linguistique.

⁴³ Ibid

⁴⁴ David Murphy, *The French Colonial Mind and Africa* (Lincoln: University of Nebraska Press, 2012), 212–218.

4. *Education, formation des élites et reproduction des réseaux*

L'une des caractéristiques les plus notoires de la politique africaine de la France est la formation, de la période coloniale, d'une élite africaine scolarisée dans les institutions françaises, puis dans les grandes écoles et universités hexagonales après l'indépendance. Cette circulation des élites, entretenue par des systèmes de bourses, de cotutelle et de réseaux professionnels, produit un capital social francophile qui favorise la reproduction de styles administratifs, diplomatiques et politiques favorables à la France.⁴⁵ Le phénomène se renforce par le caractère endogame des réseaux d'anciens étudiants, qui se retrouvent fréquemment aux commandes des Etats, des entreprises publiques ou des organisations régionales africaines. Il en résulte une connivence et une proximité culturelle ayant longtemps profité à la France, mais qui est de plus en plus remise en cause par la montée de nouvelles générations formées ailleurs ou sensibilisées à des modèles culturels alternatifs.

5. *Valeurs, symboles et stratégies mémorielles*

Le soft power français en Afrique s'appuie sur un ensemble de symboles : commémorations des grands moments de l'histoire partagée, valorisation de la culture française au travers d'événements artistiques et littéraires, multiplication des instituts culturels et alliances françaises, et soutien à la valorisation du patrimoine partagé⁴⁶. Cette politique vise à renforcer l'attractivité de la France et à construire une forme de légitimité immatérielle, dans un contexte de concurrence internationale accumulée.

Pourtant, la force de ces symboles est aujourd'hui relativisée par la croissance du discours anticolonial, la mise en avant de grands récits nationaux africains, la revendication de réparations ou de restitution des biens culturels. Les institutions françaises doivent dès lors composer avec des conférences multiples de l'histoire, et inventer les modalités d'un dialogue plus réflexif, ouvert sur la pluralité mémorielle.

⁴⁵ Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart : La politique africaine de la France (1959–1974)* (Paris : Gallimard, 2012), 146–155 ; Antoine Glaser et Stephen Smith, *Ces messieurs Afrique* (Paris: Calmann-Lévy, 1992), 56–62.

⁴⁶ Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres* (Paris: Seuil, 1999), 241–255.

6. *Les religions et la diversité des identités culturelles*

La dimension religieuse du soft power français est ambivalente. D'un côté, la France a longtemps promu la laïcité comme modèle de coexistence et de modernité politique — que ce soit à travers l'école républicaine ou dans la formation des administrations locales. De l'autre, les réalités de la diversité africaine (islam au Sahel, christianisme et religions traditionnelles dans d'autres régions) imposent des ajustements et nuancent la porte universelle du modèle laïque français⁴⁷. Ces défis obligent Paris à repenser ses stratégies culturelles et un compositeur avec la pluralité des identités africaines, souvent mobilisées dans les contestations contemporaines.

La montée des discours anticoloniaux, l'affirmation des cultures nationales africaines et la diversification des partenaires extérieurs (Chine, Turquie, monde arabe, monde anglophone) bouleversent le paysage. La France fait face à la valorisation des modèles culturels rivaux, à la déconstruction de certains aspects de sa politique mémorielle et à la multiplication d'initiatives visant à réhabiliter, réenseigner ou réinvestir les traditions locales et l'histoire africaine sous un angle propre.

Des mouvements littéraires, cinématographiques, artistiques et intellectuels africains — tantôt francophones, tantôt plurilingues — questionnent la centralité du français et le « magistère culturel » héréditaire du passé.⁴⁸

En somme, les motivations historiques, culturelles et linguistiques ne sont pertinentes plus d'une position acquise, mais d'un champ de forces et de négociations, qui contraint la France à repenser les logiques de son engagement et à accepter une recomposition profonde de ses outils d'influence. Ce champ est désormais traversé par la pluralité des trajectoires, la montée de nouveaux imaginaires africains, et la demande d'une mémoire partagée, dépassant les schémas traditionnels du rapport de domination.

⁴⁷ Frederick Cooper, *Citizenship between Empire and Nation: Remaking France and French Africa, 1945–1960* (Princeton: Princeton University Press, 2014), 68–95.

⁴⁸ Achille Mbembe, *Sortir de la grande nuit : Essai sur l'Afrique décolonisée* (Paris: La Découverte, 2010), 169–180.

Section 3 : Instruments de la politique africaine de la France

A. La diplomatie bilatérale et multilatérale

La diplomatie, entendue comme l'ensemble des moyens d'action politique d'un État envers l'extérieur, occupe une place centrale et évolutive dans la politique africaine de la France. Qu'il s'agisse de rapports directs tissés avec des États africains (diplomatie bilatérale) ou d'engagements au sein d'instances internationales et régionales (diplomatie multilatérale), la stratégie française a su mobiliser ces deux volets de manière complémentaire, les adaptant aux évolutions du contexte international, à la concurrence croissante d'autres puissances et aux aspirations politiques africaines à l'autonomie.

1. La diplomatie bilatérale : personnalisation, continuité et réseaux

Depuis la période post-indépendances, la diplomatie bilatérale française se caractérise par une extrême personnalisation des liens. Le "pré carré", expression forgée dans le lexique diplomatique de la Ve République, désigne la construction de relations privilégiées, directes et souvent informelles avec les chefs d'État africains proches de Paris. Les diplomates, conseillers Afrique de l'Élysée ou envoyés spéciaux jouent un rôle central dans la gestion des dossiers, facilitant les interventions ponctuelles, la résolution de crises ou la renégociation discrète d'accords de défense.⁴⁹

Les ambassadeurs de France, au sein de "postes avancées" à Abidjan, Dakar, Libreville ou Bamako, agissent non seulement comme représentants, mais aussi comme véritables opérateurs de réseaux couvrant les milieux politiques, économiques (grandes entreprises, chambres de commerce), militaires et associatifs. La pratique de la diplomatie "de connivence", vulgarisée dans la littérature comme la marque de la "Francafrique", repose sur la densité de ces réseaux, les informations rapides de prise de décision et la circulation fluide d'entre Paris et les capitales africaines.⁵⁰

⁴⁹ Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart : La politique africaine de la France (1959–1974)* (Paris : Gallimard, 2012), 143–148 ; Antoine Glaser et Stephen Smith, *Ces messieurs Afrique* (Paris : Calmann-Lévy, 1992), 64–85.

⁵⁰ François-Xavier Verschave, *La Francafrique : Le plus long scandale de la République* (Paris : Stock, 1998), 157–170.

Cette personnalisation des rapports, précisée sous les présidents de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand et Chirac, consistait à privilégier le dialogue direct entre chefs d'Etat, souvent au détriment des voies institutionnelles classiques du Quai d'Orsay. Les sommets bilatéraux, la diplomatie du coup de fil ou les visites d'État non officielles ont longtemps constitué le cœur de cette approche, permettant une gestion souple mais parfois opaque des affaires africaines.⁵¹

Toutefois, cette diplomatie bilatérale s'est également déclinée au travers d'accords institutionnels, de jumelages, de partenariats à long terme, de soutiens officiels aux transitions politiques ou d'accompagnement diplomatique dans les crises de succession. La France s'est portée garante de la stabilité, mais aussi, parfois, d'une prudence, voire soutenue, des acteurs peu légitimes aux yeux de leurs opinions publiques, ce qui a nourri critiques et contestations.⁵²

2. *Limites et évolutions de la diplomatie bilatérale*

Depuis la fin des années 1990, sous la double pression de la démocratisation des sociétés africaines et de la critique nationale et internationale de la "Françafrique", la diplomatie bilatérale française est soumise à une double recomposition : devoir de transparence accru, institutionnalisation des circuits de décision, réduction du poids des acteurs informels.

On observe une volonté d'inclure davantage les ministères sectoriels, la société civile africaine, ou les collectivités locales françaises dans la gestion des partenariats, ce qui a traduit l'institutionnalisation — partielle et inégale — d'une diplomatie autrefois essentiellement présidentielle.⁵³

⁵¹ Roland Marchal (dir.), *La France en Afrique : Cinq siècles de présence* (Paris : Fayard, 2011), 202–217.

⁵² Tony Chafer, "The Legacies of Empire in French West Africa," *Africa Spectrum* 39, no. 2–3 (2004): 317–328.

⁵³ Céline Rosenblat, « Les mémoires de la colonisation et la politique africaine de la France », *Politique étrangère* 85, no. 2 (2020): 42–44.

Néanmoins, la résilience des habitudes anciennes demeure, notamment lors de crises (rapatriement de ressortissants, négociations secrètes, médiations dans les conflits locaux). La vitalité des réseaux de diplômés (notamment ENA, Sciences Po, Polytechnique), la circulation des élites franco-africaines et l'importance du lien personnel Paris-Abidjan ou Paris-Dakar, montrent que la diplomatie bilatérale, loin d'avoir disparu, s'est simplement recomposée dans une ère de pluralisme s'accumuler.

3. *Diplomatie multilatérale : de l'unilatéralisme à la recherche de légitimation*

La montée en puissance des normes internationalistes, la dénonciation croissante du néocolonialisme et la diversification des acteurs géopolitiques africains ont poussé la France à investir le champ multilatéral comme mode d'action privilégié. Depuis les années 1980-90, Paris comprend qu'agir seul en Afrique expose à la critique, au coût politique et à l'isolement stratégique. S'amorce alors un recentrage de la politique étrangère autour d'organisations internationales (ONU, Union européenne, OTAN, Organisation internationale de la francophonie), accompagnant une diplomatie de légitimation et de partage des contraintes.⁵⁴ Par son poids historique et sa capacité d'entraînement, la France œuvre activement à l'adoption de résolutions au Conseil de sécurité (par exemple pour les opérations en Côte d'Ivoire, en Libye et au Mali), au déploiement de forces de maintien de la paix, ou encore à la structuration de la gouvernance régionale africaine (Union africaine, CEDEAO, G5 Sahel). Dans l'Union européenne, Paris défend la priorité africaine lors des négociations d'enveloppes budgétaires, pilote ou impulsion de nombre de programmes de coopération et de missions d'appui à la sécurité ou à la gouvernance démocratique.⁵⁵

⁵⁴ Daniel Bach, "La France, l'Afrique et la mondialisation : entre marginalisation et recomposition," *Afrique contemporaine* 3/2013 (n° 247): 181–202.

⁵⁵ Paul Jacob, "A legitimate sphere of influence: Understanding France's turn to multilateralism in Africa," *West European Politics* 43, no. 5 (2020): 1087–1095.

La diplomatie multilatérale se traduit également par l'organisation de forums, de sommets et de conférences — qu'il s'agisse du Sommet Afrique-France, du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité, ou du Forum international de Bamako. Ces espaces sont l'occasion d'impliquer les partenaires africains, les bailleurs internationaux, les organisations non gouvernementales et les représentants du secteur privé dans la définition des priorités et dans la construction du « narratif » de la coopération mutuelle.⁵⁶

4. *Multilatéralisme pragmatique et coalitions ad hoc*

L'intégration croissante de la diplomatie multilatérale n'efface pas pour autant la logique d'intérêt : la France investit dans des coalitions sélectives, telles que le G5 Sahel, en s'appuyant sur les partenaires les plus stables ou les plus fiables, selon une approche pragmatique. Dans les opérations militaires, elle combine mandats multilatéraux (ONU, OTAN, missions européennes) et initiatives nationales rapides et unilatérales, selon les urgences de la conjoncture (cas de l'opération Serval au Mali, d'abord décidée en solo puis légitimée par l'ONU).⁵⁷

Cette « flexisécurité » diplomatique confère une marge de manœuvre importante à Paris, mais peut aussi engendrer des tensions : rivalités avec d'autres puissances (États-Unis, Chine, Russie), scepticisme de certains gouvernements africains face à la réalité de la concertation ou de la solidarité, ou encore réticences des populations face à la multiplication des acteurs et des coalitions.

⁵⁶ Bruno Charbonneau et Tony Chafer (dir.), *Peace Operations in the Francophone World: Global Governance Meets Post-Colonialism* (London: Routledge, 2014), 20–41.

⁵⁷ Bruno Charbonneau, “(Dis)utilities of Force in a Postcolonial Context: Explaining the Strategic Failure of the French-Led Intervention in Mali,” *Journal of Strategic Studies* 46, no. 6 (2023): 7–13.

5. *La diplomatie culturelle comme instrument d'ancrage*

La politique africaine de la France s'est toujours appliquée sur la diplomatie culturelle : francophonie, coopération éducative, valorisation du patrimoine, promotion des colloques, expositions et jumelages culturels. Cette diplomatie du « soft power » est un complément indispensable des dispositifs bilatéraux et multilatéraux, servant à maintenir un ancrage durable, à stimuler les réseaux d'élites, et à façonner une image internationaliste du rôle français en Afrique. La France a ainsi multiplié les alliances françaises, centres culturels, enseignement bilingue, et jumelages entre villes ou institutions universitaires. Ces outils, reconnus pour leur efficacité d'influence, sont toutefois interrogés par la montée de nouveaux concurrents (Chine, Turquie) qui investissent à leur tour dans le « soft power » éducatif, religieux ou linguistique.

La diplomatie française en Afrique, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale, fait face à des limites structurelles : accusations d'ingérence, montée du sentiment anti-français, multiplication des acteurs et diversification des formes de partenariat. Les transitions politiques prévues, les coups d'État au Sahel et l'affirmation de nouvelles générations d'élites africaines impliquent une redéfinition permanente des instruments et des messages diplomatiques.⁵⁸

La pression conjuguée de la société civile africaine, des médias sociaux et de la communauté internationale oblige la France à davantage de transparence, à une remise en cause régulière de ses méthodes et à la valorisation de l'écoute et de la co-construction dans toutes ses démarches diplomatiques.

L'avenir de la politique africaine de la France dépendra de la capacité de ses instruments diplomatiques à s'adapter à la multipolarité régionale, à la souveraineté revendiquée des sociétés africaines, et à l'émergence de nouvelles formes de partenariat plus horizontales et respectueuses de la diversité des intérêts en jeu.

⁵⁸ Van Walraven, Klaas, "The Resilience of Françafrique: Rethinking France's Influence over its Former African Colonies," *The Journal of Modern African Studies* 53, no. 2 (2015): 255–262.

B. Les institutions et les mécanismes de la politique africaine de la France

La compréhension de la politique africaine de la France nécessite une attention soutenue à l'architecture institutionnelle et aux dispositifs décisionnels qui ont organisé, structuré, puis adapté la présence et l'influence française sur le continent africain, depuis l'indépendance. Son histoire est celle d'un double mouvement : une centralisation initiale du pouvoir et de l'initiative à Paris, puis une diversification lente — mais réelle — des acteurs, des instruments et des circuits à mesure que les enjeux africains se complexifient, que la concurrence internationale s'intensifie et que les sociétés africaines imposent de nouveaux cadres de partenariat.

1. L'Elysée, chef d'orchestre de la politique africaine

La Ve République se distingue par la centralisation extrême de la politique étrangère, et l'Afrique apparaît très vite comme une « chasse gardée » du chef de l'Etat. Depuis les années 1960, la gestion de la relation africaine passe par la nomination des conseillers Afrique à l'Elysée — figure emblématique incarnée par Jacques Foccart sous De Gaulle puis Pompidou — et l'organisation d'un appareil parallèle de décision, en marge du Quai d'Orsay ou du ministère de la Coopération. Cette logique « d'État-entreprise » s'exprime par la personnalisation des relations avec les chefs d'État africains, l'entretien des réseaux d'influence « francophone » et la capacité du président à arbitrer seul les épisodes de crise ou d'ajustement politique.⁵⁹

Ce pilotage resserré explique la réactivité souvent observée lors de coups d'Etat, de changements de régime ou d'exfiltrations de ressortissants français, mais aussi le déficit de transparence caractéristique d'une grande partie de la Françafrique : gestion informelle des budgets, diplomatie du "coup de fil", répartition non documentée de l'aide ou des contrats publics. Les archives présidentielles — partiellement ouvertes depuis peu — révèlent l'usage de canaux officieux pour influencer les transitions de pouvoir, résoudre des rivalités internes ou initier des actions militaires rapides.⁶⁰

⁵⁹ Jean-Pierre Bat, *Op. Cit.* pp. 212-220.

⁶⁰ Roland Marchal (dir.), *Op. Cit.* pp. 195-206.

Cette tradition s'est déroulée jusqu'à la présidence de François Mitterrand, qui a poursuivi la pratique de l'émissariat personnel et de réseaux privilégiés, avant que la pression démocratique (africaine et française) n'introduise des exigences de transparence et de séparation des pouvoirs. Toutefois, il convient de noter que la réforme institutionnelle n'a jamais complètement effacé le poids du sommet de l'Etat : la cellule diplomatique de l'Elysée, les conseillers Afrique et, désormais, le conseiller spécial pour le continent, restent incontournables dans la décision stratégique.⁶¹

2. *Le Quai d'Orsay et la diplomatie institutionnelle spécialisée*

Le ministère des Affaires étrangères, bien que parfois marginalisé dans les dossiers sensibles, demeure un acteur central du dispositif, assuré par sa maîtrise du réseau diplomatique, son expertise sur le terrain et sa capacité à articuler l'influence française dans les enceintes internationales. Les directions géographiques Afrique, les services du développement, le département des partenariats internationaux et les attachés de défense constituent autant de relais qui assurent la continuité et la cohérence des politiques, tout en gérant la complexité administrative des partenariats bilatéraux.⁶²

Le Quai d'Orsay joue également un rôle déterminant dans la coordination avec les institutions européennes, la négociation de nouveaux cadres de coopération régionale et l'animation du dialogue politique et culturel à travers des ambassades et des consulats. Sa relation avec l'Elysée, historiquement marquée par une tension entre expertise de terrain et arbitrage politique centralisé, reste aujourd'hui conditionnée par des arbitrages constants sur la nature et l'urgence des dossiers.

3. *Le ministère de la Coopération, de la réforme à la fusion*

Créé en 1959, le ministère de la Coopération (d'abord séparé du ministère des Affaires étrangères) a longtemps constitué le bras armé de la gestion technique, administrative et budgétaire de la politique africaine. Il administrait l'aide au développement, coordonnait les missions d'assistance technique, et servit de relais à l'Elysée pour la gestion des dossiers économiques ou politiques jugés stratégiques.

⁶¹ Jean-Pierre Bat, *Op Cit.* pp. 228-235.

⁶² Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre* (Paris : Fayard, 1989), 310-315.

La centralisation de la gestion de l'aide et l'existence d'un circuit autonome d'attribution de financements a contribué à renforcer les liens clientélistes et à entretenir un système d'interpénétration des élites françaises et africaines.⁶³ Face aux critiques sur l'opacité des circuits et sous la pression de réformes internationales (PNUD, OCDE, Banque mondiale), la fusion du ministère de la Coopération avec le ministère des Affaires étrangères en 1998, puis la montée en puissance de l'Agence française de développement (AFD), ont réorienté le secteur vers une gestion plus professionnelle, intégrée et multi-acteurs.⁶⁴

4. *L'Agence française de développement (AFD) : pivot de la coopération technique et financière*

Reconnue aujourd'hui comme le principal opérateur de l'aide publique au développement français, l'AFD agit à la croisée des politiques économiques, sociales et environnementales en Afrique. Agence d'exécution autonome sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, elle finance des projets de développement, de santé, d'éducation, d'infrastructures ou de lutte contre le changement climatique, en privilégiant l'approche partenariale et la co-définition des priorités avec les bénéficiaires.⁶⁵

L'AFD joue également un rôle proactif dans la diplomatie économique, en soutenant l'internationalisation des entreprises françaises, l'accompagnement à l'investissement dans des secteurs clés, la gestion des risques financiers ou la mobilisation de fonds européens. Son action traduit le repositionnement de la France sur le terrain de la coopération, en mettant sur la capacité d'innovation, la qualité technique et la responsabilité sociale comme garanties de légitimité.⁶⁶

⁶³ Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart*, pp. 240-244.

⁶⁴ Daniel Bach, « La France, l'Afrique et la mondialisation : entre marginalisation et recomposition », Op. Cit.

⁶⁵ Agence Française de Développement, *Rapport d'activité 2019* (Paris : AFD, 2020), 34-50.

⁶⁶ Ibid, pp 41-45

5. Les institutions militaires, sécuritaires et de défense

La politique africaine de la France s'appuie, de façon structurelle, sur des instruments militaires et sécuritaires spécialisés. Depuis les années 1960, l'armée française maintient des bases permanentes (Dakar, Libreville, Djibouti, Abidjan, N'Djamena), des forces de présence et des unités d'intervention rapide. Le ministère de la Défense, via l'État-major et le Service de coopération militaire et de défense (SCMD), organise la formation des armées africaines, négocie la fourniture d'équipements, supervise les opérations conjointes et conduits, au besoin, des missions de sécurisation, de maintien de la paix ou de projection de force.⁶⁷

Ce dispositif permet à la France de peser sur les doctrines sécuritaires nationales, d'établir des synergies en matière de renseignement, de gérer la sécurité régionale (particulièrement face au terrorisme sahélien), mais aussi d'afficher un leadership militaire au sein des opérations multilatérales (ONU, UE)⁶⁸.

Les récentes réformes insistent sur la professionnalisation, la régionalisation des partenariats de défense et la formation de cadres africains locaux, afin de répondre à la demande d'autonomisation exprimée par de nombreux Etats partenaires.

6. *Mécanismes de coordination interministérielle et d'adaptation stratégique*

La multiplication des enjeux dans le continent africain (sécurité, développement, lutte contre les pandémies, migrations, changements climatiques) a rendu nécessaire une approche coordonnée entre différents acteurs ministériels : Affaires étrangères, Défense, Economie et Finances, Intérieur.

Des Comités interministériels ad hoc (exemple : CIAP – Comité Interministériel Afrique et Proche-Orient) et des cellules de crise sont convoqués régulièrement pour planifier l'action de la France lors de situations d'urgence ou de grands dossiers stratégiques : interventions militaires, gestion de crise humanitaire, négociations de dettes, soutien budgétaire.⁶⁹

⁶⁷ Nathalie Fontanel, *La coopération militaire française en Afrique* (Paris : L'Harmattan, 2015), 87-105.

⁶⁸ Nathaniel K. Powell, *Les guerres de la France au Tchad : intervention militaire et décolonisation en Afrique* (Cambridge : Cambridge University Press, 2021), 175-185.

⁶⁹ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, *Stratégie Afrique 2020-2025* (Paris : MEAE, 2020), 22-29.

La coordination avec les institutions européennes, onusiennes, ou les grands bailleurs mondiaux nécessite une adaptation constante des circuits de décision, la France cherchant à renforcer l'alignement de ses politiques avec les priorités multilatérales, tout en conservant des marges nationales d'initiative. Le pilotage reste centré sur Paris, mais la pluralité des acteurs — publics et privés — complexifie la gouvernance de la politique africaine.

7. *Le rôle croissant des collectivités territoriales et des opérateurs décentralisés*

Depuis les années 2000, la diplomatie décentralisée connaît une montée en puissance notable. Les régions, départements, métropoles et grandes villes françaises ont engagé des coopérations directes avec leurs homologues africains dans des domaines aussi variés que l'alimentation en eau, la gestion urbaine, la santé, la gestion des risques ou l'éducation⁷⁰. Relayée par la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales, cette dynamique introduit une dimension nouvelle du partenariat, plus horizontale et inclusive, valorisant l'expertise technique locale, la solidarité de « terrain » et la coproduction de solutions adaptées aux réalités africaines.

8. *Réseaux informels, société civile et diplomatie parallèle*

Outre les institutions officielles, la « diplomatie des réseaux » — autrement dit l'action d'acteurs non étatiques ou informels : entreprises, think tanks, ONG, diasporas et bureaux de conseil — continuent de jouer un rôle considérable. Ce sont parfois ces réseaux parallèles qui facilitent le montage de projets sensibles, la négociation de contrats majeurs, ou l'ouverture d'espaces de dialogue dans des contextes de crise.

Le secteur privé (collectif Medef Afrique, grandes entreprises stratégiques) travaille en synergie avec les diplomates, tandis que le monde académique et les diasporas françaises participent activement à la défense des intérêts culturels, économiques ou sociaux.⁷¹ L'importance croissante des organisations de solidarité internationale, des ONG ressenties comme plus légitimes par les populations africaines, et la structuration de forums de la société civile introduisant de nouveaux canaux de dialogue, parfois concurrents ou contradictoires avec la diplomatie et classique.

⁷⁰ Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), *Bilan 2022 de la coopération décentralisée* (Paris : DAECT, 2023), 12-19.

⁷¹ Antoine Glaser et Stephen Smith, *Op. Cit. pp.* 50-70.

9. *Réformes et défis de l'adaptation institutionnelle*

La politique africaine de la France s'efforce de s'adapter, face à la contestation du modèle néocolonial, à la complexification géopolitique et à la professionnalisation croissante du secteur du développement. Les réformes du ministère des Affaires étrangères, l'élargissement des prérogatives de l'AFD, la rationalisation de l'aide budgétaire, l'intégration d'objectifs transversaux (égalité, climat, inclusion territoriale) et la digitalisation des circuits administratifs visent à répondre à la demande d'efficacité, de transparence et de coresponsabilité.

Toutefois, des défis subsistent : cloisonnement entre les champs d'action (sécurité-développement), concurrence entre réseaux décisionnels, opacité de certains processus (attribution de contrats, gestion de crises), et surtout confrontation permanente avec le sentiment anti-français ou la contestation des modèles imposés.⁷²

C. La coopération militaire et sécuritaire

La coopération militaire et sécuritaire avec l'Afrique subsaharienne représente un élément fondamental de la politique africaine de la France depuis les indépendances, incarnant un mécanisme clé de pérennisation de l'influence française dans la région. Au-delà d'une simple technique de partenariat, cette coopération s'inscrit dans une dynamique de maintien d'un ordre postcolonial, structurée autour de dispositifs juridiques, institutionnels, économiques et militaires qui encadrent la présence et l'action des forces françaises sur le continent.

1. *Fondements juridiques et premiers accords de coopération militaire*

Au moment où les anciennes colonies accèdent à l'indépendance dans les années 1958-1960, la France a mis en place un cadre juridique souple mais contraignant, par la signature simultanée d'accords de coopération – notamment dans le domaine militaire – souvent préalable à la reconnaissance de la souveraineté formelle.

⁷² Van Walraven, Klaas, Op. Cit.

Ces accords, qui englobent notamment la défense, l'assistance militaire technique (AMT) et le contrôle des matières stratégiques, imposent une sous-dépendance tangible aux Etats africains. Ils stipulent la présence française sur leurs territoires sous la forme de bases militaires, la liberté de déployer des troupes, la formation et l'encadrement des forces armées africaines, ainsi que la fourniture et la maintenance d'équipements militaires. Ces textes fondant une « défense commune » ou les stratégies de défense nationale des Etats africains restent subordonnés, de fait, aux intérêts et à la doctrine militaire française.⁷³

Cette architecture traduit un modèle de continuité camouflée derrière la juridicité apparente de la coopération, permettant à la France de conserver un droit quasi réserve d'intervention en cas de menace perçue sur la "stabilité" ou les régimes alliés, justifiant ainsi la prolongation d'une forme de tutelle militaire. Le renouvellement, ou la dénonciation partielle, de ces accords par certains Etats dans les années 1970 illustre cependant les premières contestations et la volonté croissante de souveraineté réelle des pays africains, même si Paris conserve des leviers substantiels.⁷⁴

2. Assistance militaire technique : formation, conseils et dépendance opérationnelle

L'assistance militaire technique constitue, avec les accords de défense, le cœur de la coopération militaire. Son rôle dépasse la simple transmission de compétences : il s'agit de structurer durablement les armées africaines sur un modèle français. En effet, la formation des officiers et sous-officiers dans les écoles françaises (comme l'École de guerre, Saint-Cyr) ou dans des académies africaines soutenues par la France participe à la consolidation des réseaux interpersonnels et doctrinaux qui reproduisent les affinités politico-militaires.⁷⁵

L'assistance porte aussi sur l'encadrement permanent d'unités ou d'états-majors dans certains pays, ou des officiers français peuvent occuper des postes de responsabilité, renforçant une forme d'influence directe sur les décisions militaires africaines.⁷⁶

⁷³ Abdelhamid Bessaa, *La présence militaire française en Afrique subsaharienne*, thèse de doctorat d'État, Université d'Alger, 2008-2009, p. 12-28.

⁷⁴ Ibid., p. 25-28.

⁷⁵ Roland Marchal (dir.), *La France en Afrique : Cinq siècles de présence* (Paris : Fayard, 2011), 230-237.

⁷⁶ Ibid., 238-241.

Cette dépendance est également économique : les Etats africains bénéficiant d'importantes dotations en matériels, souvent vétustes ou déclassés, fournis gratuitement ou à prix préférentiels, mais s'engagent à maintenir une exclusivité ou priorité de recours auprès des fournisseurs français pour la maintenance, la réparation ou les équipements nouveaux. Cette situation crée un cercle vertueux de dépendance technique, logistique et financière.⁷⁷

Ainsi, la formation et l'assistance militaire technique ne s'apparentent pas simplement à une aide au développement des forces africaines, mais constituent un instrument pour maintenir, voire renforcer, une zone d'influence stratégique qui forge une certaine interdépendance structurelle entre la France et ses anciens territoires coloniaux.

3. *Bases militaires et projection stratégique : ancrage territorial et flexibilité opérationnelle*

Le réseau des bases françaises en Afrique subsaharienne, en particulier au Gabon (Libreville), Sénégal (Dakar), Côte d'Ivoire (Abidjan), Tchad (N'Djamena), Niger (Niamey), Djibouti et autres, illustre la matérialisation géographique de cette coopération.⁷⁸ Ces sites sont essentiels à la capacité française de projection rapide dans l'ensemble de la région et permettent un appui logistique, le commandement de forces prépositionnées, ainsi qu'un renseignement permanent.

Ce maillage territorial facilite la gestion des crises, telles que les opérations militaires intervenues au Mali (Serval, Barkhane), en République centrafricaine, ou dans le cadre d'interventions ponctuelles en Afrique de l'Ouest et centrale⁷⁹. Ces bases, bien que parfois réaménagées ou rationalisées face aux contraintes budgétaires, restent un élément clé de la doctrine de puissance française sur le continent. Cependant, la présence française est de plus en plus sujette à une contestation publique et politique locale, ce qui conduit une évolution vers des dispositifs d'intervention plus mobiles, flexibles et concertés, tout en préservant des points d'appui stratégique et la souveraineté opérationnelle nécessaire à Paris.⁸⁰

⁷⁷ Abdelhamid Bessaa, op. cit., p. 29-31

⁷⁸ François-Xavier Verschave, *La Françafrique : Le plus long scandale de la République* (Paris : Stock, 1998), p. 34-41.

⁷⁹ Bruno Charbonneau et Tony Chafer (dir.), *Op. Cit.*, pp. 30-41.

⁸⁰ Bessaa, op. cit., p. 195-206.

4. *Adaptations récentes : sécurité régionale, multilatéralisme et code développement*

Face à un contexte sécuritaire de plus en plus complexe – notamment sous l'effet de la menace terroriste au Sahel, de la piraterie dans le golfe de Guinée ou des troubles interethniques – la coopération militaire se redéfinit en intégrant davantage d'acteurs régionaux (G5 Sahel, Union africaine) et internationaux. La France soutient la progression des capacités africaines par la formation mutuelle, l'équipement partagé et la mise en place de mécanismes coordonnés – à la fois militaires et civils –, dans une logique de code développement sécuritaire.⁸¹

Les opérations sous mandat multilatéral (ONU, UE, OTAN) sont complétées par des initiatives françaises à dominante bilatérale, exprimant un équilibre subtil entre le respect de la souveraineté africaine et le maintien d'une influence déterminante. Cette hybridation s'accompagne de discours renouvelés sur un partenariat d'égal à égal (« égalité souveraine ») qui reste cependant largement théorique, les asymétries économiques, techniques et militaires continuant de peser lourd dans la réalité des coopérations.⁸²

5. *Coopération militaire et enjeu économique : l'industrie de défense française*

La coopération militaire est aussi au service de la diplomatie économique et industrielle française. Elle soutient l'exportation d'armements, la fourniture de technologies et la maintenance par des sociétés françaises, en particulier les grands groupes (Dassault, Thales, Nexter, Airbus)⁸³. Cette intégration des intérêts économiques à la logique sécuritaire témoigne de la nature multidimensionnelle de la coopération, qui se veut aussi instrument d'influence commerciale et politique. La dépendance technologique africaine assure à la France un poids significatif dans les choix stratégiques du continent, tout en créant des relations de dépendance durables et parfois controversées sur le plan éthique et politique.

⁸¹ Daniel Bach, « La France, l'Afrique et la mondialisation : entre marginalisation et recomposition », *Op. Cit.*

⁸² Paul Jacob, « Une sphère d'influence légitime : comprendre le tournant de la France vers le multilatéralisme en Afrique », *West European Politics* 43, no. 5 (2020) : 1087–1091.

⁸³ François-Xavier Verschave, *Op.Cit.* pp 95-115.

Malgré son importance stratégique pour la France, la coopération militaire fait l'objet de critiques dans les sociétés africaines et dans les milieux internationaux. Elle est perçue comme une forme de néocolonialisme militaire, facteur d'entrée dans la pleine souveraineté des Etats africains et outil de maintien de régimes autocratiques.⁸⁴

La coopération militaire et sécuritaire franco-africaine demeure une pierre angulaire de l'influence de la France sur le continent, constituant un dispositif complexe mêlant droit, puissance, technologie et politique. Si les fondements historiques et juridiques inscrivent cette coopération dans la continuité d'une relation asymétrique, les transformations récentes témoignent d'efforts de modernisation, de partage de responsabilité et d'adaptation à un environnement mondial pluripolaire. Ce secteur continue d'être au cœur des débats sur la souveraineté, l'efficacité et la légitimité de l'intervention française, tout en restant un levier stratégique incontournable pour Paris.

⁸⁴ Van Walraven, Klaas, « La résilience de la Françafrique : repenser l'influence de la France sur ses anciennes colonies africaines », *Op. Cit.*

Chapitre II : L'interventionnisme militaire dans la politique africaine de la France

Les interventions militaires françaises en Afrique depuis les indépendances (années 1960) sont multiples et prennent des formes diverses. Selon les rapports parlementaires français, on recense plus de 50 interventions militaires officielles depuis les indépendances. Si l'on intègre la totalité des missions de moindre envergure et les déploiements d'urgence, ce chiffre s'élève à au moins 90 opérations.

Figure N°1 : Principales interventions militaires françaises en Afrique depuis 1960

Année	Pays	Objectif
1964	Gabon	Rétablir le président après un coup d'État
1968–1972	Tchad	Stopper la rébellion du Nord
1978	Zaire (République démocratique du Congo)	Sauver les otages européens des rebelles
1978–1980	Tchad	Défendre le gouvernement contre les rebelles
1979	République centrafricaine	Renverser l'empereur Jean-Bedel Bokassa
1983–1984	Tchad	Protéger le régime contre les rebelles
1986	Tchad	Défendre le gouvernement contre les rebelles

Première partie : La France et l'Afrique - de la colonisation à la domination

1986	Togo	Rétablir le président après un coup d'État
1989	Comores	Réprimer un coup d'État
1990	Gabon	Soutenir le régime du président Omar Bongo et évacuer les ressortissants étrangers des villes endommagées par les troubles
1990–1993	Rwanda	Évacuer les Français et autres Européens après l'attaque du pays par des rebelles
1991	Zaire (République démocratique du Congo)	Soutenir le régime de Mobutu Sese Seko
1992–1994	Somalie	Participer à l'opération « Restore Hope » avec les États-Unis
1994	Rwanda	Participer à l'« Opération Turquoise »
1995	Comores	Empêcher un coup d'État et protéger le régime
1996	Cameroun	Fournir une assistance militaire au Cameroun
1996–1997	République centrafricaine	Maintenir l'ordre après un coup d'État
1997	République du Congo	Évacuer les étrangers durant la guerre civile dans le pays

Première partie : La France et l'Afrique - de la colonisation à la domination

1998	Zaïre (République démocratique du Congo)	Évacuer les étrangers
2002–2015	Côte d'Ivoire	Participer à l'« Opération Licorne »
2003	République démocratique du Congo	Maintenir l'ordre dans la région du nord-est de l'Ituri
2008	Tchad	Renforcer le régime et évacuer les étrangers durant les troubles
2011	Libye	Renverser le régime de Mouammar Kadhafi
2011	Côte d'Ivoire	Participer à l'« Opération Licorne » et renverser le régime de Laurent Gbagbo
2013	Mali	Soutenir le régime du pays contre les rebelles

Source : ⁸⁵

⁸⁵ Abdurrahim Sıradağ, "Understanding French Foreign and Security Policy towards Africa: Pragmatism or Altruism." *Afro Eurasian Studies* 3, no. 1 (2014): 100–122.

Section 1 : Stratégies de l'interventionnisme militaire français en Afrique

A. Stratégies de maintien de la stabilité et de la sécurité

La stratégie de maintien de la stabilité et de la sécurité constitue, depuis les indépendances, le socle central de l'interventionnisme militaire français en Afrique subsaharienne. Elle s'inscrit dans une double logique : préserver les intérêts stratégiques et politiques de la France tout en assurant, de manière proclamée ou effective, la stabilité des régimes alliés et la sécurité régionale ou sous-régionale. L'articulation complexe entre doctrine, dispositifs institutionnels et pratiques opérationnelles se nourrit de multiples ajustements historiques, de renégociations des accords bilatéraux et d'adaptations aux mutations du contexte international et africain.

1. *Un dispositif hérité : accords de défense et présence militaire permanente*

La stratégie française se fonde initialement sur un réseau d'accords de défense et d'assistance technique, signes de la période d'indépendance de ses anciennes colonies. Ces accords — véritable colonne remarquable de l'interventionnisme militaire — permettent à la France de disposer de facilités militaires (bases, droits de survol, accès aux ports et aéroports, stockage de matériel) et de conserver la capacité de stationner durablement sur le continent des troupes prépositionnées.⁸⁶

Cette présence permanente, structurée autour de points d'appui stratégique (Dakar, Libreville, Abidjan, N'Djamena, Djibouti), garantit une extraordinaire flexibilité d'action en cas de crise, appuyée par le déploiement rapide de contingents et de moyens logistiques majeurs.⁸⁷

⁸⁶ Abdelhamid Bessaa, *Op. Cit.*, pp. 22-28

⁸⁷ Robin Luckham et Robert Buijtenhuijs, « Le militarisme français en Afrique », *Politique africaine*, n°5, 1982, pp. 98-100 ; Roland Marchal (dir.), *La France en Afrique : Cinq siècles de présence* (Paris : Fayard, 2011), 212-217.

La doctrine du maintien de la stabilité repose sur la conviction, exprimée par la Ve République, que la sécurité du « pré carré francophone » est consubstantielle à la défense des intérêts français en Afrique et à la préservation d'un ordre régional judiciaire compatible avec la projection de puissance hexagonale.⁸⁸ Cette logique s'inscrit également dans la rivalité postcoloniale avec d'autres puissances (États-Unis, URSS, puis émergence de la Chine, Turquie, Russie) et la nécessité de prévenir toute déstabilisation susceptible de remettre en cause la primauté stratégique de la France sur ses espaces d'influence.⁸⁹

2. Une doctrine d'intervention modulable : gestion contextuelle des menaces

Le dispositif d'intervention prioritaire une démarche graduée, fondée sur la gestion contextuelle des menaces : sécurisation des régimes amis lors de coups d'Etat ou de crises internes, soutien aux transitions politiques « acceptables », mais aussi anticipation des risques de contagion régionale (effets domino des conflits, effondrement d'Etat, montée de mouvements terroristes ou séparatistes)⁹⁰.

En pratique, le maintien de la stabilité s'opère à plusieurs niveaux :

- Soutien militaire direct aux forces loyalistes ou gouvernementales lors de menaces majeures (Tchad, Cote d'Ivoire, Centrafrique, Gabon) via le déploiement de troupes, d'unités d'élite, de moyens aériens ou navals.
- Formation et encadrement des armées nationales, intégrant dans les Etats-majors africains des conseillers français capables d'influencer les doctrines d'emploi et les réponses stratégiques aux défis sécuritaires.⁹¹
- Fourniture de matériels, de renseignements, d'aide logistique in situ, facilitant à la fois le contrôle sur l'évolution interne des forces partenaires et la fidélisation des élites politico-militaires.⁹²

⁸⁸ Walter Bruyère-Ostells, « Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 : tableau historiographique et perspectives de recherche », *Relations internationales* 2016/1 (n°165), pp. 3-22.

⁸⁹ Ibid

⁹⁰ Abdelhamid Bessaa, Op. Cit., pp. 34-41 ; Luckham et Buijtenhuijs, Op. Cit. pp. 101-106.

⁹¹ Camille Evrard, « Retour sur la construction des relations militaires franco-africaines », *Relations internationales* , 2016/1, n°165, pp. 23-32. Luckham et Buijtenhuijs, art. cit., p. 105-106.

⁹² Abdelhamid Bessaa, op. cit., p. 29-31.

Ce maintien d'un « ordre sécuritaire » s'étaye sur une rhétorique de protection : du gouvernement légitime, des populations civiles, voire des ressortissants français et européens en cas de crise grave. Cette justification, abondamment reprise dans les discours officiels, permet de légitimer l'action militaire auprès de la communauté internationale, contribuant à la fois à dissimuler et à justifier des interventions parfois contestées en vertu du droit international ou par les sociétés civiles africaines.⁹³

3. *La stratégie du « gendarme » et la diplomatie de la stabilité*

Au-delà de la seule logique de défense, la France s'est positionnée en Afrique comme une puissance de réassurance sécuritaire et un acteur de la diplomatie de stabilité. Cela s'est traduit, dès les premières années post-indépendance, par un engagement itératif dans la résolution de crises internes : gestion des successions politiques, prévention et réponse aux conflits ethniques, soutien aux processus de « stabilisation » (exemple : intervention au Sénégal lors de l'affaire de la Casamance, opérations pour la sécurisation des transitions au Tchad, au Gabon ou en Côte d'Ivoire).⁹⁴

La diplomatie de la stabilité implique également :

- Le recours à des manœuvres et exercices conjoints, comme Diambour II au Sénégal en 1979, pour projeter non seulement la puissance militaire mais aussi l'image d'une alliance à toute épreuve entre la France et ses partenaires africains. Ces grandes manœuvres servent d'entraînement opérationnel pour les forces françaises, tout en apportant un soutien symbolique et matériel aux régimes africains alliés.⁹⁵
- L'engagement dans l'élaboration de politiques sécuritaires communes, l'externalisation de certaines missions de sécurité intérieure (police, gendarmerie, renseignements) et la participation active à la formation de cadres supérieurs des forces de défense.

⁹³ Camille Evrard, Op.Cit., pp 23-32.

⁹⁴ Luckham et Buijtenhuijs, art. cit., p. 95-97.

⁹⁵ Ibid., p. 96.

4. *Évolutions, limites et contestations*

Si la stratégie française de maintien de la stabilité a longtemps été perçue comme un élément de « sécurité apportée » et appréciée par certains dirigeants africains, elle est aussi à l'origine de débats structurés et de contestations persistantes :

- Dénonciation du néocolonialisme, accusations de freiner l'autonomie sécuritaire africaine, instrumentalisation de régimes non démocratiques ou protection de pouvoirs contestés.

- Adaptation partielle du modèle d'intervention face à la montée des critiques nationales et internationales, tentatives de multilatéralisation (mandats onusiens, implication européenne, soutien à la professionnalisation des armées africaines), mais résilience des appareils d'influence structures autour du conseil militaire et de la projection de force permanente.⁹⁶

- Développement d'une dépendance structurelle à l'égard des capacités françaises, exacerbée par la technicité croissante des moyens militaires fournis, le rôle d'exclusivité en matière de maintenance, et la difficulté pour les Etats africains à s'émanciper pleinement des doctrines et circuits de décision élaborés à Paris.⁹⁷

Enfin, la multiplication récente des contestations populaires, de l'instabilité chronique au Sahel et de la concurrence de nouveaux partenaires internationaux impose à la France de redéfinir, sans rupture, les contours et méthodes d'une stratégie avant tout pensée pour maintenir la continuité et la sécurité au profit de ses intérêts régionaux et globaux.

⁹⁶ Van Walraven, Klaas, *art. cit.* pp. 258-261.

⁹⁷ Abdelhamid Bessaa, *op. cit.*, p. 41, 206.

B. Stratégies de contre-insurrection

La stratégie de contre-insurrection occupe une place singulière et fondamentale dans l'histoire de l'interventionnisme militaire français en Afrique depuis les indépendances. Héritée des guerres coloniales et adaptée aux enjeux de l'ordre postcolonial, elle structure durablement les dispositifs d'assistance militaire française et éclaire la centralité de la sécurité des régimes comme facteur de stabilité et de conservation de l'influence française⁹⁸. Son évolution et son opérationnalisation se lisent à travers les choix doctrinaux, institutionnels, géopolitique et les dynamiques internes aux Etats africains.

1. Un héritage doctrinal : du laboratoire colonial à l'exportation post-indépendance

La doctrine de contre-insurrection française est d'abord le produit de l'expérience coloniale, en particulier en Indochine, en Algérie et au Cameroun, où l'armée française met au point ses méthodes de « guerre révolutionnaire » : quadrillage territorial, renseignement, action psychologique et encadrement politico-administratif. Ces outils et méthodes sont réinvestis dans les jeunes armées africaines à l'indépendance, à travers une politique systématique de formation et d'assistance militaire technique (AMT).⁹⁹ Les officiers africains sont en très grande majorité formés en France, souvent selon une philosophie très centralisée de la conduite du pouvoir et de la gestion des troubles internes ; ils adoptent progressivement la logique de préemption et d'éradication des « troubles » à l'ordre établi comme principe doctrinal fondamental.

Conformément à la logique regimentiste de la coopération militaire, l'objectif prioritaire est la « stabilité interne » — définie comme la neutralisation de toute velléité subversive, qu'elle soit d'origine rurale, urbaine, tribale, ou liée à des dynamiques sociales émergentes — au bénéfice du maintien au pouvoir d'élites alliés à Paris.¹⁰⁰

⁹⁸ Ibid pp.29-41.

⁹⁹ Camille Evrard, art. cit. pp.23-42.

¹⁰⁰ Abdelhamid Bessaa, *Op. Cit.* p 30.

2. *Dispositifs mis en place : matériel, conseil et implication directe*

Après les indépendances, le nombre d'accords de défense comportent des clauses spécifiques relatives à la lutte contre-insurrectionnelle, permettant une intégration profonde des officiers, conseillers, logiciens et experts français dans les structures sécuritaires africaines¹⁰¹. Les crises post-indépendance au Cameroun (luttés contre l'UPC), au Tchad (FROLINAT, multiples rébellions), en Côte d'Ivoire, au Gabon ou au Zaïre, sont autant d'occasions où la France planifie, arme et soutient directement les forces loyalistes contre toute insurrection menaçant l'ordre politique installé. Les armées nationales d'Afrique francophone sont dotés en priorité de matériels adaptés (aviation légère, blindés rapides, moyens de communication sécurisés) et d'une doctrine d'engagement privilégiant la mobilité, la centralisation du renseignement et la répression ciblée.

Robin Luckham et Robert Buijtenhuijs montre que la guerre contre l'UPC au Cameroun devient le modèle moteur du dispositif contre-insurrectionnel postcolonial, combinant implication directe d'éléments français, formation accélérée des cadres africains et gestion commune du renseignement¹⁰². Cette boîte à outils sera ensuite reproduite au Tchad ou au Gabon — voire adaptée aux enjeux plus récents sahéliens.

3. *Politique de formation des unités spéciales et encadrement doctrinal*

A partir des années 1960, les conseillers et instructeurs français jouent un rôle central dans la constitution d'unités spéciales (brigades mobiles, forces para-commandos, bataillons anti-guerilla) et dans l'élaboration de doctrines adaptées au traitement des menaces intérieures. Cette capacité de formation est renouvelée à chaque crise majeure par de larges programmes bilatéraux, impliquant également la fourniture d'armes, de munitions spécialisées et de technologies de surveillance.¹⁰³

¹⁰¹ Ibid. pp. 34-41, Camille Evrard, art. cit. pp. 30-33

¹⁰² Robin Luckham, Robert Buijtenhuijs, « Le militarisme français en Afrique », *Politique africaine*, n°5, 1982, pp. 95-110

¹⁰³ Abdelhamid Bessaa, *Op. Cit.* p.31

Camille Evrard note que la préférence française consiste à privilégier une imbrication fine : la doctrine, la formation, les réseaux d'information et les décisions opérationnelles relevant d'un dialogue quotidien permanent entre conseillers français et élites militaires africaines, articulé autour d'objectifs communs : défense du régime, prévention des troubles, maintien de la puissance française sur le théâtre africain.¹⁰⁴

4. *Modernisation et adaptation à la menace sahélienne*

A partir des années 1990 et surtout après 2000, alors que la nature des insurrections évolue (du maquis rural au terrorisme transnational), la stratégie française de contre-insurrection s'adapte. L'apport des forces spéciales (COS), des moyens de renseignement avancés (drones, interceptions électroniques), la formation d'unités africaines à l'action antiterroriste, et l'intégration des dispositifs africains dans des coalitions multilatérales (G5 Sahel, MINUSMA), illustrent le renouvellement de la doctrine, tournée désormais vers la projection régionale et le ciblage de « l'ennemi global ».¹⁰⁵ L'opération Serval (2013), puis la longue campagne de Barkhane, montrent la centralité du dispositif français dans la conception, la planification et le pilotage des campagnes de stabilisation régionales : la France combine mobilité, contrôle aérien avancé, intégration du renseignement technique et appui à la logistique des partenaires africains et internationaux.¹⁰⁶

¹⁰⁴ Camille Evrard, Op. Cit. pp. 30-36

¹⁰⁵ Charbonneau Bruno, Chafer Tony (eds.), art. cit. pp.30-41.

¹⁰⁶ Daniel Bach, « La France, l'Afrique et la mondialisation : entre marginalisation et recomposition », art. cit. pp. 181-202.

5. Critiques, dépendances et ambiguïtés du modèle

Plusieurs limites et critiques s'imposent :

- La dépendance doctrinale et opérationnelle des armées africaines à l'égard de Paris s'exprime tant dans la conception que dans l'exécution des missions majeures. D'après Abdelhamid Bessaa, l'organisation de la coopération militaire franco-africaine, à travers les dispositifs d'assistance technique et la formation des cadres militaires africains dans l'ex-métropole, maintient une dépendance structurelle : « Les Etats africains nouvellement indépendants [...] n'étaient pas en mesure, en raison de la formation de leurs cadres militaires et l'orientation de leur politique nationale de défense, de constituer une armée susceptible de défendre réellement leur souveraineté, de leur garantir la stabilité politique et de préserver leur intégrité territoriale. ».¹⁰⁷

- La centralité du renseignement et des interventions françaises, notamment en matière d'appui aérien et électronique, entretient une asymétrie dans la gestion pratique des menaces.

- Enfin, plusieurs analyses (Luckham/Buijtenhuijs, Bach) soulignent que la focalisation sur la sécurité tend à éclipser les dimensions politiques et socio-économiques des crises africaines. « Les réussites ou les avancées militaires claires sur le terrain ne signifient pas qu'il y ait avancée politique, dans le sens d'une démonstration de l'influence française ou dans le sens d'un progrès démocratique, qui sont des objectifs parfois très dissociés. »¹⁰⁸

6. Illustration empirique : le cas N'Diambour II et les opérations conjointes

La manœuvre conjointe N'Diambour II au Sénégal, en 1979, est exemplaire. Elle révèle le degré de préparation, d'interconnexion et de commandement bicéphale établi entre les états-majors sénégalais et français et symbolise la transmission active des savoir-faire et la représentation de l'intervention française comme ultime garantie de la stabilité du régime.¹⁰⁹

¹⁰⁷ Abdelhamid Bessaa, *Op. Cit.* p. 195.

¹⁰⁸ Walter Bruyère-Ostells, « Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 : tableau historiographique et perspectives de recherche », *Relations internationales*, 2016/1 (n° 165), pp.3-22.

¹⁰⁹ Luckham Robin, Buijtenhuijs Robert. art. cit. pp. 95-110.

En définitive, les stratégies de contre-insurrection françaises en Afrique structurent, depuis soixante ans, une logique d'accompagnement sécuritaire qui combine héritage colonial, innovation doctrinale, modernisation technique et adaptation aux menaces transversales. Reste la question persistante du coût politique : la reproduction de la dépendance, la perception de l'ingérence et l'absence de solutions pleinement endogènes à des crises dont la résolution durable demanderait autant d'intelligence politique que de puissance militaire.

C. Stratégies de renversement de régime

Le renversement de régime représente l'un des aspects les plus controversés et symboliques de l'interventionnisme militaire français en Afrique subsaharienne. Cette stratégie, bien que rarement reconnue dans le discours officiel, constitue un levier majeur de la politique africaine de la France, visant à préserver ses intérêts stratégiques, à maintenir la stabilité régionale selon ses propres critères et à assurer la pérennité des régimes alliés ou à provoquer la chute de gouvernements jugés incompatibles avec ses objectifs.

1. *Fondements juridiques et doctrinaux*

A l'époque des indépendances, la France signe avec ses anciennes colonies un ensemble d'accords de défense et de coopération militaire qui, sous des formulations souvent ambiguës, lui confèrent une marge d'interprétation considérable sur le plan juridique. Ces accords accordent à Paris un droit d'intervention large, notamment en cas de « menace grave à la stabilité » ou de « demande d'assistance » émanant des gouvernements africains¹¹⁰. Cette latitude légale devient la base sur laquelle s'appuie la pratique du renversement ou de la substitution de régimes lorsque les intérêts français sont en jeu. Cette pratique s'inscrit dans une logique d'« ingérence concertée », un concept non codifié formellement mais qui se traduit sur le terrain par l'usage pragmatique et souple des moyens diplomatiques, militaires et économiques, justifié par la nécessité de prévenir des « déliquescences institutionnelles » ou des risques d'instabilité régionale déstabilisante¹¹¹. Le droit d'ingérence, bien que débattu, est appliqué dans une optique de maintien de l'ordre et de sauvegarde des intérêts sécuritaires, souvent au détriment de la souveraineté africaine réelle.

¹¹⁰ Abdelhamid Bessaa, *Op. Cit.* p 26.

¹¹¹ Camille Evrard, « Retour sur la construction des relations militaires franco-africaines », *art. cit.* pp. 23-42.

2. *Outils et modalités opérationnelles*

La stratégie de renversement de régime mobilise un éventail d'outils combinés :

- Soutien discret aux forces contestataires : Fourniture d'armements, assistance technique, renseignement et appui logistique aux factions militaires ou politiques favorables au changement de pouvoir.¹¹²
- Réseaux d'influences et diplomatie parallèle : Usage des réseaux d'anciens officiers, entrepreneurs et agents diplomatiques formés en France pour faciliter ou orchestrer des transactions politiques et militaires favorisant le renversement.¹¹³
- Pressions et exclusions politiques : Retrait du soutien aux dirigeants indésirables, aide diplomatique aux opposants, et parfois exfiltration de dirigeants déçus.¹¹⁴
- Intervention militaire directe : Déploiement de forces spéciales, parachutages, opérations de stabilisation armée pour neutraliser rapidement un pouvoir hostile ou disloquer une menace percée — exemples emblématiques comme les opérations « Barracuda » en Centrafrique (1979) ou « Bonite » à Kolwezi (1978).¹¹⁵

Cette gradation entre intervention occulte et action militaire ouverte permet à la France de moduler son engagement en fonction des impératifs stratégiques, du contexte régional et des pressions internationales.

3. *Cas emblématiques*

- Centrafrique (opération Barracuda, 1979) : Face à la “dérive” dictatoriale de Jean-Bedel Bokassa, la France lance une intervention militaire rapide pour le démettre et restaurer David Dacko. Cette action, complexe et coordonnée, illustre la capacité française à neutraliser un pouvoir devenu incontrôlable tout en installant un dirigeant juge plus conforme à ses intérêts.¹¹⁶

¹¹² Abdelhamid Bessaa, Op. Cit. pp. 34-41.

¹¹³ Robin Luckham et Robert Buijtenhuijs, Op. Cit.

¹¹⁴ Abdelhamid Bessaa, Op. Cit. pp. 92-95.

¹¹⁵ Bruno Charbonneau et Tony Chafer (dir.), Op. Cit.

¹¹⁶ Robin Luckham et Robert Buijtenhuijs, Op. Cit.

- Zaïre (opération Bonite, 1978) : L'opération de libération des otages européens à Kolwezi renforce la position politique de Mobutu Sese Seko, garant de la stabilité régionale dans la sphère d'influence occidentale, démontrant que l'assistance militaire peut également consolider les régimes alliés par la force.¹¹⁷

- Togo, Gabon, Tchad : Ces pays ont connu des interventions indirectes ou directes françaises qui ont favorisé ou contesté certains dirigeants à travers des coups d'Etat ou des répressions, avec un rôle décisif souvent joué par les réseaux militaires et économiques français.¹¹⁸

La France légitime ces interventions par plusieurs arguments récurrents :

- La protection des ressortissants français et européens, ainsi que de leurs intérêts économiques stratégiques (mines, infrastructures, matières premières).¹¹⁹

- La nécessité d'assurer la stabilité régionale et la légalité constitutionnelle en soutien à des gouvernements reconnus internationalement, souvent appliquée sur des résolutions ou des mandats implicites ou explicites d'institutions africaines ou onusiennes.¹²⁰

- La prévention contre les dérives autoritaires incontrôlables ou les invasions étrangères, formule comme un devoir de sécurité régional.¹²¹

Ces discours participent à façonner une image « humanitaire » et « légaliste » des interventions, masquant souvent les logiques de puissance et d'intérêts propres.

Les pratiques de renversement de régime sont fortement contestées, tant au niveau africain qu'international :

¹¹⁷ Ibid

¹¹⁸ Abdelhamid Bessaa, Op. Cit. p. 197.

¹¹⁹ Jean-Marc Châtaigner, « Principes et réalités de la politique africaine de la France », *Afrique contemporaine* 2006/4, n°220, pp. 258-259.

¹²⁰ Bruno Charbonneau et Tony Chafer (dir.), Op. Cit.

¹²¹ Bruyère-Ostells, Walter. « Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 : tableau historiographique et perspectives de recherche ». *Relations internationales*, 2016/1 n° 165, 2016. p.3-22.
<https://shs.cairn.info/revue-relations-internationales-2016-1-page-3?lang=fr>

- Le système est accusé de perpétuer une forme de néocolonialisme, d'entraver la souveraineté des États, rendant difficiles les processus démocratiques et de favoriser le maintien de régimes autoritaires ou corrompus.
- Face à la montée des contestations et à la diversification des acteurs internationaux (Chine, Russie, acteurs régionaux), la France tend aujourd'hui à intégrer davantage les cadres multilatéraux (Union africaine, CEDEAO, ONU) ou à favoriser des processus de transition plus « endogènes », même si ses capacités d'influence restent très fortes.
- Certains pays africains cherchent à limiter ce type d'intervention par des mécanismes constitutionnels, le développement de dispositifs de sécurité nationale autonomes et le renforcement des relations avec d'autres partenaires internationaux.

La stratégie française de renversement de régime en Afrique illustre un jeu complexe d'influence et de pouvoir, combinant instruments juridiques, militaires et diplomatiques dans un continuum d'actions oscillant entre soutien discret et intervention directe. Si elle a permis à la France de conserver ses intérêts et son rôle stratégique, cette politique fait désormais face à des défis majeurs liés à la montée des revendications de souveraineté, à la pression internationale pour la transparence et la légitimité, et à la diversification des alliances africaines.

D. Stratégies de gestion des crises humanitaires

La gestion des crises humanitaires est désormais consubstantielle à l'engagement militaire français en Afrique. Génocides, violences de masse, déplacements forcés de populations ou catastrophes sanitaires sont autant de situations où la France – sous l'impératif du « devoir d'ingérence » et du paradigme de la protection des civils – a articulé intervention armée, action médico-sanitaire et diplomatie multilatérale. Toutefois, l'ambivalence entre humanitaire et politique, ainsi que la question de la légitimité, traverse la littérature académique récente sur ce phénomène.

1. Construction doctrinale : « devoir d'ingérence » et mutation du cadre normatif

Le concept du « devoir d'ingérence », porté depuis la fin des années 1980 par Mario Bettati et Bernard Kouchner, irrigue la doctrine française d'intervention humanitaire en Afrique. Cette approche fonde la possibilité de répondre militairement à des situations extrêmes de violence ou d'effondrement d'État, et structure le passage d'une logique strictement sécuritaire à une rhétorique de la protection, puis à la responsabilité de protéger.¹²²

L'articulation entre l'intervention militaire et l'aide humanitaire en contexte africain suscite d'importants débats, notamment autour de l'équilibre délicat entre objectifs sécuritaires et impératifs humanitaires. Les équipes médicales françaises déployées dans les opérations extérieures, en particulier au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane, font face à des dilemmes éthiques majeurs. En effet, les médecins militaires sont confrontés à la priorisation complexe des soins entre personnels combattants et populations civiles, au dilemme entre respect du droit international humanitaire et exigences stratégiques militaires, ainsi qu'aux tensions inhérentes à la cohabitation d'une mission humanitaire avec une présence armée dans des zones de conflit. Ces enjeux sont analysés de manière approfondie dans une étude qualitative récente, fondée sur des entretiens menés avec les praticiens eux-mêmes, qui soulignent la difficulté de concilier efficacité opérationnelle, neutralité et éthique médicale dans ces contextes sensibles.¹²³

¹²² Jean-Marc Châtaigner, « Principes et réalités de la politique africaine de la France », *Afrique contemporaine* 2006/4, n°220, pp. 257–259.

¹²³ Lamblin, A., Derkenne, C., Trousselard, M., & Einaudi, M. A. (2021). "Ethical challenges faced by French military doctors deployed in the Sahel (Operation Barkhane): a qualitative study." *BMC Medical Ethics*, 22(1), 153.

Voir : <https://doi.org/10.1186/s12910-021-00723-2>

2. Modalités opérationnelles

- a) Action médico-militaire : Le Service de Santé des Armées (SSA) constitue la colonne vertébrale de la capacité française à intervenir en situation de crise humanitaire : déploiement d'unités chirurgicales mobiles, gestion d'épidémies, soins gratuits à des milliers de patients civils. La présence de médecins militaires, la vaccination, l'évacuation sanitaire et la réadaptation hospitalière participent à la fois à la gestion de l'urgence et à la construction de l'acceptabilité locale de la mission militaire.
- b) Logistique, sécurisation et coordination : La capacité de projection logistique – avions de transport, hélicoptères, véhicules tout-terrain – permet à l'armée d'installer rapidement des structures de prise en charge, de sécuriser les axes humanitaires, d'organiser des ponts aériens et couloirs pour les ONG, et de protéger les camps de déplacements internes, par exemple lors des crises au Mali, en Côte d'Ivoire ou en Centrafrique.¹²⁴
- c) Approche multilatérale : Depuis les années 2000, la France a inscrit ses actions humanitaires dans des dispositifs coordonnés avec l'ONU, l'Union africaine ou l'Union européenne. L'expérience de la coopération lors de la crise libyenne de 2011, ou des dispositifs conjoints lors d'Ebola, montre la montée en puissance d'une logique civilo-militaire concertée ou l'efficacité opérationnelle et la recherche de légitimité internationale deviennent indissociables.¹²⁵

3. Enjeux et débats : entre légitimité, instrumentalisation et tensions éthiques

La littérature signale le risque d'instrumentalisation humanitaire : sous couvert de protection des populations, l'intervention multiforme française participe au maintien d'une influence géopolitique sur le continent, brouillant la frontière entre nécessité humanitaire et objectifs stratégiques¹²⁶. Cette « militarisation de l'humanitaire » est régulièrement critiquée par les ONG ou organisations régionales qui réduisent une dilution de la neutralité et de l'impartialité de l'aide.

¹²⁴ Jean-Marc Châtaigner, *Op. Cit.* pp. 258, 259.

¹²⁵ Claudia Gazzini, « Europe between interests, institutions and ideas: crisis cooperation during the 2011 uprisings in Libya », *Mediterranean Politics* 19, no. 2 (2014), pp. 290-293.

¹²⁶ Jean-Marc Châtaigner, *Op. Cit.* pp. 258.

En somme, l'engagement français dans la gestion des crises humanitaires en Afrique se situe à la croisée du sécurité, du sanitaire et du politique. Si la France participe largement à la gestion d'urgences majeures grâce à ses moyens logistiques et médicaux, cette action demeure ambivalente : elle permet une présence légitime par le droit humanitaire, mais reste soumise à la critique de l'instrumentalisation des principes humanitaires au service d'intérêts stratégiques plus vastes.

Section 2 : Rupture et continuité dans l'interventionnisme militaire français en Afrique

A. Transformations paradigmatiques et cadres normatifs

L'interventionnisme militaire français en Afrique a connu, depuis la fin de la Guerre froide et surtout à l'aune des opérations en Libye (2011) et au Mali (2013), des transformations paradigmatiques majeures. Ces mutations concernent la compréhension même du rôle de la France en Afrique, touchant aux logiques de légitimation, aux normes du droit international, aux mécanismes de coopération et aux ambitions statutaires dans le système international.

1. La crise du modèle de la « Françafrique » et l'effritement du cadre unilatéral

Historiquement, la doctrine de la « Françafrique » a permis à la France d'exercer un magistère informel et durable grâce aux accords bilatéraux de défense, des bases militaires, des réseaux d'influence et une pratique d'intervention rapide et discrétionnaire.¹²⁷ Le contrôle militaire et la diplomatie personnelle constituaient l'essence d'une politique néocoloniale longtemps justifiée par la stabilité régionale et la protection des intérêts français.¹²⁸

¹²⁷ Camille Evrard, art.cit. pp. 23-42. Voir aussi Robin Luckham et Robert Buijtenhuijs, art.cit. pp. 95-110.

¹²⁸ Walter Bruyère-Ostells, « Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 », *Relations internationales* 165 (2016) : 3-22.

Mais depuis les années 1990, plusieurs facteurs ont provoqué un effritement structurel de ce paradigme. A la mutation de l'ordre international (fin de la Guerre froide, universalisation des normes démocratiques et des droits humains) s'ajoute l'émergence de nouveaux acteurs internationaux en Afrique (Chine, Etats-Unis, Russie, Turquie) ainsi que la montée des revendications africaines d'autonomie et de souveraineté¹²⁹. Le discours de La Baule en 1990 illustre symboliquement ce tournant, posant une conditionnalité démocratique à l'aide française et incitant à revisiter le système d'alliances indéfectibles.¹³⁰

Ces dynamiques ont engendré une réflexion profonde sur la légitimité de l'usage de la force militaire, amenant la France à délaisser des interventions unilatérales pour s'inscrire dans de nouveaux référentiels normatifs et juridiques.¹³¹

2. *Le passage du paradigme unilatéral au multilatéralisme structurant*

La transformation fondamentale tient au passage d'une logique d'action principalement unilatérale vers l'inscription systématique des interventions dans des cadres multilatéraux. L'opération Harmattan en Libye (2011), menée sous mandat du Conseil de sécurité des Nations unies (résolution 1973)¹³², et l'opération Serval au Mali (2013), réalisée avec l'appui des institutions régionales (UA, CEDEAO) et internationales, constituent deux illustrations majeures de cette transition.¹³³

¹²⁹ Philippe Hugon, La politique africaine de la France, in la revue géopolitique de Diploweb.com, 8 mars 2016. voir sur : <https://www.diploweb.com/La-politique-africaine-de-la.html>

¹³⁰ Le Discours de La Baule, prononcé par le président français, François Mitterrand, le 20 juin 1990, dans le cadre de la 16^e conférence des chefs d'État d'Afrique et de France à laquelle étaient invités 37 pays africains et qui s'est déroulée dans la commune française de La Baule-Escoublac (Loire-Atlantique). Il marque un tournant dans les relations franco-africaines. Il conditionne l'aide française à la démocratisation et au respect des droits de l'homme dans les pays africains, tout en affirmant le soutien de la France à leur développement. Ce discours, bien que salué comme un moment clé, a suscité des critiques, notamment quant à son efficacité et à la pertinence de lier aide et démocratisation.

Voir Jean-Marc Châtaigner, « Principes et réalités de la politique africaine de la France », *Afrique contemporaine* 220 (2006) : 247-261.

¹³¹ Philippe Marchesin, « La politique africaine de la France en transition », *Politique africaine* 71 (1998) : 91-106.

¹³² Résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité des Nations Unies, voir sur : [https://docs.un.org/fr/S/RES/1973%20\(2011\)](https://docs.un.org/fr/S/RES/1973%20(2011))

¹³³ Paul D. Williams, « De l'interventionnisme libéral à la stabilisation : un nouveau consensus sur la réduction des normes dans les interventions en Afrique », *Global Responsibility to Protect* 12, n° 3 (2020) : 310–315. voir aussi Sénat, *Rapport d'information sur la gestion des crises en Afrique subsaharienne*, n°450 (2006) : pp. 7-44.

La France cherche ainsi à asseoir la légitimité de ses engagements sur le droit international, à partager la responsabilité des opérations avec des partenaires, à diluer les risques d'impopularité ou de rejet et à éviter la stigmatisation néocoloniale.¹³⁴ Cette évolution s'impose tant pour répondre à la critique grandiose de l'ingérence que dans un souci pragmatique de partage des coûts et des risques humains et financiers.¹³⁵ Cependant, la littérature note une ambivalence persistante : derrière les apparences multilatérales, la France maintient souvent un rôle de chef de file, pilotant la logistique, la planification stratégique et la direction opérationnelle des interventions.¹³⁶

3. *Mutation des normes : la réécriture des justifications humanitaires, sécuritaires et normatives*

Le cadrage normatif des interventions connaît également une transformation profonde : la justification de l'usage de la force passe désormais par l'invocation de valeurs universelles (protection des civils, sécurité régionale, lutte contre le terrorisme) en s'appuyant sur des doctrines internationalisées telles que la « responsabilité de protéger » (R2P) et la lutte contre les menaces transnationales.¹³⁷

L'intervention en Libye était clairement légitime par la nécessité de protéger la population contre les violences d'Etat ; au Mali, la guerre contre les groupes terroristes s'est inscrite dans la matrice d'une urgence sécuritaire partagée à l'échelle globale. Ce discours s'accompagne d'un déplacement du registre d'action : d'un soutien aux régimes amis, la France se donne pour mission la stabilisation et la sécurisation de la région, en alignement avec des objectifs internationaux.¹³⁸

¹³⁴ Randal Zbienen, « Tirer les leçons de vingt ans d'interventions militaires françaises », note n° 24/21 in Fondation pour la Recherche Stratégique, 6 septembre 2021.
voir sur : <https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/publications/notes/2021/202124.pdf>

¹³⁵ Ibid.

¹³⁶ Leboeuf, Aline, et Hélène Quénot-Suarez, *La politique africaine de la France sous François Hollande*, Ifri, 2014, pp. 23-35.

voir sur : <https://www.ifri.org/fr/livres/la-politique-africaine-de-la-france-sous-francois-hollande-renouvellement-et-impense>

¹³⁷ Bruno Charbonneau, « (Dés)utilités de la force dans un contexte postcolonial », *Journal of Strategic Studies* 46, no. 6 (2023) : 7-15.

¹³⁸ Philippe Hugon, op. cit., pp. 15-18 ; voir aussi Williams, op. cit.

Or, ces normes, si elles répondent aux généalogies récentes du droit international et de la gouvernance mondiale, rencontrent aussi des usages stratégiques. Nombre de travaux insistent sur l'instrumentalisation des référents humanitaires et sécuritaires, utilisés pour défendre les intérêts géopolitiques ou pour préserver la position statutaire de la France comme puissance régionale.¹³⁹

4. *Vers une souveraine contrôlée et négociée*

La transformation du paradigme normatif redéfinit le rapport à la souveraine : la ou l'État africain postcolonial pouvait espérer une inviolabilité résultant du principe d'égalité entre États, le nouvel ordre international fait de la souveraineté une norme relative, conditionnée par la capacité du gouvernement à protéger sa population. L'adoption du R2P et l'usage de mandats onusiens légitiment des ingérences autrefois jugées illégitimes.¹⁴⁰

Cette évolution juridique s'accompagne d'un travail de relecture des accords bilatéraux, renouvelés dans le sens d'une plus grande transparence et d'un contrôle parlementaire acquis. Si des pays comme le Sénégal ou le Gabon ont renégocié leurs accords de défense, la tendance générale va vers une adaptation contractuelle : maintien d'une assistance robuste, partenariat affiche, mais gestion plus partagée de la sécurité¹⁴¹. Cette souveraineté « partage » demeure contestée par de larges segments de l'opinion publique africaine, pour qui toute intervention extérieure reste lourde du souper néocolonial, voire de l'atteinte à la dignité nationale néanmoins.¹⁴²

¹³⁹ Évrard, op. cit., pp. 30-34 ; Voir aussi Bruyère-Ostells, op. cit., pp. 16-18.

¹⁴⁰ Châtaigner, op. cit., loc. cit., pp. 249-252

¹⁴¹ Mélonio Thomas, *Quelle politique africaine pour la France en 2012 ?*, Fondation Jean Jaurès, 2012, pp. 15-28. Voir sur : https://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/drupal_fjj/publication-print/mk.pol_africaine_1.pdf

¹⁴² Marchesin, op. cit., pp. 103-105.

5. *Le statut de puissance : recomposition et redéfinition*

Enfin, ces transformations doivent être interprétées à l'aune de la question de statut et de reconnaissance dans l'ordre international. Comme le soulignent la littérature sur le statut et la hiérarchie internationale, la France utilise ses interventions pour se maintenir comme « puissance régionale », malgré les recompositions multipolaires et le déclin relatif de son influence directe¹⁴³. L'interventionnisme militaire s'inscrit dans cette logique non seulement de gestion des menaces, mais aussi de quête de prestige, de visibilité diplomatique et de capacité à définir l'agenda sécuritaire de la région.¹⁴⁴

C'est aussi dans ce contexte que s'affirme l'usage de plus en plus stratégique du multilatéralisme, instrumentalisé pour préserver une centralité française dans le jeu africain, même dans la concurrence grandiose avec les autres acteurs extra-africains.¹⁴⁵

La transformation paradigmatique et normative de l'interventionnisme militaire français en Afrique se manifeste d'abord par la crise — inachevée — du modèle unilatéral, puis par un glissement progressif vers un multilatéralisme structurant, et par le recours à de nouveaux discours de légitimation humanitaire et sécuritaire. Pourtant, ces mutations s'accompagnent de résistances, d'usages stratégiques des normes et de tensions persistantes entre la légalité internationale et la légitimité locale. La France tente donc de redéfinir son statut de puissance régionale par la recomposition normative et la négociation permanente de nouveaux référents de souveraineté, de légitimité et de partenariat.

¹⁴³ Aggarwal, Kusum. « Histoire Politique Des Relations Franco-Africaines d’après Les Romans d’Henri Lopes ». *Mouvances Francophones* 6, no. 1 (janvier 21, 2021). Voir sur : <https://ojs.lib.uwo.ca/index.php/mf/article/view/13585>

¹⁴⁴ Leboeuf et Quénot-Suarez, op. cit., pp. 24-29.

¹⁴⁵ Hugon, op. cit., pp. 17,18.

B - Modalités opérationnelles et doctrinales

L'analyse des modalités opérationnelles et doctrinales de l'interventionnisme militaire français en Afrique révèle une double dynamique : d'un côté, l'adaptation des dispositifs d'intervention en réponse aux évolutions du contexte international, africain et national ; de l'autre, la continuité de certaines routines stratégiques héritées de la période postcoloniale. Il s'agit donc de saisir la recomposition des pratiques et des doctrines qui encadrent le déploiement de la force armée française en Afrique, de la construction des armées nationales africaines aux dernières interventions multilatéralisées en passant par la coopération militaire technique et la régionalisation des outils d'engagement.

1. *L'héritage des dispositifs postcoloniaux : entre présence, coopération et projection rapide*

Des les indépendances, la France a conçu un système d'accords bilatéraux (défense, coopération militaire technique, assistance) lui permettant la préservation de points d'appui stratégiques : bases prépositionnées — Dakar, Libreville, Djibouti, Abidjan, N'Djamena —, dispositifs navals et unités aériennes capables d'une projection rapide, comme l'ont montré les exercices conjoints en Afrique de l'Ouest des années 1960 (N'Diambour II).¹⁴⁶ A cette infrastructure s'ajoute la coopération militaire technique institutionnalisée par le « Plan Raisonnable », intégrant la formation d'une élite militaire africaine en France et l'accompagnement de la construction d'armée nationale alignée sur les normes françaises.¹⁴⁷ Cette dualité — présence physique et assistance technique — constitue le socle du militarisme français en Afrique. Elle combine intervention ponctuelle en cas de crise et intervention structurelle à travers la formation et la doctrine.

Les accords de défense, rarement publics intégralement, subsistent longtemps l'ossature juridique justifiant assistance et intervention française, même en dehors ou à la marge du droit international classique.¹⁴⁸

¹⁴⁶ Robin Luckham, Robert Buijtenhuijs, « Le militarisme français en Afrique », *art. cit.* pp. 95-110.

¹⁴⁷ Camille Evrard, *Op. Cit.* pp. 23-42.

¹⁴⁸ Walter Bruyère-Ostells, « Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 », *Relations internationales* 165 (2016) : 3-22.

2. *Transformation des pratiques d'intervention : de la présence continue à la projection ciblée*

Les modalités d'intervention évolutives de la fin de la guerre froide : réduction graduelle du nombre de bases permanentes, montée en puissance de la projection rapide (division parachutiste, avions de transport, forces navales), recentrage du dispositif sur la gestion de crise et la mobilité opérationnelle (force Licorne, Epervier, puis Barkhane)¹⁴⁹. Le rapport sénatorial de 2006 note ce passage d'une mission de simple présence, assurant la protection des régimes amis, à celle de relais logistique et de points d'appui permettant la projection, l'évacuation des ressortissants et le soutien technique aux forces africaines.¹⁵⁰ Dans cette logique, les exercices militaires conjoints, la régionalisation des capacités (mutualisation via l'Union africaine, la CEDEAO ou RECAMP), et la mobilité des troupes françaises participent au maintien d'une alerte et d'intervention que peu d'autres puissances européennes ou occidentales peuvent se déployer avec autant de rapidité sur le continent africain.¹⁵¹

3. *La doctrine : une adaptation pragmatique entre sécurité intérieure, lutte contre-insurrectionnelle et gestion multilatéralisée des crises avec les forces africaines ou sous mandat international.*

Les doctrines d'emploi de la force ont évolué au fil des décennies : elles sont passées de la théorie du soutien aux alliés et au maintien de l'ordre interne (inspiration contre-insurrectionnelle héritée de l'Algérie et du Cameroun) à la doctrine de projection de puissance sur des théâtres instables, souvent en coopération avec les forces africaines ou sous mandat international¹⁵². Le modèle originel (la « sécurité des États alliés » par la présence française) s'articule progressivement avec une lecture modernisée de la sécurité globale : prévention du terrorisme, lutte contre la criminalité transnationale, sécurisation des intérêts majeurs (ressources, axes stratégiques).

¹⁴⁹ Philippe Hugon, op.cit. Voir aussi Jean-Marc Châtaigner, op.cit.

¹⁵⁰ Sénat de la République française, *Rapport d'information sur la gestion des crises en Afrique subsaharienne*, n°450 (2006) : pp. 7-27.

¹⁵¹ Paul D. Williams, « De l'interventionnisme libéral à la stabilisation : un nouveau consensus sur la réduction des normes dans les interventions en Afrique », *Global Responsibility to Protect* 12, n° 3 (2020) : 310–315

¹⁵² Randal Zbienen, « Tirer les leçons de vingt ans d'interventions militaires françaises », FRS, 2021, 13-21.

Depuis les années 2000, la doctrine officielle accorde une place croissante à la multilatéralisation et à l'africanisation des opérations. Les forces françaises guident, coordonnent et soutiennent soit dans un cadre strictement bilatéral, soit dans le cadre élargi des opérations de maintien de la paix onusiennes ou d'initiatives européennes¹⁵³. Les opérations Serval (Mali, 2013), Licorne (Côte d'Ivoire, 2002-2015), Epervier puis Barkhane (Tchad/Sahel, 1986-2022) témoignent de cette double logique : conduite française des opérations tout en cherchant à impliquer les partenaires internationaux dans la gestion et la sortie de crise.

4. *Coopération militaire technique et formation intégrative*

Les missions d'assistance militaire technique (AMT), missions de formation et transfert de compétences doctrinales sont des piliers opérationnels et doctrinaux stables depuis les années 1960.¹⁵⁴ La France conserve un rôle clé dans le choix, la formation et l'équipement des états-majors africains, favorisant l'interopérabilité et la standardisation des armes partenaires selon les normes françaises. Depuis les années 2000, le programme de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP) renforce ce volet, en insistant sur la formation des cadres, l'organisation d'exercices régionaux et l'aide au déploiement rapide des forces africaines. Les écoles nationales à vocation régionale traduisent cette technique d'appui à la « sécurisation endogène » des crises locales.¹⁵⁵

5. *Les tensions et limites du modèle : ambiguïtés, résistances et imprévisibilités contemporaines*

Malgré la diversification des dispositifs et l'adaptation doctrinale, persistent une forme de centralisation décisionnelle et d'asymétrie opérationnelle — la France restant le principal acteur logistique, informationnel et de commandement. Les acteurs africains cherchent à élargir leur autonomie, mais restent dépendants de la coopération militaire, du renseignement et du matériel français.¹⁵⁶

¹⁵³ Bruno Charbonneau, « (Dés)utilités de la force dans un contexte postcolonial », *art. cit.* pp. 7-15.

¹⁵⁴ Camille Evrard, *op. cit.*

¹⁵⁵ Walter Bruyère-Ostells, *op. cit.*

¹⁵⁶ Philippe Hugon, *op. cit.* Voir aussi Jean-Marc Châtaigner, *op. cit.*

Sur le terrain, la faible appropriation locale, la persistance de routines héritées et la difficulté à construire des coalitions africaines durables génératrices de frustrations et des réticences (Mali, Centrafrique). La contestation populaire de la présence militaire française, parfois orchestrée par des acteurs concurrents (Russie, Turquie), questionne la capacité d'adaptation du dispositif à l'évolution rapide des équilibres politiques et sécuritaires du continent.¹⁵⁷

Le cadre opérationnel et doctrinal de l'interventionnisme militaire français en Afrique est le produit d'une longue adaptation, faite de continuité technique et de ruptures formelles. Il est traduit aujourd'hui par un dispositif hybride : centralisation française dans la conduite, multilatéralisation des justifications, africanisation relative de la mise en œuvre, et volonté constante de préserver la capacité d'intervention rapide appliquée sur la technique de coopération. La France demeure un acteur clé de la flexibilité logistique, de l'expertise opérationnelle et de la densité de ses réseaux, mais elle fait désormais face à l'exigence d'une légitimation accumulée, à l'injonction de partenariats plus équilibrés et à la nécessité de repenser ses doctrines d'emploi de la force dans un environnement régional et international en recomposition rapide.

C. Enjeux politiques, symboliques et perception sociale

L'interventionnisme militaire français en Afrique, même dans ses formes renouvelées, demeure traversé par des enjeux politiques, symboliques et des dynamiques de réception sociale complexes. Cette dimension, longtemps négligée au profit des seules analyses stratégiques et doctrinales, est aujourd'hui incontournable pour comprendre la fragilité de la légitimité extérieure, la recomposition des rapports de domination, ainsi que l'évolution profonde de la perception du rôle français sur le continent.

1. *Politique du statut et enjeux de puissance*

L'un des moteurs profonds de l'interventionnisme militaire français reste la volonté de préserver un statut de puissance régionale en Afrique et, corrélativement, de puissance moyenne sur la scène internationale. L'outil militaire est alors mobilisé comme instrument de reconnaissance, de prestige et d'affirmation dans l'ordre hiérarchique mondial, conformément à la littérature récente sur la « politique du statut »¹⁵⁸.

¹⁵⁷ Bruno Charbonneau, op. cit.

¹⁵⁸ Aggarwal, K., op. cit. pp. 2-5.

L'analyse du discours et de la pratique révèle que l'impératif de ne pas perdre sa centralité se traduit par la reproduction de routines, même lorsqu'un habillage rhétorique de modernité (multilatéralisme, humanitarisme) est adopté.¹⁵⁹

L'intervention en Libye, par exemple, apparaît comme une tentative de repositionnement du leadership français après plusieurs réunions diplomatiques, tandis que celle au Mali visitait à la fois la gestion d'une menace sécuritaire régionale et la reconduction du rôle de « pivot » stratégique du continent.¹⁶⁰

2. *Dimension symbolique : héritages, continuités et mutations*

Le rapport à l'Afrique, pour la France, n'est jamais seulement géopolitique ; il est également chargé d'une épaisseur symbolique héréditaire du passé colonial, des réseaux de la Françafrique, de la francophonie et du partage de structures institutionnelles et de références culturelles communes.¹⁶¹ Cette dimension s'exprime à travers des actes publics (cérémonies, exercices conjoints, visites officielles) et des discours valorisant l'histoire partagée, la « fraternité d'armes », ou encore le « destin commun ».¹⁶²

¹⁵⁹ Ibid

¹⁶⁰ Paul Jacob, « Une sphère d'influence légitime : comprendre le tournant de la France vers le multilatéralisme en Afrique », *West European Politics* 43, no. 5 (2020) : 1085–1091.

¹⁶¹ Philippe Hugon, loc. cit.

¹⁶² Walter Bruyère-Ostells, « Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 », *Relations internationales* 165 (2016) : 3-22.

Pour autant, la symbolique coloniale, mobilisée pour légitimer la proximité, est de plus en plus contestée et réinterprétée à mesure que s'affirment de nouvelles générations africaines moins imprégnées de l'héritage colonial¹⁶³. Les symboles de l'ancienne puissance – bases, drapeaux, cérémonies militaires – sont souvent perçus comme des marques de domination résiduelle. Simultanément, Paris cherche à promouvoir une diplomatie d'influence plus « soft power », fondée sur la langue, les échanges éducatifs et la coopération culturelle, dans une tentative de recomposer le récit de la présence française au XXI^e siècle.¹⁶⁴

3. *Légitimité, contestation et réception sociale*

La question de la légitimité occupe une place cruciale dans la réception des interventions militaires françaises. La littérature met en avant la tension fondamentale entre la validation internationale des interventions (mandats ONU, soutien régional, discours sur la responsabilité de protéger) et la faiblesse persistante d'une légitimité endogène, c'est-à-dire vue par les sociétés africaines elles-mêmes.¹⁶⁵ Les recherches empiriques menées sur la réception locale de la présence française montrent que, derrière le discours humanitaire et sécuritaire, un défi structurellement s'installe. Celle-ci s'exprime par :

- La montée en puissance de mouvements sociaux anti-français (Bobos, Y'en a marre, Balai citoyen).¹⁶⁶
- Le développement du discours panafricanistes et la montée du recours symbolique à l'histoire coloniale pour dénoncer une « nouvelle domination ».
- Les mobilisations contre la présence des troupes françaises au Sahel, qui alimentent des accusations de « néocolonialisme militaire ».¹⁶⁷

¹⁶³ Jean-Marc Châtaigner, « Principes et réalités de la politique africaine de la France », *art. cit.* pp. 247-261.

¹⁶⁴ Thomas Mélonio, *Quelle politique africaine pour la France en 2012 ?*, Fondation Jean Jaurès, 2012, 15-34

¹⁶⁵ Bruno Charbonneau, *art. cit.* pp. 7-18.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ Aggarwal, *op. cit.*, pp. 4,5.

C'est dans cette configuration que plusieurs opérations militaires récentes se sont heurtées à un rejet inédit dans les opinions publiques (ex. manifestations à Bamako contre Barkhane en 2020-2022).

4. *Effets politiques des interventions : fragilisation des régimes et recompositions internes*

Sur le plan politique, l'interventionnisme français a souvent eu pour effet d'accentuer, plutôt que de réduire, la polarisation des sociétés africaines et la concurrence entre groupes de pouvoir.¹⁶⁸

L'appui à des régimes alliés, même reconfiguré, perpétue une perception d'assujettissement politique qui, à une échelle, fragilise autant les régimes soutenus que la position française elle-même.¹⁶⁹ L'évolution récente du Mali, allant jusqu'à l'expulsion des forces françaises en 2022, illustre spectaculairement ce retour du répertoire politique.

En outre, la présence française sert désormais de toile de fond à l'affirmation de puissances rivales (Russie, Turquie), qui instrumentalisent le ressentiment anti-occidental pour gagner en influence régionale. Le jeu politique interne devient alors un lieu privilégié de recomposition et de contestation, où la France doit composer avec une fragmentation des acteurs et des discours.

5. *Défis du soft power et paradoxe de la mémoire*

Si la France dispose encore de leviers de soft power (francophonie, réseaux éducatifs, médias), ceux-ci risquent de se retourner en instruments de critique sociale et politique. La mémoire coloniale, à la fois partagée et conflictuelle, refait surface à chaque intervention, compliquant les efforts de légitimation.¹⁷⁰ Les expressions de cette mémoire sont multiples : artistiques, littéraires, politiques, mais aussi diplomatiques lors des forums bilatéraux ou des crises mémorielles (discours de Dakar, commémoration du Rwanda).

¹⁶⁸ Camille Evrard, « Retour sur la construction des relations militaires franco-africaines », *art. cit.* pp. 33-38.

¹⁶⁹ Philippe Marchesin, « La politique africaine de la France en transition », *Politique africaine* 71 (1998) : 91-106.

¹⁷⁰ Mélonio Thomas, *Quelle politique africaine pour la France en 2012 ?*, Fondation Jean Jaurès, 2012, pp. 15-28.

La stratégie française de normalisation du récit (mise en avant du « partenariat », « co-développement », africanisation des interventions) montre ses limites des moments où la demande d'égalité, d'autonomie et de reconnaissance symbolique progresse sur le continent.¹⁷¹

En somme, l'examen critique des transformations paradigmatiques, des modalités opérationnelles et doctrinales, ainsi que des enjeux politiques et symboliques permet de nuancer le débat sur les ruptures et les continuités dans l'interventionnisme militaire français en Afrique. D'un côté, les ruptures sont manifestes : on observe un passage du modèle unilatéral de la « Françafrique » aux interventions désormais prévues des dispositifs multilatéraux (ONU, UA, CEDEAO), une reconfiguration des justifications par l'adoption de normes humanitaires et de sécurité globale, et une contractualisation des accords de défense plus transparents et contrôlés. De surcroît, la France actualise sa doctrine et ses pratiques pour répondre à la demande normative internationale et à la montée en puissance de nouveaux acteurs africains et extra-africains, renonçant ainsi au monopole ancien de l'ingérence.

Pourtant, la continuité s'infiltré sous la réforme : les réseaux institutionnels, la coopération militaire technique, le maintien de bases stratégiques sur le continent et la centralisation logistique confèrent à la France un rôle de pivot opérationnel et politique qui demeure peu remis en cause en pratique. Le soft power, le poids symbolique et la diplomatie d'influence alimentent encore une dynamique où l'histoire postcoloniale pèse lourdement sur la réception des interventions, génératrice de tensions persistantes entre la légalité internationale et la légitimité locale.

En définitive, tout en démontrant une adaptation aux nouveaux standards internationaux, la politique militaire française oscille entre renouvellement stratégique partiel et inertie des dispositifs hérités. L'avenir de l'interventionnisme français dépendra de sa capacité à concilier les exigences de légitimité, la reconnaissance des subjectivités africaines et la recomposition de son statut régional dans un environnement géopolitique en mutation.

¹⁷¹ Châtaigner, op. cit., 253-255.

Conclusion

En conclusion de cette première partie, l'étude des relations franco-africaines révèle un continuum d'influence s'étendant de la période coloniale à une domination post-coloniale plus souple, mais structurellement persistante. Malgré l'indépendance des Etats africains, la France a su préserver son statut de puissance pivot en articulant un système complexe de dépendance, soutenu par la "Françafrique" et des réseaux denses d'acteurs formels et informels. Ce dispositif repose historiquement sur des intérêts économiques (comme l'accès aux ressources et le maintien du franc CFA), sur des enjeux géopolitiques et sécuritaires (la doctrine du « pré carré », la lutte contre le terrorisme), et sur un socle culturel et linguistique qui a permis la reproduction des élites francophiles.

Cependant, ce modèle est soumis à une contestation croissante de la part des sociétés civiles et des nouvelles générations d'élites africaines, qui rejettent la perception de l'ingérence extérieure et demandent l'autonomie stratégique. L'irruption de nouveaux acteurs mondiaux (Chine, Russie, Turquie) oblige la France à réformer ses instruments, en délaissant l'unilatéralisme au profit d'une recherche de légitimation multilatérale (ONU, UE), notamment pour ses opérations militaires.

En définitive, si la France a adapté ses modalités d'action et ses justifications (passant du soutien aux alliés à la doctrine de la "responsabilité de protéger" et la lutte contre le terrorisme, elle peine à effacer l'asymétrie héritée et le poids symbolique du passé colonial. L'avenir de la politique africaine de la France dépendra de sa capacité à transformer ces relations de domination en partenariats véritablement équilibrés et transparents, en intégrant de manière réflexive les aspirations africaines à une souveraineté et une sécurité collectives.

Deuxième partie :
Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Introduction

Cette deuxième partie de l'étude se consacre à l'analyse comparative et approfondie des deux interventions militaires majeures menées par la France en Afrique : l'opération en Libye en 2011 et l'opération au Mali à partir de 2013. L'objectif est d'examiner les contextes, les motivations (justifications et enjeux) et les logiques d'action qui ont encadré ces engagements militaires.

Le Chapitre I s'attache à définir les contextes politiques, sécuritaires et institutionnels, révélant deux modes de crise étatique distincts : un "effondrement vertical" en Libye, résultant de la disparition rapide du pouvoir hyper-personnalisé de Kadhafi et menant à l'anarchie généralisée, face à un "émiettement horizontal" au Mali, marqué par la fragmentation obstinée du lien centre/périphérie et la persistance d'une crise du lien national. Ce chapitre compare également la nature des acteurs internes (révolte populaire vite atomisée en milices en Libye versus rébellions touarègues croisant les groupes terroristes au Mali) et les dynamiques régionales, opposant l'effervescence du Printemps arabe au Maghreb à l'instabilité structurelle sahélienne.

Le Chapitre II explore ensuite les justifications, les enjeux et les logiques d'intervention. Les discours officiels français sont mis en contraste, soulignant l'"urgence humanitaire" et la protection des civils en Libye sous la doctrine de la R2P, face à la "lutte contre le terrorisme" et la menace existentielle sur l'État malien. Au-delà des rhétoriques, cette partie décortique les enjeux stratégiques sous-jacents, visant notamment le contrôle des hydrocarbures et l'affirmation du leadership international en Libye, ainsi que la sauvegarde du "pré carré" et les intérêts économiques liés aux ressources (uranium et or) au Mali. Enfin, l'analyse s'achève sur la comparaison des logiques opérationnelles et des stratégies d'intervention, opposant la campagne aérienne multilatérale sous l'OTAN à l'opération terrestre unilatérale rapide Serval et examinant le rôle contrasté des institutions internationales et des partenaires africains.

Chapitre I : Contextes politiques, sécuritaires et institutionnels des deux interventions

Section 1 : La nature des crises au moment de l'intervention

A. Effondrement du gouvernement en Libye vs fragmentation de l'État malien

Si l'on compare attentivement la crise libyenne de 2011 à celle du Mali en 2012-2013, deux modes de « crise étatique » coexistent et se font écho, mais selon des dynamiques propres. La Libye offre l'exemple d'un effondrement rapide et total de la centralité politique : le collapse du régime central incarne le basculement d'un ordre institutionnel hyper-personnalisé vers l'anarchie. Au Mali, c'est une fragmentation longitudinale et une dissociation obstinée centre/périphérie qui, de manière insidieuse, fait vaciller la souveraineté nationale, donnant à voir un État qui se délite non pas partout et immédiatement, mais par parenthèses, brèches et territoires disputés. Ces deux cas obligent à reconsidérer la plasticité des formes prises par la faillite institutionnelle, ainsi que la complexité des tentatives de « gestion de crise » externe dans un espace africain régi autant par l'histoire que par le jeu des contingences.

1. Effondrement du gouvernement libyen en 2011 : autopsie d'une implosion fulgurante

Mouammar Kadhafi, au pouvoir de 1969 à 2011, impose à la Libye le modèle de la Jamahiriya, une structure politique fondée sur le rejet des institutions classiques, la verticalité du pouvoir, la méfiance à l'égard de la pluralité, et l'effacement de tous les relais institutionnels authentiques. La concentration extrême du pouvoir autour d'un leader charismatique et la personnalisation de la gestion politique créent une dépendance systémique à la figure du chef. Comme le montre Patrice Gourdin, ce modèle, loin d'être gage de stabilité durable, cache l'absence de médiation sociale horizontale et de chaîne de succession pérenne.¹

¹ Gourdin, Patrice, « Géopolitique de la Libye », France, Diploweb.com, 2011, p. 3–7. voir sur : <https://www.diploweb.com/Geopolitique-de-la-Libye.html>

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

En pratique, l'État libyen fonctionne selon une logique de « centralisme autoritaire sans base », reposant essentiellement sur la loyauté au Guide, une surveillance omniprésente et le recours sélectif à la redistribution de la rente pétrolière pour fidéliser une clientèle politique et sociale.

À partir de février 2011, à la faveur du Printemps arabe², la contestation qui émerge à Benghazi, dans l'est du pays, se propage rapidement, révélant toute la fragilité du socle institutionnel libyen. La réponse des autorités – répression violente, discours de guerre totale – provoque la défection de membres importants de la sécurité, l'alignement incertain des tribus, et l'effondrement accéléré du pouvoir de Tripoli³. La vacuité de l'appareil d'État est alors mise à nu : aucun corps intermédiaire, aucune institution alternative ne prend la relève. En moins de trois mois, la Libye passe d'un pouvoir hyper-centralisé à un espace éclaté où la force appartient désormais aux groupes armés, conseils de guerre ou réseaux transnationaux. Le Conseil National de Transition (CNT), créé dans l'urgence, ne parviendra jamais à réunifier durablement le pays.⁴

La disparition de l'État central débouche sur :

- Une guerre civile fragmentée : milices de Misrata, de Zintan, “comités révolutionnaires”, groupes terroristes ou mafieux imposent localement leur autorité.
- L'absence de monopole de la violence légitime : chaque acteur s'arroge le droit de gouverner, de lever l'impôt, de contrôler des infrastructures, de négocier avec des partenaires extérieurs.

² Le Printemps arabe est une série de soulèvements populaires et de manifestations qui ont secoué plusieurs pays du monde arabe à partir de la fin de 2010. Ces mouvements, caractérisés par une volonté de démocratie et de changement politique, ont conduit à la chute de plusieurs régimes autoritaires et ont eu des conséquences importantes sur la région.

³ Martinez, Luis, « Libye : une transition à l'épreuve du legs de la Jamahiriyya », France, Centre d'Études et de Recherches Internationales (CERI), Les Études du CERI n°195, 2013, p. 2–6.
voir sur: <https://sciencespo.hal.science/hal-03460803v1/document>

⁴ Ibid. p 7-9.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

- Une économie politisée et criminalisée : trafics transsahariens prospèrent, la rente pétrolière est captée ponctuellement par des groupes locaux, le sud devient foyer d'insécurité pour tout le Sahel⁵[3].

- Une incapacité à instituer un processus de stabilisation : rivalités entre le Conseil Présidentiel, la Chambre des Représentants à Tobrouk (Est), le Gouvernement d'entente nationale à Tripoli (Ouest), interventions étrangères de plus en plus nombreuses (Égypte, Turquie, Émirats arabes unis, Russie).

Cette dynamique fait de la Libye non seulement un « État failli », mais aussi un acteur négatif clé du désordre régional, favorisant la circulation incontrôlée d'armes et de combattants, accélérant la déstabilisation du Mali et du Niger voisin.

Après 2011, suite à l'intervention internationale, initiée par la France, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, la Libye demeure structurée par la compétition armée locale, avec des connexions à l'international. Les initiatives onusiennes, soutenues par diverses puissances, échouent à asseoir une autorité reconnue et à implanter un modèle de gouvernance partageant légitimité, efficacité, et enracinement social. Selon Béatrice Giblin, le « chaos libyen sédimente des logiques de fragmentation irréductibles à l'outil institutionnel classique »⁶. Ce constat invite à considérer les limites objectives des opérations extérieures de stabilisation dans l'absence de culture ou d'appareil politique national structurant.

⁵ Gourdin, Patrice, op. cit., p. 4–7.

⁶ Giblin, Béatrice (dir.), « Libye, géopolitique d'un chaos », Paris, La Découverte, Hérodote n°182, 2021, p. 3–5.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

2. *Fragmentation de l'État malien (2012-2013) : persistance de la crise du lien national*

L'analyse du parcours malien impose d'emblée un détour par l'histoire régionale. Dès l'indépendance, la relation entre le pouvoir de Bamako et les populations du nord malien (Azawad) s'inscrit sous le signe de la défiance, de la marginalisation et des rébellions répétées (1963, 1990–95, 2006, 2012)⁷. Le sentiment d'abandon, l'absence d'intégration politique et économique, le contrôle limité des élites mandingues sur la périphérie sahéenne alimentent une dynamique centrifuge de fragmentation, largement antérieure aux événements de 2012.

Un certain nombre d'auteurs voient plus particulièrement dans le renversement du rapport de force qui prévalait entre les populations du Mali – en conséquence des processus de colonisation et décolonisation – la cause fondamentale de l'irréductibilité touareg. Alain Antil rappelle que « les ethnies nomades ont été intégrées lors des indépendances à des constructions politiques dominées par les populations paysannes du sud, populations dans lesquelles les nomades venaient traditionnellement razzier et puiser leurs esclaves »⁸. Dans le même ordre d'idées, Patrice Gourdin observe que : « en tant que descendant des razzieurs d'esclaves, tout Touareg, même s'il a la peau foncée, s'estime supérieur à un Noir. Or, il se retrouve (ou estime se retrouver) en situation de citoyen de seconde zone, ce qu'il supporte d'autant plus mal que les programmes de sédentarisation plus ou moins forcés que l'on tente de lui imposer l'humilient profondément. »⁹

Les stratégies adoptées par l'État central – alternance entre répression, armistices de circonstance, accords sans lendemain – ne résorbent ni le hiatus de développement, ni la méfiance ethno-territoriale. L'État malien, malgré ses succès dans la gestion symbolique de l'intégrité territoriale, peine à générer allégeance et souveraineté effectives sur l'ensemble du territoire.¹⁰

⁷ Gourdin, Patrice, « Touaregs du Mali. Des hommes bleus dans une zone grise », France, Diploweb.com : la revue géopolitique, 5 mai 2013. p. 2–4. Voir sur : <https://www.diploweb.com/Touaregs-du-Mali-Des-hommes-bleus.html>

⁸ Alain ANTIL, « L'Afrique et la 'guerre contre la terreur' », (2006) 3 Politique étrangère 583, p. 585.

⁹ Patrice GOURDIN, « Al Qaida au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe », Diploweb, La revue géopolitique online, 11 mars 2012

¹⁰ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Affaibli par la corruption, le manque criant de moyens, la désorganisation structurelle de l'armée et l'éclatement de l'élite politique, le pouvoir malien subit de plein fouet, à partir de la fin 2011, la contagion de la crise libyenne : des groupes rebelles touaregs aguerris et surarmés (issus de l'ex-armée libyenne) déclenchent une offensive foudroyante dans le nord. Ils sont rapidement rejoints, puis supplantés, par une myriade de groupes armés islamistes (Ansar Dine, AQMI, MUJAO), dont l'agenda dépasse les revendications communautaires locales pour imposer une nouvelle donne géopolitique sahélienne¹¹.

Face à la déroute militaire massive, Bamako subit un coup d'État le 22 mars 2012, précipitant la fin de tout contrôle réel sur l'Azawad. Désormais, coexistent dans le pays :

- Un État central nominal maintenu à Bamako, à la légitimité affaiblie.
- Des structures d'autorité alternatives dans le nord : conseils locaux, leaders rebelles, chefferies traditionnelles, réseaux de trafiquants.
- Un espace de circulation du terrorisme régional, adossé à la porosité du Mali vis-à-vis du sud algérien, du nord nigérien, et de la Mauritanie voisine.¹²

La crise malienne ne se traduit pas par l'anomie totale : l'État subsiste formellement, conservant un pouvoir symbolique et administratif sur le sud, restant reconnu à l'international. Sur le terrain, cependant, la souveraineté s'estompe sur 60 % du territoire. Antoine d'Evry parle opportunément d'« État de papier », où l'autorité du centre ne s'exerce plus que par recoupements intermittents¹³. La multiplication des centres de pouvoir locaux, l'émergence de zones de non-droit, le foisonnement d'autorités hybrides aboutissent à une fragmentation réticulée et mouvante de la souveraineté.¹⁴

¹¹ Sow, Djiby, « La légalité de l'intervention militaire française au Mali : Contribution à l'étude du cadre juridique de la lutte armée contre le terrorisme international », Canada, Université de Montréal, 2014, p. 20–21.

1

¹² Oriane Ben Attar. Le rôle de la France dans la crise malienne . La crise Malienne au regard du Droit International , Jun 2013, Nancy, France. pp.145-180

¹³ d'Evry, Antoine, « L'opération Serval à l'épreuve du doute », Paris, Ifri, 2015, p. 9–14. Voir sur: <https://www.ifri.org/fr/etudes/loperation-serval-lepreuve-du-doute-vrais-succes-fausse-lecons>

¹⁴ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Cette configuration n'est pas uniquement de nature militaire ou politique : elle s'enracine dans le tissu communautaire, dans la gestion locale de la justice, de l'économie (y compris illicite), de la sécurité. Elle s'accélère encore avec l'irruption du narcotrafic, qui désembourgeoise la notion d'espace national et court-circuite toutes les tentatives de réintégration institutionnelle.

À partir de 2013, la France et la communauté internationale s'engagent militairement (opération Serval, puis Barkhane), prétendant restaurer l'unité territoriale et éradiquer la menace terroriste. Pourtant, la logistique des alliances sur le terrain demeure précaire et la recomposition des équilibres locaux souvent déconnectée du dessein national. Comme l'analyse Djiby Sow, « les solutions importées restent tributaires d'un processus endogène, lent et conflictuel, de re-légitimation de l'État »¹⁵.

3. Comparaison structurelle : effondrement vertical vs émiettement horizontal

La Libye présente un « effondrement vertical » résultant d'une absence de préparation institutionnelle à la succession, tandis que le Mali illustre un « émiettement horizontal » construit sur des décennies de double dissociation. Dans le premier cas, la disparition du pouvoir central laisse place à une anarchie généralisée ; dans le second, l'État subsiste mais dissout sa souveraineté effective dans des territoires alternatifs.

Si ces deux modèles structurent différemment la fenêtre d'opportunité et la latitude des acteurs internationaux, ils conduisent à des réponses différenciées : en Libye, il fallait « remonter » un État inexistant, ce qui s'est avéré voué à l'échec tant les dynamiques centrifuges étaient puissantes et institutionnellement enkystées. Au Mali, c'est à un travail de réencastrement d'un État formel dans une pluralité de pouvoirs effective qu'il fallait s'attacher, avec cette difficulté majeure que la loyauté locale ne se décrète pas ex cathedra.

Dans les deux contextes, l'engagement extérieur repose certes sur des impératifs sécuritaires et humanitaires affichés, mais se structure avant tout autour de l'affirmation, difficilement avouée, d'un rôle régional structurant dans le jeu africain contemporain.

¹⁵ Sow, Djiby, « La légalité de l'intervention militaire française au Mali : Contribution à l'étude du cadre juridique de la lutte armée contre le terrorisme international », Canada, Université de Montréal, 2014, p. 20–21.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Le contraste entre effondrement soudain du centre et dissociation continue des marges rappelle que la crise de l'État africain n'est jamais réductible à une typologie unique : elle emprunte ses rythmes et ses profondeurs à l'histoire sociale, à la géographie humaine et à la mémoire du politique.

B. Acteurs internes : révolte populaire et groupes extrémistes en Libye / rebelles touaregs et groupes terroristes au Mali

L'étude comparative des acteurs internes en Libye (2011) et au Mali (2012-2013) éclaire la nature initiale et la dynamique évolutive des crises qui ont commandé, dans chaque cas, l'entrée en scène de la France. En Libye, la trajectoire, partie d'une insurrection populaire vite gagnée par la militarisation et le fractionnement extrême autour de milices et groupes extrémistes. Au Mali, l'embrasement du nord aboutit à un processus long de marginalisation, où les rébellions touarègues croisent, au gré des alliances et rivalités, la montée en puissance de groupes terroristes internationaux. L'analyse des acteurs met en évidence l'évolution des conflictualités internes et montre en filigrane la manière dont la pluralité des acteurs façonne à la fois la légitimité, la complexité et les limites des interventions extérieures.

1. Libye 2011 : de la révolte populaire à l'atomisation milicienne

L'insurrection populaire : moteur initial et composition sociologique: Le soulèvement libyen de février 2011 s'inscrit dans la dynamique plus large du « printemps arabe », porté par des aspirations sociales, politiques et générationnelles longtemps réprimées par le régime de Mouammar Kadhafi. Contrairement aux images d'un « peuple libéré d'un tyran », la contestation se concentre d'abord en Cyrénaïque – région marginalisée et porteuse d'une mémoire historique du particularisme local – avant de s'étendre à la Tripolitaine et au Fezzan¹⁶. Les premiers acteurs internes sont issus d'une diversité sociale : jeunes urbains, intellectuels, tribus frustrées de leur exclusion du partage de la rente, minorités berbères et toubous opprimées par le centralisme tripolitain, familles victimes de la répression institutionnelle¹⁷.

¹⁶ Gourdin, Patrice, « Géopolitique de la Libye », Op. Cit. p. 3-7.

¹⁷ Martinez, Luis, « Libye : une transition à l'épreuve du legs de la Jamahiriyya », Op. Cit. p. 2-8.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

La fragmentation organique qui suit est liée à l'absence d'espace de concertation démocratique sous la Jamahiriya. Faute de forces organisées indépendantes (partis, syndicats, associations pérennes), la mise en mouvement protestataire garde une dimension locale, tribale ou circonstancielle, ce qui entrave la naissance d'une coordination nationale durable.

Montée des groupes armés : vers la pluralisation des pouvoirs de fait:
L'enracinement du conflit et la brutalité de la réaction du régime accélèrent la militarisation d'une partie de la protestation. Très rapidement, apparaissent des "comités révolutionnaires" locaux, des « katibas » (brigades) adossées aux quartiers ou aux tribus, et un tissu de commandants civils ou militaires improvisés¹⁸. Si, dans les premiers mois, la logique de défense communautaire (contre la répression) domine, le vide institutionnel ouvre la porte à la prolifération des milices animées aussi bien par la vengeance que par la quête de pouvoir, de ressources (contrôle de ports, de frontières, du pétrole) ou de prestige local.

Cette atomisation accélérée du combat anti-régime s'accompagne d'une polarisation idéologique : aux côtés des brigades tribales ou régionales faisant apparaître des acteurs extrémistes déterminés par une lecture radicale de l'islam politique (Ansar al-Sharia, groupes affiliés à Al-Qaïda)¹⁹. Les intégristes islamistes, en particulier à Benghazi, participent à la structuration de zones échappant à tout contrôle central. L'absence d'armée nationale viable et la désorganisation du Conseil National de Transition aggravent la fragmentation du paysage politique, tandis que la rente pétrolière ou le racket local servent d'appuis socioéconomiques à cette mosaïque d'acteurs armés²⁰.

¹⁸ Ibid., p. 6–8.

¹⁹ Giblin, Béatrice (dir.), « Libye, géopolitique d'un chaos », Op. Cit. p. 6-8.

²⁰ Gourdin, Patrice, op. cit., p. 7-8.

Effets de la prolifération milicienne : anarchisation du champ politique: Ce qui distingue la crise libyenne n'est pas simplement le nombre d'acteurs armés, mais la manière dont leur prolifération empêche toute reconstitution d'un monopole de la violence légitime. Les alliances et ruptures se font sur des bases géographiques, idéologiques ou opportunistes, au gré de l'ingérence d'intérêts extérieurs ou du contrôle de ressources stratégiques. L'horizon de l'ordre politique s'éloigne dans la mesure où chaque milice prétend incarner, à son échelle, la légitimité révolutionnaire ou le salut local – toujours au détriment d'un ordre national commun²¹.

Le poids croissant des groupes extrémistes, dont l'attaque du consulat américain à Benghazi en 2012 par Ansar al-Sharia reste emblématique, illustre cette dérive : la lutte initiale contre la tyrannie s'efface devant la compétition entre logiques communautaires, mafieuses et terroristes. Selon Luis Martinez, c'est au cœur de cette constellation conflictuelle que l'internationalisation de la crise libyenne prend tout son sens : la difficulté du CNT et des autorités internationales à canaliser ces forces rend toute stabilisation éphémère et prépare la contagion de l'instabilité à l'ensemble du Sahel et du Maghreb²².

2. Mali 2012-2013 : rebelles touaregs, groupes armés et cristallisation du terrorisme sahélien

Les acteurs de la contestation touarègue : diversité et contradictions internes: L'histoire politique du Mali contemporain est jalonnée de soulèvements touaregs, chaque épisode révélant l'ambivalence des acteurs et la difficulté à dépasser la méfiance entre le pouvoir central et les bordures sahariennes. Le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), fondé en 2011, apparaît donc comme une cristallisation récente d'un mécontentement structurel, mais il n'est en rien homogène²³. Ses chefs (tels que Mohamed Ag Najim) sont issus de l'ex-armée libyenne, rentrés armés après la chute de Kadhafi, porteurs d'une expérience militaire contrastant avec l'irrédentisme traditionnel.

²¹ Ibid., p. 8.

²² Martinez, Luis, op. cit., p. 9-15.

²³ Gourdin, Patrice, « Touaregs du Mali. Des hommes bleus dans une zone grise », Op. Cit. p. 2-6.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

À côté du MNLA, la pluralité touarègue se manifeste aussi à travers des logiques de rivalités tribales et de clivages entre fractions traditionnelles : le poids des fédérations, des chefferies, des notabilités religieuses concurrence le discours moderniste du MNLA, tandis que la place des femmes et des castes demeure objet de recompositions internes²⁴.

Entrée en scène des groupes terroristes sahéliens: La singularité du cas malien est d'avoir vu converger, depuis la victoire du MNLA contre l'armée malienne début 2012, une multitude de groupes armés se revendiquant de l'islamisme radical : Ansar Dine (fondé par Iyad Ag Ghali, dissident du MNLA), Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO). Loin de constituer une coalition unifiée, ces groupes alternent alliances circonstancielles (chasser l'armée malienne, marginaliser le MNLA) et compétition pour la conquête de territoires ou le contrôle du trafic transsaharien²⁵.

La logique d'occupation du Nord-Mali par ces organisations s'appuie sur une expérience accumulée du combat clandestin (héritée du GSPC algérien dans le cas d'AQMI), mais aussi sur la capacité à mobiliser localement, en jouant sur l'exclusion, la pauvreté, ou la radicalisation religieuse. Certains groupes, tels qu'Ansar Dine, instrumentalisent la référence à l'identité touarègue ou à la défense de l'islam pour mobilisateur, tandis qu'AQMI vise l'ouverture d'une tête de pont sahélienne dans la stratégie globale du jihadisme régional²⁶.

L'influence des groupes terroristes s'articule également à la criminalisation progressive de l'économie malienne du nord : le narcotrafic, le commerce d'armes, les enlèvements contre rançon assurent la viabilité matérielle des nouveaux pouvoirs, pervertissant les modes classiques d'intégration sociale.

²⁴ Ibid., p. 4–7.

²⁵ Sow, Djiby, Op. Cit. p. 14-21.

²⁶ Ben Attar, Oriane, Op. Cit. p. 10-15.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Collusion, rivalités et débordements: La force de la crise malienne ne réside pas uniquement dans la puissance autonome des groupes terroristes, mais dans leur capacité à déstabiliser l'ensemble du champ politique local, régional et national. Pendant quelques mois, le MNLA accède à une reconnaissance symbolique inédite (déclaration d'indépendance de l'Azawad en avril 2012), mais verra très vite ses positions submergées par l'avancée des groupes issus d'Ansar Dine, d'AQMI et du MUJAO²⁷. La fragmentation se fait alors non plus seulement entre centre et périphérie, mais au sein même des marges, chaque faction cherchant à s'imposer comme pouvoir de référence, guerrier, économique ou religieux.

La violence massive exercée à Gao, Tombouctou et Kidal (amputations, lapidations, destruction du patrimoine soufi) manifeste le basculement de la crise d'une revendication politique à une logique de terreur. Cette dynamique creuse la rupture avec Bamako et isole la population du nord dans une logique d'allégeance contrainte ou de migration forcée. Niagalé Bagayoko insiste sur la surdétermination de la scène malienne par la multiplicité des ambitions en concurrence – ethnique, religieuse, mafieuse –, et sur l'extrême difficulté, pour tout acteur extérieur, d'identifier des interlocuteurs légitimes et unifiés²⁸.

3. Perspectives comparées

- **La différence de trajectoire entre la Libye et le Mali** conduit à des rapports dissimulables entre acteurs internes et à la recomposition des ordres locaux. La Libye, marquée par l'anomie institutionnelle post-effondrement, devient un champ de prolifération incontrôlable de milices, dont l'imprévisibilité bloque tout processus de stabilisation. Au Mali, la crise s'autonomise comme guerre de fragmentation, chaque acteur local intégrant peu à peu – parfois simultanément – des logiques communautaires, criminelles et religieuses.

- **L'intervention extérieure, dans l'occurrence française**, est ainsi confrontée non à des « États faillis » indifférenciés mais à une pluralité d'acteurs et de forces évolutives, dont la plasticité constante déjoue les stratégies classiques de rétablissement de l'ordre. La position du tiers dans ces crises dépend moins de la clarté de ses objectifs ou de sa puissance militaire que de sa capacité à décoder et à anticiper les jeux d'acteurs, toujours changeants, indociles à la verticalité institutionnelle qu'ambitionne l'interventionnisme extérieur.

²⁷ D'Evry, Antoine, « L'opération Serval à l'épreuve du doute », Paris, Ifri, 2015, p. 12-18.

²⁸ Bagayoko, Niagalé, « L'armée française au Sahel : un corpus doctrinal à l'épreuve », Paris, Ifri, 2024, p. 29-31.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

L'analyse des acteurs internes dans les crises libyennes et maliennes, loin d'offrir des tableaux figés, révèle au contraire l'extrême variabilité et l'hybridation des formes d'engagement, qu'elles relèvent de la révolte, du banditisme, du fondamentalisme religieux ou de l'autodéfense communautaire. Ce paysage mouvant rend compte de la difficulté de l'ingénierie de la paix et rappelle que la consolidation institutionnelle ne peut être envisagée sans une compréhension profonde des structures invisibles du social, du religieux et du politique qui sous-tendent la conflictualité contemporaine en Afrique.

C. La dynamique régionale : Maghreb en ébullition avec le printemps arabe vs. instabilité structurelle sahélienne

L'analyse comparative des contextes libyen et malien ne saurait se limiter à une lecture des seules dynamiques internes : la portée, la nature et les effets des interventions françaises de 2011 et 2013 ne prennent sens qu'au regard de la « dynamique régionale » constituant le théâtre élargi des crises. La simultanéité du « printemps arabe » dans l'espace maghrébin et l'enracinement d'une instabilité structurelle dans la zone sahélienne façonnent de manière radicalement différente la matrice des enjeux, la texture des menaces et la perception des priorités par les acteurs nationaux, régionaux et internationaux. Cette différenciation régionale justifie, en toile de fond, la complexité de toute opération de stabilisation ou de restauration de l'ordre dans des contextes d'effervescence ou de fragmentation.

1. Maghreb en ébullition : le printemps arabe comme catalyseur régional

Genèse et dynamiques du printemps arabe: Le Maghreb entre fin 2010 et 2011 connaît la séquence la plus spectaculaire de soulèvements populaires depuis les indépendances. Partant de la Tunisie (immolation de Mohamed Bouazizi, décembre 2010), la vague de contestation se propage à l'Égypte, à la Libye, puis au Maroc et à l'Algérie, dans des formes et à des rythmes différenciés. En Libye, le soulèvement débute en Cyrénaïque et révèle rapidement des antagonismes régionaux longtemps étouffés par la centralisation kadhafiste : la cadence des événements, l'intensité des aspirations à la dignité politique, à la justice sociale, et l'émulation régionale alimentent un effet domino proprement maghrébin, mais relayé par l'ensemble du monde arabe²⁹.

²⁹ Gourdin, Patrice, « Géopolitique de la Libye », Op. Cit. p. 3-7.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Selon Anne de Tinguy et Jean-Yves Moisseron, l'effet de « vague » ou de « contagion » du printemps arabe s'explique certes par des similitudes de structure des États (autoritarisme, clientélisme, blocage social), mais aussi par la circulation rapide des idées, des slogans, des modèles politiques via les médias mondialisés et les réseaux sociaux³⁰. Ce phénomène reconfigure l'échiquier maghrébin, provoquant incertitudes et réajustements dans la totalité des régimes de la région, tant au niveau domestique que dans leur projection régionale et continentale.

Impact régional de la révolte libyenne: Si la Tunisie et l'Égypte voient la chute de leurs dirigeants historiques, la révolte libyenne prend très vite une ampleur régionale : la militarisation du conflit, la prolifération des armes issues des arsenaux kadhafistes, la participation de combattants étrangers, la fuite de centaines de milliers de travailleurs migrants et la déstabilisation des frontières méridionales (avec le Tchad, le Niger, le Soudan, le Mali) montrent l'intrication des échelles du politique et du sécuritaire³¹. La crise libyenne ne se comprend qu'à l'aune d'une régionalisation rapide de l'insécurité dont les foyers migrent désormais au-delà du Maghreb stricto sensu pour peser directement sur le Sahel et l'Afrique subsaharienne.

L'implosion du régime libyen a ainsi généré un effet de diffusion : export massif d'armements (y compris des missiles sol-air), circulation sans précédent de mercenaires (notamment touaregs et tchadiens) venus gonfler les rangs des groupes armés dans le nord Mali, ruptures dans le commerce régional, mise à mal de la coopération frontalière, et finalement, ouverture de brèches dans les logiques de contrôle traditionnelles des appareils sécuritaires sahéliens³².

La recomposition des alliances, rivalités et perceptions stratégiques dans le Maghreb: La dynamique du printemps arabe reconfigure également la diplomatie régionale maghrébine, suspendant le projet d'intégration de l'Union du Maghreb Arabe et alimentant, selon la formule d'Arnaud Siad, « un retour des concerts », c'est-à-dire de jeux d'alliances et de rivalités informelles impliquant de nouveaux équilibres de pouvoir, souvent marqués par la défiance entre voisins et la rivalité pour le

³⁰ Anne de Tinguy et Jean-Yves Moisseron, « Peut-on comparer les 'révolutions de couleur' et les 'printemps arabes' », France, Les Dossiers du CERI, Sciences Po, 2016, p. 1-9.

³¹ Martinez, Luis, Op. Cit. p. 12-17.

³² Ibid., p. 15-19.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

leadership (rivalité Maroc/Algérie, préoccupations de l'Égypte à l'égard de la Libye, implication de la Tunisie dans la gestion des réfugiés et des flux migratoires)³³.

Cette recomposition, caractérisée par l'incertitude et la compétition, entrave toute démarche collective pour endiguer la crise libyenne ou anticiper ses externalités, et contribue à l'impuissance des forums régionaux à agréger une réponse concertée. La France, dans ce contexte, perçoit la fragilisation du Maghreb comme « une problématique de sécurité nationale » (flux migratoires, risques terroristes, menaces sur l'Europe du Sud) et s'inquiète d'un effet domino susceptible de miner la stabilité de son « voisinage élargi », mais aussi une opportunité pour renforcer son statut de puissance régionale et comme ancienne puissance coloniale.

2. Instabilité structurelle sahélienne : persistances et transformations

Le Sahel, archipel de crises structurelles: En contraste avec la dynamique des révoltes maghrébines, le Sahel, au sud de la Libye, est marqué depuis des décennies par une instabilité chronique, mêlant déficit structurel de gouvernance, fractures identitaires non résolues (lignes Nord-Sud, rivalités ethniques, rébellions touarègues, marginalisation sociopolitique), pressions démographiques et environnementales (sécheresses, conflits d'usage), faiblesse institutionnelle des États, et développement d'un espace marchand traversé par le licite et l'illicite³⁴.

Patrice Gourdin évoque une « zone grise », où les États peinent à imposer leur autorité au-delà des capitales, ce qui favorise l'émergence répétée de foyers rebelles, d'activités criminelles (trafics d'armes, drogues, migrations), et de sanctuaires pour des groupes extrémistes régionalisés³⁵. Le Sahel fonctionne, pour reprendre ses mots, « comme une périphérie géopolitique éclatée, perméable à toutes les influences, où l'absence de souveraineté nationale efficace laisse se développer des logiques de survivance et d'accumulation alternatives ».

Entre crises endogènes et effets de contagion exogène: L'instabilité du Sahel n'est pas une résultante exclusive des crises du Maghreb, même si l'effondrement de la Libye en 2011 a joué le rôle de catalyseur et d'agrégateur de risques. Les dynamiques sahéliennes sont d'abord le fruit d'un lent processus de dissociation des pouvoirs, de l'inadaptation de modèles postcoloniaux de gouvernance,

³³ Siad, Arnaud, « La 'responsabilité de protéger' et le recours à la force : leçons libyennes », France, Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), 2014, p. 43–50.

³⁴ Gourdin, Patrice, « Touaregs du Mali. Des hommes bleus dans une zone grise », Op. Cit. p. 2–6.

³⁵ Ibid., p. 3–6.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

de la récurrence des conflits agraires/pastoraux, de la prégnance du facteur communautaire, et d'une criminalisation rampante des économies locales³⁶.

La crise malienne de 2012, bien qu'accélérée par l'irruption des flux d'armes et de combattants post-libyens, puise à une source ancienne résultant de la sous-intégration du nord du Mali. La multiplication des groupes armés, la fragmentation des autorités traditionnelles, l'absence de relais institutionnels fiables, et la concurrence entre réseaux de solidarité et de violence sont autant de signes de la résilience sahélienne à toute logique centralisatrice³⁷.

Une régionalisation de la conflictualité et la difficulté de la coopération sécuritaire: La région sahélienne, loin de se limiter aux frontières du Mali, englobe le Niger, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Tchad et le nord du Nigeria, formant un espace « transfrontalier » dont la porosité limite gravement l'efficacité des dispositifs nationaux de sécurité. Malgré l'apparition d'initiatives telles que le G5 Sahel, la coopération régionale reste fragile et marquée par la méfiance, la différence des intérêts, et la faiblesse des outils de gouvernance³⁸.

L'irruption du facteur du terrorisme islamiste, la montée du narcotrafic et l'instrumentalisation des rivalités ethniques ou confessionnelles ajoutent une nouvelle grille à cette instabilité, accentuant la difficulté des interventions extérieures à articuler réponse militaire, appui politique et reconstruction institutionnelle. La zone se caractérise ainsi, selon Niagalé Bagayoko, par « l'impossibilité de dissocier l'insécurité locale des recompositions géopolitiques plus larges, où la présence étrangère elle-même devient partie prenante de la conflictualité »³⁹.

3. Comparaison structurale : deux modèles d'instabilité régionale

- **Effervescence maghrébine et contagion verticale vs. instabilité sahélienne diffuse et horizontale:** Le Maghreb post-2011 offre un modèle d'effervescence verticale, où la rupture avec l'ordre ancien est soudaine, produisant une vacance du pouvoir, une radicalisation rapide et une internationalisation des enjeux. Le Sahel, à l'inverse, incarne une instabilité diffuse, une crise de la souveraineté progressivement enracinée dans les fragments territoriaux, les marges identitaires et les réseaux transfrontaliers. La nature des menaces, la

³⁶ Sow, Djiby, Op; Cit. p. 20–24.

³⁷ Ben Attar, Oriane, Op. Cit. p. 10–15.

³⁸ Bagayoko, Niagalé, Op. Cit. p. 29–31.

³⁹ Ibid., p. 30–31.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

réactivité politique et la capacité des sociétés à répondre aux chocs s'en trouvent radicalement différenciées.

- **Implications pour les logiques d'intervention et la perception de la menace:** Pour les acteurs extérieurs, France comprise, ces dynamiques opposées rendent impossible toute standardisation de la réponse sécuritaire ou institutionnelle. Face à un Maghreb où l'effondrement du politique central promet une propagation des menaces, la priorité est à la stabilisation rapide et à la prévention des externalités négatives (flux migratoires, infiltration terroriste, trafic d'armes). Face à un Sahel structurellement instable, c'est la gestion du temps long, la refondation de la gouvernance locale, le maillage des alliances et la recomposition des légitimités qui dominent l'horizon.

- **La dynamique régionale comme contrainte et ressource stratégique:** Dans chaque cas, la dynamique régionale se présente à la fois comme une contrainte majeure pour l'action internationale (non-maîtrise des effets domino, imprévisibilité des contagions, impuissance des dispositifs multilatéraux) et comme une opportunité d'ancrer autrement la gestion des crises (par l'élargissement des alliances, la mutualisation de l'intelligence sécuritaire, la diplomatie transversale avec les sociétés civiles et les nouvelles élites des périphéries).

En somme, le contraste entre un Maghreb en ébullition, traversé par le souffle de révoltes et la décomposition rapide de l'ordre ancien, et un Sahel miné par une instabilité enracinée dans les strates les plus profondes du social et du politique, éclaire la diversité et la complexité de la conflictualité régionale dans l'Afrique contemporaine. Ces modèles différenciés d'instabilité déterminent les cadres, les modalités et les limites des interventions extérieures : ils dessinent les marges de manœuvre, mais aussi les risques de l'action dans l'entre-deux mouvant du local, du régional et du global.

Section 2 : Enjeux sécuritaires perçus par la France

A. Dualité des menaces : urgence humanitaire et peur du chaos en Libye vs risques terroristes, asymétriques et criminels au Mali

L'analyse comparative des interventions françaises en Libye (2011) et au Mali (2013) montre que la construction de la menace par la France procède d'un cadrage radicalement distinct selon les deux contextes. En Libye, la justification officielle s'est fondée sur l'urgence humanitaire – centrée sur la protection des populations civiles face à un massacre imminent – et sur la peur du chaos institutionnel après la chute de Kadhafi. En revanche, au Mali, la rhétorique et la décision politique s'articulent d'emblée autour de la lutte contre la menace terroriste régionale, l'asymétrie combattante et la criminalité transnationale. L'étude des discours et documents issus des institutions françaises permet d'éclairer cette dualité, qui structure en profondeur la doctrine et l'action françaises en Afrique.

1. Libye 2011 : Urgence humanitaire et peur du chaos

L'urgence humanitaire comme pierre angulaire du discours: Dès le déclenchement des hostilités à Benghazi en février-mars 2011, la France a adopté une posture offensive au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Nicolas Sarkozy déclare, lors du Sommet de Paris du 19 mars 2011, devant vingt chefs d'État et de gouvernement :

“Les habitants de Benghazi, qui n'avaient rien fait d'autre que réclamer le droit de pouvoir choisir leur destin, risquaient d'être massacrés dans quelques heures. [...] Nous intervenons donc, avec nos partenaires européens, arabes, américains, pour protéger la population civile, pour empêcher des massacres et permettre au peuple libyen de choisir librement son avenir”⁴⁰.

Ce cadrage est relayé par Alain Juppé devant le Conseil de sécurité puis à l'Assemblée nationale le 22 mars 2011 :

⁴⁰ Présidence de la République française. "Allocution de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, à l'occasion du sommet de Paris sur la Libye." 19 mars 2011. Disponible sur : www.elysee.fr

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

“Si nous n’avions pas agi, il y aurait eu un massacre, et la conscience universelle aurait été entachée à jamais par notre passivité”⁴¹.

La communication officielle multiplie alors la référence à des “milliers de morts” censées être évitées à Benghazi dans les jours qui suivraient. S’il n’existe pas de chiffre consolidé, cette anticipation dramatique, alimentée par de nombreux acteurs internationaux – dont le Conseil national de transition libyen –, fonde le socle moral et politique de l’action.

Ce récit est institutionnalisé par la résolution 1973 (17 mars 2011) du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui “autorise tous les moyens nécessaires pour protéger les populations civiles”⁴². La France, par la voix de Juppé, souligne à New York l’urgence d’agir :

“Le Conseil de sécurité impose, à la demande de la Ligue arabe, une zone d’exclusion aérienne pour éviter un nouveau Srebrenica. La France assumera ses responsabilités”.

La peur du chaos institutionnel comme crainte parallèle: À mesure que la guerre évolue vers la chute de Tripoli puis la désintégration du régime Kadhafi, le discours politique français anticipe le risque d’un vide de pouvoir. Le 1er septembre 2011, lors de la conférence de soutien à la Libye nouvelle, Nicolas Sarkozy déclare :

“Après quarante ans de dictature, la reconstruction de l’État libyen est une urgence. [...] La France ne souhaite pas voir la Libye devenir un foyer d’instabilité ou un sanctuaire pour organisations extrémistes et trafics en tout genre”⁴³.

De même, Alain Juppé prévient les parlementaires :

“Il existe un risque avéré de déstabilisation, de dissémination des armes et d’apparition de bandes armées dans toute la région”⁴⁴.

⁴¹ Assemblée nationale, « Commission des Affaires étrangères, audition d’Alain Juppé », 22 mars 2011. Disponible sur: www.assemblee-nationale.fr

⁴² Nations Unies, « Résolution 1973 (2011) », S/RES/1973, 17 mars 2011. Disponible sur : www.un.org

⁴³ Présidence de la République française, "Conférence de soutien à la Libye", 1er septembre 2011. Disponible sur: www.elysee.fr

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Ces propositions démontrent que la prévention d'un chaos à la fois institutionnel et sécuritaire, préférentiellement exportateur d'instabilité vers le Sahel, s'impose rapidement comme une justification postérieure mais croissante à mesure que la situation militaire se prolonge.

Coalition, temporalité et chiffres clés: Durant la phase active, la France engage 26 Rafale, 6 frégates et plus de 3 000 personnels déployés. Les frappes effectuées (plus de 4 200 sorties entre mars et août 2011, selon l'OTAN) illustrent l'ampleur du dispositif mobilisé sous le mandat onusien⁴⁵. Aucun argument antiterroriste central ne structure le débat public : la priorité reste humanitaire, la peur du chaos ne s'impose qu'au fil du temps, et la France s'appuie sur une coalition multinationale légitimée par l'ONU, l'OTAN et la Ligue arabe.

2. Mali 2013 : menaces terroristes, asymétriques et criminelles

Diagnostic sécuritaire et logique antiterroriste dominante: En revanche, l'argumentaire officiel pour l'intervention au Mali se fonde sur une analyse tactique et sécuritaire. Le président français, François Hollande, dans sa déclaration du 11 janvier 2013 :

“[...] la France est intervenue au Mali car le pays était menacé par des groupes terroristes, qui non seulement menaçaient l'existence même du Mali, mais risquaient de faire du pays une base pour le terrorisme contre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe⁴⁶”.

Le rapport d'information de l'Assemblée nationale chiffre à 850 000 km² la surface contrôlée par les groupes armés ; le chef d'état-major des armées avance au Parlement le nombre de 3 000 combattants terroristes regroupés autour de Gao, Tombouctou et Kidal⁴⁷.

Criminalité organisée et guerre asymétrique: Dans son audition du 16 janvier 2013, le ministre des Affaires étrangères français, Laurent Fabius, insiste :

⁴⁴ Torjman, Muriel (réal.). "Chronologie de l'intervention militaire en Libye." Paris : Assemblée nationale, 2012, p. 71.

⁴⁵ OTAN, « Opération Unified Protector : Statistiques finales de la mission », 2 novembre 2011. Disponible sur : www.nato.int

⁴⁶ Présidence de la République française, « Déclaration de François Hollande sur le Mali », 11 janvier 2013. Disponible sur : www.elysee.fr

⁴⁷ Assemblée nationale, « Rapport d'information sur l'opération Serval et la lutte contre le terrorisme au Sahel », n°1388, janvier 2013. Disponible sur : www.assemblee-nationale.fr

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

“Au nord-Mali, se sont regroupés des groupes qui associent terrorisme, criminalité organisée – trafic de drogue, d’armes, d’êtres humains –, et qui commettaient des exactions contre les populations. Laisser Bamako tomber, c’était laisser tout le Sahel, puis l’Afrique de l’Ouest, basculer dans la zone de non-droit”⁴⁸.

À plusieurs reprises, la presse et les auditions parlementaires citent l'estimation de plus de 200 millions d'euros générés par les trafics chaque année dans la région (drogue, otages, contrebande), transformant le Sahel en « zone-pivot » de la criminalité transnationale⁴⁹.

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, précise le 23 janvier 2013 devant la commission parlementaire :

“[...] nous faisons face à une menace asymétrique, à des groupes très mobiles, usant de la terreur et de la clandestinité, qui profitent pleinement de la porosité régionale et d’un climat d’impunité”⁵⁰.

Modalités opérationnelles, temporalité et argumentaire du leadership: Le plan d'engagement prévoit l'envoi immédiat de 2 500 militaires appuyés par des moyens aériens et terrestres ; ces opérations s'enchaînent avec un relais africain (MISMA) et, rapidement, la MINUSMA sous l'égide de l'ONU⁵¹.

Le tout s'inscrit dans une temporalité accélérée : Bamako aurait pu tomber en moins de 15 jours sans l'intervention française, selon le témoignage officiel du président par intérim du Mali lors des débats parlementaires français⁵².

3. Synthèse et comparaison

⁴⁸ Assemblée nationale, « Compte rendu intégral de l'audition de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères », 16 janvier 2013. Toujours sur : www.assemblee-nationale.fr

⁴⁹ Cour des comptes, « Les opérations extérieures de la France ». Paris, 2013. Disponible sur : www.ccomptes.fr

⁵⁰ Assemblée nationale, « Procès-verbal Commission de la Défense, audition de Jean-Yves Le Drian », 23 janvier 2013. Voir le document intégral sur : www.assemblee-nationale.fr

⁵¹ Conseil de sécurité ONU, « S/RES/2085 (2012) – Mali ». Voir sur : www.un.org

⁵² Assemblée nationale, « Rapport Serval et la sécurisation du Mali », février 2013. Accessible sur : www.assemblee-nationale.fr

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

En Libye, il s'agit prioritairement de prévenir "un massacre qui révolterait la conscience du monde" (Sarkozy, 19 mars 2011), sous la sauvegarde du consensus onusien. Au Mali, le premier motif est la neutralisation d'un "arc terroriste" (expression utilisée par Le Drian et Hollande à plusieurs reprises au Conseil de défense, et la protection d'intérêts sécuritaires régionaux, sur des bases factuelles et quantitatives précises. Ce dualisme est visible aussi dans la structuration des coalitions. Pour la Libye : action multilatérale, impulsion immédiate mais installation rapide sous la bannière OTAN. Pour le Mali, une première phase quasi-unilatérale, relayée ensuite par la CEDEAO puis par la MINUSMA et l'ONU, mais où la France conserve le leadership tactique.

En somme, la dualité des registres mobilisés autour des interventions en Libye et au Mali témoigne non seulement d'une adaptation discursive à la réalité de chaque théâtre, mais aussi d'une stratégie de légitimité différenciée selon la nature de la menace et les priorités de la politique extérieure. Entre détresse humanitaire et guerre asymétrique, la France affirme sa posture d'acteur d'ordre et de puissance, tout en contribuant parfois à la complexification du champ sécuritaire régional, comme en témoignent les débats postérieurs sur la « disutility of force » et la recomposition des équilibres post-intervention. La France vise ainsi, dans les deux cas, à maintenir un rang et une capacité de projection, en cohérence avec la double tradition d'universalisme politique et de gestion de la sécurité régionale.

B. Contagion régionale et instabilité transfrontalière : diffusion des armes, des groupes armés et des crises

L'analyse des interventions françaises en Libye (2011) et au Mali (2013) ne sait pas faire l'économie d'une dimension régionale, caractérisée par la circulation dynamique et souvent incontrôlée des armements, des combattants et des réseaux armés aux confins des frontières étatiques. Cette contagion sécuritaire dans la zone saharo-sahélienne, nourrie notamment par l'effondrement de la sécurité en Libye et l'expansion de la crise malienne, constitue un défi fondamental pour la définition des politiques françaises. Cette sous-section éclaire comment l'appréhension française de ces phénomènes d'interpénétration transfrontalière a façonné la rhétorique, les priorités et les modalités d'intervention, tout en rappelant les spécificités propres à chaque théâtre.

1. La Libye : foyer majeur de diffusion d'armes et de groupes armés dans la région

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Dès la chute du régime Kadhafi, la Libye est identifiée par les services de renseignement et les institutions françaises comme une source critique de fragilité susceptible de déstabiliser tout un sous-continent. Le régime disposait, selon le Rapport du Panel d'experts de l'ONU sur la Libye (S/2013/99), d'un vaste stock d'armes lourdes et légères, dont une partie importante s'évanouie rapidement dans les circuits informels débordant vers le sud. Plus de 20 000 missiles portables auraient ainsi circulé, selon des estimations sécuritaires publiées, dont la France a pris note dans ses analyses de renseignement.⁵³

L'afflux de combattants aguerris – notamment des mercenaires touaregs, tchadiens et autres groupes engagés auparavant par le régime – a amplifié cette dynamique. Ces acteurs rentreraient dans leurs zones d'origine dans les pays voisins (Mali, Niger, Tchad) avec des stocks d'armes et une expérience du combat, contribuant puissamment aux succès initiaux des rébellions dans le nord Mali⁵⁴.

Le reflux de centaines de mercenaires, notamment touaregs et tchadiens, formés et équipés en Libye, a consolidé les forces sécessionnistes et terroristes du nord-Mali. Ces combattants sont instrumentaux lors de l'offensive du MNLA contre l'armée malienne début 2012.

Du point de vue institutionnel, la France alertait rapidement ses partenaires sur cette redéfinition des frontières géopolitiques. En conseil de sécurité, lors de la réunion du 31 janvier 2013, le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius a fait état d'« un espace libyen fragile, de fragmentations multiples, transformé en plaque tournante de la multiplication incontrôlée d'armes et de groupes armés », signalant le risque d'extension du chaos à l'ensemble du Sahel⁵⁵.

Ce mouvement de population armée illustre la porosité des frontières et l'absence de mécanismes régionaux de contrôle des circulations post-conflit. Le Président Français, François Hollande observe dans son allocution du 11 janvier 2013 :

⁵³ Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport du Groupe d'experts sur la Libye, établi conformément à la résolution 1973 (2011), S/2013/99, 2013. Accessible sur : https://www.un.org/securitycouncil/sanctions/1973/panel_experts/reports

⁵⁴ International Crisis Group, « Les défis sécuritaires de la transition libyenne », Rapport Afrique n° 220, 2014. Accessible sur : <https://www.crisisgroup.org/africa/north-africa/libya/security-challenges-libyan-transition>

⁵⁵ Ministère de la Défense, Rapport annuel de la Direction du renseignement militaire, 2013 (synthèse publique). Accessible sur : <https://www.defense.gouv.fr/actualites/dri-rapport-2013>

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

“... des colonnes de groupes d'armes, lourdement équipées, et étaient en train de progresser vers le sud du Mali, profitant de la décomposition de l'appareil d'Etat malien et de l'arsenal venu de Libye”⁵⁶.

La reconfiguration des conflits, avec la multiplication des milices, des groupes terroristes et des réseaux mafieux, a été documentée dans les rapports militaires français et internationaux, mettant en lumière l'incapacité de la nouvelle autorité libyenne à contrôler son territoire et à désarmer les forces autonomes. Cette situation a inscrit la Libye dans une spirale sécuritaire régionale, marquée par la circulation des armes et la montée en puissance des groupes extrémistes hors de tout contrôle étatique efficace⁵⁷.

2. Le Mali : interface critique d'une contagion sécuritaire multiforme

Au Mali, la crise a pris une ampleur inédite quand les forces armées états-uniennes, les agences sécuritaires européennes et françaises ont mis en relation la déstabilisation malienne avec la crise libyenne, point de passe originaire d'un flux massif d'armes et de combattants⁵⁸.

L'arrivée massive de terroristes formés, d'armes modernes et lourdes – en particulier des blindés, systèmes anti-aériens portables – a déstabilisé le fragile équilibre institutionnel malien, précipitant la chute de grandes portions du territoire sous contrôle de groupes très mobiles et polymorphes.

La réalité de la contagion régionale post-Libye est irréfutable, comme reconnue par le Ministre Français de la Défense lors de plusieurs audits parlementaires : « une grande partie des armes, des pickups, et des missiles ayant permis la prise du nord Mali par les groupes d'armes provenant des dépôts libyens pilules après la chute de Kadhafi », selon le rapport d'information de l'Assemblée nationale française n°1388 de janvier 2013⁵⁹.

⁵⁶ Présidence de la République, Allocution F. Hollande, 11 janvier 2013. Disponible sur : www.elysee.fr

⁵⁷ Béatrice G., « Dynamiques post-conflit en Libye », CNRS Insights n° 8, 2015. Voir sur: <https://www.cnrs.fr/actualites/dynamiques-post-conflit-libye>

⁵⁸ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, « Prolifération des armes et sécurité au Sahel », Doc. 13826, 2016. Disponible sur: <https://pace.coe.int/fr/files/22638/html>

⁵⁹ Assemblée nationale, Rapport d'information sur l'opération Serval et la lutte contre le terrorisme au Sahel, n1388, janvier 2013.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Le même document chiffre à 850 000 km² la superficie sous contrôle des groupes armés au Nord Mali début 2013. Les effectifs rebelles évaluent à 2 000-3 000 combattants pour la seule coalition rebelle-islamiste active mi-2012, grâce en partie à l'apport libyen.

Les réseaux criminels couplant trafic de drogue, human traffic et trafic d'armes sont identifiés comme les pivots économiques du maintien prolongé de ces groupes.

La porosité des frontières maliennes, nigériennes, tchadiennes et mauritaniennes – confirmée par les analyses du Service de renseignement français (DRM) et des organes de coopération régionale tels que le G5 Sahel – offre un terrain d'action sans précédent aux groupes armés et criminels. Une étude coproduite par Interpol et Europol (2014) fait état de cinq corridors majeurs empruntés pour le transit d'armes et de drogues, facilitant la connexion des zones insurrectionnelles du Sahel avec le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest plus large⁶⁰.

De façon concomitante, les rapports parlementaires et les Déclarations gouvernementales françaises soulignent la multiplicité des groupes impliqués, mêlant acteurs ethniques, religieux, mafieux avec un ancrage précis au sein des populations locales, compliquant la gouvernance traditionnelle et la contre-insurrection militaire.

3. La réception française de la menace contagieuse et les réponses régionales

Persuadée de la nécessité d'une action coordonnée et d'une stratégie de stabilisation régionale, la France a cherché à mobiliser la communauté internationale autour d'une définition élargie de la menace. Dès février-mars 2013, lors du Conseil de défense, le président François Hollande a insisté sur la nécessité "d'endiguer ce phénomène hors normes" en mentionnant "la multiplicité des facettes du problème : terrorisme, criminalité, trafic d'armes et de drogues".

Le ministère des Affaires étrangères, par le biais du diplomate chargé du Sahel, soulignait dans un rapport que "la contagion libyenne a exacerbé la fragilité des États sahéliens, notamment le Mali, et a soulevé le besoin d'une coopération multisectorielle et transfrontalière renforcée".⁶¹

⁶⁰ INTERPOL, « Trafic transfrontalier dans la région du Sahel », 2014. Document disponible sur : <https://www.interpol.int/en/How-we-work/Operations/Operation-Waawa>

⁶¹ Ministère français des Affaires étrangères, Document de stratégie pour le Sahel, 2014, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-francaise/afrique/sahel/>

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Par ailleurs, la France a favorisé la création du G5 Sahel (2014), incluant le Mali, le Niger, le Tchad, le Burkina Faso et la Mauritanie, témoignant ainsi de sa volonté de bâtir un dispositif africain régional de lutte et de prévention des flux illicites et des groupes armés.

Dans le même temps, Paris soutient des missions européennes de soutien et de formation, telles qu'EUCAP Sahel, dédiées à la professionnalisation des forces de sécurité locales et à l'amélioration des capacités de contrôle frontalier.⁶²

Malgré ces efforts multilatéraux, les rapports du ministère de la Défense et des analyses indépendantes convergent pour souligner l'ampleur — et la complexité — du défi : La nature mouvante, transnationale et tribale des groupes armés complique radicalement la réponse militaire, qui doit s'accompagner d'une action politique et sociale soutenue.

La dynamique de contagion régionale et d'instabilité transfrontalière constitue un trait crucial des crises libyenne et malienne. L'effondrement libyen a donné naissance à une redistribution déstabilisante des armes et combattants, exacerbant la fragilité sahélienne et favorisant l'émergence d'une constellation diffuse d'acteurs. Cette situation impose à la France un repositionnement stratégique au-delà des frontières stratégiques, engageant une approche multilatérale et multidimensionnelle visant la protection des intérêts sécuritaires et politiques au Sahel et dans la zone méditerranéenne.

La lecture française de ce phénomène, relayée dans ses discours et documents officiels, marque une prise de conscience de la complexité régionale face aux déstabilisations locales. Malgré la combinaison de l'action militaire directe, du plaidoyer institutionnel et du soutien aux structures africaines, pour contenir un système d'instabilité qui remet fondamentalement en question la sécurité collective euro-africaine et le statut international de la France sur la scène saharienne.

⁶² Institut d'études de sécurité (ISS), « Complexités de sécurité régionale au Sahel », 2017, <https://issafrica.org/research/southern-africa-report/regional-security-complexities-in-the-sahel>

C. Perception d'un vide stratégique et nécessité d'une réponse française rapide face aux déstabilisations

La notion de “vide stratégique” s'est imposée dans le discours et la pratique diplomatique et sécuritaire française à la faveur des crises successives en Libye (2011) puis au Mali (2012-2013). Elle conçoit la perception selon laquelle, face à l'effondrement d'États centraux, à la faiblesse ou à la paralysie des mécanismes multilatéraux et à la montée de menaces régionales, l'absence d'intervention rapide laisserait le terrain libre aux acteurs déstabilisants (groupes armés, trafics, puissances rivales). Cette perception structure l'agenda de la réponse française : agir vite, occuper l'espace politique et militaire, préempter ou contrer l'irruption de logiques chaotiques. Ce principe recouvre des logiques nationales-intérêt, des cadres juridiques internationaux et un souci constant de maintien du statut d'acteur d'ordre dans l'espace euro-africain.

1. Libye: Un vide stratégique au bord de la Méditerranée

Des premières phases de la révolte libyenne, la France identifie la fragmentation des élites et la faiblesse des institutions comme un risque majeur. Sur le plan régional, l'Union africaine apparaît divisée et peu influente – l'UA est marginalisée lors du processus onusien aboutissant à la résolution 1973. Sur le plan euro-méditerranéen, l'Italie et l'Allemagne hésitent sur l'opportunité de l'engagement, la Grande-Bretagne se montre attentiste, tandis que l'OTAN se divise sur le *modus operandi*⁶³.

Ce manque de relais est fréquemment évoqué dans les déclarations de Nicolas Sarkozy : “L'histoire n'attend pas que les institutions régionales s'organisent. Quand un peuple est menacé de massacre, il faut agir”⁶⁴. Alain Juppé exprime la même idée devant l'ONU le 17 mars 2011 : "La responsabilité de la communauté internationale est simple : faute d'action rapide, le chaos s'installera, et avec lui, l'ensemble du Maghreb deviendra vulnérable”⁶⁵

⁶³ Nations Unies, Conseil de Sécurité, Verbatim S/PV.6498, intervention d'Alain Juppé, 17 mars 2011, p. 10-12. Voir sur : <https://undocs.org/fr/S/PV.6498>

⁶⁴ Allocution, 19 mars 2011. Op. Cit.

⁶⁵ Intervention d'Alain Juppé au Conseil de sécurité le 17 mars 2011, Op. Cit, p. 3.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Le vide stratégique est pensé comme un risque d'"import-export" du chaos (groupes armes, criminalité, migrations, idéologies radicales) vers la bande saharo-sahélienne puis l'Europe du Sud. Ce scénario est clairement écrit dans de nombreux rapports du Ministère français de la Défense et du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du Ministère des Affaires étrangères⁶⁶.

Dans Une interview au Monde du 18 mars 2011, Nicolas Sarkozy déclare : "Si la France ne prenait pas ses responsabilités, ce ne serait pas seulement la stabilité du Maghreb qui serait en jeu mais aussi la sécurité de la Méditerranée et de l'Europe". Il y a donc un clair souci de projection et de préemption, légitime par la capacité de la France à agir la première.

2. Mali: Faillite de l'Etat et impasse des mécanismes collectifs

Au Mali, la perception d'un vide stratégique est davantage liée à l'incapacité du gouvernement de transition de Bamako à restaurer l'ordre, combinée à l'inefficacité du dispositif CEDEAO/Union Africaine dans la réponse militaire. Alors que la menace avance vers le sud (batailles de Konna puis approche sur Mopti en janvier 2013), la Mission Internationale de Soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) n'est pas en mesure de déployer des forces dans un délai compatible avec l'urgence⁶⁷.

La France fait alors valoir qu'elle ne peut "laisser le Mali tomber entre les mains du terrorisme", selon les mots de François Hollande le 11 janvier 2013, et que "l'Afrique, en attente de moyens et de volontés collectifs, n'aurait pas pu, seule, endiguer la progression des groupes armes vers Bamako"⁶⁸. Jean-Yves Le Drian a déclaré devant la Commission de la Défense le 23 janvier 2013 : "C'est le défaut de réponse rapide qui, en situation d'effondrement d'Etat, fait le lit de la menace et du chaos"⁶⁹.

⁶⁶ International Crisis Group, Les défis sécuritaires de la transition libyenne, Rapport Afrique n° 220, 2014, p. 15.

⁶⁷ Assemblée nationale, Rapport d'information sur l'opération Serval et la lutte contre le terrorisme au Sahel, n° 1388, janvier 2013, p. 45-47. Voir sur : <https://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-info/i1388.pdf>

⁶⁸ Présidence de la République française, Déclaration de François Hollande sur le Mali, 11 janvier 2013, <https://www.elysee.fr>

⁶⁹ Assemblée nationale, Commission de la défense, intervention de Jean-Yves Le Drian, 23 janvier 2013, <https://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-cdef/12-13/c1213087.asp>

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

La réponse militaire française (opération Serval) est déclenchée en moins de 48 heures, avant même la formation définitive d'une coalition africaine ou d'une force onusienne⁷⁰. Cette stratégie du tempo vise à montrer la capacité de la France à agir hors délais, y compris en l'absence de relais multilatéral robuste. Le rapport d'information parlementaire sur Serval indique que "l'efficacité de la réponse française a fait la différence entre l'effondrement complet de l'État malien et la reprise de l'initiative par les autorités légitimes"⁷¹.

3. Le vide stratégique: aubaine d'une démonstration de force pour la France

La Notion du vide stratégique, fréquemment mobilisée dans le langage diplomatique et militaire français depuis 2011, n'est pas qu'une figure de style : elle sert à justifier la domination de la France dans la réponse sécuritaire africaine et à défendre l'initiative unilatérale ou bilatérale face à la lenteur (ou à la paralysie) du multilatéralisme classique.

A la croisée du moral, du stratégique et du politique, la notion de vide stratégique permet à la France de se présenter à la fois comme garant des valeurs universelles, comme puissance d'équilibre régional et comme leader d'une réponse multinationale en cas d'inaction collective. C'est la signification donnée par François Hollande le 13 janvier 2013 : "Il n'était pas possible d'attendre devant la ruine de l'Etat malien, ni moralement ni politiquement. La France doit donner l'exemple d'une réponse rapide quand la paix et l'ordre sont en jeu"⁷².

Que ce soit par une large coalition (OTAN, ONU, partenaires arabes) comme en Libye, ou une intervention initialement unilatérale comme au Mali, la clé réside dans la capacité française à occuper le vide avant qu'il ne soit exploité par d'autres menaces ou concurrents. Ce principe est appliqué par les experts stratégiques du Ministère de la Défense : "le refus du vide stratégique guide l'engagement français dans le monde sahélo-saharien..."⁷³.

⁷⁰ Assemblée nationale, Rapport d'information sur l'opération Serval et la lutte contre le terrorisme au Sahel. Op. Cit. p. 47.

⁷¹ Ibid.

⁷² Présidence de la République, Déclaration du Président F. Hollande sur la progression des groupes armés au Mali, 13 janvier 2013, <https://www.elysee.fr>

⁷³ International Crisis Group, Les défis sécuritaires de la transition libyenne, Op. Cit. p. 19.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

La perception d'un vide stratégique, surexposée dans le discours officiel français, a eu un effet déterminant sur la justification et la temporalité d'engagement au Maghreb et au Sahel. Elle a permis de conjuguer impératif moral, précaution sécuritaire et préservation d'un statut international de chef de file, justifiant, au besoin, la prise d'initiative rapide en l'absence de relais régionaux efficaces. La réflexion sur cette notion demeure au cœur des débats actuels sur la capacité de la France, comme d'autres puissances occidentales, un stabilisateur durablement des régions fragmentées et un acteur qui anticipe les défis de la concurrence stratégique multilatérale.

Section 3 : Le rôle des institutions internationales et des partenaires régionaux

A. Légitimité de l'intervention : ONU et OTAN en Libye vs. demande officielle du gouvernement malien

La question de la légitimité des interventions militaires internationales est au cœur de la doctrine onusienne du maintien de la paix et du débat contemporain sur la souveraineté des Etats, la responsabilité de protéger, et le recours à la force. L'analyse comparée des interventions en Libye en 2011 et au Mali en 2013 révèle des architectures juridiques distinctes : en Libye, l'intervention est principalement fondée sur une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, mise en oeuvre par l'OTAN, tandis qu'au Mali, elle l'est sur la demande officielle du gouvernement malien – mais avec un appui onusien, africain, et un questionnement plus nuancé sur la légalité et la légitimité. Cette section propose une radiographie du fondement juridique et de la légitimité de chacune de ces interventions, en s'appuyant sur l'analyse des textes internationaux, la jurisprudence, et la doctrine.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

1. *Interventions et le cadre juridique international : rappel des principes*

En droit international, l'intervention militaire sur le territoire d'un Etat souverain sans son consentement est prohibée par l'article 2 (4) de la Charte des Nations unies⁷⁴, qui dispose : "Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies." Seules deux exceptions existent :

- L'autorisation par le Conseil de sécurité (Chapitre VII de la Charte, art. 39-42).
- Le droit de légitime défense (art. 51).

Une troisième voie, supérieurement controversée, est l'intervention à la demande du gouvernement légal (intervention sollicitée).

2. *L'intervention en Libye (2011) : Mandat du Conseil de sécurité et rôle de l'OTAN*

a. Mandat du Conseil de sécurité

L'intervention en Libye s'appuie principalement sur la résolution 1973 du Conseil de sécurité (17 mars 2011), adoptée à dix voix pour, zéro contre, cinq abstentions (Brésil, Russie, Inde, Chine, Allemagne). Elle autorise "toutes les mesures nécessaires" pour protéger les populations et zones civiles menacées d'attaque, tout en excluant explicitement le déploiement de "force d'occupation étrangère"⁷⁵.

⁷⁴ Charte des Nations Unies, articles 2(4), 39-42, 51.

⁷⁵ Conseil de sécurité des Nations Unies. Résolution 1973, 17 mars 2011.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

La résolution 1973 n'autorise pas explicitement le changement de régime, mais son interprétation extensive par les puissances occidentales, notamment la France, le Royaume-Uni, les États-Unis, et à travers l'action de l'OTAN (Operation Unified Protector), aboutira à la chute du régime de Kadhafi⁷⁶. Cette opération fut déclenchée en réponse directe au constat, relayé par les puissances occidentales et leurs relais arabes, d'actes et de menaces de répression de masse et de "crimes contre l'humanité" dirigés contre la population civile libyenne. Sur le plan du droit international, la résolution 1973 est prise sous Chapitre VII de la Charte des Nations unies, ce qui lui confère une force obligatoire.

b. Légalité de l'intervention

La doctrine dominante considère que, du point de vue du droit positif, cette intervention était légale, dans la mesure où le Conseil de sécurité avait explicitement autorisé l'emploi de la force sur la base du Chapitre VII⁷⁷. Cette autorisation fait abstraction du consentement explicite du gouvernement libyen, ce qui n'est pas requis dans le cadre d'une mesure de sécurité collective de l'ONU.

Cependant, la résolution introduit une ambiguïté concernant l'objectif exact. Plusieurs juristes soulignent que l'objectif officiel était la protection des populations civiles, et non le que "régime change"⁷⁸. L'ambiguïté du texte – "toutes les mesures nécessaires" – a été exploitée pour justifier des frappes visant les centres de pouvoir du régime et offrant un appui direct à l'insurrection.

⁷⁶ Pomarède, Julien. "Des maux guerriers aux mots interventionnistes : une analyse des mécanismes de légitimation de l'opération militaire internationale en Libye (2011)" in *Études internationales* 45/2, 2014 p. 229–260.

⁷⁷ Eric Pourcel, *Le principe juridique d'ingérence humanitaire... n'existe pas*, Diploweb.com : la revue géopolitique, 26 février 2015. Voir aussi Siad, Arnaud, "La responsabilité de protéger et le recours à la force: leçons libyenne", *Regards des doctorants IHEDN*, 2014. p. 43-50. Voir aussi

⁷⁸ Pourcel, Eric, "Le principe juridique d'ingérence humanitaire... n'existe pas", *OP. Cit.* Voir aussi Siad, Arnaud, "La responsabilité de protéger et le recours à la force: leçons libyenne". *Op. Cit.*

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

c. Légitimité de l'intervention

Pour la doctrine onusienne classique, une intervention autorisée par le Conseil de sécurité répond à une "légitimité secondaire", celle qui vient de l'autorité universelle (ou quasi-universelle) du Conseil⁷⁹. Cela n'élimine pas la question de la "légitimité primaire", c'est-à-dire l'acceptation unanime ou massive par la communauté internationale de la moralité ou de l'opportunité politique du recours à la force.

En pratique, l'intervention en Libye a été largement critiquée, après-coup, par des Etats membres, notamment en Afrique, Russie, Chine, pour le "déviationnisme" du mandat, accusant les Occidentaux d'en avoir fait un outil de changement de régime et d'avoir détourné la responsabilité de protéger (R2P)⁸⁰. C'est principalement ce soupçon qui expliquera le blocage du Conseil de sécurité sur la Syrie quelques mois plus tard.

d. Rôle de l'OTAN

L'OTAN n'a pas agi en vertu de sa propre charte, mais comme bras armé de la communauté internationale, à la suite d'une autorisation expresse du Conseil de sécurité. Cela constitue en droit international une délégation de compétences (article 53 de la Charte de l'ONU), qui n'est ni inédite ni contestable tant que l'intervention reste dans la limite du mandat. C'est sur sa conformité ou non au mandat de la résolution 1973 que portera le débat de la légitimité⁸¹.

Résumé Libye :

- Légalité : basée sans équivoque sur résolution du Conseil de sécurité (Chapitre VII).

⁷⁹ Pomarède, op. cit.

⁸⁰ Faredj Ben Lamma, Mohammed, "L'application de la responsabilité de protéger en Libye : retour à la case départ ?" In : La revue internationale et stratégique – n° 101, Printemps 2016 - pp. 15-26. Voir aussi Siad Arnaud, op. cit. Voir aussi Tayo, Rodrigue Anicet. "L'opération Protecteur unifié en Libye : un détournement de la responsabilité de protéger?" in Points de mire, 2011. Accessible sur : <https://ceim.uqam.ca/db/spip.php?article6946>

⁸¹ Pomarède, op. cit; Ben Lamma, op. cit; Pourcel, op. cit.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

- Légitimité : controversée, notamment sur l'interprétation du mandat (protection des civils vs changement de régime), mais adossée à la "légitimité" institutionnelle du Conseil de sécurité.

- Consentement de l'Etat : non requis ni obtenu.

3. *L'intervention au Mali (2013) : Sur la demande officielle du gouvernement malien, et l'appui du Conseil de sécurité*

a. Demande officielle du gouvernement malien

Au Mali, à la suite de l'offensive des groupes rebelles et terroristes ayant franchi la "ligne de démarcation" et menaçant Bamako en janvier 2013, le président par intérim du Mali, Dioncounda Traoré, adresse le 10 janvier 2013 une demande d'assistance militaire officielle à la France, justifiée par l'urgence face au risque d'effondrement de l'Etat et de génocides en préparation⁸². Il s'agit d'une "intervention sollicitée".

La réponse française (opération Serval) a été immédiate et massive, s'appuyant sur trois éléments :

- consentement du gouvernement malien ;
- l'art. 51 de la Charte de l'ONU (droit à la légitime défense, y compris "collective") ;
- le contexte de la résolution 2085 du Conseil de sécurité (décembre 2012), qui autorise le déploiement d'une force internationale (MISMA, sous conduite africaine).

b. Légalité et bases juridiques

⁸² Oula, Ambogou Paul, "Opération Serval au Mali en 2013 : Entre cohérence juridique et enjeux politico-stratégiques," *Revue Droit et société* 3 (08) 2023. p.68-82. Voir aussi le rapport d'information de l'Assemblée nationale française sur l'opération Serval au Mali, n°1288, 2013. Accessible sur : <https://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1288.asp>

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Le fondement principal sur le plan strictement juridique est la demande émanant du gouvernement "effectif" du Mali. L'intervention sollicitée ne fait pas l'objet d'une prohibition explicite en droit international, tant qu'elle émane du gouvernement légal, non contesté de l'Etat (voir CIJ, affaires Nicaragua c. États-Unis, 1986)⁸³.

Cependant, une partie de la doctrine nuance la légalité d'une intervention sollicitée lorsque le gouvernement demandeur ne contrôle pas la totalité du territoire, ou voit sa légitimité contestée internationalement⁸⁴. Or, le gouvernement malien de transition, installé après un coup d'Etat, faisait l'objet d'une forte contestation .

En soutien au consentement, la France et ses partenaires s'appuient également sur l'article 51 de la Charte des Nations unies (droit de légitime défense), mais cette invocation est discutable : la jurisprudence internationale (CIJ) limite la légitime défense à l'hypothèse d'une agression armée émanant d'un autre Etat (pas d'acteurs non étatiques), sauf nouvelle évolution coutumière⁸⁵.

Enfin, la résolution 2085 du Conseil de sécurité (décembre 2012) autorise explicitement le soutien militaire international au Mali, mais prévoit en première instance une intervention africaine (MISMA), pas occidentale directe. Le Conseil de sécurité prend cependant acte de l'intervention française et la "bénit" ex post dans ses déclarations – ce qui joue en faveur de sa "légitimité secondaire"⁸⁶.

⁸³ CIJ, Activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci (Nicaragua c. États-Unis d'Amérique), arrêt du 27 juin 1986. Voir aussi Ben Attar, op. cit. Voir aussi Sow, Djiby, « La légalité de l'intervention militaire française au Mali : Contribution à l'étude du cadre juridique de la lutte armée contre le terrorisme international », Canada, Université de Montréal, 2014, p. 20–30.

⁸⁴ Ben Attar, op. cit., p. 148-155. Pourcel, op. cit.

⁸⁵ Ben Attar, op. cit., p. 156-157. CIJ, Op. Cit.

⁸⁶ Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 2085, 20 décembre 2012. Voir aussi le rapport d'information de l'Assemblée nationale, Op. Cit.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

c. Légitimité de l'intervention

Sur la scène malienne et régionale, l'intervention française a été accueillie avec enthousiasme, la population malienne considérant la France comme le "libérateur". La doctrine internationale estime généralement que l'intervention sollicitée peut constituer un fondement "suffisant" pour la légalité si elle ne viole ni une résolution du Conseil de sécurité ni n'a pour but l'imposition d'un régime, le démembrement de l'État ou l'exercice du pouvoir politique direct⁸⁷.

Au Mali, la France agit officiellement sur demande, pour le rétablissement de l'intégrité territoriale, la protection des civils et la lutte anti-terroriste, sans agenda public de changement de régime. Cela renforce la "légitimité" de l'action, du point de vue du droit international et des perceptions locales.

Cependant, une frange de la doctrine pointe le risque d'une déviance "néo-coloniale", la précarité de la légitimité du gouvernement de transition malien, et le caractère ambigu de la légitimité "consentie" par une autorité contestée. Le Conseil de sécurité a, in fine, validé la solution par un communiqué de soutien.

Résumé Mali :

- **Légalité** : basée sur le consentement explicite du gouvernement malien, avec une légalité internationale consolidée par l'adoption et le soutien de résolutions onusiennes.
- **Légitimité** : renforcée par le consentement étatique, l'accueil populaire, et l'absence d'agenda de changement de régime, mais sujet à débat sur le statut du gouvernement de transition.
- **Autorisation du Conseil de sécurité** : indirecte, via le contexte des résolutions et l'absence d'opposition du Conseil après intervention.

4. *Approche comparative : Libye vs Mali*

a. Fondement principal :

⁸⁷ Oula, op. cit; Sow, op. cit; Ben Attar, op. cit; Pomarède, op. cit.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

- Libye : Autorisation explicite en vertu du Chapitre VII par le Conseil de sécurité.
Consentement du gouvernement non requis et non donné.

- Mali : Intervention sollicitée. Consentement du gouvernement malien préalable; Conseil de sécurité impliqué (résol. 2085), mais sans autorisation expresse préalable à l'intervention non-africaine.

b. Légalité stricte :

- Libye : incontestable du point de vue du droit international positif (charte, résolutions).

- Mali : débattue selon la qualité du gouvernement sollicitateur, mais consolidée par la validation internationale subséquente.

c. Légitimité politique et morale :

- Libye : controversée ; débats sur le “détournement” du mandat du Conseil de sécurité et le “régime change”.

- Mali : dans le contexte local et international, largement reconnue, mais sujette à débat sur la robustesse de l'autorité sollicitante.

d. Modalités de recours à la force :

- Libye : Mise en oeuvre déléguée à l'OTAN ; action concertée à grande échelle.

- Mali : Opération nationale (France), appuyée par d'autres partenaires ; africanisation du dispositif lors du passage à la MINUSMA.

5. *Enjeux doctrinaux et enseignements*

L'analyse des interventions illustre la primauté du Conseil de sécurité pour la légitimation universelle du recours à la force en droit international. Toutefois, le cas malien démontre la persistance et la force du paradigme “étatique”, où la demande d'assistance d'un gouvernement représente encore un mode de légitimation potentiellement accepté, surtout lorsqu'il s'accompagne d'une “bénédiction” (implicite ou explicite) du Conseil de sécurité après-coup.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

La controverse sur la légitimité du changement de régime en Libye a fragilisé la doctrine onusienne de la responsabilité de protéger, accentuant la méfiance des puissances non occidentales et des États du Sud à l'égard de la doctrine d'intervention "au nom de l'humanité", et recentrant la réflexion sur la nécessité d'encadrer strictement le recours à la force dans l'ordre international.

A l'inverse, l'intervention au Mali, plus conforme au modèle "traditionnel" de l'intervention sollicitée (même avec des réserves sur la légitimité du gouvernement de transition), et suivie d'une "africanisation" du dispositif (MINUSMA), a contribué à solidifier le précédent d'intervention contre des groupes non étatiques "terroristes", mais sous supervision et avec validation internationale cumulative.

En Somme, la comparaison entre l'intervention de l'OTAN en Libye et celle de la France au Mali met en exergue la dualité des régimes juridiques en vigueur en droit international : la primauté du Conseil de sécurité (Libye) et la validité – plus relative mais encore reconnue – de l'intervention sollicitée (Mali). Sur le plan de la légitimité, les deux approches sont soumises à un contrôle politique, doctrinal, moral et, in fine, à la capacité d'acceptation des résultats par la communauté internationale.

B. Place des organisations africaines : absente en Libye, présentes au Mali

L'analyse comparative de l'intervention internationale en Libye (2011) et au Mali (2013) met en évidence le contraste profond du rôle accordé aux organisations africaines dans la dynamique de gestion des crises et de la légitimation internationale. Alors que l'Union africaine (UA) et la CEDEAO restent fortement marginalisées et sans influence déterminante lors de la décision d'intervention et de la conduite des opérations en Libye, elles sont à l'inverse centrales et structurantes lors de la gestion de la crise malienne, à la fois dans l'alerte politique, la médiation régionale et la réponse militaire collective. Ce contraste soulève non seulement des enjeux stratégiques et politiques, mais aussi des problématiques propres au droit international et à la légalité des pratiques du Conseil de sécurité des Nations unies.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

1. *L'absence pratique des organisations africaines en Libye (2011)*

a. Marginalisation diplomatique et politique de l'Union africaine

Au début de 2011, l'UA, par le biais de son Conseil de paix et de sécurité, tente d'ouvrir un espace de médiation, apparaît rapidement écartée par le tempo imposé par les puissances occidentales. Malgré la création d'un Comité ad hoc de haut niveau et l'adoption d'une feuille de route prônant le dialogue, la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et l'OTAN évitent d'intégrer l'UA dans le schéma onusien, privilégiant l'unilatéralisme ou la gestion dans un cadre euro-atlantique⁸⁸. Les voix africaines présentes au Conseil de sécurité, telles l'Afrique du Sud ou le Nigéria et le Gabon, optent pour l'abstention en affichant leur mécontentement, mais la résolution 1973 est adoptée sans qu'il soit fait mention, ni même consultation effective, de l'architecture africaine de gestion des conflits.

b. Analyse juridique de la marginalisation régionale

Le Chapitre VIII de la Charte des Nations unies consacre la priorité d'action des organisations régionales et sous-régionales, sous la supervision du Conseil de sécurité, pour traiter des crises "localisées" susceptibles d'entraîner une menace pour la paix et la sécurité internationales⁸⁹. En parallèle, l'Acte constitutif de l'UA reconnaît explicitement à l'Union la capacité d'intervenir militairement lorsqu'un génocide, des crimes de guerre ou des menaces graves à la paix sont avérés. En Libye, ce pouvoir n'est pas mobilisé, ni reconnu dans la pratique du Conseil de sécurité, qui privilégie le modèle interventionniste du Nord, légitimé par la doctrine de la responsabilité de protéger (R2P), au détriment de la démarche africaine.⁹⁰

⁸⁸ Oriane Ben Attar, op. cit. p 45,46. Voir également Eric Pourcel, op. cit. p. 8.

⁸⁹ Eric Pourcel, Le principe juridique d'ingérence humanitaire... n'existe pas, Diploweb.com, 2015.

⁹⁰ Djiby Sow, La légalité de l'intervention militaire française au Mali : Contribution à l'étude du cadre juridique de la lutte armée contre le terrorisme international, L'Harmattan, 2016, p 96.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

c. Conséquences stratégiques et critiques africaines

L'éviction de l'UA et l'absence de coopération structurée ont alimenté de vives critiques dans les milieux diplomatiques africains, qui considèrent l'intervention de 2011 comme la négation de la subsidiarité régionale inscrite dans l'architecture de paix et de sécurité du continent. Ce déficit de reconnaissance du rôle des organisations africaines a été dénoncé comme un retour à une gestion "parrainée" ou dominée par les puissances extérieures, aggravant la crise régionale en générant une dissémination incontrôlée des armes et une contagion d'instabilité vers le Sahel⁹¹.

2. *Le rôle structurant des organisations africaines dans la crise malienne (2012–2013)*

a. Initiative régionale et médiation politique

Face à la dégradation rapide de la situation au Mali dès 2012, la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) intervient promptement, condamnant le coup d'Etat du 22 mars 2012, suspendant le Mali de ses organes et mettant en place un embargo pour forcer le retour à l'ordre constitutionnel⁹². En parallèle, la CEDEAO initie une médiation active pour faciliter le retour au gouvernement civil, négocier le cadre de transition et permettre la nomination d'un président intérimaire.

b. Montage d'une réponse militaire régionale (MISMA)

Dès avril 2012, la CEDEAO propose, puis structure, la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA). Ce projet est consolidé par l'Union africaine, qui active ses mécanismes d'alerte et d'intervention de l'APSA et valide la nécessité d'une riposte coordonnée au terrorisme dans le nord du Mali. La résolution 2085 du Conseil de sécurité du 20 décembre 2012 entérine ce leadership africain en autorisant explicitement le déploiement de la MISMA, force offensive sous commandement régional, assumée par les Etats membres de la CEDEAO et l'UA et appuyée par des partenaires occidentaux pour la logistique et le renseignement⁹³.

⁹¹ Op. Cit. p 105.

⁹² Ambogou Paul Oula, *Operation Serval au Mali en 2013 : entre cohérence juridique et enjeux politico-stratégiques*, Social and Media Studies Institute, 2023, p. 68-73

⁹³ Oriane Ben Attar, Op. Cit. p. 149

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Cette dynamique est la traduction juridique du principe de subsidiarité régionale intégré dans la Charte des Nations unies (Chapitre VIII), qui prévoit l'action prioritaire des organisations régionales, sous supervision du Conseil de sécurité⁹⁴.

c. Internationalisation du dispositif et passage à la MINUSMA

Après l'offensive française (opération Serval), le dispositif africain est relayé en juillet 2013 par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), prenant la suite de la MISMA. Cette transition consacre la reconnaissance internationale du leadership africain dans la gestion de la crise, tout en soulignant les limites structurelles (retards, sous-équipement, fragmentation) de l'action régionale en matière de sécurité collective.⁹⁵

3. Approche comparative et leçons juridiques

a. Marginalisation vs africanisation : une rupture de pratiques

La crise libyenne illustre un net retour d'une gestion externalisée des conflits africains par le Conseil de sécurité et les puissances de l'OTAN, aux dépens de la subsidiarité régionale⁹⁶. Le Mali, inversement, démontre la possibilité d'une montée en puissance juridique, institutionnelle et politique des organisations africaines, articulant intervention régionale et validation onusienne.⁹⁷

b. Enjeux doctrinaux

Du point de vue des juristes, le cas malien démontre l'importance de l'ancrage régional pour la légitimité des opérations de paix en Afrique, en conformité avec le Chapitre VIII de la Charte des Nations unies et l'Acte constitutif de l'UA, sans pour autant que l'Afrique n'ait pleine autonomie stratégique et opérationnelle, du fait de sa dépendance vis-à-vis du soutien extérieur.⁹⁸

⁹⁴ Djiby Sow, Op. Cit. p. 104.

⁹⁵ Ambogou Paul Oula, Op. Cit. p. 71.

⁹⁶ Djiby Sow, Op. Cit. p. 106.

⁹⁷ Oriane Ben Attar, Op. Cit. p. 149.

⁹⁸ Eric Pourcel, Le principe juridique d'ingérence humanitaire... n'existe pas, Diploweb.com, 2015, p. 10/

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

La crise libyenne, à l'opposé, confirme le risque du "modèle d'éviction", où la gestion régionale reste théorique, mais non appliquée dans la pratique décisionnelle ou opérationnelle.⁹⁹

c. Limites de la subsidiarité régionale

Même dans le cas malien, la capacité africaine reste entravée par de lourdes contraintes financières, logistiques et opérationnelles, l'incarnation africaine de la paix demeurant dépendante de l'appui international, notamment français et onusien. La dynamique observée depuis cette expérience, avec la création du G5 Sahel, indique toutefois une prise de conscience continentale de la nécessité de renforcer l'intégration et l'efficacité des mécanismes collectifs africains.¹⁰⁰

En somme, la comparaison de la place des organisations africaines dans les deux crises révèle une évolution jurisprudentielle et politique majeure en faveur de la régionalisation du maintien de la paix et de la sécurité collective en Afrique. Si la marginalisation institutionnelle est manifeste en Libye (2011), le Mali (2013) marque une étape décisive vers la reconnaissance – certes encore imparfaite – de la capacité d'initiative africaine dans la résolution endogène des crises, à la fois sur le terrain juridique, diplomatique et politique.

C. Attitudes des puissances concurrentes : rivalités, coopération ou neutralité

Les interventions françaises en Libye et au Mali s'inscrivent dans des contextes géopolitiques complexes, où l'attitude des puissances concurrentes révèle une multiplicité de postures stratégiques. Rivalités, coopérations circonstanciées et neutralités stratégiques s'entremêlent selon les intérêts propres à chaque acteur. Dépassant la simple analyse des rapports de force ou des alliances, cette étude met en lumière la lutte souterraine autour du statut international, entendue comme la reconnaissance efficace et la capacité d'influence d'une puissance dans ces espaces contestés. Adoptant une méthode comparative, il s'agit de comprendre comment, dans chacun des deux cas, la France voit son rôle modifié ou contesté selon la posture adoptée par ses rivaux et partenaires.

1. *Attitudes des puissances dans le contexte libyen*

a. Rivalités : recomposition statutaire dans un théâtre multipolaire

⁹⁹ Djiby Sow, Op. Cit. pp. 105, 106/

¹⁰⁰ Oriane Ben Attar, Op. Cit. p. 149.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

L'intervention militaire de 2011 en Libye a propulsé la France en tête d'un effort multinational visant à renverser le régime de Kadhafi, affirmant ainsi un leadership que Paris souhaitait visible et structurant. Toutefois, cette affirmation s'est vite heurtée à la montée d'une recomposition multipolaire où la Russie a opéré un retour stratégique : son soutien au maréchal Haftar représente un défi direct au monopole français. Cette présence russe, symbolisée notamment par l'intervention de sociétés paramilitaires privées comme Wagner, illustre la volonté de Moscou d'occuper une place majeure dans l'équilibre méditerranéen et sahélien, revendiquant un statut de nouvelle puissance incontournable.¹⁰¹

Parallèlement, la Turquie a intensifié son engagement en appui au Gouvernement d'union nationale (GNA) à partir de 2019, déployant un dispositif militaire et diplomatique efficace, mêlant drones, conseil et soutien logistique, et affirmant une nouvelle posture régionale contestataire à la France et ses alliés traditionnels. Cette dynamique confirme une rivalité conjointe sur les questions de gouvernance et d'influence en Méditerranée.¹⁰²

b. Coopération limitée : tensions intra-européennes et appuis conditionnels

Malgré son influence, la France s'est heurtée aux hésitations de certains alliés européens. Tandis que l'Allemagne fait preuve d'un certain pragmatisme en adoptant la neutralité ou la retenue, privilégiant une réponse politique plutôt que militaire, l'Italie, avec ses liens économiques et énergétiques anciens à la Libye, exprime une opposition claire aux choix faits par Paris. Ce consensus fragile limite la capacité d'une coalition européenne unifiée et traduit la concurrence de statut intra-européenne, enjeu crucial pour le leadership partagé au sein de l'Union.¹⁰³

¹⁰¹ Philippe Droz-Vincent, «La Libye toujours en prise avec les interventions : de l'intervention internationale de 2011 à l'escalade et la multiplicité d'interventionnismes extérieurs. *Hérodote*, 182(3)», *Hérodote*, n°182, 2021. 109-127. Voir sur <https://doi.org/10.3917/her.182.0109>.

¹⁰² Élodie d'Halluweyn et Thierry Pignolet, «La politique étrangère française lors de l'intervention militaire en Libye (2011)», Université libre de Bruxelles, 2024/2025.

¹⁰³ Stephen Burgess, «L'intervention militaire en Afrique: Analyse comparée de la France et des États-Unis», in *ASPJAfrica and Francophonie 2nd Quarter 2018 ASPJAfrique et Francophonie 2e Trimestre 2018*, Volume 9, No. 2 . pp 5-25.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Les États-Unis adoptent une posture de soutien indirect, fournissant une assistance logistique et une couverture aérienne discrète sans s'impliquer directement aux premiers rangs, ce qui reflète une stratégie visant à préserver leur statut tout en déléguant une partie du leadership à l'Europe.¹⁰⁴

c. Neutralité stratégique : pragmatisme chinois

La Chine, fidèle à sa doctrine de non-intervention, joue une carte de neutralité prudente qui n'empêche pas de protéger ses intérêts économiques en Libye. Cette posture « responsable » permet à Pékin d'augmenter son influence en maintenant des liens diplomatiques stables et en investissant dans la reconstruction, sans concession militaire. Cette position illustre un nouveau type de statut, fondé davantage sur la projection économique et diplomatique que sur la force militaire directe.¹⁰⁵

d. Positions régionales

Sur le plan régional, les acteurs les plus concernés par la crise libyenne sont les voisins immédiats de ce pays. L'Algérie, la Tunisie et l'Égypte sont les plus menacés, mais le Niger, le Tchad et le Soudan ont aussi des raisons de s'inquiéter de la mauvaise tournure que pourraient prendre les événements en Libye. En Méditerranée orientale où d'importants gisements de gaz ont été découverts en 2009, d'autres pays se trouvent par ricochet impliqués dans la crise libyenne à l'instar de la Grèce et Chypre. Ces derniers ont noué des alliances géopolitiques incluant l'Égypte qui est un État contigu à la Libye et un partenaire géostratégique très influent dans ce conflit. Alors que le Président Abdel Fattah Al-Sissi y développe une stratégie offensive en soutenant ouvertement le Général Haftar, les autres pays limitrophes privilégient plutôt une approche diplomatique et neutre à l'égard des parties au conflit.

¹⁰⁴ Philippe Droz-Vincent. « La Libye toujours en prise avec les interventions : de l'intervention internationale de 2011 à l'escalade et la multiplicité d'interventionnismes extérieurs », in Hérodote - Revue de géographie et de géopolitique, 2021, 182, pp.109-127.

¹⁰⁵ Roland Lombardi, « Les errances de la politique de la France en Libye », Confluences Méditerranée, 2021/3 N° 118, 2021. p.89-104. Voir sur: shs.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2021-3-page-89?lang=fr

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

L'Algérie, quant à elle, a adopté une position ferme, dénonçant explicitement toute forme d'intervention militaire étrangère sur le territoire libyen. Cette position se fonde sur le principe fondamental de souveraineté nationale et sur une lecture critique du mandat onusien auquel la résolution de 1973 avait donné une portée étendue. L'Algérie considérait dès lors que cette résolution, bien que justifiée par la Responsabilité de protéger, avait été rapidement dépassée par une intervention visant à renverser un régime, ce qui constituait une ingérence légitime dans les affaires intérieures d'un État souverain.¹⁰⁶

Cette posture s'accompagne d'une dénonciation des effets déstabilisants de la guerre sur la région, alors que l'Algérie elle-même fait face à la menace terroriste à ses frontières sahariennes. Le gouvernement algérien a mis en garde contre le risque de voir le chaos libyen déboucher sur une déstabilisation durable et sur des flux migratoires incontrôlés, faisant de la Libye une véritable poudrière susceptible de contaminer tout le Maghreb et le Sahel.¹⁰⁷

Sur le plan diplomatique, l'Algérie a cherché à promouvoir une solution politique libyenne interne, en privilégiant le dialogue entre Libyens et rejetant la mise en place de gouvernements de fait soutenus par des acteurs étrangers. Par conséquent, la majorité de la diplomatie algérienne s'opposait dès le départ à l'approche militaire occidentale incarnée notamment par la France, soulignant une préférence pour le respect des principes internationalistes liés à la non-ingérence et à l'intégrité territoriale.

Le Maroc, quant à lui, multiplie les initiatives sécuritaires et diplomatiques pour asseoir un nouveau leadership sahélien, participant à une compétition régionale pour l'exercice du pouvoir régional.

Cette contestation a aussi une dimension statutaire : en rejetant la militarisation extérieure du conflit, l'Algérie affirme une prétention à jouer un rôle autonome et souverain dans la définition de l'ordre régional, cherchant à s'imposer comme un pivot incontournable de la stabilité maghrébine, en tension frontale avec la volonté française d'exercer un leadership alternatif dans un espace traditionnellement considéré comme son pré-carré.

2. Attitudes des puissances dans le contexte malien

¹⁰⁶ Brahim Bendaikha, "Lecture dans le contenu de la doctrine de sécurité Algérienne entre l'adhésion au principe de non-intervention et les impératifs de lutte contre les menaces sécuritaires des Etats voisins", in *Recherches Juridiques et Politiques*, Vol 06 Num 01 Juin (2021), pp. 619 - 633.

Voir sur <https://asjp.cerist.dz/en/article/154514>

¹⁰⁷ Ibid.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

a. Rivalités : montée en puissance des alternatives russes et turques

Au Mali, la France, après une intervention rapide et largement saluée avec l'opération Serval en 2013, voit progressivement son monopole sécuritaire contesté. La Russie s'impose par un soutien militaire indirect, notamment via le groupe Wagner, proposant un interlocuteur puissant aux autorités maliennes et renversant les équilibres des pouvoirs régionaux. La Turquie renforce également sa diplomatie régionale et ses coopérations militaires, développant une présence stratégique émergente.¹⁰⁸

Ces évolutions traduisent un éclatement du monopole français et une recomposition statutaire complexe, où la France est confrontée à la multipolarité sur son terrain traditionnel d'influence.

b. Coopération fragile avec les puissances occidentales

Le soutien des États-Unis, toujours important, se fait dans une logique pragmatique où la France demeure le principal acteur sur le terrain. La participation européenne reste morcelée, l'Allemagne et d'autres États manifestant des réticences à engager des forces terrestres conséquentes, privilégiant soutien financier et politique plutôt qu'appui opérationnel. Cette posture limite la consolidation d'un leadership international clair autour de la France, fragilisant son statut d'acteur central.¹⁰⁹

c. L'influence du voisinage

La relation du Mali avec les pays voisins et l'implication des puissances régionales, en particulier l'Algérie, jouent un rôle crucial dans la crise malienne. Les pays environnants sont motivés principalement par la crainte de voir le conflit se propager sur leur propre territoire. Les frontières poreuses, l'exode massif de migrants, la prolifération des groupes terroristes dans la région du nord, ainsi que les problèmes de criminalité transfrontalière font du Mali une préoccupation de grande importance pour les agendas nationaux des pays de la région.

¹⁰⁸ Maxime Audinet. En quête de « désoccidentalisation » : la stratégie d'influence de la Russie en Afrique subsaharienne. Les Études du CERI, 2025, Regards sur l'Eurasie. L'année politique 2024, 277-278, pp.62-69.

¹⁰⁹ Antoine D'Evry, 'L'Opération Serval à l'épreuve de doute: vrais succès et fausses leçons'. Focus Stratégique – IFRI – Laboratoire de Recherche sur la Défense (2015), pp. 1-57.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Dans le contexte malien, l'Algérie a une posture technico-politique marquée par la prudence mais en même temps déterminé à ne pas voir l'ingérence extérieure devenir une normative régionale.¹¹⁰

Elle s'est montrée consciente des risques qui font peser la prolifération des groupes terroristes sahéliens sur l'ensemble de la région, et a de ce fait accepté un certain degré de coopération sécuritaire, notamment dans l'encadrement des processus de paix et la sécurisation des frontières. Toutefois, l'Algérie a toujours exprimé ses réserves quant à la persistance d'une présence militaire étrangère prolongée, perçue comme source potentielle de mécontentement populaire et vecteur d'une instabilité chronique.¹¹¹

Les autorités algériennes ont également rappelé régulièrement la nécessité d'un règlement politique inclusif, respectueux de la souveraineté et de l'intégrité du Mali, et se sont impliquées activement dans les médiations régionales et panafricaines, profitant de leur pouvoir diplomatique pour promouvoir une solution politique détachée des ambitions hégémoniques externes.¹¹²

Cette stratégie reflète un double objectif : d'un côté, une volonté manifeste de ne pas nuire à la sécurité régionale en tolérant l'anarchie et l'extension des zones contrôlées par des groupes armés illicites ; de l'autre, une réaffirmation de son statut de puissance régionale, soucieuse de maintenir la suprématie de la gouvernance africaine, loin de ce qu'elle considère comme des impositions extérieures. Par là, l'Algérie aspire à un leadership fondé sur la légitimité régionale, la gestion autonome des conflits et la préservation de la paix par l'exclusion de toute militarisation étrangère durable.¹¹³

¹¹⁰ Ambogou Paul, "Opération Serval au Mali en 213, entre cohérence juridique et enjeux politico-stratégiques", In *Revue droit et société*, numéro 8 janvier/mars 2023, pp 68-82.

¹¹¹ Ibid

¹¹² Allard Caron et Marie Pier, *La coopération inter-organisationnelle et la gestion de crise en Afrique : une étude de cas sur la crise malienne de 2012 à 2022, mémoire de maîtrise, soutenu à l'université de Montréal, Canada, 2023.* p 54.

¹¹³ Naffet Keïta, "*L'accord pour la paix et la réconciliation au Mali: issu du processus d'Alger: entre euphorie ou doute, la paix en signe de traces!*". Friedrich-Ebert-Stiftung, Mali, 2018.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Cette posture s'inscrit dans un contexte de rivalité historique avec la France, qui se manifeste par une défiance diplomatique et stratégique, souvent exacerbée par les choix controversés de Paris dans le Sahel. L'opposition algérienne ne se limite pas à la rhétorique mais s'incarne dans des pratiques politiques visant à contenir l'influence française et à développer des alliances alternatives, notamment avec la Russie et d'autres acteurs émergents.

En Conclusion, l'étude comparative des interventions en Libye et au Mali révèle que la stratégie française évolue dans un environnement caractérisé par des rivalités intenses, une coopération conditionnelle et des neutralités développées. La quête du statut – reconnaissance, effectivité et légitimité – apparaît comme un pivot explicatif essentiel pour comprendre les comportements des puissances concurrentes. Ce cadre comparatif éclaire la nature mouvante et négociée du pouvoir, où la France doit constamment réajuster ses alliances et sa posture pour maintenir sa place dans un espace international de plus en plus fractionné et multipolaire.

Chapitre II : Justifications, enjeux et logiques d'intervention en Libye et au Mali.

Section 1 : justifications des interventions militaire en Libye et au Mali

A. Protection des civils et discours humanitaire en Libye versus lutte contre le terrorisme au Mali : Analyse du discours officiel et critique approfondie

Les interventions militaires françaises en Libye (2011) et au Mali (2013) constituent deux moments clés de la politique extérieure française en Afrique au XXI^e siècle. Ces deux opérations, qui mobilisent des moyens militaires significatifs, sont justifiées par des discours officiels radicalement différents, reflétant des logiques d'action distinctes : d'un côté, une intervention humanitaire destinée à « protéger les civils » en Libye, de l'autre, une opération militaire dans la lutte contre le terrorisme au Mali. Cette opposition apparente des registres discursifs mérite une analyse fine, tant pour saisir leurs mécanismes rhétoriques que pour en critiquer les implications politiques et stratégiques réelles.

1. Le discours officiel français en Libye : humanitarisme et responsabilité de protéger

Dans la phase initiale de la crise libyenne de 2011, l'exécutif français a déployé un discours centré sur l'impératif moral d'une intervention humanitaire. Le Gouvernement s'est appuyé sur la Résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui autorisait « toutes les mesures nécessaires pour protéger les populations civiles » face au régime de Kadhafi, accusé de mener une répression violente et disproportionnée des manifestations et soulèvements populaires¹¹⁴.

¹¹⁴ Conseil de sécurité des Nations unies, Résolution 1973, mars 2011, p. 3.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Dans sa déclaration solennelle du 19 mars 2011, Nicolas Sarkozy, président de la République française, pose les fondements du récit humanitaire et du « devoir d'ingérence » à l'origine de la participation française à l'opération en Libye. Il souligne d'abord l'imminence de la catastrophe humanitaire : « Aujourd'hui, nous sommes intervenus, avec nos alliés, pour barrer la route à la folie meurtrière d'un régime qui a perdu toute légitimité en massacrant son propre peuple. »¹¹⁵ Cette phrase oppose sans ambiguïté la légitimité morale internationale à la violence illégitime d'un dirigeant présenté comme isolé et criminel.

Sarkozy insiste ensuite sur la légalité internationale de l'intervention. Il rappelle que l'action française s'inscrit dans le cadre strict du mandat du Conseil de sécurité des Nations unies :

« Conformément à la résolution 1973, la France prend toutes ses responsabilités aux côtés de ses partenaires pour protéger les populations civiles contre les exactions du régime. »¹¹⁶ Le registre du « devoir » est ainsi explicitement mobilisé ; rester inactif serait « une lâcheté à laquelle la France ne saurait se résoudre ».

La dimension d'exception morale et d'engagement universel est fortement présente. Sarkozy cherche à élargir la portée de l'action française à une mobilisation collective et à l'histoire :

« Le temps de la colonisation est révolu, mais le temps de l'indifférence à la souffrance des peuples est lui aussi révolu. À travers cette intervention, la France reste fidèle à ses valeurs universelles. »¹¹⁷

Au plan discursif, cette déclaration rassemble les principaux ingrédients d'une légitimation rhétorique humanitaire :

- recours aux normes onusiennes (« résolution 1973 », « Conseil de sécurité »),
- construction du devoir moral universel,
- condamnation sans appel de l'adversaire,

¹¹⁵ Nicolas Sarkozy, « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur l'opération militaire en Libye », Vie-publique.fr, 19 mars 2011, <https://www.vie-publique.fr/discours/181579-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-lapp>

¹¹⁶ Ibid

¹¹⁷ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

- rappel de l'histoire républicaine et de la vocation singulière de la France à défendre la liberté des peuples.

Cette intervention se place ainsi explicitement sous le signe du « devoir d'ingérence », dont l'argumentation officielle s'appuie sur la nécessité d'empêcher « une tragédie majeure » et sur la responsabilité collective d'agir face à une violence étatique jugée inacceptable.

Analyse critique

Lorsque la grille analytique est élargie, la rhétorique de légitimation de l'intervention militaire en Libye apparaît aussi comme une construction politique qui masque des intérêts plus prosaïques.

Les travaux académiques, comme ceux de Shadrack Bentil¹¹⁸, mettent en évidence que l'intervention en Libye s'inscrit également dans une stratégie géopolitique visant à maintenir et étendre l'influence française en Afrique du Nord, région clé pour les approvisionnements énergétiques et les routes migratoires. Ces enjeux d'influence, rarement évoqués dans le discours officiel, enchevêtrent impératifs moraux et considérations stratégiques, pointant une instrumentalisation possible de la rhétorique humanitaire.

La tension entre façade morale et intérêts dissimulés se cristallise dans le scandale judiciaire découvert grâce aux enquêtes du journal d'investigation français Mediapart. En 2012, Mediapart révèle l'existence d'un financement occulte, provenant du régime Kadhafi, versé pour soutenir la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007¹¹⁹. Ce scoop, fondé sur des documents et témoignages exclusifs, marque un tournant médiatique et juridique. Le documentaire réalisé par Mediapart et ses journalistes¹²⁰ détaille minutieusement comment cette enquête a débuté et quels obstacles ont été rencontrés, révélant les pressions exercées pour entraver la vérité.

Cette révélation fait éclater un paradoxe saisissant : l'homme qui, en 2011, justifiait l'intervention militaire par l'exigence morale de défendre les civils contre un tyran sanguinaire, est lui-même impliqué dans un système occulte d'arrangements financiers avec ce même dictateur. Ce double lien affecte profondément la portée et la sincérité du discours humanitaire tenu au plus haut niveau de l'État. Il invite à questionner la véritable nature des motifs qui ont conduit à l'engagement militaire français.

¹¹⁸ Shadrack Bentil, « Libyan Crisis: Illusion of International Norms or Realities of Modern Humanitarian Intervention? », 2021, 14-18.

¹¹⁹ Mediapart, « Enquête sur le financement libyen de la campagne de 2007 », 2012, <https://www.mediapart.fr/journal/france/170312/enquete-sur-le-financement-libyen-de-la-campagne-de-2007>.

¹²⁰ Michaël Hajdenberg, Fabrice Arfi, Karl Laske, « Affaire Libyenne : comment tout a commencé » (documentaire), Mediapart, <https://youtu.be/jGSsQ4hqxOU?si=HgNaELPiyEWmOiYp>.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Le procès qui s'ensuit, et la condamnation prononcée en septembre 2025 de Nicolas Sarkozy à cinq ans de prison ferme, viennent officialiser et renforcer cette lecture¹²¹. La présidente du tribunal souligne la gravité exceptionnelle des faits, capables « d'altérer la confiance des citoyens dans ceux qui les représentent ». Cette décision judiciaire majeure expose l'entrelacement des intérêts personnels et politiques, dévoilant ainsi les mécanismes parfois opaques qui sous-tendent des décisions d'État présentées comme strictement morales.

Cette double réalité – discours humanitaire et intérêts occultes – oblige à une lecture rigoureuse, critique et nuancée des interventions dites « humanitaires ». La puissance rhétorique du discours de 2011 a largement contribué à légitimer une action militaire aux conséquences dramatiques et durables, souvent peu discutées dans l'espace public. Alors que la Libye sombre dans l'instabilité après le départ de Kadhafi, cette ambivalence entre noblesse affichée et réalités cachées marque profondément l'histoire récente de la diplomatie française.

2. Le discours officiel au Mali : entre impératif sécuritaire et lutte contre le terrorisme

L'intervention française au Mali, lancée en janvier 2013 sous le nom d'opération « Serval », repose sur un registre discursif très différent. La justification officielle se trouvait principalement en avant de la menace représentée par des groupes terroristes islamistes, qui avaient pris contrôle d'une partie du nord du pays¹²².

Le Président français François Hollande explique à la veille de l'intervention, soit le 11 janvier 2013, que « le Mali fait face à une agression d'éléments terroristes, venant du Nord, dont le monde entier sait désormais la brutalité et le fanatisme. Il en va donc, aujourd'hui, de l'existence même de cet Etat ami, le Mali, de la sécurité de sa population, et celle également de nos ressortissants. Ils sont 6000 là-bas. J'ai, donc, au nom de la France, répondu à la demande d'aide du président du Mali appuyée par les pays africains de l'Ouest »¹²³. La rhétorique officielle est orientée vers la nécessité d'une action militaire décisive pour contrer une menace sécuritaire directe.

¹²¹ Mediapart, « Procès des financements libyens : le jour où Nicolas Sarkozy a appris qu'il irait en prison », 25 septembre 2025, <https://www.mediapart.fr/journal/france/250925/proces-des-financements-libyens-le-jour-ou-nicolas-sarkozy-appris-qu-il-irait-en-prison>

¹²² Déclaration du président français François Hollande sur l'intervention militaire au Mali, à Paris le 11 janvier 2013. Voir sur : <https://www.elysee.fr/francois-hollande/2013/01/11/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-lintervention-militaire-au-mali-a-paris-le-11-janvier-2013>

¹²³ Ibid.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Le jour même de l'intervention, le 12 janvier, François Hollande, s'est adressé solennellement à la Nation pour justifier l'engagement militaire de la France au Mali. D'emblée, il met en avant la légitimité démocratique du Mali et la nécessité de contrer une menace terroriste régionale :

« Les terroristes armés venus du nord du Mali ont porté atteinte à l'intégrité d'un pays ami. [...] La France, à la demande du président malien et en accord avec les Nations unies, est intervenue pour stopper la progression de ces groupes armés et les empêcher de constituer un sanctuaire terroriste aux portes de l'Afrique de l'Ouest. »¹²⁴

Hollande insiste sur trois dimensions fondamentales :

- Le respect de la souveraineté et le caractère bilatéral de l'appel à l'aide : « Cette intervention se fait en application de la Charte des Nations unies et à la demande du Mali. »
- Le souci du droit international et du multilatéralisme : l'ancrage juridique est mis en avant pour légitimer l'action française, en contrepoint explicite à tout soupçon d'ingérence unilatérale.
- La justification sécuritaire et l'attachement à la démocratie : « La France sera toujours là lorsque s'agira... de lutter contre le terrorisme. »

Discursivement, la rhétorique présidentielle associe la lutte antiterroriste à la défense des principes universels et de la stabilité régionale, non seulement pour la protection du Mali mais aussi pour la sécurité des populations européennes :

« Notre mission est claire : aider le Mali à recouvrer son intégrité territoriale, dans le respect des résolutions des Nations unies. [...] Car ce qui est en cause, c'est la sécurité de l'Afrique de l'Ouest et, au-delà, de l'Europe. »¹²⁵

Enfin, le président conclut sur la nécessité, l'efficacité et la dimension noble de l'engagement militaire :

¹²⁴ François Hollande, « Déclaration du Président de la République sur l'intervention française au Mali », 12 janvier 2013, Perspective Monde. Voir sur : <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire/2068>.

¹²⁵ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

« *J'ai confiance dans le courage et le professionnalisme de nos soldats... Cette opération durera le temps nécessaire.* »¹²⁶

Ce discours s'inscrit davantage dans la tradition de l'action collective, du soutien international, du respect de la souveraineté et de la sécurité face au terrorisme, plutôt que dans une rhétorique d'exception humanitaire ou d'ingérence unilatérale.

Analyse critique

Au Mali, l'approche dominante, axée sur la lutte contre le terrorisme, rencontre également des critiques majeures. Si la menace terroriste est réelle, elle s'intègre dans un contexte plus large de fragilité politique, économique et sociale. L'intervention militaire française, malgré sa puissance, ne semble pas prendre en compte cette complexité, car elle est entrée sur un objectif militaire à court terme.

L'analyse académique critique développée dans l'article « (Dis)utilities of Force in a Postcolonial Context: Explaining the Strategic Failure of the French-Led Intervention in Mali » remet en question cette narration.¹²⁷ Les auteurs y démontrent que la stratégie française, bien que supérieure militairement, s'est heurtée aux dynamiques complexes héritées du contexte postcolonial, ce qui a conduit à un échec sur le terrain militaire mais surtout politique et social¹²⁸.

La notion de « disutility of force » (inefficacité ou effets pervers de la force) illustre comment l'emploi conventionnel de la force peut accentuer les tensions, renforcer les résistances locales et nourrir un cycle d'instabilité durable.

¹²⁶ Ibid

¹²⁷ Bertrand, Eloïse, Tony Chafer, and Ed Stoddard. 2023. "(Dis)Utilities of Force in a Postcolonial Context: Explaining the Strategic Failure of the French-Led Intervention in Mali." *Journal of Intervention and Statebuilding* 18 (3): 286–305. Voir sur : <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/17502977.2023.2278268?needAccess=true>

¹²⁸ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Le discours présidentiel promettait un rétablissement rapide de l'ordre, mais la réalité fut plus nuancée : l'intervention a prolongé la violence, accru la défiance envers la France et exacerbé les fractures sociales maliennes. Les auteurs soulignent l'incapacité de l'intervention à intégrer les complexités socio-politiques, les revendications légitimes des populations et les défis institutionnels du Mali. La militarisation seule n'a pu répondre aux causes profondes du conflit, telles que marginalisation économique, conflits intercommunautaires et faiblesse de l'État.

Face à l'expansion du terrorisme post-Serval, la France a lancé en 2014 l'opération Barkhane, élargissant son engagement militaire au Sahel entier. Toutefois, cette extension a suscité un rejet populaire important, notamment dans plusieurs pays concernés. Ce rejet s'est traduit par des demandes officielles de retrait de la part de gouvernements comme celui du Mali¹²⁹.

Ce rejet s'inscrit par ailleurs dans une tendance plus large de recul de la présence militaire française en Afrique. Selon un article récent du Monde diplomatique, la France a perdu ses positions stratégiques au Sénégal et au Tchad, réduisant drastiquement sa présence militaire et sa capacité à jouer un rôle d'acteur dominant sur le continent¹³⁰. Ce retrait souligne les limites d'une stratégie fondée principalement sur l'intervention militaire extérieure, souvent perçue comme une persistance de logiques néocoloniales et d'ingérence.

En conclusion, le discours officiel de François Hollande sur l'opération Serval, malgré son ancrage légal et moral, doit être lu à la lumière des analyses critiques qui dévoilent ses limites stratégiques, politiques et sociales. Le succès militaire initial n'a pas garanti la stabilité politique ni la paix durable, et les dynamiques de résistance, couplées à un rejet populaire croissant, montrent la nécessité d'approches plus inclusives et adaptées aux réalités postcoloniales et locales.

3. Synthèse et enjeux du double registre discursif

¹²⁹ «Mali : les derniers soldats français de l'opération « Barkhane » ont quitté le pays», Le Monde du 15 août 2022. Voir sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/08/15/mali-les-derniers-soldats-francais-de-l-operation-barkhane-ont-quitte-le-pays_6138101_3212.html

¹³⁰ Jean-Baptiste Carayol, « En Afrique, le gendarme est (presque) nu », Le Monde diplomatique, janvier 2025, <https://www.monde-diplomatique.fr/2025/01/CARAYOL/67943>.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

La comparaison des discours officiels en Libye et au Mali révèle une adaptation stratégique des justifications françaises selon les contextes et les objectifs. En Libye, la France mobilise un discours empreint de valeurs humanitaires et de normes internationales, mettant en posture une communauté internationale responsable. Au Mali, la France privilégie un registre pragmatique et sécuritaire, positionnant l'intervention dans la défense contre une menace terroriste.

Ces deux types de discours sont pourtant imbriqués dans un même cadre postcolonial, où la France agit comme un acteur aux intérêts multiples : protéger des civils, certes, mais aussi préserver son statut de grande puissance régionale, sécuriser ses intérêts stratégiques et répondre à des attentes internes et internationales. Cette double rhétorique révèle la complexité des opérations extérieures françaises, à la croisée des logiques morales, politiques et géopolitiques.

L'analyse critique souligne que ces discours officiels peuvent revêtir un caractère polémique, voire contradictoire, car ils engagent la légitimité française sur la scène internationale mais peuvent creuser le fossé entre légitimité officielle et perception locale. Ils questionnent également les limites d'un interventionnisme parfois déconnecté des dynamiques profondes des territoires concernés.

B. Défense de la démocratie et des droits de l'homme : discours universel ou instrument ?

1. Le cas libyen : un discours d'ingérence humanitaire encadré par la promotion démocratique

Le 19 mars 2011, dans un discours fondateur, Nicolas Sarkozy justifie l'intervention militaire en Libye par la défense universelle des valeurs démocratiques et des droits humains :

« Des peuples arabes ont choisi de se libérer de la servitude dans laquelle ils se sentaient enfermés. (...) En Libye, une population civile pacifique demande seulement le droit de choisir son destin. (...) Nous intervenons pour permettre au peuple libyen de choisir lui-même son destin »¹³¹.

Ce discours affirme la France en protectrice de la liberté et de la démocratie, appuyée par la résolution 1973 de l'ONU, qui donne "un cadre légal" à son action. Pourtant, cette posture est rapidement mise à mal par plusieurs contradictions.

¹³¹ Nicolas Sarkozy, « Déclaration sur l'opération militaire en Libye », 19 mars 2011, Vie-publique.fr, <https://www.vie-publique.fr/discours/181579-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-lapp>

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

D'abord, Nicolas Sarkozy avait reçu Mouammar Kadhafi à Paris quelques années auparavant, en 2007, avec tous les honneurs protocolaire, tapis rouge et éloges officiels¹³². Ce rapprochement avec "un dictateur", pourtant connu pour sa répression, illustre une pratique diplomatique où les intérêts stratégiques et économiques déterminent alors la relation, en décalage avec les valeurs démocratiques proclamées quelques années plus tard.

Ensuite, la France n'a pas adopté la même démarche vis-à-vis des pays du Golfe, notamment au Bahreïn, où des répressions violentes contre les populations manifestant pour plus de démocratie ont eu lieu au même moment dans le cadre du « printemps arabe »¹³³. Cette différence de traitement nourrit l'accusation d'un double standard : la défense des droits de l'homme et de la démocratie est appliquée de manière sélective, en fonction des intérêts géopolitiques et des alliances stratégiques plutôt que de manière universelle.

Enfin, comme évoqué précédemment, l'ombre des accusations judiciaires sur un possible financement illicite de la campagne électorale de Sarkozy par Kadhafi¹³⁴ complexifie encore la portée purement morale du discours officiel. L'acharnement politique de Sarkozy contre Kadhafi lors des derniers moments du régime pourrait s'interpréter aussi à travers ce prisme d'enjeux de politique intérieure française.

Ainsi, la promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans ce contexte s'avère instrumentalisée, contribuant à légitimer une intervention militaire dont la cohérence morale et l'impact démocratique sont discutables à long terme.

2. Le cas malien : un discours sur la démocratie contesté par la légitimité du régime partenaire

François Hollande déclare en janvier 2013 : « *Les terroristes doivent savoir que la France sera toujours là lorsqu'il s'agit non pas de ses intérêts fondamentaux mais des droits d'une population, celle du Mali, qui veut vivre libre et dans la démocratie* »¹³⁵.

Ce discours justifie l'intervention comme une défense des droits et de la démocratie au Mali, soulignant la solidarité au peuple malien.

¹³² Julie Le Gac, La visite de Kadhafi à Paris, Enseignants.lumni.fr. 15 déc. 2007. Voir sur : <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001263/la-visite-de-kadhafi-a-paris.html>

¹³³ En 2011, durant le « Printemps arabe », Human Rights Watch (HRW) et Amnesty International ont dénoncé la répression violente des manifestants pacifiques à Bahreïn, avec notamment un recours excessif à la force létale par les forces de sécurité, des arrestations et détentions arbitraires, ainsi que des accusations de tortures et de procès inéquitables contre des opposants et des dissidents. La répression de la contestation populaire a entraîné une forte intervention militaire extérieure, notamment du voisin saoudien, qui a mis fin au soulèvement et entraîné la destruction de la place de la Perle, symbole de la révolte.

¹³⁴ Mediapart, « Procès des financements libyens : le jour où Nicolas Sarkozy a appris qu'il irait en prison », 25 septembre 2025, <https://www.mediapart.fr/journal/france/250925/proces-des-financements-libyens-le-jour-ou-nicolas-sarkozy-appris-qu-il-irait-en-prison>

¹³⁵ François Hollande, « Déclaration sur l'intervention au Mali », 11 janvier 2013, <https://www.elysee.fr/francois-hollande/2013/01/11/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-lintervention-militaire-au-mali-a-paris-le-11-janvier-2013>

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Cependant, comme l'analyse Oriane Ben Attar dans *Civitas Europa* (2013)¹³⁶, il existe un écart majeur entre cette rhétorique et la réalité politique : le gouvernement malien ayant officiellement sollicité l'aide de la France est issu d'un coup d'État militaire de mars 2012, soit une rupture anticonstitutionnelle claire. Ce fait élémentaire remet en cause la légitimité démocratique du régime partenaire.

Il apparaît donc absurde, voire contradictoire, de prétendre promouvoir la démocratie et de collaborer avec un pouvoir qui l'a elle-même torpillée. Cette réalité est profondément problématique car elle affaiblit la cohérence du discours démocratique français et soulève la question de l'authenticité de l'engagement.

Cette contradiction nourrit aussi une méfiance locale envers la présence française, perçue parfois comme un soutien à une transition politique antinomique aux idéaux démocratiques proclamés.

La priorité donnée à la stabilisation militaire dans un contexte aussi fragile accentue encore le décalage entre discours et pratiques, avec des atteintes avérées aux droits humains rapportées par plusieurs ONG. Le soutien à un régime issu d'un putsch complique l'édification d'un État démocratique et fragilise la crédibilité internationale de la France dans ce domaine.

Les discours officiels français en Libye et au Mali affichent la défense de la démocratie et des droits de l'homme comme justification majeure des interventions. Ancrés dans des normes universelles, ces discours revendiquent une mission morale.

Toutefois, dans les deux cas, ces engagements sont minés par des réalités politiques contradictoires. En Libye, l'ancienne relation entre Sarkozy et Kadhafi, accompagnée d'accusations judiciaires, jette le doute sur la sincérité du discours. Au Mali, la collaboration avec un régime issu d'un coup d'État constitue une incohérence profonde qui fragilise la promotion démocratique.

Ainsi, le discours démocratique oscille entre idéal et instrumentalisation, entre sincérité morale et calcul politique, imposant une lecture critique nécessaire pour comprendre ces interventions.

¹³⁶ Les autorités politiques maliennes qui ont sollicité l'intervention de la France sont en réalité des autorités militaires ayant procédé à un coup d'État le 22 mars 2012. Ce coup d'État a été condamné par le Conseil de sécurité. Placée sous le contrôle du Général Sanogo, initialement hostile à une intervention armée étrangère, l'armée a de nouveau procédé à une ingérence dans les affaires politiques en « démissionnant » le premier ministre Diarra, qu'elle avait pourtant elle-même porté à la tête de l'État, en raison de son incompétence à gérer la crise du pays. Cette ingérence a, à nouveau, été condamnée par le Conseil de sécurité. Voir Ben Attar, Oriane, « Le rôle de la France dans la crise malienne », *Civitas Europa*, 2013/2 N° 31, p.145-180, <https://droit.cairn.info/revue-civitas-europa-2013-2-page-145?lang=fr>

Section 2 : Enjeux stratégiques des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

A. Intervention française en Libye : contrôle stratégique et affirmation d'une puissance internationale

1. Motivations principales : contrôle des hydrocarbures et influence géopolitique en Méditerranée

L'intervention militaire française en Libye en 2011 s'inscrit principalement dans un objectif stratégique majeur : le contrôle des vastes ressources pétrolières de la Libye. Ce pays détient la plus grande réserve de pétrole d'Afrique, estimée à environ 48 milliards de barils, et assure une part significative de la production mondiale. Ce secteur énergétique représente environ 92% des revenus d'exportation libyens et près de 60% de son PIB, ce qui fait des hydrocarbures une ressource vitale non seulement pour la Libye mais aussi pour les marchés européens, dont la sécurité énergétique dépend fortement de ces flux.¹³⁷

Le contrôle de ces richesses énergétiques constitue pour la France un enjeu clé, au-delà de la simple logique économique, car il est également un levier de puissance géopolitique dans le bassin méditerranéen. La Libye, située au carrefour entre l'Afrique et l'Europe, occupe une place stratégique pour la projection de l'influence française dans la région. Selon Baghzouz (2022), Paris cherche à consolider cette influence en s'assurant un accès sécurisé à ces ressources, afin de préserver sa position dans une zone méditerranéenne soumise à des rivalités exacerbées.¹³⁸

Cette nécessité d'affirmation s'inscrit dans un contexte de concurrence internationale où la France devait faire face à l'intervention de plusieurs autres acteurs majeurs, notamment la Turquie et la Russie, qui projettent aussi leur puissance sur la Libye. Les hydrocarbures sont ainsi devenus un terrain de jeu crucial pour qui souhaite peser dans l'échiquier régional, transformant la question énergétique en une véritable arme politique.¹³⁹

¹³⁷ Aomar Baghzouz, Géopolitique de la crise libyenne : enjeux, stratégies et prospective, in *Strategia*, V9, N1, 2022, pp. 06-22.

¹³⁸ Ibid

¹³⁹ Fabrice Arfi et Karl Laske, *Avec les compliments du Guide*, XO Éditions, 2017, chapitres 14-16, pp. 350-360.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Les intérêts français se manifestent également par la consolidation des positions de groupes énergétiques, comme Total, qui ont réussi à renforcer leurs parts de marché lors de la redistribution post-conflit des concessions pétrolières. La prise de contrôle des infrastructures pétrolières et des terminaux d'exportation (Ras Lanouf, Brega, Zawiya) permet ainsi d'affirmer non seulement une domination économique mais aussi un levier politique incontournable dans les relations avec la Libye et l'ensemble du Maghreb.¹⁴⁰

Cette stratégie combine aussi une certaine opacité diplomatique, comme le révèle *Avec les compliments du Guide*, où des réseaux parallèles d'intermédiaires ont opéré des transactions confidentielles permettant de maintenir et d'étendre l'influence française sur le terrain. Ces manoeuvres occultes renforcent la complexité de la diplomatie française, souvent masquée derrière les discours officiels en faveur du respect des droits de l'homme et de la démocratie.¹⁴¹

Le pétrole libyen revêt donc une double dimension stratégique. D'une part, il s'agit d'une ressource vitale permettant à la France de sécuriser son approvisionnement énergétique tout en consolidant ses intérêts économiques à travers des entreprises comme Total, déjà historiquement présentes en Libye. D'autre part, comme l'indique Ameer Naim¹⁴², la maîtrise de cette rente énergétique offre un levier politique fondamental pour contrôler un espace méditerranéen extrêmement sensible, qui constitue le prolongement naturel de l'influence française en Afrique du Nord.

L'intervention militaire s'inscrit dans une volonté d'empêcher la perte de ces ressources au profit de puissances concurrentes, notamment l'Italie, la Turquie ou la Russie, qui, chacune, cherche à étendre son influence dans la région. En effet, la compétition pour les contrats pétroliers et les concessions d'exploitation est une dimension majeure, souvent dissimulée sous la rhétorique humanitaire officielle. Cette dimension purement géoéconomique joue un rôle structurant dans la manière dont la France a conçu son intervention et ses actions diplomatiques en Libye.

¹⁴⁰ Naim Ameer, « La Libye entre les intérêts de l'Occident et la résistance de Kadhafi », *Outre-Terre*, 2011/3 no 29, pp. 300-304.

¹⁴¹ Fabrice Arfi et Karl Laske, *Op. Cit.* pp

¹⁴² Ameer, Naim, *Op. Cit.*

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

La gestion de ces intérêts énergétiques s'accompagne de réseaux informels et de diplomatie parallèle, qui facilitent le maintien d'une influence française protéiforme. Là encore, la nature des négociations autour des hydrocarbures dépasse le cadre strictement institutionnel, mêlant des intérêts privés à des objectifs nationaux.¹⁴³

Enfin, l'importance de la Libye dans l'architecture géopolitique méditerranéenne confère à la France une position privilégiée dans la projection de sa puissance. La sécurisation des flux énergétiques depuis ce pays s'insère dans une vision plus large qui inclut également des enjeux militaires et politiques, intégrant la Méditerranée dans le périmètre stratégique de la France. Le contrôle du « débouché » méditerranéen des hydrocarbures libyens permet ainsi de conjurer les risques liés à la concurrence globale dans un espace où s'affrontent de nombreux acteurs étatiques et non-étatiques.¹⁴⁴

2. Volonté d'initiative et leadership international au sein de la coalition OTAN

L'intervention française en Libye se distingue par la volonté affirmée de Paris d'exercer un rôle moteur au sein de la coalition internationale, en particulier dans le cadre de l'OTAN. Dès les premiers mois de la crise, la France s'est positionnée en initiatrice, cherchant à démontrer sa capacité d'action sur le plan diplomatique et militaire, tout en influençant activement la préparation et la conduite des opérations aériennes et navales contre le régime de Kadhafi¹⁴⁵. Cette stratégie d'initiative s'inscrit dans une logique de leadership international : la France tente non seulement de mettre en œuvre la résolution 1973 de l'ONU, mais aussi de structurer la coalition à son avantage afin de renforcer sa légitimité en Méditerranée.

Le rôle de la France ne se limite pas à la coordination militaire. Il englobe également l'influence sur les choix politiques, la gestion des alliances et l'organisation des sommets internationaux, Paris visant à apparaître comme le centre névralgique de la mobilisation occidentale. L'initiative prise par le président français Nicolas Sarkozy au cours du printemps 2011 – notamment la décision unilatérale de reconnaître le Conseil national de transition dès mars – illustre cette démarche proactive et la volonté d'occuper la première place sur la scène

¹⁴³ Fabrice Arfi et Karl Laske, Op. Cit. pp

¹⁴⁴ Aomar Baghzouz, Op. Cit.

¹⁴⁵ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

diplomatique¹⁴⁶. Ce choix politique est aussi dicté par la compétition franco-italienne pour le leadership sur la Libye, chaque pays cherchant à se positionner non seulement sur le terrain militaire, mais aussi sur le futur politique et économique du pays¹⁴⁷.

Baghzouz souligne que le leadership français a permis, dans un premier temps, d'imposer les priorités stratégiques de Paris, notamment la sécurisation des infrastructures pétrolières et l'affirmation d'une capacité à projeter la puissance diplomatique française en Méditerranée¹⁴⁸. Cependant, il note également que ce rôle moteur n'est pas exempt de défis, la France se heurtant rapidement aux ambitions rivales de la Turquie, de la Russie ou de l'Italie, ainsi qu'aux limites du multilatéralisme au sein de l'OTAN et de l'Union européenne. Lombardi montre que la volonté de Paris de jouer le chef de file a « alimenté un bras de fer » pour l'influence régionale, conduisant parfois à des tensions au sein des coalitions occidentales¹⁴⁹.

Les études académiques récentes sur la conduite des opérations de l'OTAN confirment que la France, aux côtés du Royaume-Uni, a impulsé une stratégie d'emploi massif de la puissance aérienne pour non seulement protéger les civils mais aussi affaiblir clairement les capacités du régime, favorisant la progression du Conseil national de transition. Cette posture permet une visibilité et un poids diplomatique accumulé, mais expose également Paris aux rivalités internes de la coalition et à la complexification de la transition post-Kadhafi¹⁵⁰.

3. Diplomatie parallèle, réseaux d'influence et enjeux politiques

L'intervention française en Libye s'est accompagnée d'une diplomatie parallèle structurée autour de réseaux d'influence complexes, où l'intermédiaire, franco-libanais, Ziad Takieddine occupe un rôle central. Ces réseaux ont permis à la France de poursuivre ses

¹⁴⁶ Naim Ameur, Op. Cit.

¹⁴⁷ Michel Korinman et al., « Les intérêts de la France en Libye et au Moyen-Orient », *Outre-Terre*, 2017/2 n° 51, p. 239.

¹⁴⁸ Aomar Baghzouz, Op. Cit.

¹⁴⁹ Roland Lombardi, « Les errances de la politique de la France en Libye », *Confluences Méditerranée*, 2021/3 n° 118, p. 93.

¹⁵⁰ Olayinka Ajala, « Histoires derrière l'intervention humanitaire menée par l'Occident en Libye : une analyse critique », *Revue africaine de science politique et de relations internationales*, 2013, p. 251-252.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

intérêts stratégiques et économiques en marge des canaux diplomatiques officiels, en facilitant l'accès à des marchés clés et en influençant la recomposition politique libyenne.

Takieddine, homme d'affaires franco-libanais, a opéré en véritable facilitateur entre les dirigeants français et libyens, assurant la négociation secrète de contrats liés à la vente d'armements, à la sécurité et à la coopération économique. Ses activités comprenaient l'organisation de rencontres discrètes, la transmission de financements occultes et la gestion de circuits parallèles d'échanges commerciaux et politiques, souvent sous couvert de confidentialité et de secret-défense¹⁵¹. Ces opérations furent essentielles pour maintenir une influence française dans un contexte libyen fortement fragmenté et instable.

Le fonctionnement de ces réseaux repose sur la capacité à nouer des relations personnalisées avec des acteurs clés du régime kadhafiste, notamment Abdallah Senoussi, ancien chef des renseignements libyens. Ils servent à contourner les procédures institutionnelles et à diffuser des informations sensibles tout en protégeant les intérêts stratégiques français face à la concurrence internationale. L'opacité des circuits financiers et l'ambiguïté des alliances créent un espace d'action flexible pour Paris, mais engendrent également des risques importants sur le plan politique et éthique¹⁵².

Un acteur singulier de la crise libyenne fut aussi Bernard-Henri Lévy (BHL), philosophe et conseiller officieux, dont l'influence médiatique et politique joua un rôle symbolique dans la légitimation de l'intervention. BHL, très présent dans les médias français à l'époque, participa activement à la mobilisation de l'opinion publique par ses appels à la responsabilité humanitaire et à la défense des Droits de l'homme, instillant une dimension morale justifiant le soutien à la rébellion libyenne. Par ses voyages en Libye auprès des insurgés, il fit également le lien entre ces derniers et les décideurs français, accentuant la pression en faveur d'une intervention militaire. Cette forme de « diplomatie des idées », bien que controversée, contribue à comprendre comment certains acteurs ne gouvernementaux façonnent l'agenda public et politique dans le traitement des crises internationales¹⁵³.

¹⁵¹ Fabrice Arfi et Karl Laske, *Op. Cit.* pp. 355-360.

¹⁵² Aomar Baghzouz, *Op. Cit.*

¹⁵³ Naim Ameur, *Op. Cit.*

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Sur le plan intérieur français, ces réseaux sont également à l'origine d'une polémique majeure liée au financement occulte présumé de campagnes électorales. Des enquêtes judiciaires ont mis en lumière l'existence de flux financiers non transparents, entretenant une confusion entre intérêts privés et décisions publiques, ce qui a accru la défiance à l'égard de certains responsables politiques impliqués. Ce scandale a alimenté les débats sur la gouvernance et la légitimité démocratique de la politique étrangère française¹⁵⁴.

L'importance de ces réseaux dépasse le seul cadre libyen : ils s'inscrivent dans une stratégie française plus large visant à conserver une influence robuste en Afrique du Nord, en combinant diplomatie officielle et actions parallèles pour surmonter les limites du multilatéralisme et rivaliser avec d'autres acteurs géopolitiques (Turquie, Russie).

Cette dualité entre diplomatie publique et réseaux occultes reflète la complexité et les contradictions du rôle français en Libye. Elle souligne aussi que la projection de puissance française, bien qu'efficace dans certains domaines, doit composer avec des enjeux éthiques et politiques qui ont des répercussions profondes sur sa réputation et son efficacité future.

B. Enjeux de l'intervention militaire française au Mali

1. L'enjeu sécuritaire : menace existentielle sur l'État malien

L'intervention militaire française au Mali, déclenchée en janvier 2013 sous le nom d'opération Serval, trouve sa justification première dans l'effondrement brutal du système sécuritaire et politique malien, consécutive à la montée en puissance de groupes armés au nord du pays. La France, sollicitée par Bamako, intervient dans un contexte où l'existence même de l'État malien est compromise – ce qui constitue, pour Paris, une ligne rouge stratégique, aussi bien pour la stabilité régionale que pour ses propres intérêts sécuritaires et politiques.

¹⁵⁴ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

À la veille de l'intervention, le Mali traverse une double crise : d'une part, une perte de contrôle sur l'essentiel du territoire sahélien face à la résurgence de la rébellion touarègue, d'autre part, l'affaiblissement accéléré des institutions centrales, aggravé par le coup d'État du 22 mars 2012 qui a plongé Bamako dans l'incertitude institutionnelle¹⁵⁵. L'État malien, déjà miné par des décennies de tensions politico-ethniques Nord-Sud, n'exerce plus qu'un contrôle symbolique sur le Nord depuis la chute des villes de Gao, Tombouctou et Kidal ; la progression des groupes armés vers le sud en janvier 2013 fait apparaître le risque immédiat de chute de la capitale, ce qui équivaldrait à la désintégration complète du pays¹⁵⁶.

Au nord, la crise est enracinée dans des facteurs anciens : marginalisation structurelle des communautés touarègues et maures, accès inégal aux ressources de l'État, émergence d'un environnement favorable à la dissidence (prolifération des armes, bande sahélo-saharienne comme zone de circulation transfrontalière)¹⁵⁷. L'irréconciliable dialectique Nord-Sud, combinée à la faiblesse de l'État dans les régions périphériques, laisse un vide sécuritaire progressivement occupé par les groupes rebelles et terroristes¹⁵⁸.

La montée en puissance des groupes armés au Nord du Mali s'inscrit dans le sillage du conflit libyen et du retour massif de combattants touaregs, lourdement armés des arsenaux de la Jamahiriya katapultés par la chute de Kadhafi en 2011. Deux dynamiques concurrentes mais complémentaires entrent alors en jeu :

a) La rébellion du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) , qui proclame unilatéralement l'indépendance du Nord-Mali en avril 2012, se heurte à l'ambition hégémonique d'Ansar Dine, formation à coloration ismaliste et favorable à l'application de la charia sur l'ensemble du territoire¹⁵⁹.

¹⁵⁵ D'Evry, Antoine, « Opération Serval à l'épreuve du doute », Ifri, 2015, p. 13-16.

¹⁵⁶ Sow, Djiby, « Mémoire : La légalité de l'intervention militaire française au Mali », 2013, p. 2-3.

¹⁵⁷ Ibid., p. 10-12.

¹⁵⁸ D'Evry, op. cit., p. 10-12.

¹⁵⁹ Ibid, p. 14-15.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

b) L'implantation durable d'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) et du MUJAO (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest), qui exploitent le chaos institutionnel et les opportunités de l'économie criminelle, jusqu'à imposer leur emprise sur la majeure partie du Nord, instaurant un régime de terreur fondé sur les exactions et les enlèvements¹⁶⁰.

L'implosion du centre institutionnel malien – marquée par le coup d'État d'Amadou Haya Sanogo, qui écarte le président ATT alors même que l'armée multiplie régulièrement les revers et défaites face à la coalition terroriste – ouvre une période de fragmentation politique. L'État malien ne contrôle plus que sa moitié méridionale, et se retrouve incapable de défendre le signalement international ni d'assurer la continuité de ses fonctions régaliennes fondamentales, rendant caduc le monopole étatique de la violence légitime.

La situation atteint son paroxysme en janvier 2013, lorsque la coalition terroriste (Ansar Dine, AQMI, MUJAO) lance une offensive foudroyante vers le centre du Mali, franchissant la ligne de démarcation Nord-Sud et prenant Konna, à moins de 600 kilomètres seulement de la capitale Bamako. Les armées maliennes, démoralisées et mal équipées, peinent à opposer une résistance crédible. L'avancée des terroristes, facilitée par le vide créé par la méfiance mutuelle entre MNLA et Ansar Dine, fait planer un risque de basculement total du pays sous domination extrémiste, avec ses corollaires : effondrement des institutions nationales, risque d'exode massif de populations et possible sanctuarisation du territoire malien par des groupes affiliés à Al-Qaïda¹⁶¹.

En ce sens, les discours officiels français et onusiens convergent pour désigner l'éventualité de la « disparition de fait » de l'État malien, autrement dit, de l'impossibilité de restaurer la souveraineté nationale sans intervention extérieure¹⁶². Cette menace existentielle justifie la qualification de l'intervention comme une opération de sauvetage d'un État ami, dont l'effondrement ferait peser un péril grave sur l'ensemble subsaharien mais également sur les intérêts européens, en raison de l'effet domino régional¹⁶³.

¹⁶⁰ Ibid., p. 17.

¹⁶¹ D'Évry, op. cit., p. 22.

¹⁶² Ben-Attar, Oriane, « Le rôle de la France dans la crise malienne », 2013, p. 146-149.

¹⁶³ D'Évry, op. cit., p. 47-48.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Face à l'imminence de la chute de Bamako, les autorités intérimaires maliennes sollicitent un appui militaire français. La France a déclenché immédiatement l'opération Serval, projetant un dispositif expéditionnaire conséquent pour enrayer la progression des groupes armés. L'intervention, d'abord limitée aux frappes aériennes pour stopper l'offensive, s'étend rapidement à la reconquête du Nord, facilitée par le soutien des alliés africains (Tchad, CEDEAO).

L'un des arguments structurant la décision de Paris est la crainte de voir émerger au Sahel un sanctuaire jihadiste à la fois proche de l'Europe et incontrôlable par les États de la région. Le discours du ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, et les analyses d'officiers supérieurs insistent sur la menace d'un « État terroriste » au cœur de l'Afrique de l'Ouest, qui servirait de base arrière et de point de projection pour des opérations contre les États du Sahel, le Maghreb et l'Europe¹⁶⁴.

Le Mali devenu « état failli », incontrôlé, aurait fait peser des risques majeurs sur la stabilité sous-régionale : multiplication des flux de trafics criminels et armés, déstabilisation des voisins immédiats (Niger, Burkina Faso, Mauritanie), passage éventuel de réseaux terroristes vers le corridor méditerranéen²¹. L'argument sécuritaire, assumé comme tel par l'exécutif français, dépasse les risques politiques et juridiques traditionnels du non-interventionnisme, chacun mesurant l'ampleur du péril en cas d'effondrement terminal du Mali.

En dernier ressort, l'interprétation convergente des sources montre que l'enjeu sécuritaire de l'intervention française en 2013 était bien la sauvegarde de l'État malien en tant qu'entité politique et juridique, menacée de disparition du fait des dynamiques centripètes combinées de la rébellion touarègue, du basculement terroriste et de l'effondrement institutionnel accéléré.

2. Enjeux identitaires : tensions ethniques et risque de sécession touarègue

¹⁶⁴ Hémez, Rémy. « Opération Serval, notes de guerre, Mali 2013, Général Barrera, Paris, Seuil, 2015, 448 pages ». Politique étrangère, 2015/4 Hiver, 2015. p.XIX-XIX. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-4-page-XIX?lang=fr

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

L'enjeu identitaire, incarné par la persistance du « problème touareg » dans le Nord du Mali, s'affirme comme l'un des moteurs profonds de la crise malienne et de l'intervention française de 2013. Ce conflit, loin d'être purement sécuritaire, trouve ses racines dans l'histoire longue de la marginalisation des régions septentrionales et dans l'incapacité du pouvoir central à inclure pleinement les Touaregs dans le projet national malien¹⁶⁵.

La domination coloniale et la partition arbitraire des espaces ont renforcé l'antagonisme entre Sud et Nord. Les Touaregs, qui avaient historiquement joué un rôle de maîtres du Sahara central, furent subitement rattachés à la nouvelle entité malienne sans qu'aucune consultation de leurs notables ne soit organisée¹⁶⁶. Dès avant l'indépendance, ils exprimaient leur refus d'être intégrés dans un ensemble administré majoritairement par des « Noirs », mettant en avant la spécificité linguistique, sociale et politique de leur société nomade¹⁶⁷.

Cette mutilation du territoire touareg, dispersé entre cinq nouveaux États sahéliers, a engendré chez eux le sentiment d'être les « grands perdants » de la configuration postcoloniale¹⁶⁸. La mémoire douloureuse des répressions de la révolte de 1916-17 et de 1963-64 nourrit, jusqu'à aujourd'hui, une méfiance profonde vis-à-vis de l'État malien¹⁶⁹.

Une fois l'indépendance acquise, l'État malien a reproduit, voire accentué, l'exclusion du Nord. Toutes les politiques de développement et de structuration institutionnelle ont favorisé les régions du fleuve Niger, au détriment des espaces sahéliers. L'immense majorité des administrations, investissements, projets éducatifs et de santé furent installés dans le Sud, plongeant les populations touarègues et arabes dans un double isolement : physique (distance, enclavement) et symbolique (non-reconnaissance de leur altérité)¹⁷⁰.

¹⁶⁵ Patrice Gourdin, « Touaregs du Mali. Des hommes bleus dans une zone grise », *Diploweb*, 2013, p. 2-4.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 6.

¹⁶⁷ Djiby Sow, « La légalité de l'intervention militaire française au Mali », *mémoire*, 2013, p. 11-12.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 12-13.

¹⁶⁹ Patrice Gourdin, *op. cit.* p. 9.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 10-15.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

La sédentarisation forcée, la politique agraire et la confiscation du pastoralisme nomade sont vécues comme un effacement culturel et un appauvrissement économique. La faible scolarisation et le refus, historique, de rejoindre l'école française ont renforcé le déficit de cadres politiques touaregs capables de peser nationalement. La structure tribale, éclatée, n'a jamais réussi à s'organiser en un véritable leadership représentatif face à Bamako.¹⁷¹

Le « problème touareg » se manifeste au fil de plusieurs rébellions récurrentes (1962-64, 1990-96, 2006-09, puis 2012). La logique de ces insurrections procède d'un double schéma : demande d'intégration réelle, puis recours à la violence face à l'échec du dialogue avec l'État malien¹⁷². Chacune fut suivie de promesses d'intégration, souvent non tenues, aboutissant à un retour du conflit lors de la prochaine génération.

L'entrée en jeu des combattants revenus de Libye après 2011 a radicalisé la portée du mouvement : mieux entraînés, lourdement armés, ils ont permis la conquête rapide des grandes villes du Nord et la proclamation unilatérale de l'indépendance de l'Azawad par le MNLA (6 avril 2012). Ce succès militaire s'est toutefois avéré éphémère devant la montée en puissance des groupes islamistes armés.

La revendication portée par le MNLA s'appuyait en réalité sur une base démographique fragile : les Touaregs représentent moins de 10% de la population du Nord et à peine 2% du Mali. De plus, la société du Septentrion malien est éminemment hétérogène : Songhaï, Peuls, Arabes, Maures, chacun avec ses propres intérêts et mémoires conflictuelles¹⁷³.

Le soulèvement touareg s'est heurté non seulement au refus de la communauté internationale (y compris l'Algérie et la France, très attachées à la stabilité des frontières héritées de la colonisation), mais aussi à l'absence d'adhésion de la plupart des groupes non-touaregs du Nord¹⁷⁴. La multiplication des affrontements intra-touaregs, entre factions du MNLA, ainsi que les défections massives lors de la percée des groupes islamistes armés, a montré la faiblesse structurelle d'un projet nationaliste homogène¹⁷⁵.

¹⁷¹ Djiby Sow, *op. cit.*, p. 15-18.

¹⁷² Ibid

¹⁷³ Gourdin, *op. cit.*, p. 15-17.

¹⁷⁴ Djiby Sow, *op. cit.*, p. 16-17.

¹⁷⁵ Gourdin, *op. cit.*, p. 17-18.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

L'évolution du projet sécessionniste a été profondément transformée par l'irruption d'Ansar Dine, du MUJAO et d'AQMI. Si, au départ, le MNLA et les islamistes ont pu collaborer ponctuellement (notamment pendant la prise de Tombouctou et de Gao), les divergences sur la nature future du territoire (laïcité/revendication touarègue versus projet islamique transnational) ont rapidement dégénéré en affrontements ouverts.

L'alliance de circonstance entre le MNLA et Ansar Dine a compromis toute possibilité d'unité du Nord malien, contribuant à la multiplication des violences contre les civils et à l'imposition de la charia sur un territoire historiquement attaché à des formes locales d'islam confrère¹⁷⁶.

L'intervention française de janvier 2013 a mis en œuvre une stratégie pragmatique qui consiste, d'un côté, à neutraliser la menace terroriste et, d'un autre, à éviter une guerre totale entre l'armée malienne et les Touaregs du Nord. À Kidal, l'armée française a exclu les forces maliennes afin de ménager une porte de sortie politique au MNLA, tout en faisant pression sur ses chefs pour une renégociation du contrat national¹⁷⁷.

En parallèle, la diplomatie française a soutenu les processus de négociation multilatéraux (Ouagadougou 2013, Accords d'Alger 2015), actant de fait (sinon de droit) une certaine autonomie régionale tout en refusant catégoriquement la partition du Mali. Ce jeu d'équilibriste, visant à obtenir la démilitarisation du MNLA en échange d'une intégration politique négociée, exprime la difficulté de résoudre la question touarègue en dehors d'un règlement global incluant toutes les communautés du Nord.

Malgré l'ensemble des efforts diplomatiques et militaires, la crise identitaire du Nord Mali n'a jamais été résolue. Le modèle frappé au coin de l'intégration par cooptation (insertion de chefs rebelles dans les institutions, création de postes administratifs) n'a jamais abouti à une inclusion citoyenne pleine et entière des Touaregs. Le Nord reste globalement hors de contrôle de l'État central, les réseaux de trafics prospèrent, et la violence reprend dès chaque faille du dispositif sécuritaire.

¹⁷⁶ Ibid., p. 21.

¹⁷⁷ Djiby Sow, op. cit., p. 49-51.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Le centre du Mali, avec la montée des milices d'autodéfense et la propagation de la violence interethnique, montre que la problématique touarègue n'est qu'un révélateur des défis plus larges de la société malienne : pluralité identitaire, gouvernance fragmentée, absence de pacte national communautaire véritable.

3. Enjeux économiques : intérêts stratégiques français liés aux ressources

L'intervention de la France au Mali en 2013 doit se lire à l'aune d'un siècle de gestion coloniale du Sahara et du Sahel orientée vers la captation des ressources : pétrole, gaz, minéraux, uranium¹⁷⁸. Depuis la période coloniale, la découverte et l'exploitation systématique du sous-sol saharien ont structuré une politique française visant à garder la main sur un espace perçu à haute valeur minière et géopolitique¹⁷⁹. La fondation de l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS, 1957-1963), rassemblant le sud algérien, le Niger, le Soudan français (Mali) et le Tchad, devait permettre une gouvernance transfrontalière et centralisée de l'extraction sous pilotage hexagonal.¹⁸⁰

La disparition de l'OCRS, contrainte par la vague des indépendances, a conduit Paris à inscrire dans les accords bilatéraux de défense des clauses d'approvisionnement préférentiel pour la France sur les matières stratégiques, en particulier l'uranium nigérien, qui devient dès 1969 le socle de la filière nucléaire tricolore¹⁸¹. Cette dépendance au « pillage du Niger » s'est prolongé jusqu'au coup d'Etat contre le président Mohamed Bazoum en 2023 : les mines d'Arlit et Imouraren étant considérées comme incontournables pour assurer l'« indépendance énergétique » de la France.¹⁸²

¹⁷⁸ Note d'analyse « Enjeux économiques et politiques des conflits au Sahel », Thinking Africa, 2022,. Voir sur : <https://www.thinkingafrica.org/V2/wp-content/uploads/2022/11/Note-danalyse-N%C2%B0-112-ENJEUX-E%CC%81CONOMIQUES-ET-POLITIQUES-DES-CONFLITS-AU-SAHEL.pdf>

¹⁷⁹ Fondation Gabriel Péri, « Géopolitiques des ressources et conflits au Sahel », 26 février 2013. Voir sur : <https://gabrielperi.fr/wp-content/uploads/2019/03/CR-sahel-26-fe%CC%81vrier.pdf>

¹⁸⁰ Ahmadou Aly Mbaye, Charlie Mballa et Yawo A. Noglo, « La zone franc, d'hier à aujourd'hui », Interventions économiques, 61 | 2019, , pp. 6-28. Voir sur : <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5027>

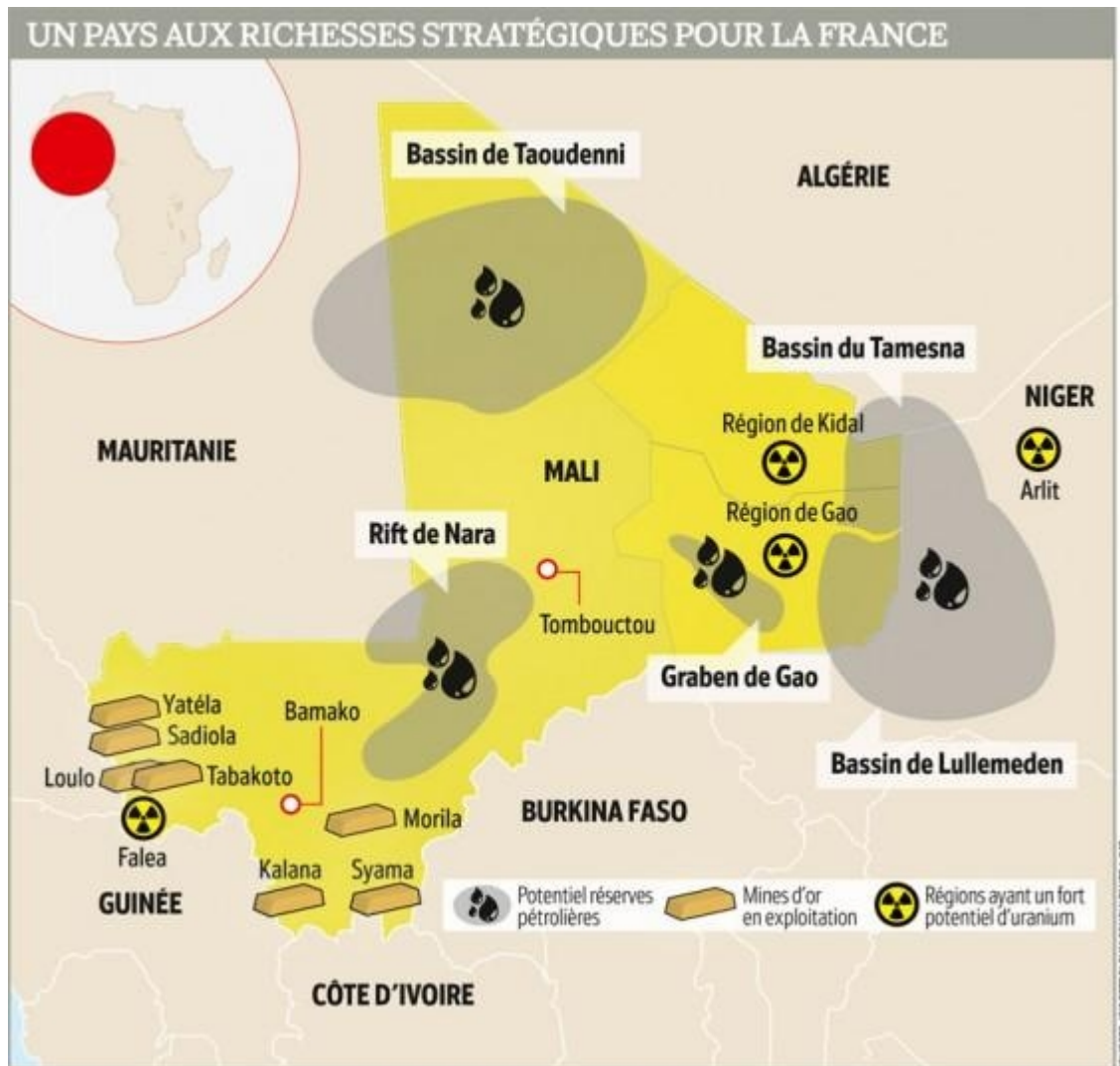
¹⁸¹ Association Survie, « Dossier d'information – Les zones d'ombre de l'intervention française au Mali », 24 janvier 2013, p. 5-12. Voir sur : https://survie.org/IMG/pdf/Dossier_d_information_-_Les_zones_d_ombres_de_l_intervention_francaise_au_Mali_-_Survie_-_24_janvier_2013.pdf

¹⁸² Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Depuis le début des années 2000, l'accélération de la course aux matières premières a vu le nord du Mali passer du statut de marge périphérique à celui de zone cible des investissements (miniers, pétroliers, énergies renouvelables)¹⁸³.

Figure N°2 : Les richesses souterraines du Mali



source:¹⁸⁴

¹⁸³ Note d'analyse « Enjeux économiques et politiques des conflits au Sahel », Thinking Africa, Op. Cit.

¹⁸⁴ Tout le Mali, Histoires, Analyses et Perspectives, Voir sur : <https://mali360.wordpress.com/sommaire/a-propos/chapitre-4-geologie-et-ressources-minieres/>

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

L'enjeu n'est pas uniquement extractif : il porte aussi sur la sécurisation des accès, l'anticipation d'un potentiel « eldorado » (ou, pétrole, minéraux stratégiques) et la préemption, par concessions hâtives, d'une ressource encore peu explorée à cause des contraintes logistiques et sécuritaires¹⁸⁵.

Les convoitises internationales sont réelles : dans le bassin du Taoudéni (Mali, Algérie, Mauritanie), Total s'allie à Qatar Petroleum et Sonatrach pour explorer des blocs à fort potentiel, alors que d'autres acteurs, français (Bouygues, Areva/Orano), nord-américains, russes, chinois, indiens et italiens, multiplient les permis et les stratégies d'influence, parfois spéculatives¹⁸⁶.

La « politique de la rente » consiste, en perfectionnant la carte des concessions, à placer des jalons qui garantiront à Paris – et à ses alliés – la primeur sur la maîtrise des richesses futures.¹⁸⁷

La présence militaire française dans le Sahel doit alors se comprendre comme la chaîne politico-sécuritaire d'un système de rente extraverti¹⁸⁸. Les importantes ressources d'uranium du Niger (Arlit, Imouraren) alimentent une industrie nucléaire française qui produit plus de 70 % de l'électricité nationale ; cette « dépendance inverse » vis-à-vis d'une périphérie instable fait du verrouillage du Niger et du couloir nigéro-malien une priorité stratégique¹⁸⁹.

¹⁸⁵ Association Survie, « Dossier d'information – Les zones d'ombre de l'intervention française au Mali », Op. Cit.

¹⁸⁶ Fondation Gabriel Péri, « Géopolitiques des ressources et conflits au Sahel », Op. Cit.

¹⁸⁷ Jean Batou, « Mali : refuser la géopolitique du 'moindre mal' », Contretemps, 8 février 2013. Voir sur <https://www.contretemps.eu/mali-refuser-la-geopolitique-du-moindre-mal/>

¹⁸⁸ Note d'analyse « Enjeux économiques et politiques des conflits au Sahel », Thinking Africa, 2022, Op. Cit.

¹⁸⁹ Association Survie, « Dossier d'information – Les zones d'ombre de l'intervention française au Mali », Op. Cit. Op. Cit.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Les attaques contre les sites d'Areva et la multiplication des foyers d'insécurité, de coups d'État ou de rivalités locales ont convaincu Paris de renforcer son dispositif : coopération sécuritaire avancée (600 soldats nigériens autour d'Imouraren, dispositif de Niamey), multiplication des bases, aviation au Tchad, commandos spéciaux au Niger, au Mali ou au Burkina¹⁹⁰. Le surarmement local, la fragilité de l'État malien et l'activisme des groupes armés touaregs et islamiques accentuent l'urgence d'une approche militaire robuste, ciblant la « protection » des flux et la dissuasion des concurrents¹⁹¹.

Le secteur aurifère au Mali constitue une partie majeure de l'économie nationale avec une importance stratégique croissante. Depuis 1985 jusqu'à 2009, l'industrie des mines d'or a produit 538 811 tonnes d'or brut, soulignant l'importance historique et continue de cette ressource¹⁹². Depuis 2002, le Mali s'est affirmé comme le troisième producteur africain d'or, juste derrière l'Afrique du Sud et le Ghana, avec une production annuelle moyenne oscillante autour de 50 tonnes d'or entre 2012 et 2014¹. Toutefois, ces données masquent une réalité plus complexe : les réserves connues du Mali sont estimées à environ 800 tonnes d'or, ce qui correspondrait à seulement 13 à 15 ans d'exploitation au rythme actuel, avec des projections officielles visant à augmenter la production annuelle à 60 tonnes, ce qui réduirait encore la durée effective des réserves¹⁹³.

¹⁹⁰ Fondation Gabriel Péri, « Géopolitiques des ressources et conflits au Sahel », Op. Cit.

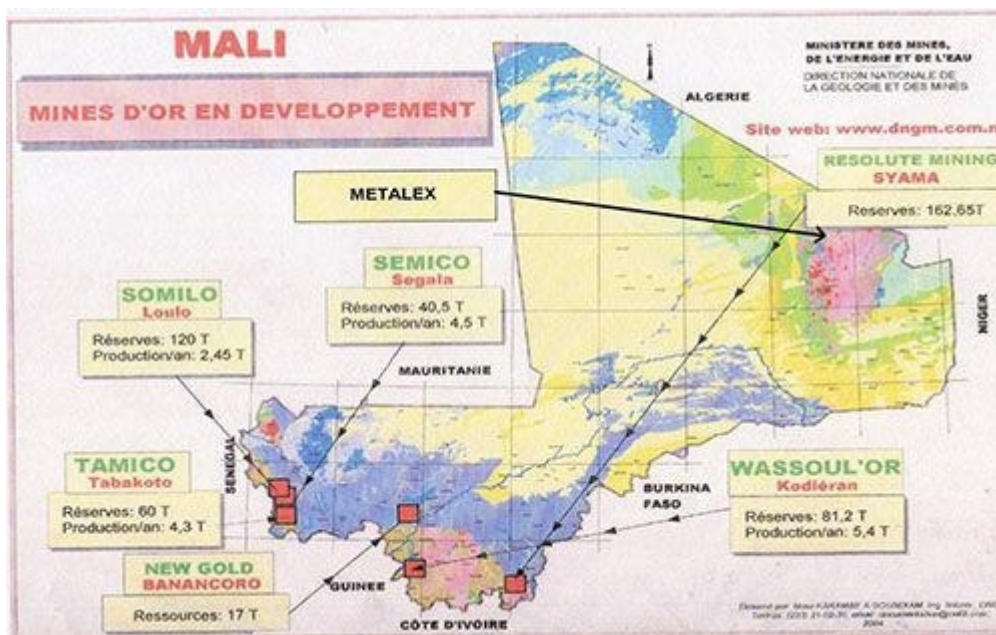
¹⁹¹ Ibid

¹⁹² Tout le Mali, Histoires, Analyses et Perspectives, Voir sur : <https://mali360.wordpress.com/sommaire/a-propos/chapitre-4-geologie-et-ressources-minieres/>

¹⁹³ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Figure N°3: Les mine en exploitation au Mali



Source: ministère malien des Mines

Le poids économique de l'or est considérable : il représente près de 8% du PIB malien et environ 75% des recettes d'exportation. Le secteur est dominé par neuf mines industrielles, exploitées majoritairement par des groupes internationaux spécialisés tels que AngloGold Ashanti, Resolute Mining, IAM Gold, et Randgold, ce qui souligne le caractère extraverti de cette économie minière. L'État malien conserve toutefois une participation minoritaire (environ 20%) dans la plupart des concessions, illustrant une forme de partenariat partiel avec les investisseurs étrangers qui majors restent militaires¹⁹⁴.

Par ailleurs, l'exploitation minière est inégalement répartie sur le territoire, avec trois grandes régions : le nord, l'ouest et le sud, où les ressources ne se limitent pas à l'or mais comprennent également le fer, le plomb, le zinc, la bauxite, l'uranium et même des terres rares. Cette diversité minérale qui intéresse naturellement les différents acteurs étrangers et constitue une source de tensions socio-économiques et politiques croissantes, d'autant plus que la gestion des revenus et la protection de l'environnement local restent des défis majeurs pour le gouvernement malien.

¹⁹⁴ ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

En résumé, la place de l'or dans le paysage économique, social et géopolitique malien est centrale plus délicate, car la durée des réserves, la prédominance d'acteurs étrangers limités dans l'exploitation, et les enjeux liés à la répartition des richesses suscitent des débats sur la souveraineté économique et le développement durable du pays.

La compétition entre majors et PME minières est féroce. La faible fiscalité, la prévalence de l'orpaillage artisanal et la domination de groupes étrangers font du Mali un espace d'extraversion où la majorité des profits quitte le pays, ne laissant localement que faibles retombées économiques et fortes tensions sociales¹⁹⁵.

Les enjeux économiques ne se limitent pas à la rente primaire. Ils incluent le maintien de la France comme fournisseur de solutions sécuritaires et industrielles à la sous-région : exportation d'armements (Rafale testé au Mali, promu aux Émirats et en Inde), ingénierie, services financiers¹⁹⁶.

Le solde commercial positif entre la France et le Mali (près de 300 millions € en 2011), bien supérieur à l'aide publique au développement, révèle une complémentarité induite par la garantie sécuritaire, la fidélisation économique des élites et l'emprise sur la politique publique via la zone franc¹⁹⁷. L'intervention joue le rôle de vitrine diplomatique et commerciale¹⁹⁸.

En somme, l'opération Serval s'analyse plus comme un dispositif multiscalair de sauvegarde des intérêts stratégiques français (uranium nigérien, ou malien, pétrole, sécurité commerciale, exportation d'armement) que comme une pure réaction sécuritaire ou humanitaire. La domination sur la rente, la compétition globale, la régionalisation du risque et la démonstration technologique française demeurent l'axe structurant ; la contestation régionale montre cependant les limites de ce modèle.

¹⁹⁵ Note d'analyse « Enjeux économiques et politiques des conflits au Sahel », Thinking Africa, Op. Cit.

¹⁹⁶ Association Survie, « Dossier d'information – Les zones d'ombre de l'intervention française au Mali », Op. Cit.

¹⁹⁷ Fondation Gabriel Péri, « Géopolitiques des ressources et conflits au Sahel », Op. Cit.

¹⁹⁸ Association Survie, « Dossier d'information – Les zones d'ombre de l'intervention française au Mali », Op. Cit.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

4. Enjeux de puissance : maintien du Mali comme un pré carré français

Le Mali occupe une place stratégique centrale dans la politique africaine de la France. Le maintien de ce pays comme un « pré carré » français s'appuie sur une histoire longue et complexe, mêlant héritage colonial, réseaux d'influence, et capacités militaires encore largement déployées dans la région. Plus qu'un simple partenaire, la France se positionne en faiseur de rois : elle ne se contente pas de soutenir, mais façonne activement les élites dirigeantes maliennes pour garantir loyauté et stabilité dans un cadre qui lui demeure favorable. Cette dynamique s'est accentuée ces dernières années du fait de la montée de nouvelles puissances dans la région, comme la Chine ou la Russie, qui confronte Paris à une compétition géopolitique croissante, rendant nécessaire la consolidation et l'adaptation de son dispositif d'influence.

La notion de « faiseur de rois » désigne ici cette capacité française à intervenir directement ou indirectement dans le destin politique du Mali, en sélectionnant ou légitimant les gouvernements qui répondent à ses intérêts stratégiques.

Une illustration emblématique est le soutien apporté par la France lors du coup d'État de 2012. Face au vide du pouvoir et à la menace des groupes armés du Nord, la France a activement œuvré pour le retour à un gouvernement proche de ses intérêts, soutenant la transition et plus tard la présidence d'Ibrahim Boubacar Keita (IBK), considéré comme un allié pragmatique et disposé à coopérer¹⁹⁹. Cette ingérence politique se manifeste aussi dans le poids français dans l'organisation des élections, la formation des élites et la coordination des forces de sécurité, souvent avec peu de marge laissée aux acteurs nationaux dans la définition de leur propre trajectoire²⁰⁰.

¹⁹⁹ Oriane Ben Attar. Le rôle de la France dans la crise malienne . La crise Malienne au regard du Droit International , Jun 2013, Nancy, France. pp.145-180

²⁰⁰ Ould Mohamedou, Mohammed-Mahmoud. « Le nouveau “grand jeu” des puissances occidentales au Sahel ». La guerre au Mali Comprendre la crise au Sahel et au Sahara : enjeux et zones d'ombre, La Découverte, 2013. p.58-75.
shs.cairn.info/la-guerre-au-mali--9782707176851-page-58?lang=fr

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Au-delà des figures politiques, ce contrôle est renforcé par un réseau diplomatique dense qui s'articule en coordination avec les institutions régionales (CEDEAO, Union africaine) et relais internationaux (ONU, UE). Ce maillage permet à la France de peser sur les décisions et arrangements politiques, agissant souvent en coulisses pour garantir que les acteurs du Mali restent dans une zone d'influence alignée sur les intérêts français et occidentaux²⁰¹.

La capacité militaire est un levier crucial de cette politique. Depuis l'opération Serval lancée en janvier 2013 pour stopper la progression des groupes terroristes vers Bamako, la France a confirmé son rôle de puissance militaire capable d'intervenir rapidement et efficacement²⁰².

Le dispositif inclut des bases réparties dans plusieurs pays du Sahel (Niger, Tchad, Burkina Faso) permettant une présence projection continue, une capacité logistique robuste, et un appui direct aux forces armées maliennes, insuffisamment dotés pour faire face seules aux menaces sécuritaires²⁰³.

Cette militarisation s'accompagne d'un jeu d'alliances militaires et sécuritaires avec les États riverains et les organisations régionales — la France jouant un rôle-clé dans la direction stratégique — démontrant qu'elle reste bien l'instance dominante dans la gouvernance de la sécurité au Sahel, avec un quasi-monopole opérationnel et une influence politique qui se traduit par la dépendance croissante des États locaux aux équipements, formations et conseils français²⁰⁴.

L'épisode le plus parlant reste l'appui de la France à Ibrahim Boubacar Keita, dont la légitimité a souvent été remise en question mais qui a retenu d'un soutien militaire et diplomatique solide pour asseoir son pouvoir face à la contestation, notamment au nord du pays où les groupes autonomistes touaregs jouent un rôle important²⁰⁵.

²⁰¹ Aline Leboeuf et Hélène Quenot-Suarez, *La politique africaine de la France sous François Hollande : renouvellement et compensation stratégique* (Ifri, 2014), Op. Cit.

²⁰² Ministère de la Défense français, *Rapports officiels sur l'opération Serval* (2013), Op. Cit.

²⁰³ Assemblée Nationale française, *Rapport sur la situation sécuritaire dans la zone sahélo-saharienne* (2012), Op. Cit.

²⁰⁴ Ibid

²⁰⁵ Moustapha Barry, "Franafrique. Place aux actes, M. Hollande !", *Courrier international*, 1er juin 2022. Voir sur : <https://www.courrierinternational.com/article/2012/10/18/place-aux-actes-m-hollande>

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Plus largement, Paris maintient une vigilance constante sur les évolutions politiques maliennes, jouant un rôle dans le formatage des coalitions gouvernementales et dans les choix sécuritaires. Le soutien militaire au gouvernement malien, notamment contre les indépendantistes touaregs et les groupes terroristes, s'accompagne de pressions politiques pour défendre un ordre favorable aux intérêts français²⁰⁶.

Si la France conserve un rôle structurant au Mali, elle doit composer avec une compétition internationale de plus en plus imposante. La Chine, avec ses investissements massifs dans les infrastructures et l'extraction minière, notamment dans les ressources aurifères, déploie une stratégie alternative qui s'appuie davantage sur la coopération économique que sur la militarisation. La Russie, via des compagnies privées de sécurité et des accords de défense, marque aussi une présence croissante en Afrique, souvent via une posture de soutien aux régimes en place, jouant sur la méfiance des populations vis-à-vis des anciennes puissances coloniales.

Ces nouvelles dynamiques intensifient les rivalités géopolitiques au Sahel, conduisant à une complexification des alliances, et contraignent la France à redoubler d'efforts pour maintenir sa prééminence. Cette concurrence influence directement la politique de Paris, qui cherche à justifier son maintien militaire et diplomatique en insistant sur des discours de lutte contre le terrorisme et de promotion de la stabilité démocratique, tout en réalisant des investissements accumulés dans ses partenariats économiques et sécuritaires²⁰⁷.

Par ailleurs, l'armature économique de la présence française est fondamentale. La France assure la continuité des infrastructures économiques qui verrouillent le Mali dans une zone d'influence monétaire et financière française — notamment via la zone franc — et encourage la présence d'entreprises françaises dans des secteurs clés comme l'extraction minière, les télécommunications et le bâtiment²⁰⁸.

²⁰⁶ Jean Batou, « Mali : refuser la géopolitique du moindre mal », Op. Cit.

²⁰⁷ Survie, *Dossier d'information – Les zones d'ombre de l'intervention française au Mali* (2013), Op. Cit.

²⁰⁸ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Cette dépendance économique, volontairement entretenue, est un levier essentiel pour orienter les choix politiques et sécuritaires du Mali. Par exemple, le secteur aurifère, particulièrement important au Mali, est largement contrôlé par des sociétés étrangères, dont plusieurs françaises, dont la stabilité repose sur la présence militaire et l'appui politique de Paris²⁰⁹.

Le maintien du Mali comme pré carré français illustre une politique de puissance multidimensionnelle combinant diplomatie, forces armées, diplomatie économique et gestion politique directe. La France agit en faiseur de rois, orchestrant le champ politique à son avantage, mais elle doit relever les défis d'une concurrence géostratégique renforcée et d'une contestation croissante, en s'efforçant de renouveler son dispositif pour sauvegarder ses intérêts dans un Sahel en profonde mutation.

Section 3 : Logiques opérationnelles et stratégies d'intervention

A. Intervention en Libye (2011) : Chronologie, configuration, moyens et résultats opérationnels

1. chronologie de l'intervention

15 février 2011	Des manifestations débutent à Benghazi contre le régime de Kadhafi et, dans les jours suivants, se propagent à travers la Libye.
23 février-1er mars	Des avions affrétés, des vols militaires et des navires militaires évacuent les ressortissants britanniques et autres de Libye.
26 février	L'ONU adopte la résolution 1970 imposant un embargo sur les armes et d'autres restrictions, gelant les avoirs de la famille Kadhafi et saisissant la Cour pénale internationale de la situation en Libye.

²⁰⁹ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

5 mars	Le Conseil national de transition (CNT), parti d'opposition libyen, a été créé et a tenu sa première réunion.
6 mars	Contre-offensive lancée par Kadhafi, reprise de Ras Lanouf et de Brega et progression vers Ajdabiya et Benghazi
8 mars	L'OTAN intensifie ses opérations de surveillance en Méditerranée centrale, déployant des avions AWACS pour assurer une observation continue des mouvements dans l'espace aérien libyen.
10 mars	La France reconnaît le CNT comme « représentant légitime du peuple libyen ».
12 mars	La Ligue arabe demande au Conseil de sécurité de l'ONU d'imposer une zone d'exclusion aérienne dans l'espace aérien libyen.
17 mars	L'ONU adopte la résolution 1973 autorisant une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye ; la Chine, la Russie, l'Allemagne, l'Inde et le Brésil s'abstiennent.
19 mars	Les forces armées américaines, britanniques et françaises lancent une campagne de bombardements. Les premiers avions Tornado de la RAF arrivent à Gioia del Colle, dans le sud de l'Italie.
20 mars	Le porte-avions français <i>Charles de Gaulle</i> quitte la base navale de Toulon pour la Libye. Les premiers avions Typhoon de la RAF arrivent à Gioia del Colle, dans le sud de l'Italie.
21 mars	La Chambre des communes vote en faveur d'une action militaire pour mettre en œuvre la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

23 mars	Des navires et des avions de l'OTAN commencent leurs opérations en Méditerranée centrale pour faire respecter l'embargo sur les armes par voie maritime.
24 mars	L'OTAN décide de faire respecter la zone d'exclusion aérienne mandatée par l'ONU
25 mars	L'OTAN prend le relais du commandement américain pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne.
31 mars	L'OTAN prend le commandement des opérations aériennes de la coalition en Libye. Les opérations suivantes sont menées dans le cadre de l'opération Unified Protector.
13 avril	Première réunion du Groupe de contact Libye à Doha
14 avril	Première réunion du Groupe du Caire des organisations internationales. Les ministres des Affaires étrangères des pays alliés de l'OTAN et des pays contributeurs non membres de l'OTAN se réunissent à Berlin ; ils s'engagent à utiliser toutes les ressources nécessaires et une flexibilité opérationnelle maximale pour remplir le mandat de l'ONU jusqu'à ce que toutes les attaques contre les civils et les zones peuplées de civils cessent, que le régime de Kadhafi retire toutes ses forces militaires et paramilitaires dans leurs bases et qu'il autorise un accès immédiat, complet, sûr et sans entrave à l'aide humanitaire pour le peuple libyen.
19 avril	Le Royaume-Uni annonce l'envoi de conseillers militaires en Libye pour aider les forces d'opposition à améliorer leur organisation et leurs communications, mais pas pour les former ni les armer.
30 avril	Une frappe aérienne de l'OTAN aurait tué le plus jeune fils de Kadhafi et trois de ses petits-enfants. Des attaques ont ensuite visé des ambassades

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

	britanniques et autres.
26 mai	Des avions de combat de l'OTAN ont bombardé plus de vingt cibles à Tripoli ; il s'agit, selon de nombreux témoins, de l'attaque la plus massive contre la ville depuis le début des campagnes.
1er juin	La Commission internationale d'enquête sur la situation des droits de l'homme en Libye affirme que les forces gouvernementales et l'opposition ont toutes deux commis des crimes de guerre en Libye, mais note un nombre moins important de rapports provenant des forces de l'opposition.
4 juin	Premiers bombardements par des hélicoptères d'attaque Apache britanniques, près de la ville de Brega
27 juin	La Cour pénale internationale a émis un mandat d'arrêt contre Kadhafi, son fils Saïf al-Islam et le chef des services de renseignement Abdullah Senoussi.
29 juin	Des responsables militaires français confirment que des armes ont été parachutées aux forces d'opposition dans les monts Nafusa.
15 juillet	Le Groupe de contact sur la Libye se réunit à Istanbul. Il reconnaît le CNT comme « l'autorité gouvernementale légitime en Libye ».
27 juillet	Le Royaume-Uni reconnaît le NTC
20 août	Les forces d'opposition pénètrent dans Tripoli
22-23 août	Tripoli tombe ; les forces d'opposition pénètrent dans le complexe de Kadhafi à Bab al-Aziza

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

5 septembre	Conférence de Paris sur la Libye ; plus de 60 pays y participent
16 septembre	La résolution 2009 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée par consensus, établit une mission de l'ONU en Libye et crée un mécanisme de dégel des avoirs. Elle maintient le mandat de protection des civils. L'Assemblée générale des Nations unies vote en faveur de l'obtention par le CNT du siège libyen à l'ONU.
21 septembre	L'OTAN prolonge l'opération Unified Protector jusqu'à 90 jours.
20 octobre	Le colonel Kadhafi et son fils Mutassim ont été capturés et tués à Syrte.
23 octobre	Libération proclamée par le président du CNT, Abdul Jalil
28 octobre	L'OTAN accepte de mettre fin à ses actions militaires le 31 octobre
31 octobre	Fin de l'opération Unified Protector de l'OTAN

*Sources des données : Héros malgré eux : la Grande-Bretagne, la France et l'opération en Libye, rapport intérimaire de la campagne RUSI, septembre 2011 ; Crise libyenne : bilan du conseiller à la sécurité nationale sur la coordination centrale et les enseignements tirés, décembre 2011.*²¹⁰

2. Architecture du commandement et structure de la coalition

L'intervention en Libye en 2011 s'est organisée autour d'une coalition internationale multiforme, pilotée formellement par l'OTAN dans le cadre de l'Operation Unified Protector (OUP)²¹¹, née à la suite des résolutions 1970 et 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU. Cette

²¹⁰ voir sur : House Of Common, Defence Committee - Ninth Report Operations in Libya. janvier 2012. Voir sur : <https://publications.parliament.uk/pa/cm201012/cmselect/cmdfence/950/95002.htm>

²¹¹ Philippe Gros, "Intro" *Libya And Mali Operations: Transatlantic Lessons Learned*. German Marshall Fund of the United States, 2014. Voir sur : <http://www.jstor.org/stable/resrep18990.3>

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

coalition euro-atlantique élargie regroupait principalement des pays membres de l'OTAN, dont la France et le Royaume-Uni qui ont joué un rôle pivot en matière de leadership politique et opérationnel sur le terrain, tandis que les États-Unis ont adopté un rôle majeur mais indirect d'enablement²¹², fournissant massivement les capacités de ravitaillement en vol, de renseignement électronique et satellite, ainsi que des drones armés, indispensables pour soutenir les frappes²¹³.

Dès le 8 mars 2011, l'OTAN mit en place une surveillance aérienne 24h/24 du territoire libyen et de la Méditerranée centrale grâce à des avions AWACS, déjà déployés dans le cadre de l'opération Active Endeavor, une mission de lutte contre le terrorisme et de sécurité maritime menée par l'OTAN en Méditerranée.

À partir du 23 mars, l'OTAN lance une opération maritime destinée à faire respecter l'embargo sur les armes imposé au gouvernement libyen. Les navires et aéronefs participants surveillaient la Méditerranée centrale, au large des côtes libyennes, et interceptaient tout bâtiment soupçonné de transporter des armes illégales ou des mercenaires.

Trois jours plus tard, le 27 mars, l'application de la zone d'exclusion aérienne débute sous le commandement direct de l'OTAN. Ce même jour, le secrétaire général de l'Alliance, Anders Fogh Rasmussen, annonce l'élargissement du mandat de la mission afin de couvrir l'ensemble des aspects militaires de la résolution 1973 du Conseil de sécurité, notamment la protection des civils et des zones civiles par des frappes aériennes visant les forces terrestres de Kadhafi.²¹⁴

a- Coalition euro-atlantique élargie sous mandats de l'OTAN:

²¹² Le terme "enablement" en anglais peut se traduire par habilitation, activation ou facilitation, selon le contexte. Il désigne l'action de rendre quelque chose possible ou de donner les moyens à quelqu'un de faire quelque chose. En stratégie militaire, "enablement" se traduit par "capacitation" ou "mise en condition", se référant à l'ensemble des actions qui rendent une force ou un système capable d'atteindre un objectif. Il s'agit de la préparation des forces et des moyens, qu'ils soient militaires ou civils, afin qu'elles soient prêtes à mener une opération ou un conflit.

²¹³ Emil Petersson, *Airpower and territorial control: Unpacking the NATO intervention in Libya*. *Conflict Management and Peace Science*, 41(3), 2023, pp. 289-312. Voir sur : <https://doi.org/10.1177/07388942231173613>

²¹⁴ Bosilca Ruxandra & Elena Bunoara & Cristina Rosu & Denisa Sava, *Airpower in contemporary interventions: stabilization, coercion, peace enforcement and peacemaking. Case: Operation Unified Protector, Libya 2011*. *BULLETIN INCAS* 5(2), Juin 2013, pp.75-90.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

L'opération a débuté sous une phase dite Odyssey Dawn, où France, Royaume-Uni et États-Unis partageaient les responsabilités directes, avant que cet engagement ne soit transféré officiellement à l'OTAN sous l'Operation Unified Protector. Cette structure visait à centraliser le commandement, la coordination tactique ainsi que la logistique de la coalition dans le cadre international, offrant la légitimité politique nécessaire et améliorant la coordination des moyens déployés²¹⁵.

L'opération Unified Protector a impliqué une coalition d'Alliés de l'OTAN et cinq pays non membres, à savoir la Suède et quatre États de la région : la Jordanie, le Maroc, le Qatar et les Émirats arabes unis.²¹⁶ Leur intégration a élargi la coalition tout en introduisant une complexité supplémentaire tant au plan politique qu'opérationnel, compliquant la chaîne de commandement et l'harmonisation des objectifs communs avec des intérêts régionaux spécifiques.²¹⁷

La Suède a engagé plusieurs avions — dont huit chasseurs suédois, un avion de transport et un avion de reconnaissance — tout en précisant que ses forces ne participeraient pas aux frappes au sol.

Les membres de la Ligue arabe furent activement impliqués : La Jordanie fournit six avions de combat pour des missions logistiques et d'escorte. Les Émirats arabes unis dépêchèrent plusieurs avions de chasse pour rejoindre la mission. Le Qatar contribua avec six avions de combat, des appareils de soutien stratégique à la zone d'exclusion aérienne et la livraison d'aide humanitaire.²¹⁸

l'OTAN a également sollicité la participation des organisations régionales — Union européenne, Ligue arabe, Union africaine — et a bénéficié d'un large appui international et régional. Conformément à la résolution 1970 (2011), l'Union européenne a adopté un ensemble de sanctions destinées à interrompre les flux financiers et d'armes vers le

²¹⁵ Richard Saunders & Mark Souva, Command of the skies: An air power dataset, in *Conflict Management and Peace Science*, 37(6), 2019, pp. 735-755. Voir sur : <https://doi.org/10.1177/0738894219863348>

²¹⁶ Bosilca Ruxandra et autres, op. cit.

²¹⁷ Philippe Gros, op. cit.

²¹⁸ Bosilca Ruxandra et autres, op. cit.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

gouvernement de Kadhafi, fournit 80,5 millions d'euros d'aide humanitaire, et prit part aux discussions internationales visant à mettre fin au conflit.

L'Union européenne a marqué sa présence au sol par l'ouverture de délégations à Benghazi et Tripoli. Son programme d'aide en Libye a été évalué à 30 millions d'euros.²¹⁹

En revanche, l'Union africaine réagit avec lenteur et son positionnement resta incohérent : avant le vote du Conseil de sécurité, elle avait rejeté toute forme d'intervention militaire, mais le Gabon, le Nigeria et l'Afrique du Sud, membres du Conseil, votèrent en faveur de la résolution.²²⁰

b. Rôle pivot franco-britannique et « US enablement » :

La France et le Royaume-Uni ont incarné le muscle opérationnel de la coalition, rassemblant et orchestrant la majorité des frappes ciblées. Cette dynamique incarnait un pivot européen militaire et politique, dans un engagement où l'hégémonie américaine fait place à un commandement partagé mais asymétrique. L'appui états-unien, quoique discret dans la posture politique, a consisté en un apport massif dans la fourniture des capacités critiques : ravitaillement aérien, ISR (Intelligence, Surveillance, Reconnaissance), suppression des défenses anti-aériennes (SEAD), fourniture de drones armés capables d'intervenir rapidement sur des cibles mobiles²²¹.

Cette collaboration a permis une projection et une action militaire que l'Europe ne pouvait mener seule, soulignant simultanément ses atouts et ses limites capacitaires, notamment en termes d'endurance logistique et de renseignement intégré en temps réel²²².

La participation française à l'opération Unified Protector s'est matérialisée par l'opération Harmattan, déclenchée le 19 mars 2011 sous commandement national avant d'être intégrée à la structure de commandement de l'OTAN à partir du 31 mars. Cette opération incarne la contribution la plus significative d'un pays européen à l'intervention en Libye, tant par son intensité que par ses moyens mobilisés.

²¹⁹ Ibid

²²⁰ Ibid

²²¹ Emil Petersson, op. cit.

²²² Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Au pic de l'engagement, 4 200 militaires français furent déployés, appuyés par plus de 40 avions de combat, une vingtaine d'hélicoptères et une dizaine de bâtiments de guerre et de soutien, dont le porte-avions Charles-de-Gaulle et un bâtiment de projection et de commandement. Les appareils français — Rafale, Mirage 2000D/N, Mirage F1, ainsi que les hélicoptères Tigre et Gazelle — ont assuré 35 % des sorties offensives de l'OTAN, représentant 25 % des sorties totales de la coalition.²²³

Entre mars et août 2011, la France a réalisé environ 4 500 sorties, soit près de 30 missions quotidiennes durant cinq mois, totalisant plus de 20 000 heures de vol. Fin août, le bilan opérationnel s'élevait à 2 500 cibles militaires neutralisées, dont 850 sites logistiques, 480 chars et 170 centres de commandement. Ces frappes furent menées avec un arsenal varié : missiles de croisière SCALP-EG, bombes guidées AASM et GBU, missiles air-sol Hot, et roquettes tirées par les hélicoptères Tigre.²²⁴

Le coût financier, estimé à 300–350 millions d'euros²²⁵, fut comparable à celui du Royaume-Uni, qui a dépensé dans le cadre de son opération appelé "opération ELLAMY" environ 248 millions d'euros²²⁶. Le Royaume Uni a déployé quelque 2 300 militaires et 32 aéronefs, dont 16 Tornado GR4, six Typhoons, cinq hélicoptères d'attaque, des avions ravitailleurs et des avions et hélicoptères de surveillance spécialisés. Au cours de l'opération, huit navires de guerre et sous-marins d'attaque ont été également déployés. La contribution du Royaume-Uni à la puissance de feu de la coalition comprenait également l'utilisation de missiles air-air Storm Shadow et Brimstone.²²⁷

Toutefois, l'engagement français surpassa celui de Londres en intensité et en volume d'opérations. Sur le plan stratégique, Harmattan symbolise la volonté française d'assumer un rôle de leadership militaire en Méditerranée, tout en démontrant la capacité de projection

²²³ Ministère de la Défense, Bilan de l'opération Harmattan, Paris, 2011.

Voir sur : <https://www.defense.gouv.fr/operations/operations-achevees-monde/operation-harmattan-2011>

²²⁴ Gérard Longuet, ministre de la défense et des anciens combattants, Déclaration à la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale française, séance du 4 octobre 2011. Voir sur :

<https://www.assemblee-nationale.fr/13/cr-cdef/11-12/c1112001.asp>

²²⁵ Ibid

²²⁶ House Of Common, Defence Committee - Ninth Report Operations in Libya, janvier 2012.

Voir sur : <https://publications.parliament.uk/pa/cm201012/cmselect/cmdfence/950/95002.htm>

²²⁷ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

autonome des forces françaises. Cependant, l'opération révèle également les limites structurelles de la défense européenne, toujours dépendante du soutien logistique et du renseignement américain.

c. Fragmentation décisionnelle, tensions opérationnelles et coordination:

Malgré la cohésion apparente sous le label OTAN, au plan opérationnel et décisionnel, la coalition a été marquée par une fragmentation significative. Le processus OTAN, souvent rigoureux et protocolaire, s'est heurté à la volonté franco-britannique d'une approche plus agressive et rapide dans la prise de décision et la définition des cibles, créant des tensions sur l'équilibre entre prudence et audace stratégique²²⁸.

Le ciblage dynamique, s'appuyant sur la connexion entre le renseignement en temps réel et les frappes aériennes incessantes, a été freiné par des difficultés de partage du renseignement et des divergences sur les critères d'engagement avec des niveaux de risque variables selon les partenaires. La déclassification tardive et la gestion parcimonieuse des informations sensibles ont plusieurs fois limité la réactivité tactique globale, affectant la cadence opérationnelle²²⁹.

d. Complexité d'intégration des partenaires Moyen-Orientaux:

L'entrée des partenaires moyen-orientaux, en particulier les Émirats Arabes Unis et le Qatar, a renforcé la dimension géopolitique du conflit. Leur engagement, venant de régions avec des ambitions stratégiques propres, s'est traduit par un appui logistique et des interventions ponctuelles, mais sans une intégration complète dans les structures de commandement traditionnel. Cette intégration partielle a nécessité un ajustement permanent pour garantir la cohérence du dispositif global, tout en apportant des contributions parfois symboliques et remplissant des fonctions diverses (renseignement, bases arrière, appui politique)²³⁰.

En somme, l'architecture du commandement en Libye en 2011 a rendu visible la complexité d'une guerre moderne multilatérale, qui exige une sophistication technique et une

²²⁸ Philippe Gros, op. cit.

²²⁹ Ibid

²³⁰ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

gouvernance politique fine des coalitions hétérogènes. Ce dispositif a permis certains succès tactiques visibles et l'affirmation d'un leadership européen renouvelé, mais aussi généré tensions, lenteurs et forte dépendance aux ressources américaines. Cette tension entre ambitions et réalités opérationnelles illustre les limites du modèle actuel où la fragmentation du commandement et la différenciation des priorités internationales freinent la pleine exploitation militaire et stratégique sur le terrain²³¹.

3. Moyens, doctrine aérienne et innovations tactiques

L'intervention militaire en Libye a démontré une maîtrise avancée des moyens aériens, mêlant doctrine aérienne stratégique et innovations tactiques dans un cadre multinational complexe.

L'interopérabilité aérienne et la recherche de la suprématie aérienne ont été les pivots de la stratégie lors de l'intervention en Libye. Cette stratégie adoptée par la coalition, dirigée par l'OTAN, s'est articulée autour d'une campagne « *campaign-centric* », mettant l'accent sur la neutralisation rapide et ciblée des capacités lourdes loyalistes, notamment les unités blindées, les infrastructures logistiques ainsi que les centres de commandement et de contrôle (C2) du régime de Kadhafi²³². Le rôle des capacités lourdes comme les chars signifiait qu'une attaque efficace devrait éroder la puissance de feu au sol et perturber la logistique, fragilisant ainsi la capacité de réaction et le moral des forces loyalistes. Ce choix de ciblage était cohérent avec la doctrine aérienne qui privilégiait la domination de l'espace aérien pour imposer un blocus opérationnel des forces ennemies par des frappes chirurgicales et récurrentes²³³.

L'innovation tactique a été manifeste par le recours intensif aux drones — utilisés pour la surveillance et le renseignement en temps réel — permettant d'améliorer la précision et la réactivité des frappes. L'utilisation d'hélicoptères d'attaque — en particulier les Tigre français — embarqués sur des navires, a représenté une avancée notable, offrant une capacité

²³¹ Ibid

²³² Philippe Gros, "De Odyssey Dawn à Unified Protector : bilan transitoire, perspectives et premiers enseignements de l'engagement en Libye", Note de la FRS n°04/2011/ voir sur : <https://archives.frstrategie.org>

²³³ Gros, Philippe. "Libya." *Libya And Mali Operations: Transatlantic Lessons Learned*. German Marshall Fund of the United States, 2014.p. 56-60. Voir sur <http://www.jstor.org/stable/resrep18990.4>

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

d'interdiction et d'appui rapproché agile, notamment dans des zones urbaines ou difficiles d'accès où les frappes conventionnelles étaient plus risquées.²³⁴

Ces hélicoptères étaient utilisés pour des frappes dynamiques combinant air/sol, de jour comme de nuit, avec des cibles mouvantes en milieu urbain, s'appuyant sur des informations de renseignement fournies par des capteurs larges et déployés en coalition. Cette flexibilité tactique a permis de réagir rapidement aux évolutions du terrain, renforçant l'efficacité globale de la campagne aérienne²³⁵.

L'autre pierre angulaire de cette stratégie a été la reliance massive sur le soutien américain, notamment pour le ravitaillement en vol (air-to-air refueling), essentiel pour prolonger les missions dans un théâtre éloigné, ainsi que pour la fourniture de capacités ISR avancées (satellites, drones, avions spécialisés). Ce soutien logistique et intelligence a permis une coordination fine des frappes en temps réel, limitant les pertes collatérales et optimisant la sélectivité des interventions.²³⁶

La répartition des rôles entre les différentes nations de la coalition a révélé des doctrines natives variables en termes de prise de risque. La France, forte de son expérience opérationnelle et de ses capacités technologiques, a innové avec un usage dimensionné des hélicoptères embarqués, formant des équipes capables d'appui feu rapproché et d'intervention rapide sur des cibles précises refusant la couverture aérienne classique.²³⁷

Cependant, ces innovations se sont heurtées à des contraintes matérielles, en particulier un stock limité de munitions guidées de précision. Cette limitation a imposé une sélectivité accrue dans les frappes, réduisant la cadence opérationnelle et obligeant à un ciblage prioritaires selon des critères stratégiques affûtés.²³⁸

²³⁴ Joël Rode, « Aperçus sur l'engagement français dans l'opération Harmattan », *Stratégique*, 2013/1 N° 102, 2013. p.283-295.

Voir sur : shs.cairn.info/revue-strategique-2013-1-page-283?lang=fr.

²³⁵ Siegel, Heather Annette, « Les Ambitions de Sarkozy et Le Leadership Français dans L'Intervention en Libye de 2011 » (2012). *Thèses supérieures du CMC*. 401, pp 160-163.. https://scholarship.clarremont.edu/cmc_theses/401

²³⁶ Philippe Gros, "Libya." *Libya And Mali Operations: Transatlantic Lessons Learned*. German Marshall Fund of the United States, op. cit.

²³⁷ Joël Rode, « Aperçus sur l'engagement français dans l'opération Harmattan », op. cit.

²³⁸ Philippe Gros, "De Odyssey Dawn à Unified Protector : bilan transitoire, perspectives et premiers enseignements de l'engagement en Libye", op. cit.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Le Rafale, engagé pour la première fois à grande échelle en Libye, a combiné puissance de frappe et capacité de collecte de l'information. Equipé de systèmes de reconnaissance avancés (POD Reco NG), il a permis d'intégrer le cycle renseignement-frappe, réduisant le temps entre la détection de la cible et son élimination, un atout majeur dans la dynamique de guerre moderne.²³⁹

Ainsi, la capacité de projection française en Mer Méditerranée s'est appuyée sur l'articulation savante entre forces aériennes, forces navales (notamment la présence de porte-avions et frégates équipés d'hélicoptères), logistique multidimensionnelle, et réseaux de renseignement multinationaux. Cette souplesse conférée a été un facteur crucial d'efficacité, permettant de conjuguer lourde puissance de feu et adaptation rapide à un environnement asymétrique et évolutif.²⁴⁰

Toutefois, cette campagne est aussi l'illustration des complexités inhérentes à une coalition hétérogène, où les différences doctrinales et les limitations de liaisons techniques ont parfois ralenti la cadence opérationnelle et créé des frictions sur la définition des objectifs prioritaires et les niveaux de risque tolérés.²⁴¹

Cette expérience en Libye a mis en lumière la nécessité pour la France et ses alliés d'investir dans des stocks suffisants de munitions de précision, ainsi que dans l'interopérabilité technique et doctrinale pour répondre aux défis d'interventions aéro-terrestres rapides, souvent dans des contextes urbanisés ou fragmentés politiquement.

4. Limites, contraintes et résultats de l'intervention en Libye

L'opération Unified Protector a mis en lumière une série d'impasses politiques et militaires qui ont lourdement influencé sa conduite, ses résultats et ses répercussions régionales. La coordination au sein de la coalition, composée de pays aux capacités et volontés divergentes, a patiné dès les premières phases. Des nations menaient des opérations offensives, d'autres se limitaient à la surveillance, tandis que certaines ne participaient pas activement, ce qui a traduit un écart capacitaire manifeste parmi les alliés.²⁴²

²³⁹ Siegel, Heather Annette, op. cit. pp. 168-171

²⁴⁰ Philippe Gros, "Libya." *Libya And Mali Operations: Transatlantic Lessons Learned*, op. cit. pp. 58-62.

²⁴¹ Joël Rode, « Aperçus sur l'engagement français dans l'opération Harmattan », op. cit.

²⁴² Bosilca Ruxandra et autres, op. cit.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

a. Défauts structurels et fragmentation

La coalition internationale opposée à Kadhafi, bien que soutenue par l'OTAN, souffre dès le départ d'un manque de cohésion et d'un défaut de leadership, notamment de la part des États-Unis. Au sein de l'administration Obama, deux visions s'opposent : d'un côté, Hillary Clinton et Susan Rice plaident pour une intervention multilatérale afin d'éviter l'inaction américaine ; de l'autre, le Pentagone, soutenu par le secrétaire à la Défense Robert Gates et l'amiral Mullen, exprime de fortes réserves, jugeant l'opération risquée, mal définie et dépourvue d'intérêt vital pour les États-Unis.²⁴³

Robert Gates met en garde contre une guerre ouverte avec la Libye et dénonce l'impréparation politique de l'opération. Fidèle aux doctrines Weinberger et Powell, il estime qu'aucune intervention ne doit être engagée sans objectifs clairs, appui populaire et contrôle opérationnel total. Souhaitant limiter l'implication américaine à la veille de l'élection présidentielle de 2012, Barack Obama opte pour un compromis : après avoir neutralisé la défense aérienne libyenne et stoppé l'avancée sur Benghazi, les États-Unis transfèrent le commandement à l'OTAN et réduisent leur engagement aux fonctions de soutien. Ce retrait, soutenu par plusieurs alliés européens, révèle toutefois un vide stratégique inquiétant.²⁴⁴

La structure de commandement et de contrôle a été affectée par un manque de coopération, particulièrement notable de la part de l'Italie et de l'Allemagne, ce qui engendra des retards significatifs dans la mise en œuvre des frappes contre les infrastructures stratégiques et le système IADS (Integrated Air Defense System). Ce déficit a été aggravé par le manque d'expertise en ciblage disponible chez certains partenaires, nécessitant un recours massif au personnel américain pour combler les manques.²⁴⁵

Selon le parlement britannique, l'expérience des opérations en Libye a révélé des défis pour l'avenir politique et militaire de l'OTAN, notamment la nécessité de développer de nouvelles méthodes de travail, en particulier si les États-Unis ne participent pas aux opérations et si l'implication de pays non membres de l'OTAN s'accroît.²⁴⁶

²⁴³ Philippe Gros, "Libya." *Libya And Mali Operations: Transatlantic Lessons Learned*, op. cit.

²⁴⁴ Ibid

²⁴⁵ ibid

²⁴⁶ House Of Common, Defence Committee - Ninth Report Operations in Libya. janvier 2012. Voir sur : <https://publications.parliament.uk/pa/cm201012/cmselect/cmdfence/950/95002.htm>

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

La doctrine européenne a également souffert de limites évidentes en termes d'endurance des forces projetées, notamment dans la disponibilité et le renouvellement des stocks de munitions guidées de précision, ainsi que dans la couverture ISR. Cette déficience a mis en exergue la dépendance logistique européenne vis-à-vis de la puissance américaine, notamment à travers le ravitaillement en vol, élément décisif pour la continuité des opérations sur un théâtre éloigné.

Le concept de pooling and sharing (mutualisation des capacités) n'a pas pleinement fonctionné, en raison de réticences nationales. Alors que certains États « mutualisaient » leurs moyens, peu partageaient réellement leur potentiel de renseignement ou de frappe. L'Allemagne, par exemple, a refusé de participer aux frappes en profondeur, tandis que la Pologne et le Portugal furent limités par des contraintes internes. Par contraste, la Belgique, le Danemark, le Canada et la Norvège ont fourni des contributions notables quoique temporaires.²⁴⁷

b. Performances militaires et contraintes logistiques

D'un point de vue opérationnel, l'intervention militaire en Libye a été marquée par un usage combiné des forces aériennes, navales et terrestres. Les forces amphibies américaines et britanniques ont joué un rôle crucial dans le soutien des phases de frappes, notamment dans la levée du siège de Misrata. La suprématie aérienne, bien que régionale, n'a jamais été acquise de manière absolue, ce qui a limité la portée des opérations terrestres locales.²⁴⁸

Le succès tactique s'explique en partie par l'intégration des hélicoptères d'attaque — notamment les hélicoptères britanniques Apache et français Tigre et Gazelle — qui ont assuré des frappes d'interdiction ciblées avec peu de victimes collatérales. Ces moyens ont renforcé la capacité d'appui aérien rapproché, particulièrement dans des zones à forte densité urbaine et lors d'opérations combinées avec les forces terrestres alliées.²⁴⁹

Côté logistique, les cycles de déploiement ont montré des vulnérabilités dans la capacité européenne à soutenir les opérations prolongées. La chaîne d'approvisionnement,

²⁴⁷ Ibid

²⁴⁸ Joël Rode, « Aperçus sur l'engagement français dans l'opération Harmattan », op. cit.

²⁴⁹ Bosilca Ruxandra et autres, op. cit.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

l'entretien et le renouvellement des stocks, notamment de munitions de précision, ont posé des contraintes sérieuses. Le ravitaillement en vol était quasi-exclusivement assuré par les États-Unis, soulignant l'incapacité européenne à maintenir une endurance opérationnelle autonome sur de longues périodes.²⁵⁰

L'intégration et l'exploitation du renseignement en temps réel – essentiel dans le cadre des frappes chirurgicales et de la coordination multilatérale – ont souffert de problèmes techniques et diplomatiques. Les flux d'informations issus de diverses plateformes ISR (drones, satellites, avions de reconnaissance) ont été difficiles à consolider à cause d'un manque d'interopérabilité et de sécurité dans les transmissions, réduisant la rapidité et la pertinence des prises de décision mondiales.²⁵¹

c. Conséquences stratégiques et diffusion de l'insécurité

L'opération militaire en Libye de 2011, pensée sur le modèle de l'intervention rapide et ciblée, a révélé rapidement des failles structurelles majeures dans la gestion post-conflit et dans la mise en œuvre des capacités européennes. L'absence d'une planification solide pour la stabilisation post-conflit a contribué à un chaos prolongé, rendant impossible la consolidation institutionnelle du pays et favorisant la diffusion de l'insécurité vers la bande sahélienne.²⁵²

Au sortir des hostilités, la Libye s'est retrouvée dans une situation marquée par la fragmentation politique et militaire, avec une multitude de milices autonomes, l'absence d'autorité centrale, et des rivalités tribales exacerbées.²⁵³

Cette absence de stabilisation et la porosité des frontières ont alimenté non seulement la criminalité transfrontalière, mais surtout le transfert et la multiplication des réseaux jihadistes, qui ont trouvé un terrain propice à leur extension, particulièrement vers le Niger, le Tchad et le Mali.²⁵⁴

²⁵⁰ Philippe Gros, "De Odyssey Dawn à Unified Protector : bilan transitoire, perspectives et premiers enseignements de l'engagement en Libye", op. cit.

²⁵¹ Bosilca Ruxandra et autres, op. cit.

²⁵² Aomar Baghzouz, *Géopolitique de la crise libyenne : enjeux, stratégies et prospective*, op. cit.

²⁵³ Ibid

²⁵⁴ ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Sur le plan des résultats, l'échec de stabilisation du pays a eu pour corollaire la diffusion rapide de l'insécurité régionale, illustrée par l'apparition de nouveaux foyers de conflit et la montée en puissance d'acteurs non étatiques armés, notamment jihadistes, dans l'espace sahélien. Cette dérive pose un défi majeur pour la sécurité collective, obligeant à repenser la doctrine d'engagement, la dimension capacitaire européenne et la coordination multilatérale tant pour l'action militaire que pour l'accompagnement diplomatique et institutionnel post-intervention.²⁵⁵

B. Intervention au Mali (2013) : Chronologie, configuration, moyens et résultats opérationnels

L'Opération Serval débute officiellement le 11 janvier 2013, marquant un tournant majeur dans la gestion de la crise malienne. Cette intervention militaire fait suite à une longue période d'instabilité et de montée en puissance des groupes armés terroristes islamistes et touaregs dans le nord du Mali. Dès 2012, ces groupes - dont AQMI, Ansar Dine, MUJAO - avaient pris le contrôle des principales villes du Nord (Kidal, Gao, Tombouctou), imposant leur loi et fragilisant l'État malien, dont l'autorité centralisée avait été sévèrement atteinte par un coup d'État en mars 2012.²⁵⁶

Face à la menace imminente d'une avancée terroriste vers le Sud et particulièrement la capitale Bamako, le gouvernement intérimaire malien a formellement sollicité l'aide du gouvernement français. Le cadre juridique de cette intervention repose sur la demande officielle de ce gouvernement, tout en s'appuyant sur les résolutions des Nations unies dont la résolution 2085 de décembre 2012, qui autorisait une force africaine de soutien (MISMA), ainsi que sur l'article 51 de la Charte de l'ONU relatif à la légitime défense.²⁵⁷

La décision présidentielle française, prise par François Hollande, s'inscrit dans une volonté d'intervention rapide pour éviter ce qui semblait être une chute imminente de l'État malien. Son discours officiel fixe des objectifs clairs : stopper l'offensive terroriste, sécuriser

²⁵⁵ Philippe Gros, "Libya." *Libya And Mali Operations: Transatlantic Lessons Learned*, op. cit, pp. 19-21.

²⁵⁶ Sheehan, Michael A., and Pascale C. Siegel. "Operation Serval: A Swift Intervention with a Small Footprint in Mali." In *Routledge Handbook of U.S. Counterterrorism and Irregular Warfare Operations*, edited by Michael A. Sheehan and Erich Marquardt, 330-346. London: Routledge, 2021. <https://doi.org/10.4324/9781003164500-25>

²⁵⁷ Philippe Gros, Jean-Jacques Patry, et Nicole Vilboux, *Serval : bilan et perspectives*. Note n° 16/2013. Paris : Fondation pour la Recherche Stratégique, 2013. <https://www.frstrategie.org/publications/notes/serval-bilan-perspectives-2013>

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Bamako, rétablir la souveraineté malienne et empêcher la création d'un sanctuaire terroriste régional.²⁵⁸

1. Chronologie de l'intervention (Opération Serval)

Cette opération s'est articulée en plusieurs phases successives, constituant une dynamique militaire complète et progressive.²⁵⁹

- Phase Préliminaire - concentration et déploiement des forces (11-21 janvier 2013)

Cette phase a consisté en la mobilisation rapide des forces françaises, à commencer par les commandos des forces spéciales du COS déjà prépositionnés au Sahel dans le cadre de l'opération Sabre²⁶⁰. Ces premières unités ont agi dans les environs de Mopti et Konna pour interrompre la progression nord-sud des groupes terroristes, par des actions de renseignement humain et d'appui aux frappes aériennes. En parallèle, des unités terrestres et aériennes ont été projetées depuis la métropole et des bases africaines (Tchad, Côte d'Ivoire, Niger). Les premiers blindés (AMX-10-RC) et véhicules blindés légers arrivent par transport aérien cargo afin d'appuyer les forces au sol. Dès cette phase, la puissance de feu a été concentrée pour arrêter l'offensive des colonnes ennemies.²⁶¹

- Phase 1 : Arrêt de l'offensive terroriste et sécurisation de Bamako (21-24 janvier)

L'activité de combat s'est intensifiée avec la mobilisation plus large des troupes terrestres et aériennes. Les missions de reconnaissance, d'appui aérien (Rafale, Mirage 2000D), et d'interdiction des colonnes ennemies ont permis d'arrêter leur progression aux

²⁵⁸ Stéphane Spet, « L'Opération Serval : une analyse de la stratégie française contre les djihadistes du Mali. » *ASPJ Afrique & Francophonie* 6, no. 3 (2015): 73–86.
https://www.airuniversity.af.edu/Portals/10/ASPJ_French/journals/F/Volume-06_Issue-3/spet_f.pdf.

²⁵⁹ Michael Sheehan A. and Siegel Pascale C. op. cit.

²⁶⁰ L'opération Sabre est une mission militaire française lancée en 2012, menée principalement par les forces spéciales (Commandement des opérations spéciales – COS) au Sahel, et basée à Ouagadougou, au Burkina Faso. Son objectif principal est de traquer, neutraliser ou capturer les chefs des groupes terroristes opérant dans la région, notamment ceux affiliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM).

²⁶¹ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

portes du fleuve Niger, une ligne stratégique naturelle. Simultanément, les forces terrestres françaises et maliennes ont sécurisé les abords de Bamako et des zones peuplées, protégeant les populations civiles et les intérêts. Le moral des troupes maliennes a été rehaussé par la présence française.²⁶²

- Phase 2 : Libération des villes principales du nord (fin janvier - début février)

Entrée dans la boucle du Niger, les forces combinées franco-africaines ont repris rapidement les villes principales telles que Tombouctou, Gao et Kidal. La tactique a privilégié la rapidité d'intervention suivie d'opérations de contrôle et de sécurisation. Le harcèlement terroriste par des attaques suicides et raids se maintenait, obligeant à maintenir une présence renforcée dans ces zones libérées. Cependant, l'absence de combats urbains majeurs a été rendue possible par la dispersion tactique des terroristes.²⁶³

- Phase 3 : Combat contre la résistance terroriste dans l'Adrar des Ifoghas (février - mars)

Cette phase a représenté un tournant plus difficile de l'opération, avec la localisation et l'affrontement des groupes terroristes retranchés dans ce massif montagneux. La résistance terroriste, menée notamment par Abou Zeid et Mokhtar Belmokhtar, a duré plusieurs semaines, marquée par de violents combats rapprochés. Les troupes tchadiennes, engagées aux côtés des Français, ont notamment subi des pertes humaines lourdes. La coopération tactique franco-tchadienne a été décisive dans cette phase de ratissage du terrain, démontrant la complémentarité dans la coalition.²⁶⁴

- Phase 4 : Stabilisation, transition et soutien à la reconstruction (après mars 2013)

Après la neutralisation des poches terroristes majeures, s'ouvre une phase dite stabilisation, où les forces françaises aident la montée en puissance des forces africaines (MISMA) et maliennes, dans la sécurisation des territoires libérés, le soutien politique et la

²⁶² « Mali : Opération Serval - Le lancement. » Armée d'aujourd'hui N° 377 (février 2013).
https://www.irsem.fr/storage/file_manager_files/2025/03/ada377.pdf

²⁶³ Michael Sheehan A. and Siegel Pascale C. op. cit.

²⁶⁴ « Mali : Opération Serval - Le lancement. » Armée d'aujourd'hui N° 377 (février 2013). op. cit.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

mise en place d'une administration locale. Cette phase vise à éviter la résurgence terroriste, à accompagner le processus démocratique avec l'organisation d'élections législatives et présidentielles, et à promouvoir un retour à la souveraineté malienne pleine sur tout le territoire.²⁶⁵

2. Configuration des forces et dispositif opérationnel

a. Composition et organisation des forces françaises

L'opération Serval a mobilisé une importante coalition interarmes française portée par environ 4 500 à 5 000 soldats au plus fort des opérations, avec une diversité d'unités terrestres, aériennes, forces spéciales et structures de renseignement. La réussite de l'intervention tient notamment au prépositionnement stratégique de forces dans la région, facilitant une projection rapide sans délais significatifs.²⁶⁶

- Forces terrestres : Quatre groupements tactiques interarmes (GTIA) ont été déployés, composés de régiments d'infanterie mécanisée, de cavalerie blindée (AMX-10 RC, VBCI), d'artillerie (canons CAESAR), de génie, ainsi que d'éléments logistiques et de commandement. La 3e brigade mécanisée a notamment assuré le commandement global terrestre avec un chef de brigade, le général Barrera, coordonnant le GTIA 2 à Gao, le GTIA 3 blindé et le GTIA TAP, engagé dans l'Adrar des Ifoghas.²⁶⁷

- Forces aériennes : La composante aérienne française comportait jusqu'à 14 avions de chasse (Rafale, Mirage 2000D, Mirage F1CR) basés à Bamako et N'djamena avec une intense activité de frappe, de reconnaissance et d'appui au sol, complétée par des avions de transport tactique (C-160 Transall, Hercules C-130), ravitailleurs KC-135 et drones MALE (Harfang, MQ-9 Reaper). La direction de la composante aérienne était assurée par le Joint Force Air Component Command (JFACC) réparti entre Lyon et N'djamena.²⁶⁸

²⁶⁵ Antoine d'Evry, *L'opération Serval à l'épreuve du doute : vrais succès, fausses leçons*. Focus stratégique no 59. Paris : Institut français des relations internationales (Ifri), 2015. p. 22
https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/fs59devry_0.pdf.

²⁶⁶ Rapport d'information de l'Assemblée Nationale, *Opération Serval*, 2013, pp. 55-60.

²⁶⁷ Antoine d'Evry, *L'opération Serval à l'épreuve du doute*, op. cit. pp. 21-47.

²⁶⁸ Rapport d'information de l'Assemblée Nationale, *Opération Serval*, 2013, pp. 57-60.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

- Forces spéciales : Près de 500 hommes environ, intervenant en clairvoyance opérationnelle et en première ligne pour des missions de reconnaissance, de sabotage et d'élimination ciblée. Ces forces, déjà présentes dans la région dans le cadre du dispositif Sabre, furent cruciales pour interrompre la progression djihadiste dès le 11 janvier 2013, en lien étroit avec les frappes aériennes.²⁶⁹

- Renseignement : Une synergie notable entre la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), la direction du renseignement militaire (DRM) et le renseignement aérien a assuré un affinement des informations, permettant un ciblage précis des infrastructures ennemies, une anticipation et une réaction rapide. Les moyens de renseignement étaient composés de drones, de moyens spatiaux, et d'unités terrestres de renseignement.²⁷⁰

Cette organisation interarmées et interservices a été soutenue par un appui logistique complexe avec un réseau avancé de bases en Afrique (Tchad, Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon), assurant réception, stockage et maintenance des matériels.

b. Rôle et intégration des partenaires internationaux

La France a joué un rôle central dans la conception et la conduite de l'opération, en mobilisant ses forces armées tout en obtenant l'appui des partenaires internationaux et régionaux. La diplomatie française active a permis de légitimer et de structurer la coalition. La communication officielle du président Hollande a insisté sur la nécessité d'une réponse multinationale pour restaurer la stabilité au Mali.²⁷¹

- Coordination avec la MISMA sous conduite africaine:

L'un des piliers de l'intervention a été la mise en place de la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA), créée dans le cadre de la résolution 2085 du Conseil de sécurité de l'ONU (décembre 2012). La MISMA comprenait principalement des contingents africains, notamment du Tchad, du Niger, du Burkina Faso, du Nigeria, et du Togo, dont la

²⁶⁹ Loc. cit. p. 51.

²⁷⁰ Antoine d'Evry, *L'opération Serval à l'épreuve du doute : vrais succès, fausses leçons*. op. cit. p. 26.

²⁷¹ Rapport d'information de l'Assemblée Nationale, *Opération Serval*, 2013, pp. 35-37.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

participation était essentielle pour la légitimité régionale et la légitimité de l'opération.²⁷² Les contingents tchadiens furent en première ligne lors des principaux combats dans l'Adrar des Ifoghas, apportant leur expertise dans les opérations de montagne et leur expérience de lutte contre la résistance terroriste.²⁷³

- La transition vers la MINUSMA et le soutien de l'ONU

Dès juillet 2013, la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilité au Mali) prit la relève de la MISMA pour renforcer la stabilisation civile et sécuritaire. La coordination entre la France, l'ONU et les contingents africains s'appuyait sur des mécanismes de liaison, de partage d'informations et de commandement intégré, permettant d'assurer une continuité dans la conduite des opérations et la prévention de la résurgence terroriste.²⁷⁴

- Soutien logistique et stratégique des partenaires occidentaux

Les partenaires occidentaux ont fourni des moyens de soutien crucial, notamment pour le renseignement (notamment la surveillance aérienne et satellitaire), le transport stratégique, l'appui logistique, et la formation des forces locales. Les États-Unis notamment ont déployé des opérateurs en renseignement, ainsi que des ravitailleurs et des moyens de transport militaire.²⁷⁵

L'Union européenne a aussi contribué en fournissant un appui logistique et des formations aux forces maliennes et africaines, renforçant la capacité de la coalition.

c. Commandement et organisation opérationnelle

Le commandement de l'opération Serval a été assuré au niveau stratégique par le Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) à Paris du 11 janvier au 8 février 2015, avant que le le poste de commandement interarmes (PCIAT) du général de

²⁷² Loc. cit. pp. 70-75.

²⁷³ Bertrand, Eloïse, Tony Chafer, and Ed Stoddard. "(Dis)utilities of Force in a Postcolonial Context: Explaining the Strategic Failure of the French-Led Intervention in Mali. op. cit.

²⁷⁴ Rapport d'information de l'Assemblée Nationale, *Opération Serval*, 2013, pp. 35-37, op. cit. pp. 75-80.

²⁷⁵ Ibid. pp. 78-82

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Saint Quentin prene le relai depuis Bamako.²⁷⁶ La réussite de l'opération a reposé sur la cohérence et l'efficacité de moyens de commandement autorisant toutes les parties prenantes à dialoguer en temps réel ce qui facilite la continuité de la conduite des opérations et leur planification suivant une vision globale de l'engagement.²⁷⁷

Au niveau de la coordination, le Joint Forces Air Component Command (JFACC) a supervisé les opérations aériennes, aussi bien depuis la métropole qu'en théâtre africain²⁷⁸

La coopération avec les partenaires africains et onusiens s'est faite via des cellules de liaison dans le cadre d'une intégration progressive, permettant une coordination politique et tactique efficace tout en maintenant un commandement centralisé français²⁷⁹.

À l'occasion de l'opération Serval, la France a ainsi montré sa capacité à commander et à conduire, directement et de façon autonome depuis le territoire métropolitain, des opérations qui peuvent se dérouler à des milliers de kilomètres et s'étendre sur des théâtres aussi vastes que le bassin méditerranéen lui-même, selon le rapport de l'Assemblée nationale Française.

3. Moyens militaires et technologies déployées

L'intervention française au Mali s'appuie sur une combinaison équilibrée de capacités aériennes, terrestres, de renseignement et logistiques, orchestrée pour offrir une rapidité et une efficacité maximale d'intervention, tout en s'adaptant aux conditions extrêmes du Sahel. selon le Rapport d'information de l'Assemblée Nationale française sur cette opération.

Armée de Terre

L'essentiel des forces au sol repose sur l'armée de Terre. Celle-ci a déployé un total de 1448 moteurs terrestres, dont plus de 450 blindés. Ces véhicules blindés comprennent des véhicules de combat d'infanterie tels que le VBCI, des chars légers AMX-10 RC, le blindé léger ERC 90, ainsi que des véhicules de transport blindés et légers comme le VAB, JcJet

²⁷⁶ Antoine d'Evry, *L'opération Serval à l'épreuve du doute : vrais succès, fausses leçons*. op. cit. p. 23.

²⁷⁷ Rapport d'information de l'Assemblée Nationale, *Opération Serval*, 2013, pp. 35-37, op. cit. p. 35.

²⁷⁸ Loc. cit. pp. 66.

²⁷⁹ Loc. cit. pp. 70-74.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

VBL. Ce parc mécanisé offre une grande mobilité et une protection adaptée aux combats dans le désert sahélien.

Par ailleurs, l'artillerie de campagne s'appuyait principalement sur le canon automobile CAESAR (canon de 155 mm sur camion) pour délivrer des tirs précis avec rapidité, renforcés par des mortiers lourds de 120 mm. Ces capacités ont été déterminantes dans les opérations de ratissage et de neutralisation des positions ennemies.

Les unités déployées comprenaient également des parachutistes, des régiments du génie et un bataillon logistique d'environ 800 hommes. L'ensemble forme un dispositif complet, interarmes, permettant une projection rapide et un appui efficace sur tout le théâtre malien.

a. Armée de l'Air

La composante aérienne engagée au début de l'opération comprenait 17 aéronefs de guerre et hélicoptères répartis comme suit :

- Avions de combat : 6 Mirage 2000D(dont trois au départ et trois en relève) pour l'appui aérien rapproché et les frappes ciblées ; 2 Mirage F1 CR dédiés à la reconnaissance et au ciblage ; Drones MALE Harfangen missions d'observation et de renseignement ISR.
- Hélicoptères de l'armée de Terre engagés pour l'Opération Serval : 6 hélicoptères d'attaque Tigre, capable d'assurer la suppression de cibles au sol et la défense rapprochée ; 6 hélicoptères Puma assurer le transport tactique des troupes ; 6 hélicoptères Gazelle servant à la reconnaissance et aux attaques légères.
- Moyens de transport tactique et stratégique : C-130 Hercules, C-160 Transall, Casa CN235 assurer la logistique intrathéâtre ; Ravitailleurs Boeing C-135 fournis par les alliés, assurant une autonomie prolongée des moyens de combat ; Avions de surveillance maritime Atlantique 2 de la Marine nationale, pour le contrôle des axes logistiques maritimes stratégiques.

Cette flotte aérienne a été cruciale pour la supériorité aérienne, la mobilité rapide, le soutien aux forces terrestres et le renseignement en temps réel.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

b. Logistique et soutien

Le succès de l'opération s'est appuyé sur une logistique performante et diversifiée. La projection des forces et des équipements a nécessité le transport de plus de 19 000 tonnes de fret, comprenant : 4 500 rations alimentaires quotidiennes, 45 000 litres d'eau potable, 10 tonnes de munitions, 30 000 litres de carburant terrestre, 200 000 litres de kérosène pour les avions.

Le dispositif logistique s'étendait sur sept bases stratégiques avancées (Bamako, Gao, Tessalit, Kidal, Dakar, Abidjan, N'Djamena), desservait les centres de stockage, de distribution et de soutien médical, avec antennes chirurgicales aéromobiles et moyens d'évacuation sanitaire.

La France a fortement compté sur la coopération des alliés pour compenser ses insuffisances en transport stratégique et en ravitaillement aérien, notamment avec un appui notable des États-Unis, du Canada et de plusieurs pays européens, renforçant la capacité opérationnelle et la pérennité de la force.

Figure N°4: Synthèse tabulaire des moyens majeurs engagés (Opération Serval, 2013)

Catégorie	Matériel / Type	Quantité / Remarques
Effectifs	Personnel déployé (pic)	≈ 5 000 - 6 600 selon les phases
Véhicules terrestres	Total engins	1 448 (dont plus de 450 blindés)
	Blindés	VBCI, AMX-10 RC, ERC 90, VAB, PVP, VBL
	Véhicules légers / logistique	≈ 800 véhicules divers (VUL, VLTT, camions, etc.)

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Aéronefs	Hélicoptères	Gazelle,Puma,Tigre,Caracal(~18 appareils au total)
	Avions de combat	Mirage 2000D,Rafale,Mirage F1 CR(au moins 17 appareils initiaux)
	Transports tactiques et stratégiques	C-130,C-160,A400M,C-17(alliés), 362 vols / ~10 000 tonnes de fret (Janv. - Fév. 2013)
	Ravitaillement aérien	KC-135et autres ; alliés assurent ~30% des missions
Renseignement & surveillance	DronesMQ-1/MQ-9,Harfang, avionsAtlantique-2	Opérations régulières depuis Niamey (quantités variables)
	Satellites	Hélios,Pléiade(coopération internationale)
Communications & soutien	Systèmes SATCOM (ex :VAB VENUS), téléphones satellitaires	Compensation au déficit en satellites mobiles
Consommables / capacité logistique	Rations, eau, carburants, munitions	4 500 rations/jour, 45 000 L d'eau, 10 tonnes de munitions, 30 000 L carburant terrestre, 200 000 L kérosène

Source: Etats-majors des armées de terre et de l'air françaises²⁸⁰

²⁸⁰ Rapport d'information de l'Assemblée Nationale, *Opération Serval*, 2013, op. cit. pp. 56-62.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

En 2013, l'opération Serval a représenté une charge budgétaire exceptionnelle pour les armées françaises. Le rapport de l'Assemblée nationale relatif au *Projet de loi de finances pour 2014* fait état d'un surcoût de 636,5 millions d'euros au titre des opérations extérieures (OPEX) pour le Mali²⁸¹. Ce montant recouvre une mobilisation opérationnelle d'envergure articulée autour d'une composante terrestre — un groupement tactique interarmes (GTIA) doté de blindés et appuyé par des hélicoptères aéromobiles (Gazelle, Puma, Caracal, Tigre) —, d'une composante aérienne composée d'avions de chasse, de drones de surveillance *Harfang* et d'aéronefs de transport tactique (C-130, C-160, CN-235), ainsi que d'un contingent de forces spéciales engagées dans les opérations de sécurisation et de reconnaissance profonde²⁸². Ce coût élevé traduit non seulement la rapidité de la projection française en territoire sahélien, mais aussi la lourdeur logistique d'une intervention à grande distance, nécessitant des moyens de transport stratégique, de ravitaillement et de maintenance renforcés dans un environnement particulièrement contraignant²⁸³.

²⁸¹ Assemblée nationale, *Projet de loi de finances pour 2014 : Budget pour 2014, Annexe 11 – Surcoûts des opérations extérieures (OPEX)*, 29 novembre 2013, <https://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2014/b1428-tIII-a11.asp>.

²⁸² Ibid

²⁸³ Sénat, *Projet de loi de finances pour 2014 : Défense – Analyse des crédits de la mission Défense*, Commission des finances, 2013, <https://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2014/np/np08/np082.html>.

4. Résultats opérationnels et analyse critique

L'opération Serval a permis la reprise rapide des principales villes du Nord Mali, notamment Gao, Tombouctou et Kidal, marquant un rétablissement temporaire mais symbolique de la souveraineté malienne²⁸⁴. Ce succès militaire repose immédiatement sur une combinaison efficace d'une projection rapide des forces et d'un appui aérien massif, qui ont permis de stopper l'avance des groupes terroristes et de restaurer le contrôle étatique sur une zone géographiquement vaste et complexe.

Le bilan humain français compte environ trente soldats tués en opérations et plusieurs centaines de blessés, un coût humain significatif mais limité au regard de l'ampleur des combats²⁸⁵. Côté matériel, l'opération a été marquée par la perte de plusieurs hélicoptères, notamment des Puma, un hélicoptère Caracal partiellement endommagé, ainsi que des dégâts sur plusieurs autres appareils, pesant ainsi sur la disponibilité technique des moyens aériens²⁸⁶. En dépit de ces pertes, la puissance de feu et la mobilité tactique ont été utilisées grâce à la régénération rapide des forces engagées.

Les forces françaises et alliées ont remporté l'essentiel des batailles engagées, avec des victoires décisives dans des affrontements majeurs tels que ceux de l'Adrar des Ifoghas. Elles ont néanmoins dû composer avec des embuscades et des attaques asymétriques caractéristiques d'un adversaire maîtrisant le terrain et bénéficiant d'un soutien local, ce qui a compliqué l'obtention d'une paix durable²⁸⁷.

Sur le plan technique, Serval a révélé la pertinence d'une stratégie basée sur l'interopérabilité interarmes et l'intégration renforcée des capacités de renseignement. L'usage intensif des capacités ISR, incluant la surveillance par drones Harfang et les moyens satellites, a permis une connaissance précise du champ de bataille, facteur déterminant dans la planification et l'exécution des opérations. La logistique, quant à elle, représentait un défi majeur : le transport de dizaines de milliers de tonnes de matériel sur des lignes

²⁸⁴ Rapport d'information n°1288, Assemblée nationale, op. cit., pp. 85-87.

²⁸⁵ Antoine d'Evry, *L'Opération Serval à l'épreuve du doute : vrais succès et fausses leçons*, op. cit. pp. 24-26.

²⁸⁶ ALAT.fr. 2023. « Historique de l'opération Serval (Mali). » Voir sur : <https://www.alat.fr/historiques-operations-exterieures-serval-mali.html>, (Consulté le 04/11/2025).

²⁸⁷ 4 Christophe Gros, Jean-Jacques Patry, Nicole Vilboux, *Serval, bilan et perspectives*, op. cit. pp. 13-15.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

d'approvisionnement longues et fragiles, nécessitant une coordination rigoureuse et un soutien multilatéral²⁸⁸.

Opérationnellement, la mise en œuvre du commandement par intention a permis d'adapter rapidement les actions aux évolutions du terrain, tout en décentralisant la prise de décision. Cette doctrine, combinée à une forte coopération avec les forces africaines, est une innovation tactique reconnue comme essentielle pour les interventions futures dans des contextes asymétriques.

Enfin, au-delà des succès immédiats, il est apparu que la résolution durable des conflits sahéliens nécessite une approche multidimensionnelle. La stabilité politique, la reconstruction des institutions maliennes et une coopération régionale accrue restent des défis majeurs qui transcendent le seul champ militaire.

C. Analyse comparative des logiques opérationnelles et stratégies d'intervention en Libye et au Mali

1. Intervention aérienne ciblée et coordination OTAN (Libye) vs. opération terrestre unilatérale rapide (Mali)

L'opération en Libye (2011) s'est distinguée par une campagne aérienne majeure, conduite sous la bannière de l'OTAN, visant notamment à démanteler le potentiel militaire aérien de l'armée régulière libyenne. Cette campagne fut caractérisée par une coalition étendue, incluant les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, et d'autres alliés, qui conjuguèrent moyens aériens et navals dans une stratégie de coercition à distance. Le rôle de la France fut significatif notamment dans la phase initiale (opération Harmattan), participant activement aux bombardements et déploiements aériens intégrés, mais toujours dans un cadre multilatéral et sous commandement OTAN, avec une coordination complexe entre toutes les forces impliquées.²⁸⁹

Cette approche aérienne de la coalition repose sur une doctrine de ciblage précise, tirant parti des capacités avancées en renseignement, surveillance et reconnaissance (ISR) pour minimiser les dégâts collatéraux et accélérer l'effondrement de l'armée libyenne. Le

²⁸⁸ Rapport Assemblée nationale, op. cit., pp. 18-20

²⁸⁹ Philippe Gros, Libya and Mali operations, Transatlantic Lessons Learned, op. cit.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

caractère aérien exclusif des opérations a également été guidé par la volonté politique d'éviter un engagement terrestre direct à haut risque²⁹⁰.

En entrant directement dans la sphère terrestre, l'intervention française au Mali (janvier 2013) prend un tournant radicalement différent. Face à la rapidité de la progression terroriste menaçant Bamako et l'intégrité de l'État malien, la France décide une intervention unilatérale rapide, déployant massivement des forces terrestres appuyées par la composante aérienne nationale. Cette opération Serval est commandée directement par la France, avec peu d'encadrement multilatéral formel, si ce n'est un soutien logistique et politique limité des partenaires régionaux et internationaux²⁹¹.

Le succès initial résultant d'une projection terrestre combinant infanterie mécanisée, forces spéciales, hélicoptères d'attaque (notamment Tigre) et chasseurs bombardiers (principalement Rafale). Cette stratégie repose sur une accélération de la décision et des opérations, une logistique lourde mais performante et une doctrine d'action souple et directe face à une menace immédiate, asymétrique et diffuse²⁹².

En définitive, l'analyse comparative mise en lumière des choix stratégiques conditionnés par le contexte politique, sécuritaire et géostratégique :

- en Libye, intervention aérienne multilatérale sous l'OTAN, privilégiant la puissance technologique et la guerre à distance pour renverser un régime étatique ;
- au Mali, opération terrestre française rapide, autonome et interarmes, face à une insurrection mouvante et décentralisée, nécessitant une projection de forces rapide et coordonnée localement.

2. Temporalité de l'intervention : immédiateté en Libye / planification au Mali

- a. Libye : immédiateté, effet de surprise et tempo aérien

L'opération en Libye fut déclenchée dans une urgence historique : face à la menace d'un massacre à Benghazi, la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU (UNSCR 1973) fut votée le 17 mars 2011, et les premières frappes aériennes débutèrent dès le 19 mars avec l'opération Odysse

²⁹⁰ Bosilca Ruxandra & authers, *Airpower in contemporary interventions: stabilization, coercion, peace enforcement and peacemaking*. Case: Operation Unified Protector, Libya 2011. op. cit.

²⁹¹ Rapport d'information, Assemblée nationale, *Mission d'information sur l'opération Serval au Mali*, n°1288.

²⁹² Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

Dawn, puis la prise de relais par Unified Protector sous commandement OTAN. Ce délai extrêmement court illustre la primauté d'un schéma d'intervention à très haute réactivité, avec un tempo initial correspondant aux dynamiques de l'action aérienne – frappes coordonnées, suppression rapide des systèmes de défense aérienne, appui aux forces insurgées. Sur moins de deux semaines, pratiquement toutes les défenses anti-aériennes libyennes furent neutralisées, ouvrant la voie à une phase d'attrition et d'appui aérien plus prolongée, qui allait durer plusieurs mois jusqu'à la chute du régime. Cette temporalité quasi-instantanée fut permise par la disponibilité immédiate des moyens de coalition, la centralisation politico-militaire de la décision, et la doctrine aérienne flexible, réactive à la crise.²⁹³

b. Mali : planification différée, adaptation logistique, projection progressive

Au Mali, la démarche française fut à l'inverse conditionnée par une longue séquence de planification politico-militaire et de négociations internationales. Dès septembre 2012, la France intervient dans les débats à l'ONU puis au Conseil de sécurité, favorisant plusieurs résolutions (2056, 2071, 2085) visant à préparer une réponse régionale, et l'organisation initiale d'une force africaine d'intervention (MISMA). Mais malgré l'accord de principe, le déploiement efficace traînait, faute de moyens, de consensus et d'une organisation régionale prête. C'est l'attaque fulgurante des groupes djihadistes sur la ville de Konna début janvier 2013 qui brise ce tempo, forçant la France à intervenir sous urgence. La rapidité de la décision politique du 11 janvier masque cependant une réalité : la mise en œuvre militaire (mobilisation d'une force interarmes, projection logistique de plusieurs milliers de soldats, pré-positionnements au Tchad/Côte d'Ivoire/Sénégal) s'appuie sur des mois de pré-planification discrètement et la disponibilité de forces pré-positionnées.²⁹⁴

L'engagement sur le terrain se fait par paliers, avec une succession de vagues – forces spéciales en première ligne puis mécanisées, logistique, infanterie et appui aérien –, le tout dans un contexte de coordination diplomatique avec l'Union africaine, la CEDEAO et l'Union européenne (mission EUTM Mali).

Cette temporalité différée mais préparée permet à la France, dans un second temps, de garantir une montée en puissance souple et une efficacité tactique redoutable mais au prix d'un investissement logistique lourd et d'une dépendance à des supports (US, UK, Canada) pour le transport stratégique et certaines capacités ISR.

c. Enjeux analytiques

²⁹³ Philippe Gros, *Libya and Mali operations, Transatlantic Lessons Learned*, op. cit.

²⁹⁴ Ibid

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

- Réactivité aérienne vs robustesse de la préparation terrestre : La Libye révèle la supériorité tactique de l'effet de surprise, du tempo court et du ciblage aérien, mais expose à l'impréparation de la phase post-conflit. Au Mali, le gain fut une robustesse opérationnelle accrue mais au prix d'une inertie politique et logistique initiale.
- Planification politico-militaire : L'exemple malien illustre aussi les blocages du multilatéralisme africain et européen (lenteur de la PSDC), la nécessité de disposer de dispositifs prépositionnés régionaux et une capacité d'alerte autonome.
- Rôle de l'anticipation stratégique : L'expérience montre que pour garantir l'agilité, la planification discrète en temps de paix et les forces prépositionnées permettent « d'acheter du temps » pour décider et frapper vite si la situation se dégrade.

3. Articulation avec les forces locales et alliances régionales : comparaison Libye/Mali

L'intervention en Libye fut guidée par un appui politique important au Conseil national de transition (CNT), organe unificateur mais politiquement fragile et militairement hétérogène. Le CNT regroupait des groupes rebelles divers sans structure militaire centralisée : milices locales, tribus, et groupes hors contrôle strict. Le soutien occidental, principalement aérien, s'est concentré sur la défaite du régime de Kadhafi mais sans intégration opérationnelle ou logistique directe des forces rebelles. Cela a entraîné une coordination limitée sur le terrain, et un flou stratégique quant à la stabilisation post-conflit, creusant un vide politique et sécuritaire au lendemain de la chute du régime. Ce déficit est largement documenté dans l'analyse de la German Marshall Fund, et confirmé par les comptes rendus parlementaires français (Rapport Assemblée nationale 2013)²⁹⁵.

L'intervention a donc laissé les forces locales mal organisées porter seules les efforts de contrôle du territoire, favorisant la fragmentation politique et la montée des milices dans les années qui suivirent.

Au Mali, la France a opté pour une intégration et une coopération beaucoup plus directes avec les forces locales. Malgré leur état initial de délitement, les forces armées maliennes furent réhabilitées et appuyées stratégiquement, y compris la mobilisation de groupes alliés locaux (notamment les Touaregs) et de forces étrangères régionales, comme celles du Tchad qui ont joué un rôle actif sur le terrain. Cette coopération s'est traduite par un partage opérationnel réel et un appui logistique conjoint. En parallèle, l'opération française s'est inscrite dans des alliances régionales

²⁹⁵ Philippe Gros, *Libya and Mali operations, Transatlantic Lessons Learned*, op. cit. voir aussi Rapport d'information, Assemblée nationale, *Mission d'information sur l'opération Serval au Mali*, op. cit.

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

formelles, avec la CEDEAO et la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (AFISMA) apportant un soutien politique et militaire complémentaire²⁹⁶.

Néanmoins, la coordination avec ces alliances régionales présentait des limites opérationnelles, dues à des divergences de capacités, de moyens et parfois d'intérêts, qui ont complexifié les opérations mais n'ont pas entamé la dynamique générale favorable à la stabilisation.²⁹⁷

Figure N°5: Synthèse comparative

Critère	Libye (2011)	Mali (2013)
Forces locales	Diverses milices sans commandement unifié	Armée malienne faible réorganisée + alliés régionaux
Intégration opérationnelle	Soutien politique; absence d'intégration militaire	Partage opérationnel + appui logistique conjoint
Alliances régionales	Légitimité politique limitée, faible coordination militaire	Forte implication CEDEAO/AFISMA; coordination politique et militaire
Effets post-conflit	Vide sécuritaire, multiplication des milices	Efforts de reconstruction et stabilisation engagés

²⁹⁶ Stéphane Spet, « L'Opération Serval : une analyse de la stratégie française contre les djihadistes du Mali, op. cit.

²⁹⁷ Philippe Gros, Jean-Jacques Patry, et Nicole Vilboux, *Serval : bilan et perspectives. op. cit. Voir aussi Rapport d'information, Assemblée nationale, Mission d'information sur l'opération Serval au Mali, op. cit.*

Conclusion

En définitive, l'étude comparative des interventions françaises en Libye et au Mali met en lumière une dualité stratégique complexe où la France a adapté son discours (humanitaire versus antiterroriste) tout en poursuivant l'objectif constant de maintenir son statut et son influence régionale.

En Libye, l'action, légitimée par le mandat onusien de la résolution 1973 (protection des civils) et menée par une coalition aérienne sous commandement OTAN, a reposé sur une légalité incontestable, mais sa légitimité est restée controversée en raison du détournement du mandat vers un changement de régime. L'intervention a engendré un chaos prolongé, rendant impossible la consolidation institutionnelle et provoquant une diffusion massive d'armes et de combattants qui a accéléré la déstabilisation sahéenne. Cet échec a contribué à miner la doctrine de la Responsabilité de Protéger (R2P) et à accentuer la méfiance des puissances non occidentales.

Au Mali, face à une crise d'"émiettement horizontal" et à la menace existentielle d'un sanctuaire terroriste, la France a opté pour une intervention terrestre rapide et initiale sous la forme d'une intervention sollicitée, consolidée par un soutien ex post du Conseil de sécurité et une forte implication des organisations africaines (CEDEAO, MISMA). Le succès militaire initial de l'opération Serval a permis de stopper l'offensive terroriste et de restaurer symboliquement l'intégrité territoriale. Cependant, les analyses critiques soulignent les limites de la seule force militaire (la "disutility of force") face aux causes profondes du conflit, comme la marginalisation identitaire et l'instabilité politique, conduisant à une instabilité persistante.

Dans les deux théâtres, l'engagement français a été dicté par la nécessité perçue d'occuper un "vide stratégique". Néanmoins, ces interventions ont révélé la puissance inertielle des trajectoires historiques africaines et la difficulté, pour les acteurs extérieurs, de reconstituer durablement un État efficace face à la plasticité du fragmentaire et à la résilience du local. La France doit désormais composer avec une concurrence multipolaire accrue (notamment la Russie et la Turquie), ce qui contraint Paris à repenser ses stratégies pour maintenir son influence dans un environnement géopolitique de plus en plus fractionné. La comparaison confirme la nécessité d'articuler l'action militaire avec une compréhension

Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d'action

profonde des structures sociales et politiques locales, en privilégiant l'ancrage régional et l'efficacité sur le terrain plutôt qu'une verticalité institutionnelle unilatérale.

Troisième partie :
**Impacts et retombées des interventions militaires
françaises en Libye et au Mali**

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

Introduction

Le présent partie analysera dans une perspective comparative fortement articulée sur les enjeux politiques, sécuritaires et géopolitiques, dans le troisième et dernier volet de cette thèse, l'impact et les retombées des interventions militaires françaises en Libye (2011) et au Mali (2013). Elle est articulée en deux chapitres. Le premier évalue d'une part les conséquences immédiates sur les terrains d'intervention ou dans la région, et le second aborde l'évaluation des logiques d'instabilité prolongée et les effets sur le statut de la France comme puissance régionale en Afrique dans le cadre d'un prisme analytique dominé par la théorie du statut. D'un côté, les interventions à travers la notion de mise en ordre étaient censées être des moyens de restauration de l'ordre et d'affirmation de la puissance française, et de l'autre, paradoxalement engendrent à la fois la crise durable, l'éclatement de l'État et les réajustements géopolitiques.

Le premier chapitre traite des résultats concrets et de référence sur le terrain et croisent l'accélération de la désintégration étatique en Libye, la restauration à la fois relative et fragile de l'ordre au Mali considéré comme l'exception qui confirme le déclin du niveau de régulation de l'environnement sécuritaire, le processus de restructuration des menaces sécuritaires régionales avec la place centrale de la Libye, facteur d'insécurité au Sahel ; puis s'ouvre sur les conséquences humanitaires, les désarticulations politiques, l'émergence de tensions géopolitiques redéfinissant parfois durablement l'échiquier régional.

Le deuxième chapitre propose une analyse à long terme de l'instabilité chronique et de l'intensification de la compétition internationale que suscitent ces interventions; elle propose également une histoire du déclin historique du statut de la France en Afrique, illustrée par des pertes de symboles, la fermeture de bases militaires et des adaptations stratégiques face à l'irruption de nouveaux acteurs, de nouvelles oppositions. Cette partie s'efforcera de démontrer que les interventions militaires françaises sont loin d'être de simples succès opérationnels, mais impliquent des processus complexes où une recherche d'un maintien du statut s'accompagne d'effets contre-productifs sur la stabilité de l'État et sur le positionnement géopolitique de la France dans la région.

Chapitre I : Conséquences politiques, sécuritaires et régionales immédiates

Section 1 : Résultats sur le terrain et instabilité des États post-intervention

A. Désintégration étatique en Libye vs restauration relative de l'ordre au Mali

1. Libye 2011 : intervention, changement de régime et effondrement de l'Etat

L'intervention militaire en Libye intervient dans un contexte marqué par les soulèvements du “printemps arabe” et la promotion par l'intelligentsia française de la doctrine de la “responsabilité de protéger” (R2P), un contexte qui offre à Paris une aubaine de rehausser redorer son blason après les revirement, notamment, liés au génocide des Tutsi au Rwanda. Utley RE souligne que la décision de s'engager promptement, aux côtés des Britanniques, traduit un double objectif : la volonté de rompre avec l'image de la France prudente ou attentive, et le souci de démontrer sa capacité à conduire une coalition occidentale en Méditerranée.¹ Le changement rapide d'objectif : de la protection des civils vers le renversement des autorités en Libye est central dans la logique de prestige, toutefois il a généré des effets désastreux pour l'architecture institutionnelle du pays : le système sécuritaire et administratif, personnalisé autour du guide Mouammar Kadhafi, s'effondre sans politique de transition.

La chute brutale des autorités gouvernantes a provoqué une fragmentation profonde et général : groupes armés et milices, groupes extrémistes et terroristes, autorités rivales et antagonistes, une à Tripoli et l'autre à l'est (Benghazi et Tobrouk), et une vaste autonomisation des trois régions (Tripolitaine, Cyrénaïque, Fezzan).² S. Boeke et B. Schuurman montrent que, dans ce contexte, la Libye se dirigeait vers un “environnement

¹ Utley RE, “*Mali: vive la Coloniale?*”, in *International Journal of Francophone Studies*, 19(2), 2026, pp. 231-250. <https://eprints.whiterose.ac.uk/id/eprint/100199/>

² Péter Selján. “*Military Intervention and Changing Balance of Power in Libya.*” *Academic and Applied Research in Military and Public* (2020). <https://doi.org/10.32565/aarms.2020.3.5>.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

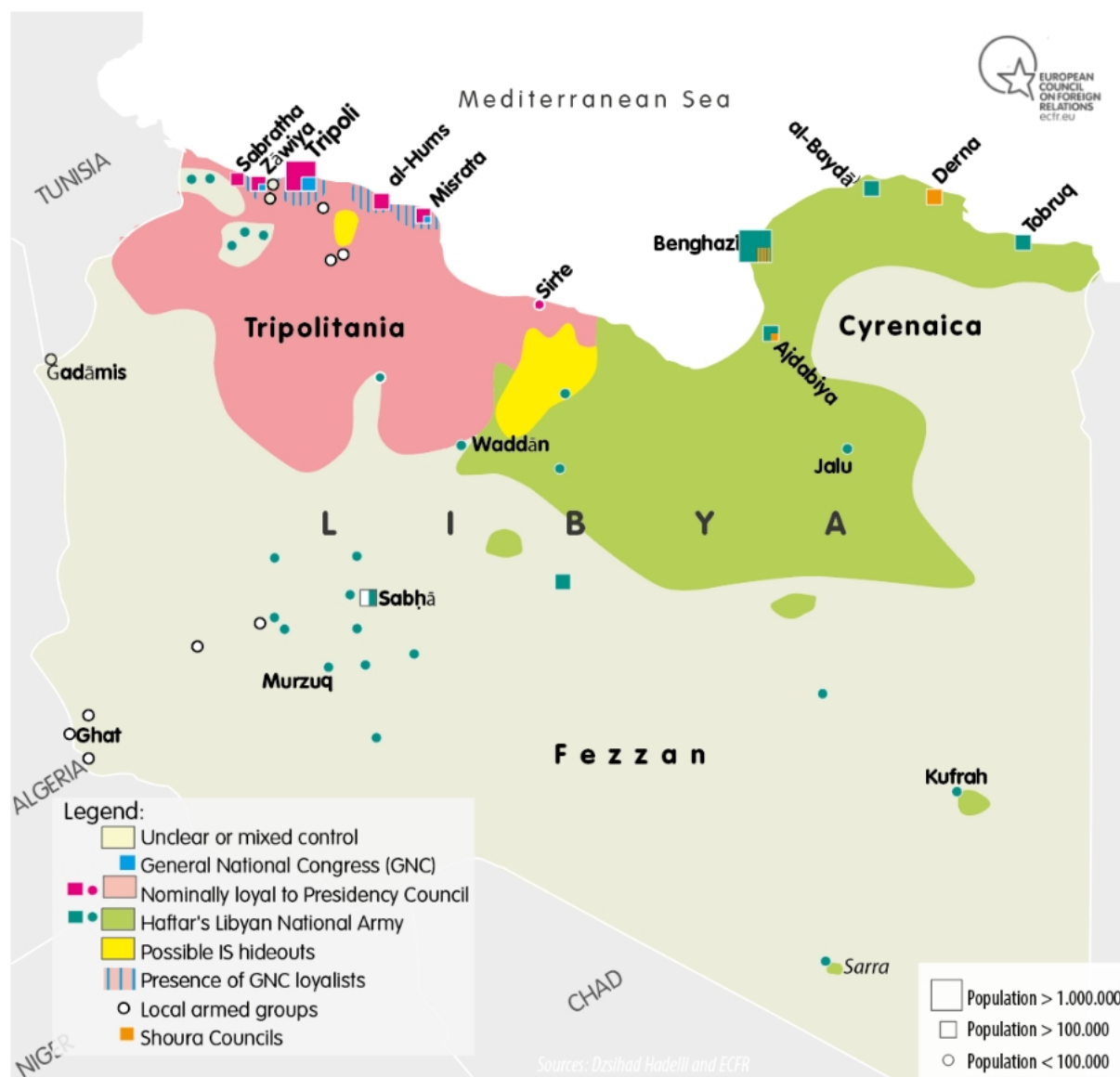
sécuritaire permissif’ pour des groupes terroristes et criminels, à la fois en tant que sanctuaire et source inépuisable d’armements pour l’ensemble de la région saharo-sahélienne.³

En outre, l’OTAN a mis fin à l’opération militaire *Unified Protector* presque immédiatement après la mort de Kadhafi. Les pays de coalition intervenante ont adopté une stratégie de “faible empreinte” (*light-footprint strategy*) et les efforts post-intervention ont été très limités, sans presque aucun déploiement de force de maintien de la paix internationale.⁴

³ Sergei Boeke and B. Schuurman. "Operation ‘Serval’: A Strategic Analysis of the French Intervention in Mali, 2013–2014." *Journal of Strategic Studies*, 38 (2015): pp. 801 - 825. <https://doi.org/10.1080/01402390.2015.1045494>.

⁴ Sergei Boeke and Jeanine de Roy van Zuijdewijn, **Transitioning from Military Interventions to Long-Term Counter-Terrorism Policy: The Case of Mali (2013–2016)**, Leiden University – Institute of Security and Global Affairs, 15 April 2016. Voir sur : https://www.universiteitleiden.nl/binaries/content/assets/governance-and-global-affairs/isga/transitioning_from_military_intervention_mali_2016.pdf

Figure N°6: La Libye 3 ans après l'intervention militaire



Sources: Mary Fitzgerald « Armed group » in « A quick guide to Libya's main players » (c)ECFR⁵

Cet effondrement n'est pas uniquement interne : il change profondément l'équilibre sécuritaire dans la région du Sahel, renforçant les groupes armés au Mali, au Niger ou au Tchad. Un constat largement documenté par Julien Brachet, au vu notamment de

⁵ Voir sur: <https://www.senat.fr/rap/r17-605/r17-60510.png> . Consulté le 5 décembre 2025.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

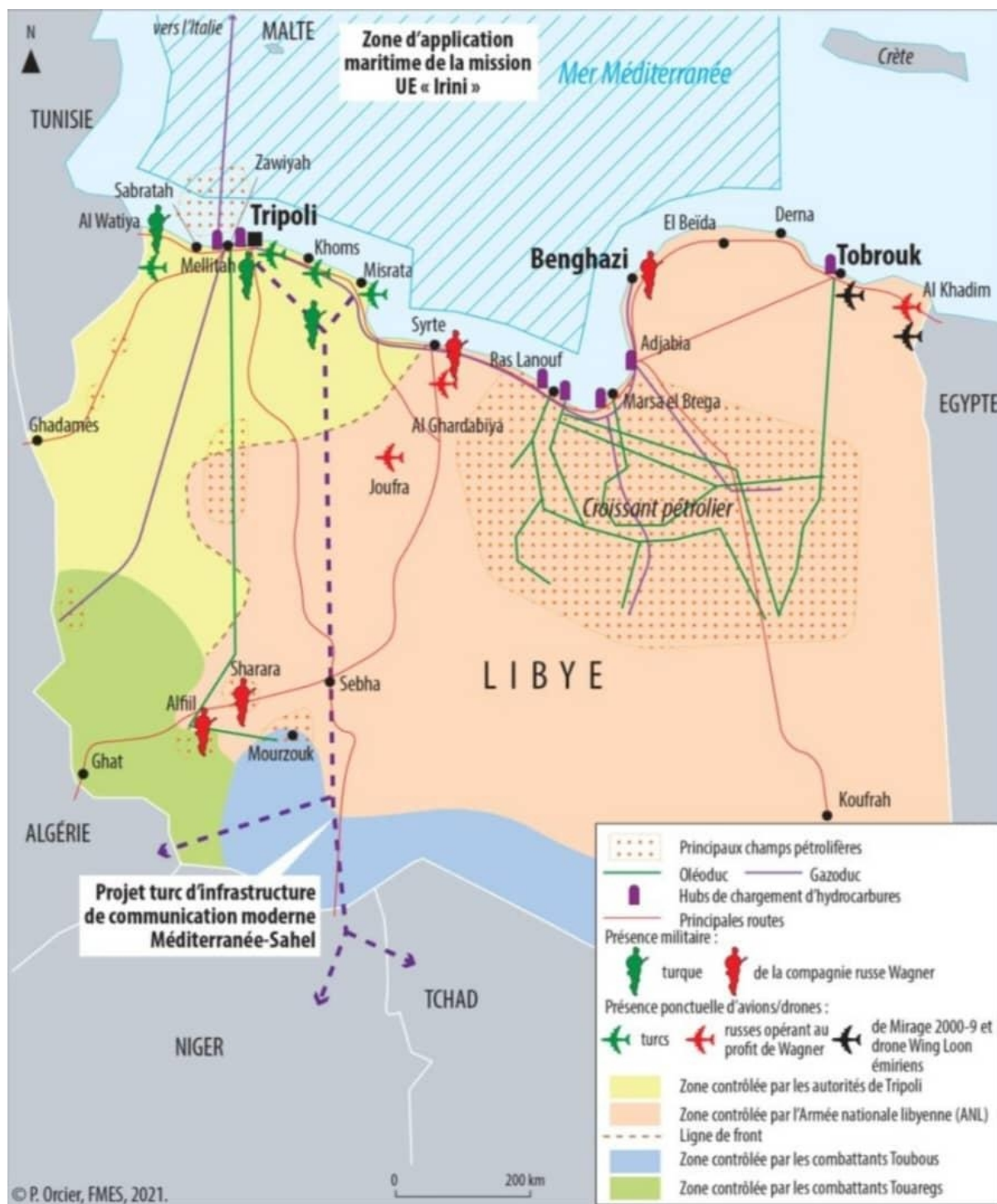
l'intensification des circulations armées et des économies de contrebande dans le grand Sahara.⁶

Du point de vue du statut et du rang, le cas libyen devient rapidement un “contre-exemple” de la capacité de la France à produire de l'ordre et de la stabilité. La réussite tactique (chute rapide des autorités libyennes) n'est pas convertie en succès stratégique et politique : l'inexistence de plan de reconstruction, retrait rapide des forces de l'OTAN, incapacité à mettre en place ou accompagner la consolidation des nouvelles institutions dans ce pays. Alors que la France cherchait à se présenter en tant qu’“entrepreneur normatif” d'un ordre libéral et démocratique post Kadhafi en Libye. Toutefois l'aggravation de crise libyenne alimente l'image d'une puissance (la France) qui détruit un ordre, malgré autoritaire, sans être, pour autant, capable de le remplacer par un autre, plus stable. L'effet boomerang est donc double : Paris est tenue, même partiellement, responsable de la vacance de souveraineté libyenne, et les flux sécuritaires issus de vide institutionnel nourrissent les crises et les conflits dans le Sahel, dans lesquels Paris prétendra ensuite restaurer l'ordre, notamment au Mali.⁷

⁶ Julien Brachet, "Policing the Desert: The IOM in Libya Beyond War and Peace." *Antipode*, 48 (2016): pp. 272-292. <https://doi.org/10.1111/anti.12176>.

⁷ Joe Gazeley, **The Strong ‘Weak State’: French Statebuilding and Military Rule in Mali.** *Journal of Intervention and Statebuilding*, 16 (1), 2022, pp. 1-22.

Figure N°7: La Libye 10 ans après l'intervention militaire



Source: Fondation méditerranéenne d'études Stratégiques⁸

⁸ Voir sur: <https://fmes-france.org/quel-avenir-pour-la-libye/>, consulté le 13 mars 2025.

2. Mali 2013 : sauvetage d'un État en péril et restauration coercitive de l'ordre

Le cas du Mali est différent : l'État est maintenu, mais sa capacité à imposer son autorité sur l'ensemble du territoire et à assurer un monopole de la violence légitime reste partiel en raison de la tenace de la rébellion touareg, l'implantation de groupes terroristes et de l'instabilité politique provoquée par le coup d'État de 2012. Aux yeux Paris, le Mali occupe une place centrale dans le dispositif africain de la France : Etat "partenaire", au coeur de la région sahélienne, où le péril du terrorisme ne cesse de s'aggrandir. La défaite et l'effondrement de l'armée malienne face aux attaques des groupes armés et terroristes du nord remet en cause de manière structurelle la crédibilité de la France comme garante de sécurité dans ce pays et menace son statut de puissance régionale dans son "pré carré".

C'est dans ce sillage qu'eut lieu l'opération Serval, qui vise d'abord à prévenir la chute des autorités de Bamako et à restaurer un minimum d'ordre territorial : arrêt de la progression des groupes armés et terroristes vers le sud, reprise du contrôle sur les principales villes du nord, et par la suite organisation d'élections présidentielles en 2013. Utley RE montre que cette séquence est rapidement interprétée en France comme un succès : intervention courte, coût humain limité, soutien international et régional significatif, et reconnaissance diplomatique de la "réussite" française. Aux niveaux symboliques et statutaires, la France parvient ainsi, dans un premier temps, à retourner le traumatisme libyen en mobilisant le cas malien comme preuve de sa capacité à stabiliser un État africain menacé d'effondrement.⁹

Toutefois, les recherches sur la construction stratégique au Mali nuancent fortement l'idée d'une restauration profonde et durable de l'ordre. le chercheur Joe Gazeley soutient que l'analyse française de la crise malienne, comme simple conséquence d'une "faiblesse" des FAMA (forces armées maliennes), a conduit à privilégier un agenda de renforcement coercitif de l'Etat: assistance massive à l'armée, priorité aux opérations antiterroristes, focalisation sur la présence militaire au détriment d'une réforme politique profonde.¹⁰ Peter Seljan illustre comment la logique de la "guerre antiterroriste" en Afrique subsaharienne tend à militariser les réponses aux crises et à marginaliser les autres dimensions, telles que la

⁹ Utley RE, Op. Cit.

¹⁰ Joe Gazeley, OP. Cit.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

gouvernance, la légitimité des autorités et l'inclusion sociale. Une approche qui reproduit les facteurs d'instabilité à long terme.¹¹ Dans ce cadre, la France contribue à reconstituer un Etat malien plus fort militairement mais pas nécessairement plus légitime, y compris dans les régions périphériques qui ont longtemps fait l'expérience d'un Etat soit absent, soit prédateur.

De ce fait, "le rétablissement relatif de l'ordre" au Mali après 2013 doit se comprendre comme un arrangement sécuritaire partiellement externalisé, politiquement fragile et socialement contesté, qui substitue à l'autorité souveraine un régime d'exception durable.

La notion de « rétablissement relatif de l'ordre » renvoie à trois caractéristiques majeures de l'après-Serval:

- L'externalisation et la régionalisation de la sécurité. La sécurité malienne repose, après 2013, sur un dispositif complexe : forces françaises (Serval puis Barkhane), MINUSMA, missions européennes, partenariats bilatéraux. Le chercheur Peter Seljan insiste sur le fait que ces architectures de sécurité multilatérale créent des "régimes d'exception" dans lesquels l'État concerné cède une partie de son autorité coercitive et décisionnelle à des acteurs externes, dans ce cas précis au nom de la lutte contre le terrorisme. Ainsi, pour le contrôle d'une partie de son territoire, les autorités de Bamako dépendent de la présence française et internationale. Une situation qui restaure un ordre minimal mais qui inscrit, toutefois, la souveraineté dans un registre de dépendance solide.¹²

- L'émergence d'un ordre politique hybride, puisque l'État coexiste et compose avec une pluralité d'acteurs armés locaux, de chefferies, de groupes communautaires et de réseaux illégaux. Les travaux de recherches sur les "ordres politiques hybrides" au Sahel soulignent que la domination ethnique a toujours été négociée avec des acteurs non ethniques, mais que la militarisation accrue après 2013 renforce certains détenteurs de violence locale, tout en marginalisant les dispositifs traditionnels de médiation. Brachet montre que, dans le Sahara, ce sont les réseaux de contrebande et de contrôle des routes qui gouvernent de facto les mobilités; l'intervention française perturbe certains équilibres sans substituer un gouvernement territorial efficace, produisant un ordre sécuritaire fragmenté. Il y a donc

¹¹ Péter Selján. "Military Intervention and Changing Balance of Power in Libya." *Academic and Applied Research in Military and Public* (2020). <https://doi.org/10.32565/aarms.2020.3.5>.

¹² Ibid.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

restauration d'un « ordre » à Bamako et dans certaines villes, mais persistance de zones grises ou la présence de l'Etat reste intermittente et contestée.¹³

- La fragilisation des équilibres entre civils et militaires. Joe Gazeley met en évidence comment, après l'intervention en 2013, le renforcement de l'armée malienne, par la France et l'UE, reconfigure le pacte fiscal-militaire : ressources accumulées pour les forces armées, encadrement international de la solde et de la formation, mais contrôle politique national affaibli. L'histoire du Mali renseigne qu'une armée forte et mieux dotée a souvent été synonyme de putschs et de mainmise militaires sur le champ politique. En reconstruisant une armée forte sans s'attaquer aux causes politiques de la crise (corruption, exclusion, centralisation du pouvoir à Bamako, griefs du Nord et du centre), l'intervention contribue, finalement, à reproduire les conditions d'une nouvelle prise de l'État par les militaires, ce que les coups d'Etats ultérieurs viendront confirmer.¹⁴

Ces trois caractéristiques expliquent en quoi le rétablissement de l'ordre au Mali à court terme est « relatif » : l'État est sauvé, contrairement au cas libyen, il recouvre une partie de ses prérogatives, mais au prix d'une souveraineté réduite, d'un ordre hybride fragile et d'une instabilité politique chronique.

En conclusion, les interventions militaires française en Libye et au Mali peuvent être simulé à un puissant séisme : elles ont agit de manière rapide pour faire tomber d'anciennes structures (Kadhafi, la menace sur Bamako), mais au lieu d'y bâtir une fondation solide, elles ont brisé les plaques tectoniques régionales, provoquant, ainsi des répliques (la crise malienne, la guerre civile libyenne) qui continuent de déstabiliser le paysage géopolitique régional.

4. Effets immédiats contradictoires sur le statut de la France

La mise en regard de la Libye et du Mali permet de mieux saisir les effets immédiats contradictoires des interventions françaises sur le statut de la France comme puissance régionale en Afrique.

¹³ Julien Brachet, "Policing the Desert: The IOM in Libya Beyond War and Peace." *Antipode*, 48 (2016): pp. 272-292. <https://doi.org/10.1111/anti.12176>.

¹⁴ Joe Gazeley, **The Strong 'Weak State': French Statebuilding and Military Rule in Mali**, *Journal of Intervention and Statebuilding*, 16(1), 2022, pp. 1-22.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

Dans le cas de la Libye, la désintégration rapide, l'absence de reconstruction et la diffusion des menaces vers le Sahel sapent la crédibilité de la France en tant que productrice d'ordre. L'abandon de facto du théâtre après le changement de régime est interprété, dans de nombreux travaux et discours africains, comme le signe d'un interventionnisme opportuniste, plus soucieux de l'affichage de puissance que de la stabilité durable. La France se voit ainsi associée à une crise qui déstabilise des espaces où elle prétend ensuite intervenir à un nouveau, ce qui nourrit le reproche d'un "effet boomerang" sécuritaire.

Au Mali, la trajectoire est plus ambivalente. A court terme, Serval donne à Paris plus de statut : capacité d'initiative, efficacité opérationnelle, rôle pivot dans la mobilisation des partenaires africains et occidentaux. Ce succès relatif permet à la France de se présenter comme acteur indispensable de la sécurité sahéenne et de consolider son influence dans les forums multilatéraux traitant du Sahel. Mais à moyen terme, la chronicisation de la violence, la multiplication des attaques, la contestation populaire de la présence française et la série de coups d'État minent progressivement ce capital. L'incapacité perçue de la France à "gagner la paix", malgré l'investissement militaire, a légitimement la prétention de définir les termes de la sécurité régionale.

Ainsi, la désintégration ethnique en Libye et la restauration relative de l'ordre au Mali ne constituent pas deux polarités simples d'échec et de succès. Elles désignent deux déclinaisons d'un même paradoxe : une puissance qui mobilise l'outil militaire pour affirmer un statut de garantie d'ordre, mais qui, en l'absence de stratégie politique et institutionnelle de long terme, contribue soit à la disparition de l'État (Libye), soit à la reconstitution d'un État coercitif, dépendant et contesté (Mali), ouvrant la voie à la remise en cause de son statut de puissance régionale en Afrique.

B. Reconfiguration des menaces sécuritaires dans les deux contextes

L'analyse comparative des retombées immédiates des interventions militaires françaises en Libye et au Mali (Serval) montre que, bien que les objectifs initiaux, annoncés officiellement, fussent différents (protection des civils en Libye, lutte contre le terrorisme au Mali), les deux opérations ont contribué, de manière substantielle, à transformer l'instabilité locale en un phénomène régional et transnational, impactant toute la région.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

La reconfiguration des menaces sécuritaires après ces deux interventions mérite une analyse approfondie, centrée sur les mutations des acteurs armés, des territoires de violence et des flux transfrontaliers.

1. Libye: prolifération et diffusion des capacités violentes

L'intervention militaire en Libye, initiée par la France de Nicolas Sarkozy, a démantelé de manière radicale l'appareil sécuritaire libyen, sans pour autant placer des mécanismes de transition institutionnelle viables. Cet état des faits a inauguré une reconfiguration sécuritaire profonde marquée par une prolifération exponentielle des acteurs armés et une diffusion massive des capacités violentes. Cette dynamique s'articule autour de trois processus interconnectés: l'explosion des "milices révolutionnaires" (Thuwar), l'implantation terroriste dans les régions sahariennes et la porosité transfrontalière des flux d'armement, transformant la Libye en un archipel sécuritaire exportateur de menaces sécuritaires pour toute la région et même au delà.

- Explosion des "milices révolutionnaires" (thuwar): Le renversement violent de Mouammar Kadhafi a libéré de manière immédiate les thuwar, issus de 170 brigades régionales hétérogènes (Tripolitaine, Misrata, Zintan, et autres), qui refusent toute démobilisation systématique. Boeke et de Roy van Zuijdewijn parlent de 1 700 milices actives en 2014,¹⁵ dirigées par des commandants de guerre, à l'instar de Abdelhakim Belhadj à Tripoli, Mahdi al-Harati a Misrata. Ces milices armées se structurent en katibat (entre 300-500 hommes armés), et financées, dans leur quasi-totalité, par des trafics locaux ou des bailleurs étrangers. Les milices des Thuwar ont pris le contrôle d'infrastructures étatiques, comme les aéroports, les sièges des ministères, et même des champs pétroliers, fragmentant, ainsi le contrôle territorial: Misrata domine l'Ouest (shield Misrata), Zintan le Sud-Ouest, tandis que Benghazi voit émerger le Conseil de la choura des révolutionnaires de Cyrénaïque.¹⁶

Les milices tentent par situation de trouver des formes d'organisation en nouant des alliances entre elles, à l'instar de l'Opération Sunrise 2014 entre Misrata et Zintan contre les forces du maréchal Khalifa Haftar, qui contre l'est du pays, mais les rivalités internes (Tripoli

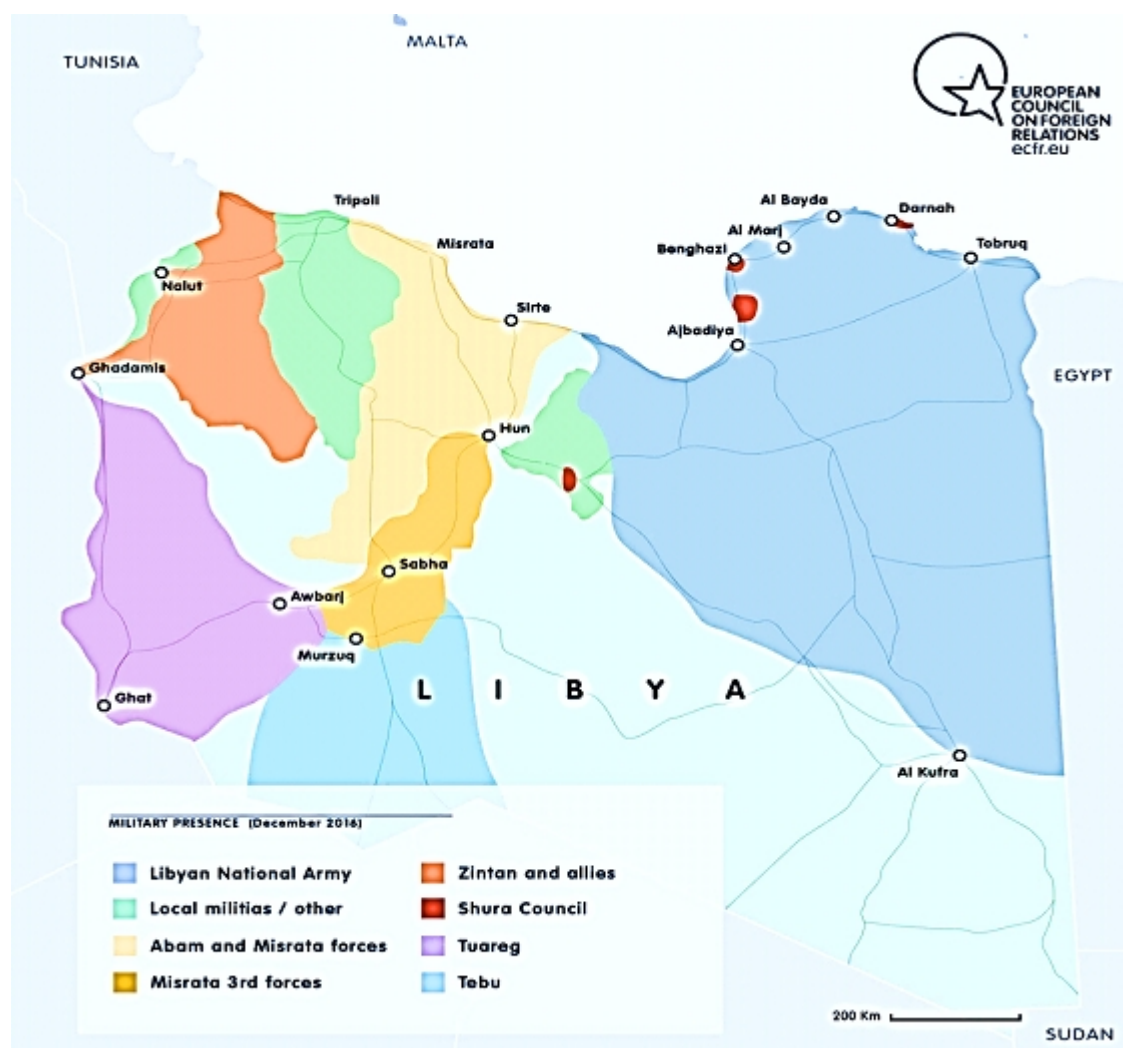
¹⁵ Sergei Boeke and Jeanine de Roy van Zuijdewijn, Op. Cit.

¹⁶ Mohamed Eljarh, *Study on the Security Situation in Libya*. Tunis : Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau de Tunis. 2016. Voir sur : <https://collections.fes.de/publikationen/content/titleinfo/452630>

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

vs Tobrouk) perpétuent un état de violences sporadiques mais parfois étendues, avec 2 500 incidents violents en 2014, selon la mission des nations unies en Libye (UNSMIL). L'absence de DDR (désarmement, démobilisation, réintégration) crédibilise ces milices comme acteurs légitimes.¹⁷

Figure N°8: Contrôle des territoires en Libye en 2014



Sources: Mary Fitzgerald « Armed group » in « A quick guide to Libya's main players » (c)ECFR¹⁸

- Implantation terroriste et sanctuaires sahariens: En parallèle aux milices des Thuwar, il y a l'émergence d'acteurs islamistes extrémistes. Quelques mois seulement après le

¹⁷ Conseil de sécurité: impasse politique totale en Libye, selon le Représentant spécial, qui reproche aux parties prenantes de s'accrocher au statu quo, Conseil de sécurité, le 16 avril 2024. Voir sur :

<https://press.un.org/fr/2024/cs15666.doc.htm>

¹⁸ http://www.ecfr.eu/mena/mapping_libya_conflict

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

renversement de Kadhafi, deux groupes terroristes à Benghazi et à Derna se fusionnent pour devenir Ansar al-Charia en Libye (ASL), qui est devenu un réseau transfrontalier connecté à sa branche tunisienne. ASL utilisait le territoire libyen pour l'entraînement de militants en vue d'attentats en Tunisie et a été accusé d'avoir planifié l'attaque meurtrière contre le consulat américain à Benghazi en 2012. Parallèlement, l'État islamique (EI) a profité du chaos pour s'établir à partir de 2014 sur le littoral libyen, notamment à Syrte, réalisant les premières conquêtes territoriales de Daech hors d'Irak et de Syrie. Il a tenté d'étendre sa domination aux principales régions libyennes. Malgré une entreprise territoriale limitée, l'EI a mené plusieurs attaques majeures, notamment l'attentat de Berlin en 2016 et la formation de l'assailant de Manchester en 2017 en Libye. Désormais, la présence de Daech en Libye correspond davantage à un réseau de franchises après l'échec de la consolidation de son califat. Enfin, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), proche du GICL, a utilisé le vide sécuritaire pour se répliquer stratégiquement dans le sud-ouest, bénéficiant d'alliances avec des groupes sahéliens comme Al-Mourabitoune, Ansar Dine et Ansar al-Charia, témoignant ainsi des connexions terroriste transrégionales dans la bande sahélo-saharienne.¹⁹

Sergei Boeke documente comment ces groupes, constitués de 500 à 1 000 combattants, contrôlent des routes, mêlant terrorisme et trafics (migrants subsahariens, carburant subventionné, captage).²⁰ Julien Brachet documente plusieurs pratiques utilisées par les terroristes pour s'imposer dans les régions sous leur contrôle, notamment à travers la taxation des caravanes de migrants clandestins.²¹ Le Sud libyen devient ainsi un sanctuaire: attaques contre consulats (Benghazi 2012), formation de camps (ex: Sabratha pour DAECH), et synergies avec AQMI sahélien via les anciens GSPC.

- Flux d'armement et porosité transfrontalière: L'arsenal de l'armée libyenne démantelée, avec plus de 20 millions d'armes, 10 000 tonnes de munitions, s'est diffusé massivement dans la vaste région sahélienne: l'organisation Small Arms Survey évalue 15-20 000 pick-up armés, 500 lance-roquettes et 200 MANPADS transitant vers le Sahel entre 2011

¹⁹ Cédric Perrin, Rachel Mazuir, Jean-Pierre Vial et Christine Prunaud, Libye : entre sortie de crise et tentation du statu quo, Rapport d'information n° 605, Sénat Français, commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 27 juin 2018. Voir sur: https://www.senat.fr/rap/r17-605/r17-605_mono.html

²⁰ Sergei Boeke and Jeanine de Roy van Zuijdewijn, Op. Cit.

²¹ Julien Brachet, Op. Cit.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

et 2013.²² Ces transites illégaux d'une partie de l'arsenal de l'armée libyenne empruntent plusieurs routes à l'instar de celle de Sebha-Ghat (Niger), Ghadames-Gao (Mali). Ces flux équipent le MNLA et MUJAO lors de l'offensive malienne 2012.²³ Julien Brachet souligne l'adaptation des armes transitées vers le Sahel, tels que les véhicules 4x4 armés, GPS, communications satellite avec la nature désertique du région sahélienne. Ces armes ont multiplié les capacités offensives des groupes terroristes par trois entre 2012 et 2013.²⁴ Cette prolifération-diffusion sape toute restauration d'ordre cohérent : la vacance étatique persistante, les rivalités fonctionnelles (GNA vs LNA) et les trafics résilients font de la Libye un "hub d'instabilité", préluant à l'effet boomerang au Sahel.

2. Mali: dispersion spatiale et hybridation des menaces

L'opération Serval, lancée en janvier 2013, a certes permis de stopper rapidement l'offensive terroriste vers le sud et de reconquérir des villes stratégiques comme Gao et Tombouctou. Cette intervention a marqué une victoire tactique décisive, mais elle a révélé en même temps une reconfiguration complexe et résiliente des menaces sécuritaires au Mali. Joe Gazeley qualifie ainsi le Mali d'« État fort-faible », où malgré la victoire militaire initiale, l'État demeure fragilisé et privé d'une capacité souveraine autonome.²⁵

En 2016, soit 3 ans après le lancement de l'opération Serval, la menace terroriste a connu des niveaux très élevés avec un index de 6.03 sur 10 au classement de « l'Index Global Terrorisme » et se trouve au 25^{ème} rang des 163 pays qui ont été étudiés par l'Institut pour l'économie et la paix.²⁶ Les groupes terroristes se sont recomposés et ont multiplié leurs attaques. Parmi les mutations principales observées, on note d'abord une recentralisation du terrorisme : les groupes disséminés AQMI, MUJAO et Ansar Dine se sont unis en 2017 sous la bannière du JNIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans). Cette coalition déploie

²² Brian McQuinn, *After the Fall: Libya's Evolving Armed Groups*, October 2012. Voir sur : <https://www.smallarmssurvey.org/resource/after-fall-libyas-evolving-armed-groups-working-paper-12>

²³ Joe Gazeley, Op. Cit.

²⁴ Ibid

²⁵ Joe Gazeley, Op. Cit.

²⁶ Institute for Economics and Peace, *Global terrorism Index 2016*, p. 10: Voir sur: <http://economicsandpeace.org/wpcontent/uploads/2016/11/Global-Terrorism-Index-2016.2.pdf>

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

ses attaques au centre du pays – villes de Mopti et Ségou – recourant à des tactiques asymétriques telles que les engins explosifs improvisés (IED) et des assauts rapides à moto.²⁷

Ainsi les violences contre les forces de sécurité maliennes et internationales ont connu une augmentation de 102 % au cours de l'année 2017, par rapport à l'année précédente.²⁸

Face à cette menace, des milices communautaires ont émergé à grande échelle. Parmi elles, le GATIA chez les Touaregs pro-gouvernementaux, le MSA (Mouvement arabe de l'Azawad) dans la région des Ifoghas, et Dan Na Ambassagou du côté Dogon, produisant une intensification des conflits intercommunautaires qui a fait plus de 800 morts civils en 2019. Ces groupes exercent un contrôle effectif sur environ 40% du territoire du centre malien, contribuant à la fragmentation du pouvoir étatique.²⁹

Par ailleurs, les violences se sont régionalisées, débordant vers le Burkina Faso – où l'on compte environ 3 000 attaques terroristes depuis 2015 – et le Niger, la porosité des frontières et les mobilisations transfrontalières des combattants facilitant leur extension géographique.³⁰

L'externalisation de la sécurité par le biais de l'opération Barkhane, qui déploie environ 5 000 soldats français, accentue cette dynamique. Si Barkhane vise à multiplier les objectifs et à contenir les groupes armés, elle n'a cependant pas permis de renforcer une capacité étatique malienne autonome et durable, limitant la souveraineté nationale et exacerbant les perceptions d'une occupation extérieure, suscitant la contestation et la remise en cause politique.

Ainsi, si Serval a indéniablement consolidé la présence militaire française et freiné temporairement l'avancée jihadiste, la reconfiguration des menaces au Mali illustre la complexité structurelle du conflit, mêlant dispersion territoriale des groupes terroristes, émergence d'acteurs communautaires armés, et régionalisation des violences, dans un

²⁷ Aurelien Tobie, *Le centre Mali : violences et instrumentalisation croisées*, SIPRI Insights on Peace and Security, no. 2017/5 (December). Stockholm: 2017.
https://www.sipri.org/sites/default/files/2017-12/sipriinsight_1712_mali_3_fra_1.pdf

²⁸ Conseil de sécurité des nations unies, Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali, 28 septembre 2017, S/2017/811.

²⁹ Joe Gazeley, Op. Cit.

³⁰ Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

contexte de dépendance sécuritaire qui fragilise l'État malien et renouvelle les défis pour la paix et la gouvernance.

3. Comparaison structurée des reconfigurations

Figure N°9: Tableau comparatif entre les deux cas Libyen et malien

Indicateur	Libye (post-2011)	Mali (post-2013)	Convergence régionale
Acteurs terroristes	AQMI/Ansar al-Charia (implantation)	JNIM/ISGS (résilience/dispersion)	Flux combattants/armes Sud Libye - Nord/Centre Mali
Milices locales	Thuwar (1500 katibat)	GATIA/MSA/DNA (400 groupes)	Compétition territoriale + alliances tactiques terroristes
Territoires affectés	Fezzan (hub trafics) + Est (Derna)	Centre (Mopti 60%) + Nord (Kidal)	Zones grises désertiques (circulations illicites)
Flux transfrontaliers	Armes vers Mali/Niger	Spillover Burkina/Niger	Sahel comme espace menace continuée

La comparaison des reconfigurations sécuritaires en Libye au Mali après les deux interventions révèle des dynamiques complexes de fragmentation, dispersion et diffusion des acteurs armés, ainsi que des flux transfrontaliers d'armement qui ont un impact majeur sur la stabilité régionale.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

En Libye, après la chute de Kadhafi, les plus influents groupes terroristes, dont l'AQMI et Ansar al-Charia, ont exploité les zones sahariennes et le vide sécuritaire pour établir des camps d'entraînement et mener des opérations terroristes, tirant parti de l'effondrement de l'État. La présence des "milices révolutionnaires", ou *thumar*, avec environ 1500 *katibat*, a contribué à une véritable compétition territoriale. Ainsi la région de Fezzan est devenue une plaque tournante de trafics divers, tandis que l'Est libyen, notamment Derna, connaît une forte activité terroriste. Les flux transfrontaliers d'armes depuis la Libye vers le Mali et le Niger ont alimenté les conflits dans le Sahel, transformant la région en espace de menace.

Au Mali, par contre, la réorganisation des menaces sécuritaires est incarnée par la résilience et la dispersion des groupes terroristes. En 2017 après la formation du JNIM par les groupes terroristes les plus influents, les attaques terroristes se concentrent dans les régions centrales telles que Mopti et Ségou, avec un recours systématique à la guérilla asymétrique. Parallèlement, des milices communautaires telles que les Touaregs pro-gouvernement, MSA (Ifoghas), et Dan Na Ambassagou (Dogons) ont proliféré. Par ailleurs, la régionalisation des violences se manifeste puisque les attaques terroristes se sont étendues au Burkina Faso et au Niger, exploitant la porosité des frontières et les chaînes de recrutement transfrontalier.

Une forte convergence régionale apparaît notamment dans les flux des éléments terroristes et d'armes qui transitent du Sud de la Libye vers le Nord et le Centre du Mali, illustrant un effet boomerang: les arsenaux libyens ont fourni l'équipement nécessaire aux rebelles maliens en 2012, tandis que la dispersion et la recombinaison maliennes ont inspiré une nouvelle phase de terrorisme sahélien, plus décentralisée et hybride. Ces dynamiques ont provoqué une montée des violences diffusées dans toute la région sahélienne.

Section 2 : Conséquences humanitaires, économiques et sociales locales et régionales

A. Crises humanitaires, économiques et sociales locales

Les crises humanitaires et les déplacements de population constituent l'un des traits les plus saillants et durables des interventions militaires en Libye et au Mali, tant par leur ampleur quantitative que par leurs effets structurants sur les sociétés et les équilibres régionaux.

1. Libye : une crise humanitaire et économique chronique

Le démantèlement de l'Etat libyen suite à la crise politico-sécuritaire de 2011 puis l'intervention militaire occidentale, initiée par la France, ont provoqué une grave crise humanitaire qui se manifeste par une dégradation sans précédent des conditions de vie de la population. Les violences soutenues, fortement concentrées dans des zones urbaines densément peuplées, se caractérisent par l'usage d'armes lourdes telles que l'artillerie ou les bombes. Les violences ont entraîné des destructions massives d'infrastructures civiles essentielles, dont les hôpitaux, les réseaux d'eau, les installations électriques et établissements scolaires³¹. Cette situation a fortement perturbé l'accès aux services vitaux, exacerbant la vulnérabilité des populations locales et des migrants.³²

Le bilan définitif de l'intervention militaire en Libye est malheureusement inconnu, car les estimations varient considérablement selon les sources. Toutefois, il est estimé que le conflit a causé entre 15 000 et 30 000 morts durant l'intervention de 2011. Par la suite, des millions de personnes ont été touchées, avec un taux de 60 % de la population souffrant de malnutrition et environ 1,3 million d'habitants ayant besoin d'aide humanitaire.³³

La crise libyenne a provoqué, dès ses premiers mois, un déplacement massif des populations. Plus de 750 000 personnes ont fui le pays, principalement des travailleurs migrants originaires d'Afrique subsaharienne et d'Asie, cherchant refuge dans leurs pays

³¹ Julien Brachet, OP. Cit.

³² Bruno Pommier, Le recours à la force pour protéger les civils et l'action humanitaire: le cas libyen et au-delà, Revue internationale de la Croix-Rouge, Volume 93 Sélection française 2011 / 3. Voir sur : <https://www.icrc.org/sites/default/files/external/doc/fr/assets/files/review/2011/irrc-884-pommier-fre.pdf>

³³ Elsa Margueritat, "Les séquelles de l'intervention de l'OTAN en Libye." LVSL, le 11 novembre 2019. Voir sur: <https://lvsl.fr/les-sequelles-de-lintervention-de-lotan-en-libye>. Consulté le 4 décembre 2025.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

d'origine ou dans d'autres États tiers, tandis qu'environ 400 000 Libyens ont été contraints à changer de ville ou complètement de pays pour fuir les violences ou par crainte de représailles liées à leur proximité supposée avec les autorités de Mouammar Kadhafi, déchu³⁴. En 2017, Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a estimé à 435 000 le nombre de déplacés internes en Libye.³⁵ Ces déplacements massifs ont créé une instabilité démographique régionale durable, avec des répercussions sur les pays voisins du Sahel.³⁶ Les Nations unies rapportent que les villes de Tripoli et de l'Est ont connu des dizaines de milliers de déplacés internes lors des flambées de violences récurrentes, tandis qu'en 2022, environ 803 000 personnes nécessitaient une aide humanitaire dans un contexte où la Libye est devenue un hub de transit et de détention migratoire. Les Libyens déplacés, les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants figurent parmi les populations les plus vulnérables.³⁷

Les autorités pénitentiaires et les milices continuaient de détenir arbitrairement des milliers de personnes, dont des femmes et des enfants, pendant de longues périodes, sans inculpation ni procédure régulière. Si les conditions varient, la plupart des prisons étaient dépourvues d'infrastructures médicales fonctionnelles et d'installations sanitaires décentes. Les gardiens et les membres des milices maltrahaient et torturaient les détenus en toute impunité.

L'une des violations les plus aberrantes, qualifiée même de crime contre l'humanité par les ONG, est bien l'empêchement, par les autorités de Misrata et des milices affiliées, de 40 000 habitants de Tawergha, Tomina et Karareem de rentrer chez eux, à titre de rétorsion collective pour des crimes prétendument commis par des habitants de ces trois villes contre les activistes et les combattants anti-Kadhafi, lors de la révolte de 2011.³⁸

³⁴ Human Rights Watch. 2016. *World Report 2016: Libya Country Chapter*. New York: Human Rights Watch. <https://www.hrw.org/fr/world-report/country-chapters/libya-2>

³⁵ Human Rights Watch. *World Report 2017: Libya Country Chapter*. New York: Human Rights Watch, 2017. <https://www.hrw.org/world-report/2017/country-chapters/libya>.

³⁶ Sergei Boeke and Jeanine de Roy van Zuijdewijn, Op. Cit.

³⁷ UNHCR (United Nations High Commissioner for Refugees). *Libya: Libya Factsheet, January 2022*. Geneva: UNHCR, 2022. <https://reliefweb.int/report/libya/unhcr-libya-factsheet-january-2022>

³⁸ Human Rights Watch. *World Report 2017, Op. Cit.*

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

Les centres de détention officiels ou contrôlés par des milices exposent migrants et réfugiés à des violences systématiques et à des conditions inhumaines, transformant le pays en maillon critique des flux sahélo-méditerranéens.

La conjonction de ces facteurs – violences urbaines répétées, déplacements massifs, rupture des services essentiels, et exploitation des flux migratoires par des acteurs armés – reflète l'ampleur tragique de la crise humanitaire libyenne post-2011. Elle pose des défis complexes à la communauté internationale pour une réponse coordonnée alliant protection, gestion des déplacements et régulation migratoire dans un État failli.

L'intervention militaire en Libye, menée par l'OTAN en 2011, a eu de profondes répercussions économiques négatives sur le pays. Des études montrent que cette intervention, visant un changement de régime sous couvert de protection humanitaire, a entraîné la destruction de l'économie libyenne, auparavant stable.

Selon une étude menée par Cruz A. Echevarría et Javier García-Enríquez a montré une chute très importante de l'économie libyenne. Entre 2011 et 2014, le PIB réel par habitant a diminué de 49 %, alors qu'il aurait normalement progressé de plus de 15 % sans la guerre. Cette perte représente un manque à gagner de plus de 56 000 dollars par habitant et environ 350 milliards de dollars pour l'ensemble du pays.³⁹

Les auteurs ont effectué plusieurs tests pour vérifier la fiabilité de leurs résultats, qui confirment que cette forte baisse économique est bien liée à la révolte et au conflit aggravé par l'intervention militaire de l'OTAN. L'étude conclut que la guerre a eu un impact économique massif et durable sur la Libye.⁴⁰

La guerre a transformé la structure du pouvoir en un système dominé par des acteurs hybrides, à la fois chefs de guerre et intermédiaires économiques, soutenus par des puissances étrangères. Ces groupes contrôlent des territoires, exploitent leurs ressources et s'insèrent dans une économie de prédation organisée à l'échelle internationale. Cette situation ne

³⁹ Cruz A. Echevarría et Javier García-Enríquez. « Les conséquences économiques du Printemps libyen : une analyse de contrôle synthétique ». *Defence and Peace Economics*, 30 (2019) : pp. 592 - 608. Voir sur: <https://doi.org/10.1080/10242694.2018.1446241>.

⁴⁰ Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

découle pas uniquement de l'héritage de Kadhafi, mais d'un processus politique prolongé de destruction de l'État libyen.⁴¹

Pour Matteo Capasso, ce type de guerre inachevée devient un nouveau mode de gestion impériale, où la guerre elle-même devient un espace d'investissement économique, technologique et sécuritaire. La Libye apparaît ainsi comme un laboratoire de cette nouvelle forme d'impérialisme, où la violence devient un instrument central d'accumulation du capital.⁴²

2. Mali: Impacts humanitaires, sociaux et économiques destructeurs

Les interventions militaires françaises au Mali, lancées avec Serval en 2013 et poursuivies par Barkhane un an plus tard, ont certes stoppé l'offensive terroriste venue du nord du pays, mais elles ont engendré des répercussions humanitaires, sociales et économiques profondément négatives, particulièrement au centre du pays et dans l'espace sahélien élargi. Bien que l'objectif affiché soit de restaurer un territoire viable pour les populations locales, la militarisation a détourné les priorités étatiques, exacerbant les vulnérabilités structurelles et favorisant une dégradation multidimensionnelle des conditions de vie.⁴³

Il faut noter que la détérioration de la situation au Mali n'incombe pas complètement à l'intervention française, puisque les causes sont multiples, mais force est de constater que la présence française n'a pas permis d'améliorer le contexte sécuritaire ni au Mali ni dans les pays avoisinants. Le conflit s'est même diffusé plus intensément dans les pays avoisinants depuis 2013, et on assiste à une dégradation de la situation dans l'ensemble du Sahel.

Sur le plan humanitaire, l'intervention a coïncidé avec une explosion des violences et des déplacements forcés. Le nombre de décès liés au conflit est passé de 881 en 2013 à 1 493 en 2020, selon les données UCDP⁴⁴, tandis que les actes terroristes recensés après 2015

⁴¹ Matteo Capasso, « La guerre et l'économie : la destruction progressive de la Libye. » *Revue d'économie politique africaine*, 47 (2020) : 545 - 567. <https://doi.org/10.1080/03056244.2020.1801405> .

⁴² Ibid.

⁴³ Gabrielle Goyet, "Serval et Barkhane : des interventions aux multiples conséquences," *Potentia : Journal of International Affairs*, no. 137, pp. 7-25.

⁴⁴ Uppsala Conflict Data Program, (a.d.).Mali UCDP. Voir sur <https://ucdp.uu.se/country/432>

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

surpassaient largement ceux des années antérieures en intensité et en fréquence⁴⁵. Cette détérioration touche principalement les civils, victimes d'attaques terroristes (mines terrestres, résidus explosifs), de disparitions forcées par les forces gouvernementales ou d'abus intercommunautaires. Au centre du Mali, 358 212 personnes ont été déplacées internes en 2021, contribuant à une crise alimentaire aiguë affectant près d'un million d'individus, selon la FAO et le PAM⁴⁶. L'insécurité alimentaire s'est aggravée par la perturbation des cultures vivrières, vitales pour 60% de la population active, et par la hausse des violences sexuelles, de la criminalité et des persécutions ethniques contre Arabes et Touaregs.⁴⁷

Au milieu de l'année 2020, un nombre record de 290 000 personnes avaient subi des déplacements internes.⁴⁸ En 2019, plus d'un demi-million de citoyens étaient menacés d'insécurité alimentaire (phases trois et quatre de l'IPC), avec près de 200 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë.⁴⁹ Au milieu de l'année 2020, ce chiffre a de nouveau explosé pour atteindre 1,3 million sur un total de 19 millions de Maliens. Pour l'année 2021, le nombre de personnes en détresse est estimé à 7,1 millions. Et 2,4 millions de personnes ont actuellement besoin d'aide pour assurer leur subsistance. Comme l'indique la simple comparaison de 2019 et 2020, les besoins humanitaires enregistrent une progression telle qu'il est de plus en plus difficile aux organisations d'aide d'y répondre et ce, non seulement en raison de difficultés d'accès, mais aussi parce que les groupes terroristes continuent de prendre le personnel humanitaire pour cible.

Socialement, la priorité antiterroriste imposée par la France a érodé la légitimité de l'État malien, qui a négligé ses responsabilités en éducation, justice et santé au profit de la lutte armée. La MINUSMA a comblé ce vide, y compris durant la pandémie de COVID-19,

⁴⁵ Ibid

⁴⁶ Rapport d'évaluation conjointe effectué par le FAO et PAM du projet "Appui à la résilience des populations vulnérables au nord du Mali". Voir sur : <https://www.fao.org/3/ca5186fr/ca5186fr.pdf>

⁴⁷ Heather Sonner et Kyle Dietrich, "Laissée pour compte: l'impact des trois années de conflit sur la population civile au Mali", Centre of Civilians in Conflict, 2015. Voir sur : https://civiliansinconflict.org/wp-content/uploads/2017/08/Civilian_Impact_of_Mali_3-Year_Conflict_FrenchSmall.pdf

⁴⁸ Andrea Steinke, LE TRIPLE NEXUS AU MALI Coordination, sécurisation et lignes floues, Centre For Humanitarian Action, Mars 2021. Voir sur : https://www.chaberlin.org/wp-content/uploads/dlm_uploads/2022/07/2022-03-mali-steinke-fr-web.pdf

⁴⁹ Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

mais sans mandat principal en la matière⁵⁰. Face à ce dysfonctionnement, les autorités traditionnelles et coutumières ont émergé comme alternatives crédibles, gérant les sphères locales et reléguant l'État à une figure distante. Les populations rurales, notamment au centre, se tournent désormais vers ces acteurs non étatiques pour résoudre leurs différends, accentuant la fragmentation sociopolitique et le renversement des normes hiérarchiques (rôle des aînés vs valorisation des jeunes recrutés par les terroristes).⁵¹

Économiquement, Barkhane représente une charge colossale – environ 1 milliard d'euros annuels pour la France – tandis que le Mali et ses voisins absorbent 94% de l'impact économique du terrorisme en Afrique (103 milliards USD entre 2007-2016), au détriment du développement.⁵² L'incapacité à restaurer la souveraineté étatique a proliféré les groupes armés non étatiques (400 identifiés), qui contrôlent les zones périphériques et freinent l'investissement agricole. La production vivrière s'effondre, avec des prix du bétail quintuplant dans les zones d'insécurité, et les trafics illicites (narcotrafic, contrebande) se “démocratisent” via les milices, ancrant les populations dans une économie de survie prédatrice.⁵³ Cette dynamique exacerbe le chômage, les inégalités et la précarité alimentaire, transformant l'intervention en facteur d'appauvrissement structurel.

Ces impacts interconnectés – humanitaires (déplacements, famine), sociaux (érosion étatique, fragmentation) et économiques (militarisation prédatrice) – démontrent que les opérations françaises, malgré leurs succès tactiques initiaux, ont amplifié les vulnérabilités sahéliennes sans bâtir de gouvernance viable. Une approche holistique, centrée sur la protection civile et l'implication locale, s'impose pour inverser cette trajectoire.

B. crise migratoire et impact sur le voisinage

1- La Libye : hub migratoire et violence

⁵⁰ Aurélien Tobie et Boukari Sangaré, "Impacts des groupes armés sur les populations au nord et au centre du Mali, Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), 2019. p. 21. Voir sur:

https://www.sipri.org/sites/default/files/2019-11/1910_sipri_report_impacts_des_groupes_armes_sur_les_populations_au_nord_et_au_centre_du_mali.pdf

⁵¹ Ibid, pp. 22-26.

⁵² Romain Mielcarek, "Au Sahel, la France sous-traite sa guerre", *Le Monde diplomatique*, avril 2021. Voir sur:

<https://www.monde-diplomatique.fr/2021/04/MIELCAREK/63002>.

⁵³ Aurélien Tobie et Boukari Sangaré, Op. Cit. p 23.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

L'intervention de l'OTAN en Libye en 2011 et la guerre civile qui a suivi ont bouleversé profondément les dynamiques migratoires, transformant le pays en un hub de transit périlleux et en une prison à ciel ouvert pour des centaines de milliers de migrants et réfugiés. Le conflit a provoqué une crise de déplacement massif : environ 550 000 personnes déplacées internes, 660 000 réfugiés dans les pays voisins et l'essentiel des 2,5 millions d'immigrants quittant le territoire libyen.⁵⁴

Bien que la majorité des Libyens soient rentrés après la chute de Kadhafi, les violences récurrentes ont généré un exode inédit de centaines de milliers de suspects pro-Kadhafi vers la Tunisie et les pays voisins. En septembre 2016, la Libye comptait environ 313 000 personnes déplacées internes, 357 259 réfugiés et migrants, 462 957 personnes retournées, ainsi que 436 775 Libyens non déplacés classés parmi les plus vulnérables. Dans un contexte marqué par le relatif silence de la communauté internationale, le nombre d'exilés libyens était alors estimé entre 500 000 et 1,5 million.⁵⁵ Si la majorité de ces exilés n'a pas tenté de rejoindre l'Europe, la Libye s'est progressivement imposée comme une zone de transit majeure pour les migrants et réfugiés, principalement originaires de Syrie et du reste du continent africain. Alors que les arrivées en Italie par la route de la Méditerranée centrale demeuraient inférieures à 40 000 au début des années 2000, atteignant même seulement 4 300 en 2010, elles ont grimpé à 120 000 durant la guerre civile, puis à 181 000 en 2016. Parallèlement, cette route migratoire est devenue l'une des plus dangereuses au monde, avec plus de 5 000 décès recensés pour la seule année 2016.⁵⁶

Cette instabilité a exacerbé le rôle de la Libye comme plaque tournante migratoire vers l'Europe. Alors qu'au début des années 2000, les arrivées via la route méditerranéenne centrale en Italie restaient inférieures à 40 000 (4 300 en 2010), elles ont explosé à 120 000 durant la guerre civile pour culminer à 181 000 en 2016, avec plus de 5 000 morts cette année-là, rendant la traversée plus risquée et mortelle que jamais.⁵⁷ Depuis 2011, la condition des migrants et réfugiés s'est gravement dégradée : le trafic humain s'est institutionnalisé et

⁵⁴ Megan Bradley, Ibrahim Fraihat, and Houda Mzioudet, *Libya's Displacement Crisis: Uprooted by Revolution and Civil War* (Washington, DC: Georgetown University Press, 2016).

⁵⁵ United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), *2017 Libya Humanitarian Needs Overview* (Geneva: OCHA, November 2016).

⁵⁶ Lucia Pradella and Rad Sahar, "Libya and Europe: imperialism, crisis and migration", *Third World Quarterly*, 2017, pp. 1-17, Voir sur: <https://doi.org/10.1080/01436597.2017.1350819>.

⁵⁷ Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

libéralisé, étroitement lié aux milices et institutions étatiques formelles. La plupart des centres de détention, gérés nominalelement par le ministère de l'Intérieur de Tripoli (Département de lutte contre l'immigration illégale), relèvent en réalité de milices ou de gestions mixtes. Amnesty International documente des abus choquants : coups et meurtres, détentions indéfinies sans soutien juridique, tortures (y compris malnutrition, violences et abus sexuels), discrimination religieuse et travail forcé.⁵⁸

Les milices ont joué un rôle central dans cette crise, non seulement en expulsant et en dépossédant des communautés entières étiquetées « loyalistes » (Tawergha, Ghuwalish, Werfella) avant même la guerre civile de 2014, mais aussi en contrôlant les routes sahariennes poreuses et les centres de détention.⁵⁹ L'effondrement sécuritaire post-2011 a rendu les frontières terrestres officiellement fermées mais plus perméables, favorisant un trafic humain florissant où les milices gèrent directement l'activité illégale.

L'UE et les organisations internationales ont paradoxalement renforcé ce système : dès mai 2011, les discussions avec le CNT portaient sur le contrôle frontalier ; après Kadhafi, l'Italie a réactivé le Traité d'amitié italo-libyen (2008, 5 milliards €), incluant un « mur électronique » aux frontières sud, financé par l'UE.⁶⁰ Malgré les violations flagrantes du non-refoulement – la Libye n'étant pas partie à la Convention de 1951 et déportant exclusivement sans vérification –, l'UE a fermé les yeux, même après la fermeture unilatérale du bureau HCR en 2010.

Cette externalisation des contrôles frontaliers, intensifiée après 2014 et l'accord UE-Turquie (2016), a soutenu des pratiques odieuses : en 2017, le mémorandum italo-libyen avec le président du Conseil présidentiel, Faycel al-Serraj visa pour « stopper » les migrations via le Niger et le Tchad, prolongeant le piège libyen. Le Parlement de Tobrouk a rejeté cet accord, soulignant la fragmentation. Ainsi, l'intervention OTAN de 2011, loin de stabilisateur, a catalysé une crise migratoire structurelle: porosité des frontières accentuée, institutionnalisation du trafic par les milices, et externalisation européenne vers un État failli,

⁵⁸ Amnesty International, *EU Risks Fuelling Horrific Abuse of Refugees and Migrants in Libya*, 14 juin 2016, <https://www.amnesty.org/en/latest/press-release/2016/06/eu-risks-fuelling-horrific-abuse-of-refugees-and-migrants-in-libya/>.

⁵⁹ Lucia Pradella and Rad Sahar, Op. Cit.

⁶⁰ Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

piégeant migrants subsahariens, syriens et africains dans un cycle de violence et d'exploitation.

La crise libyenne, aggravée par l'intervention militaire de 2011, a profondément impacté les pays du Maghreb et surtout l'arrière-plan sahélo-saharien par sa superposition à des tensions préexistantes comme l'insécurité et la porosité frontalière. Cette instabilité a servi de déclencheur à la crise malienne de 2012 sans en être la matrice profonde – terrorisme, ethnies, État faible antérieurs – mais en exacerbant les groupes terroristes comme AQMI ou MUJAO via le repositionnement des populations sahariennes, Touaregs en tête. Les pays du Maghreb central – Algérie, Tunisie, particulièrement – ont ainsi renforcé leurs contrôles frontaliers sahariens contre les infiltrations d'armes et terroristes.⁶¹

Impact sur l'Algérie

L'Algérie, pays le plus exposé, a déploré la chute de Kadhafi suite à l'intervention de l'OTAN initié par l'ancienne puissance coloniale de la région, la France, se sentant indirectement visée, et reconnu le CNT par pragmatisme pour éviter l'isolement face au Maroc. La méfiance persiste malgré une normalisation minimale (départ de la famille Kadhafi). L'impact principal de la crise libyenne frappe la frontière commune de 1 000 km, entièrement désertique et historiquement poreuse aux trafics illicites. Avant 2011, la surveillance de ces frontières côté libyen reposait en partie sur des Touaregs sédentarisés (régions de Ghadamès, Ubari, Ghat), financés et ménagés par Kadhafi. Après la chute du pouvoir libyen, ces Touaregs ont fui vers l'Algérie et le Mali, abandonnant le contrôle frontalier. Le nouveau pouvoir de Tripoli n'a pas pu compenser ce vide, transformant la zone en no man's land : les régions de Ghat et Ubari échappent au gouvernement central et même aux milices de la tribu Zintan (basée plus au nord dans le Jebel Nefoussa). La frontière a été officiellement fermée par Tripoli en décembre 2012, aggravant la porosité.⁶²

L'attaque terroriste d'In Amenas-Tiguentourine en janvier 2013, menée par des jihadistes d'AQMI partis de territoire libyen où ils s'étaient armés, confirme les pires appréhensions algériennes. Elle révèle les risques d'infiltrations par des éléments du Groupe

⁶¹ Flavien Bourrat, "L'impact de la crise libyenne sur les autres pays du Maghreb", in *Réflexions sur la crise libyenne*, Etudes de l'IRSEM, N°27, 2013, pp. 38-42. Voir sur: https://www.irsem.fr/storage/file_manager_files/2025/03/etude-27-irsem-reflexions-sur-la-crise-libyenne-p-razoux.pdf

⁶² Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

islamique combattant libyen (GICL), anciens alliés du Groupe islamique armé (GIA) durant la décennie noire des années 1990 – Abdelhakim Belhadj, ex-chef du GICL et responsable sécuritaire post-Kadhafi à Tripoli, a ainsi été déclaré persona non grata par Alger. Parallèlement, les autorités algériennes interceptent de nombreux convois d'armes en provenance de Libye, notamment dans les régions sensibles d'Illizi et du Tassili n'Ajjer.

Face à ces menaces, Alger déploie des dizaines de milliers de soldats pour sécuriser la frontière, complétés par 5 000 gardes-frontières de la gendarmerie nationale. Des commissions bilatérales algéro-libyennes existent pour coordonner les efforts, mais elles restent limitées par une profonde absence de confiance réciproque.

La Tunisie est le seul pays maghrébin à avoir célébré ouvertement la chute de Kadhafi, qui avait soutenu le président déchu Zine El Abidine Ben Ali durant la Révolte de janvier 2011 en accueillant son entourage. Tunis adopte cependant une neutralité prudente pendant la guerre civile libyenne, ne reconnaissant le Conseil national de transition (CNT) qu'en juillet 2011, consciente que la Libye demeure, avec la Méditerranée, son arrière-plan stratégique essentiel. Le premier choc humanitaire survient avec l'afflux de centaines de milliers de réfugiés libyens à Djerba – fuyant les combats, incluant nomenklatura et proches du régime –, que le gouvernement transitoire valorise internationalement comme preuve d'ouverture et de compassion, masquant ainsi les pertes touristiques dans ses régions sud déjà fragiles. Ces bonnes dispositions initiales cèdent rapidement la place à des tensions, alors que la transition tunisienne s'avère plus difficile que prévu.⁶³

Économiquement, la Libye représente le deuxième partenaire de la Tunisie après l'Union européenne, soutenant près de 10% de sa population sudiste via emplois et exportations. Après l'intervention militaire en Libye, les exportations tunisiennes chutent drastiquement en raison de la fermeture répétée du poste-frontière de Ras Ajdir pour raisons sécuritaires, aggravée par une recrudescence de la contrebande et de l'économie parallèle. Cette perte n'est pas compensée par la reprise des livraisons de pétrole libyen, traditionnellement vues comme un soutien.

Sécuritairement, le démantèlement de l'État libyen a facilité le transit d'éléments terroristes et la circulation massive d'armes issues des arsenaux kadhafistes. L'armée tunisienne priorise la sécurisation de son extrême sud avec des arrestations régulières de

⁶³ Flavien Bourrat, Op. Cit.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

convois armés. Cette vigilance, héritée de la surveillance méticuleuse de la Libye sous Kadhafi, débouche sur une commission bilatérale des ministres de l'Intérieur pour renforcer et former les forces sécuritaires libyennes.

L'intervention militaire en Libye de 2011 a eu également des répercussions profondes et multiformes sur l'Égypte voisine, transformant une frontière autrefois stable en un vecteur majeur d'insécurité régionale. La chute brutale de Mouammar Kadhafi a libéré des arsenaux massifs – missiles sol-air, lance-roquettes antichars et armes légères – qui ont inondé le Sinaï égyptien via la frontière poreuse de Saloum, renforçant des groupes terroristes comme Ansar Bayt al-Maqdis, précurseur de l'État islamique au Sinaï. En janvier 2014, ces armes ont abattu un hélicoptère militaire égyptien, causant la mort de cinq soldats et illustrant une menace directe à la souveraineté nationale, qui a contraint Le Caire à des frappes aériennes en Libye dès février 2015 contre des camps terroristes à Derna.⁶⁴

Au-delà de la sécurité, le chaos libyen a déclenché un exode massif vers l'Égypte : plus de 343 000 personnes, dont 104 000 Égyptiens et 163 000 Libyens, ont franchi la frontière en 2011, surchargeant les infrastructures et exacerbant les tensions sociales dans un pays déjà fragilisé par la révolte de 2011. Économiquement, cette porosité a favorisé le trafic d'explosifs et d'or – cinq tonnes saisis près du Caire en 2014, liées à des réseaux libyens – tout en alimentant une criminalité transnationale persistante, avec des déportations récentes de migrants soudanais redirigés vers la Libye, où ils subissent abus et exploitation par des passeurs. Ces flux ont amplifié la pauvreté et les vulnérabilités internes, forçant l'Égypte à adopter des restrictions migratoires strictes post-2024.⁶⁵

Diplomatiquement, Le Caire a perçu l'intervention OTAN comme un fiasco géopolitique, créant un vide propice au terrorisme et à l'influence turque pro-GNA (Gouvernement d'accord national). Soutenant inconditionnellement le général Khalifa Haftar et son Armée nationale libyenne (ANL), l'Égypte a fourni armes, entraînements et soutien logistique, souvent financés par les Émirats arabes unis, pour contrer Ankara. En juillet 2020, le parlement égyptien a autorisé une intervention militaire si la "menace directe" à la sécurité

⁶⁴ Daved Gartenstein-Ross, "The consequences of NATO's good war in Libya." *War on the Rocks*, May 8, 2014. Voir sur : <https://warontherocks.com/2014/05/the-consequences-of-natos-good-war-in-libya/>

⁶⁵ United Nations Economic and Social Commission for Western Asia (ESCWA). 2014. The Libyan Conflict and Its Impact on Egypt and Tunisia. Situation Brief E/ESCWA/EDGD/2014/Brief.1, 12 août 2014. Voir sur: https://archive.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/page_attachments/the_libyan_conflict_and_its_impact_on_egypt_and_tunisia_0.pdf

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

nationale se concrétisait, une posture hybride mêlant diplomatie – comme l'initiative égyptienne pour la paix libyenne – et menaces contre les ingérences étrangères.⁶⁶

En conclusion, la crise libyenne demeure structurelle, son sud incontrôlé défiant les transitions politiques arabes tout en déstabilisant l'Afrique subsaharienne. Une coopération régionale s'impose pour limiter ses effets, mais la méfiance intermaghrébine et l'absence d'intégration rendent toute réponse coordonnée incertaine et aléatoire.

2. Mali: Déplacements forcés massifs

La crise malienne, déclenchée en 2012 et aggravée par les interventions militaires française (Serval, puis Barkhane), a provoqué des déplacements forcés massifs. L'État est devenu incapable d'endiguer les violences perpétrées par le mouvement terroristes contre la population civile.⁶⁷

L'opération Serval a certes reconquis les villes du Nord en quelques semaines seulement, avec un effectifs militaire de 4 000 soldats français et Tchadiens, démontrant une utilité tactique immédiate mais illusoire : puisque les groupes terroristes ont complètement changé de stratégies en se dispersant en guérilla populationnelle, augmentant ainsi les violences. L'Opérations Barkhane (2014-2022), qui a remplacé Serval et qui s'est régionalisée en englobant les cinq pays du G5 Sahel, priorise priorisé le contre-terrorisme sans adaptation à l'insurrection centrée sur les communautés (Peuls), générant des "disutilités de force" : frappes aériennes controversées (Bounti, 2021, 19 civils tués) et alliances avec milices (GATIA) alimentent griefs et recrutements.⁶⁸

C'est ainsi que ces groupes terroristes maliens ont réussi à étendre leur influence à de nombreuses régions du pays, entraînant de graves violations des droits humains et des pertes en vies humaines parmi les civils à Goa, Ménaka et Tombouctou au nord ; à Bandiagara, Douentza et Mopti-Ségou au centre ; et à Koutiala et San au sud. Les populations déplacées

⁶⁶ Al Jazeera Centre for Studies, *Risks of Egypt's Military Intervention in Libya*, 22 février 2015, <https://studies.aljazeera.net/en/positionpapers/2015/02/2015222121613914908.html>.

⁶⁷ Musa Manpaa Aliyu, Liberty Shehu Mustapha, Daksiri Ishaq Mamman. 2019. « Cohésion sociale et réintégration parmi les personnes déplacées internes (PDI) dans certaines zones de gouvernement local de l'État de Borno ». *Journal de science politique et d'administration* 7(4) :30-46. Voir sur : https://www.researchgate.net/publication/346926100_SOCIAL_COHESION_AND_REINTEGRATION_AMONG_INTERNAL_DISPLACED_PERSONS_IDPS_IN_SELECTED_LOCAL_GOVERNMENT_AREAS_IN_BORNO_STATE . Consulté le 9 avril 2022.

⁶⁸ Chafer, Tony, Gordon D. Cumming, and Roel van der Velde. 2020. "France's Interventions in Mali and the Sahel: A Historical Institutionalist Perspective." *Journal of Strategic Studies* 43 (4): pp. 482–507.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

ont subi de nombreuses exécutions extrajudiciaires et violations des droits humains, notamment de la part des forces de sécurité maliennes.

Selon une enquête menée par Julia Lendorfer, Alvin Etang-Ndip et J. Hoogeveen, les résultats indiquent que les ménages les plus instruits et les plus aisés, ainsi que ceux moins exposés à la violence, ont fui la crise de 2012 et les interventions militaires françaises qui l'ont suivi. Des pertes importantes de biens durables (20 à 60 %) et d'animaux (75 à 90 %) ont été constatées, et le bien-être des personnes déplacées s'est considérablement dégradé.⁶⁹

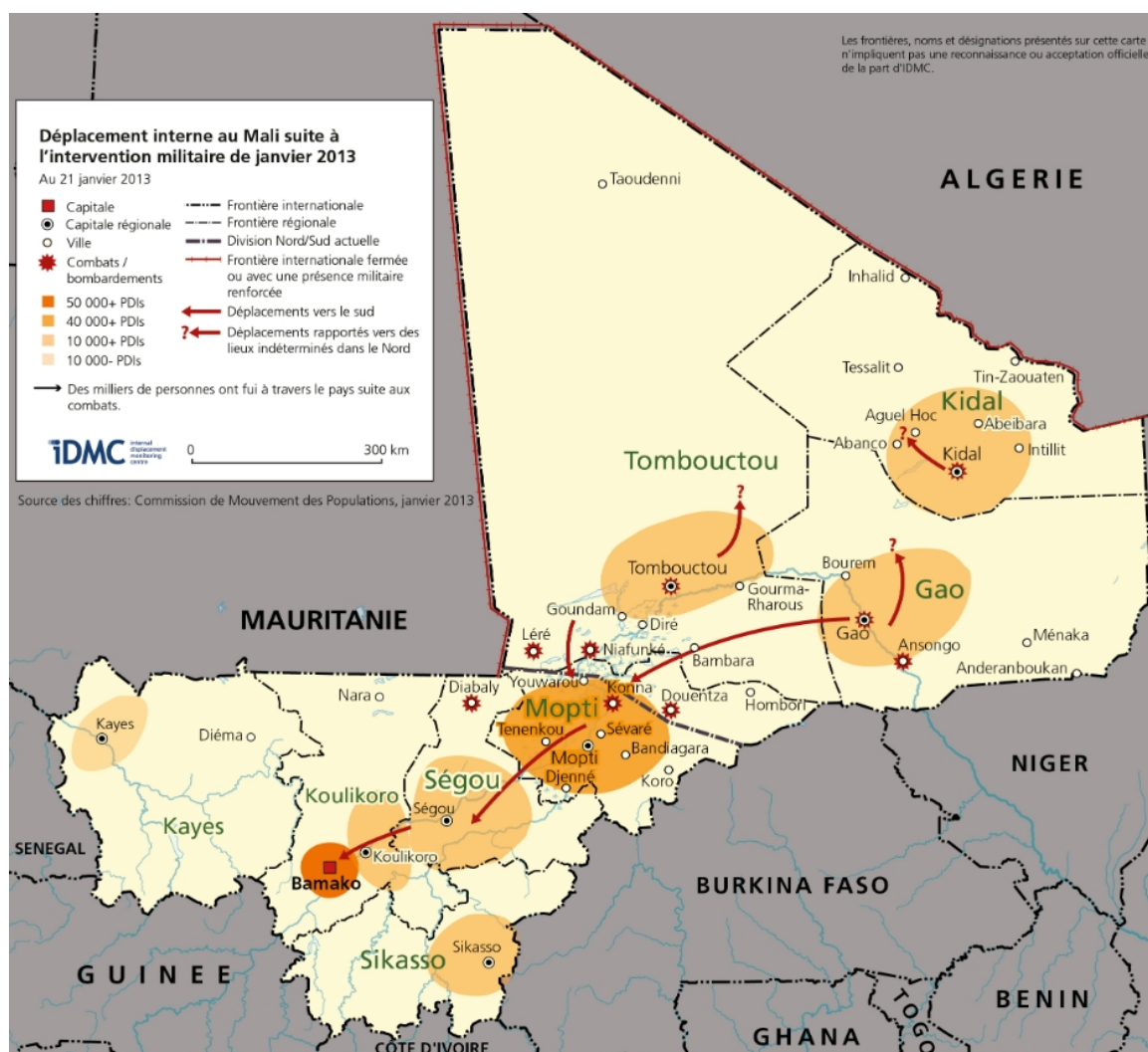
Près de 375 000 Maliens ont fui le conflit dans le nord du pays, principalement vers des pays voisins comme le Burkina Faso, la Mauritanie et le Niger.⁷⁰

⁶⁹ Julia Lendorfer, Alvin Etang-Ndip et J. Hoogeveen. « Impact socio-économique de la crise dans le nord du Mali sur les personnes déplacées ». *Journal of Refugee Studies*, 29 (2016) : 315-340. <https://doi.org/10.1093/jrs/few011> .

⁷⁰ Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), 2022a. « Aperçu des besoins humanitaires du Nigéria 2022 (février 2022) ». Voir sur : <https://reliefweb.int/report/nigeria/nigeria-humanitarian-needs-overview-2022-february-2022> . Consulté le 3 juillet 2022.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

Figure N°10: Mali: déplacements internes suite à l'intervention militaire de janvier 2013

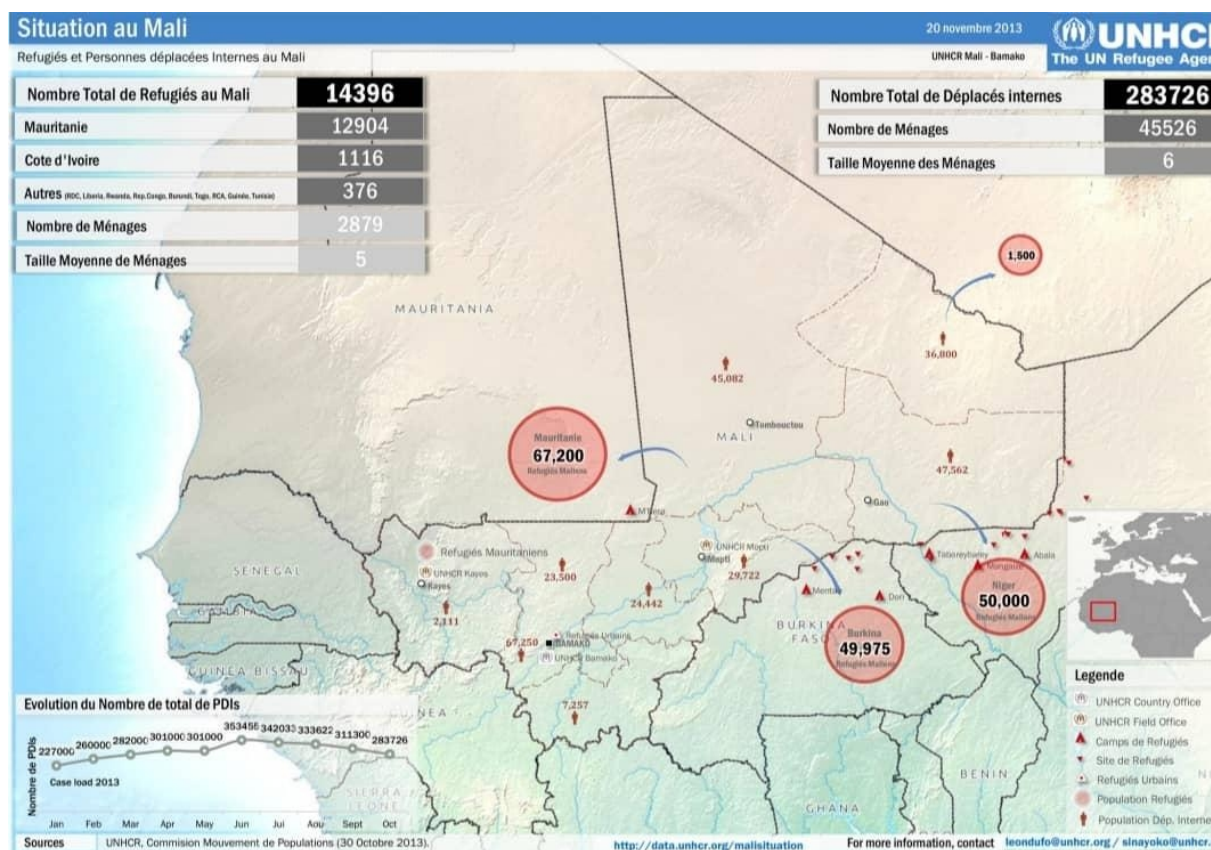


Source: Internal Displacement Monitoring Center (IDMC)⁷¹

⁷¹ Voir sur: https://mb.cision.com/Public/4290/9359087/9d27883fe98ee79a_org.jpg Consulté le 20 avril 2025.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

Figure N°11: Situation des réfugiés maliens en novembre 2013



Source: UNHCR⁷²

Depuis 2020, les conflits violents au Mali ont causé 2 070 morts et le déplacement de 300 000 personnes depuis mai 2020, Selon un rapport du Centre africain pour le règlement constructif des différends.⁷³ Ces déplacements sont largement imputables à des conflits liés à la pauvreté, à la marginalisation, à la précarité des moyens de subsistance et à l'instabilité politique, provoqués par les conflits et les interventions militaires françaises, qui ont aggravé la situation davantage.

Les réfugiés sont confrontés à de graves difficultés, notamment la malnutrition, le manque d'éducation, de soins de santé et de protection.

⁷² Voir sur : <https://data.unhcr.org/fr/documents/details/33755> consulté le 21 avril 2025

⁷³ ACCORD (Centre africain pour la résolution constructive des conflits). 2021. « Changements climatiques et conflits violents au Mali ». Consulté le 28 juin 2022. <https://reliefweb.int/report/mali/climate-change-and-violent-conflict-mali> .

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

Le Plan de réponse humanitaire 2021, lancé par l'OCHA, a révélé que 5,9 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire au Mali et que 563 millions de dollars étaient nécessaires pour venir en aide à 4,7 millions de personnes vulnérables.⁷⁴

Les pays d'accueil et les organisations humanitaires peinent à répondre à ces besoins dans un contexte de ressources limitées et d'insécurité.

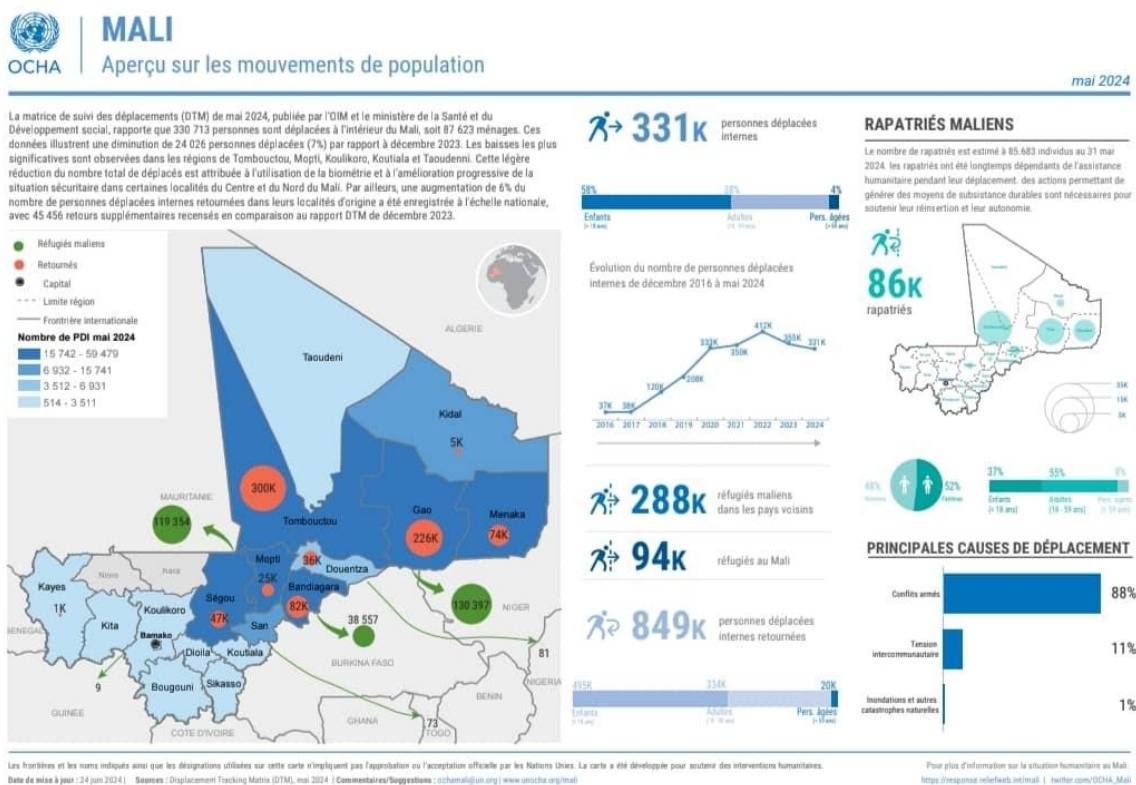
La Mauritanie, absorbant 60% des réfugiés maliens au camp de Mbera (plus de 100 000 personnes), fait face à des tensions sécuritaires majeures : ces camps, proches de la frontière, sont vulnérables aux infiltrations terroristes, surchargeant un État fragile (IDH 182e mondial). Le Niger et le Burkina Faso, déjà instables, voient leurs conflits internes amplifiés : les réfugiés fuyant Barkhane affluent vers des zones contrôlée par les groupes terroristes comme Tillabéri (Niger), alimentant des cycles violents avec plus de 4 000 morts en 2019 au Burkina Faso. Économiquement, ces flux épuisent les ressources limitées des hôtes, favorisant des ordres hybrides où l'État coexiste avec des acteurs armés non étatiques ; les réfugiés y deviennent main-d'œuvre précaire ou recrues potentielles pour les milices et les groupes terroristes.⁷⁵

⁷⁴ Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies(OCHA), 2022b. “Déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, lors de la réunion d'information des États membres sur la situation humanitaire au Mali”. Voir sur : <https://reliefweb.int/report/mali/under-secretary-general-humanitarian-affairs-and-emergency-relief-coordinator-martin-griffiths-remarks-member-states-briefing-humanitarian-situation-mali-6-june-2022> . Consulté le 3 juillet 2022.

⁷⁵ Morten Bøås and Francesco Strazzari (2020) Governance, Fragility and Insurgency in the Sahel: A Hybrid Political Order in the Making, *The International Spectator*, 55:4, pp. 1-17.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

Figure N°12: Situation des réfugiés maliens en mai 2024



Source: OCHA,⁷⁶

Impact sur l'Algérie

L'impact migratoire de la crise malienne de 2012 et de l'intervention militaire française en 2013 (opération Serval) sur l'Algérie a été modéré, par rapport aux autres pays voisins du Mali, mais symboliquement lourd, marquant le premier choc frontalier pour Alger. Dès mars 2012, environ 30 000 réfugiés maliens fuient les combats touaregs et terroristes vers les régions sahariennes algériennes (Tamanrasset, Illizi), surchargeant les infrastructures locales et amplifiant la pauvreté et le banditisme dans le Hoggar.⁷⁷ Ces flux, bien que limités comparés à la Mauritanie (plus de 100 000), favorisent le trafic transsaharien d'armes libyennes, de drogue et de migrants, rendant poreuse la frontière de 1 376 km. Pour sécuriser

⁷⁶ Voir sur : <https://reliefweb.int/report/mali/mali-aperçu-sur-les-mouvements-de-population-mai-2024> consulté le 20 avril 2025.

⁷⁷ BBC News Afrique, "Plus de 30 000 Maliens en Algérie," 18 mars 2012, https://www.bbc.com/afrique/region/2012/03/120318_algerie_mali_refugees

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

sa frontière avec le Mali après la crise de 2012, l'Algérie déploie un dispositif massif de "dissuasion active" : renforcement des 4e et 6e divisions militaires à Illizi et Tamanrasset, avec hélicoptères d'attaque, drones de surveillance et barrages électroniques/radars, multipliant patrouilles et checkpoints sur les 1 376 km poreux pour bloquer armes, terroristes et migrants.⁷⁸

Ce défi migratoire s'inscrit dans une menace sécuritaire plus profonde pour l'Algérie, hantée par les années 1990 et le GSPC (précurseur d'AQMI) opérant depuis le Mali. La rébellion du MNLA et l'avancée d'Ansar Dine vers Bamako en 2012 ravivent le spectre d'une contagion terroriste vers le sud algérien, via des flux d'armes et de combattants. Serval, lancée le 11 janvier 2013 avec 4 000 soldats français et 2 000 Tchadiens sous mandat ONU (rés. 2085), repousse les terroristes de Gao et Tombouctou en deux mois, stabilisant le front. Mais pour Alger, l'opération disperse les katibas (AQMI, MUJAO) vers ses frontières, culminant avec l'attaque d'In Amenas (janvier 2013) : 39 otages étrangers tués par des terroristes maliens, exposant la vulnérabilité des sites énergétiques et forçant une riposte algérienne sans coordination française.⁷⁹

Diplomatiquement, l'Algérie adopte une posture de souveraineté stricte, refusant toute participation à Serval (perçue comme néocoloniale) et privilégiant la médiation : rôle pivot dans l'Accord d'Alger (2015) via la MINUSMA et promotion du G5 Sahel. Cette "doctrine algérienne" – non-ingérence, force nationale, diplomatie régionale – contraste avec l'approche française (Barkhane, 2014), critiquée pour son offensivité et son "vide sécuritaire" post-opérations. Économiquement, les flux migratoires et sécuritaires pèsent sur le Sahara : augmentation du banditisme, saisies d'explosifs.

Bien que l'Algérie ne soit pas impliquée dans ces conflits, l'*effort de guerre* qu'elle fournit pour protéger ses frontières, et par ricochet celles de ses voisins fragilisés, fait d'elle l'un des pays les plus engagés en termes de moyens mobilisés. Cet *effort de guerre* explique en partie son armement soutenu ces dernières années. Il a occasionné une augmentation de

⁷⁸ Abdennour Benantar, "Sécurité aux frontières : portée et limites de la stratégie algérienne," *L'Année du Maghreb*, no. 2712 (2016), p. 147-163. Voir sur : <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/2712>.

⁷⁹ Aomar Baghzouz, "La politique de sécurité de l'Algérie au Sahel depuis les révoltes arabes," *Strategia* 4, no. 1, juin 2017, pp. 23-47.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

son budget de la défense, déjà élevé : 6,045 milliards de dollars en 2010 ; 9,902 milliards en 2013.⁸⁰

À long terme, la crise redéfinit la stratégie algérienne : militarisation accrue du Sahara (7,7% du budget en défense, 2023), leadership au sein de l'UA et tensions avec Bamako (crise drone 2025, coups d'Etat maliens 2020-2021). Wagner au Mali mine l'influence algérienne, tandis que Barkhane accentue les rivalités. Ainsi, Serval catalyse une résilience algérienne hybride : État fort face à un Sahel instable, où gouvernance sécuritaire domine sans résoudre les fractures socio-économiques profondes.

⁸⁰ Abdennour Benantar, "Sécurité aux frontières : portée et limites de la stratégie algérienne," Op. Cit.

Chapitre II : Conséquences à long terme et impact sur le statut de la France

L'intervention militaire française en Libye (2011) puis au Mali (2013) a contribué à enclencher des dynamiques d'instabilité prolongées qui se sont révélées structurelles, et non conjoncturelles, en contradiction avec les objectifs affichés de stabilisation et de protection des civils. Dans une perspective de théorie du statut, ces échecs stratégiques ont fragilisé la position de la France comme puissance de sécurité fiable, en alimentant l'idée qu'elle n'est plus capable de transformer un avantage militaire en gains politiques durables, contrairement à l'image de "gestionnaire d'ordres régionaux" qu'elle cherchait à projeter en Afrique du Nord et au Sahel. La thèse défendue ici est que, dans les deux cas, les interventions françaises ont produit l'inverse des résultats escomptés : au lieu de consolider un ordre régional favorable et d'élever le statut international de la France, elles ont accéléré la fragmentation des Etats concernés, nourri les menaces transnationales et ouvert la voie à des concurrents stratégiques, ce qui se traduit aujourd'hui par une érosion de son rang en Afrique.

Section 1 : Dynamiques d'instabilités locales et régionales prolongées

A. Crise politique chronique et fragmentation en Libye

Immédiatement après la chute de Kadhafi le 20 octobre 2011, comme nous l'avons mentionné dans les chapitres précédents, un vide politique et sécuritaire est installé, renforcé avec une pluralisation milicienne : les *thumar* estimés à 150 000 hommes issus de 300 brigades tribales, régionales et extrémistes. Ces milices ont rejeté toute démobilisation et ont mis la main sur les stocks d'armes et pris le contrôle de champs pétroliers (Syrte, Ras Lanuf). Le Congrès national général (CNG, élu 2012) et le gouvernement de Ali Zeidan (2012-2014) n'ont pas pu imposer une autorité nationale centrale. Cette fragmentation s'explique par l'héritage de l'ancien régime, dépourvu d'institutions nationales fiables (pas d'armée régulière, administration tribale) où la rente pétrolière (1,6 million barils/jour en 2010) était redistribuée via des réseaux clientélistes locaux. De surcroît, l'intervention militaire initié par la France OTAN a démantelé l'ancien régime, sans pour autant mettre en place un plan de reconstruction, ce qui a libéré des dynamiques centrifuges : Cyrénaïque (Barqa), Tripolitaine

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

(Misrata vs Zintan), Fezzan (Tebou-Touareg), qui revendiquent l'autonomie, transformant la Libye en archipel de pouvoirs locaux négociant un ordre hybride instable.⁸¹

1. Dualisation institutionnelle (2014-2019) : Opération “Aube de dignité” et offensive de Haftar

La phase critique s'ouvre en mai 2014 avec l'Opération “Aube de dignité”, lancée par des milices basées à Benghazi (principalement des groupes armés liés à Khalifa Haftar, ancien général de Kadhafi) . Les affrontements entre les brigades de Khanes, appartenant à la mouvance islamiste et rivales de Zintan paralysent la capitale Tripoli, provoquant la fuite du gouvernement de Ali Zeidan. En conséquence, la Libye s'est retrouvée avec deux institutions parlementaires concurrentes : le Haut Conseil d'Etat (HCE) à Tripoli (ouest) et le Conseil général (HOR) à Tobrouk (est). Deux gouvernements se sont aussi opposés : le Gouvernement d'unité nationale (Government of National Accord, GNA) reconnu par l'ONU, installé à Tripoli, et un gouvernement parallèle à Tobrouk. Cette division institutionnelle a paralysé l'application de l'Accord de Skhirat (2015), censé restaurer l'unité et la gouvernance nationale.⁸²

L'Accord de Skhirat de décembre 2015, négocié sous égide ONU au Maroc, tente d'instaurer un Gouvernement d'union nationale (GNA) à Tripoli pour unifier les institutions, mais demeure inapplicable : dès février 2015, l'assassinat du procureur général à Misrata symbolise l'impuissance judiciaire; la Garde des installations pétrolières (PFG), milice semi-étatique, impose des blocus répétés sur les terminaux de Ras Lanuf et Sidra, privant l'État de 90% de ses revenus et provoquant une paralysie budgétaire totale.

C'est dans ce contexte que, Khalifa Haftar, commandant autoproclamé de ce qui appelé “Armée nationale libyenne” (LNA) créée en 2014, a profité de l'effondrement de Tripoli pour consolider son autorité sur l'est libyen et obtient sa promotion au rang de maréchal par le HOR de Tobrouk en septembre 2017.

La France qui est à l'origine de tout ce chaos, adopte une position ambiguë pour aggraver davantage la division des différentes factions libyennes. Officiellement, Paris paraphe l'Accord de Skhirat et reconnaît le Gouvernement d'union nationale (GNA) de

⁸¹ George Joffe, “Libya – A Clouded Future,” Sciences Po CERI, 10 juillet 2013. Voir sur : <https://www.sciencespo.fr/ceri/en/news/libya-clouded-future/>

⁸² George Joffe, OP. Cit.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

Tripoli comme légitime sous mandat ONU, mais dans les faits, elle entretient des liens privilégiés avec Khalifa Haftar : ravitaillements en carburant pour ses Mirage 2000 (2016), réception à l'Élysée par Macron (juillet 2018), et veto européen sur des sanctions contre lui (2019). Ces gestes, motivés par le contrôle des flux migratoires via la frontière sud libyenne et la protection des contrats pétroliers de Total Energies (champ de Sharara, 2018), exposent Paris à une rupture diplomatique avec Tripoli (avril 2019) – accusé de violer le mandat ONU – et à une marginalisation lors de la Conférence de Berlin (janvier 2020), pilotée par l'Allemagne sans leadership français.⁸³

Les conséquences territoriales ont été immédiates et dramatiques. Durant ces années, Khalifa Haftar a consolidé le contrôle de 80% des champs pétroliers de l'est et du sud du pays, notamment les champs de El Sharara et le bassin de Syrte, bloquant les exportations pour plus de 50 milliards de dollars de pertes entre 2014 et 2020 et privant le GNA de 90% de ses revenus. Par ailleurs Misrata a paralysé Tripoli par l'intermédiaire de ses brigades en contrôlant ports et aéroport. De leur côté, les périphéries tribales se sont autonomisées, les Tebou du Fezzan ont pris le contrôle de l'Ubari et ses routes migratoires, les milices de Zintan se sont accaparé des montagnes du Nafusa et la région de Cyrenaïque commence à revendiquer son Conseil de Barqa. C'est ainsi que le processus de balkanisation de la Libye est devenu une réalité qui se manifeste avec trois régions semi-autonomes et une cinquantaine de milices actives.⁸⁴

2. Trêve instable et multipolarisation (2020-2025) : vers un ordre hybride

En octobre 2020, une trêve fragile est instaurée, marquant une suspension de l'offensive de Khalifa Haftar sur Tripoli, ainsi que le report des élections présidentielles initialement prévues pour décembre 2021. Cette accalmie, censée ouvrir la voie à une réconciliation nationale, n'a toutefois pas mis fin à la profonde fragmentation politique et institutionnelle qui caractérise encore la Libye.⁸⁵ La division perdure, illustrée par l'existence de deux centres de pouvoir rivaux : la Banque centrale elle-même est scindée, avec des sièges

⁸³ David Ehl, "EU, France split on Libya as Khalifa Haftar strikes Tripoli," Deutsche Welle, 23 avril 2019, Voir sur : <https://www.dw.com/en/eu-france-split-on-libya-as-khalifa-haftar-strikes-tripoli/a-48449352>

⁸⁴ George Joffe, OP. Cit.

⁸⁵ Pablo Pastor Vidal, Reviving Alternative Conflict Resolution Approaches in Proxy Wars: The Case of Libya, Euromesco Policy Brief no. 139 (2024), <https://www.euromesco.net/wp-content/uploads/2024/01/Policy-Brief-N%C2%BA139.pdf>

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

distincts à Tripoli et à Tobrouk, reflet symbolique et pratique de cette dualité étatique.⁸⁶ Par ailleurs, la Garde des installations pétrolières (Petroleum Facilities Guard, PFG), milice semi-officielle, contrôle de manière autonome les infrastructures pétrolières stratégiques, créant des blocages récurrents dans l'exportation des hydrocarbures, principal levier économique du pays. Sur le plan politique, le Gouvernement d'union nationale (GNA) conduit par Abdel Hamid Dbeibah et soutenu par Misrata se trouve confronté à un gouvernement parallèle basé à Tobrouk, incarnant toujours l'opposition armée et politique à Tripoli.⁸⁷

Figure N°13 : Fragmentation territoriale libyenne (2025)

Libya Territorial Control 2025					
Faction/Actor	Key Territory	Military Est.	External Backers	Key Resources	Strategic Objectives
GNU/Dbeibah (Tripoli)	Tripoli, Misrata, Western Libya	~40,000 troops	Turkey, Qatar, Italy	Tripoli port, Western oil, Capital control	UN recognition, National unity, Legitimacy
LNA/Haftar (Cyrenaica)	Tobruk, Benghazi, 70% East/South	~25,000 troops	UAE, Egypt, Russia, France	80% oil fields, Eastern ports, Majority infra	Military control, National power, Oil dominance
Fezzan Tribes (Tebu/Ubari)	Tebu regions, Ubari, Sabha, South borders	~5,000 militia	Chad, Local autonomy	Migration routes, Border control	Regional autonomy, Border revenue
Petroleum Facilities Guard	Ras Lanuf, Es Sider, Oil ports	~8,000 guards	Variable alliances	Oil terminals, Export facilities	Oil revenue leverage, Negotiations
Wagner/Russia (Eastern)	Eastern oil enclaves, Jufra airbase	~1,500 personnel	Russia (Kremlin)	Oil infra, Airbase access, Strategic sites	Energy access, Med. presence, Influence
Turkish-backed Forces	Tripoli area, Misrata, Al-Watiya base	~15,000 troops + UAV assets	Turkey (Ankara)	Western bases, Mediterranean, Maritime zones	Maritime EEZ, GNU support, Counter LNA

Ce graphique synthétise la répartition actuelle du contrôle territorial en Libye, illustrant la persistance d'un ordre hybride fragmenté quatorze ans après l'intervention OTAN de 2011. Alors que le Gouvernement d'union nationale (GNU) de Dbeibah domine la Tripolitaine occidentale grâce au soutien turc, Khalifa Haftar et son Armée nationale libyenne

⁸⁶ Jesutimilehin O. Akamo, Caterina Bedin and Dario Cristiani, *The Vicious Circle of Fragmentation: The EU and the Limits of Its Approach to Libya*, JOINT Research Papers no. 15 (February 2023). Voir sur: https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/publications/autres/2023/joint_rp_15.pdf

⁸⁷ George Joffe, OP. Cit.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

(LNA) contrôlent 80% des ressources pétrolières stratégiques à l'est et au sud, soutenus par les Émirats arabes unis, l'Égypte et la Russie (Wagner). Les tribus du Fezzan (Tebou) monopolisent les routes migratoires transsahariennes, tandis que la Garde des installations pétrolières (PGF) exerce un contrôle autonome sur les terminaux exportateurs.

Face à cette situation complexe, la France, qui avait soutenu Khalifa Haftar dans le passé, opère un virage tardif vers une posture plus neutre, officialisant sa position lors du sommet de Paris en novembre 2021, appelant au retour à un processus politique inclusif.⁸⁸ Cependant, le passé compromis de la France, notamment son soutien ambivalent à Haftar, entache fortement sa crédibilité de partenaire impartial.⁸⁹

Pendant ce temps, d'autres puissances extérieures renforcent leur influence en Libye : la Turquie impose sa domination militaire via le déploiement de drones Bayraktar, décisifs depuis 2020 pour soutenir le GNA contre Haftar, tandis que la Russie, à travers le groupe paramilitaire Wagner, garantit la sécurité des champs pétroliers de l'est libyen sous contrôle de la LNA. Ce basculement des équilibres extérieurs consolide la fragmentation interne et réduit l'espace pour un rôle médiateur crédible de la France, dont la marge d'action s'est amenuisée.⁹⁰

Ainsi, malgré une suspension formelle des hostilités, la Libye reste profondément divisée, avec des institutions étatiques à géométrie variable et une forte emprise des milices sur les ressources-clés, dans un jeu d'influences régionales et internationales multipolaire où la France peine à retrouver la centralité qu'elle occupait auparavant.

B. Instabilité politique au rythme des coups d'Etat au Mali

L'intervention militaire française au Mali, initialement lancée en 2013 sous le nom d'Opération Serval puis élargie à l'ensemble du Sahel sous Barkhane en 2014¹², avait pour objectifs déclarés de rétablir la souveraineté de l'État malien sur son territoire et d'éradiquer la menace terroriste. Cependant, près de dix ans après le début de l'intervention, la France a annoncé le retrait de l'Opération Barkhane du Mali en février 2022, suite à des tensions

⁸⁸ Yves Bourdillon, "Paris soutient la transition libyenne", Les Echos, 18 mars 2012. Voir sur : <https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/paris-soutient-la-transition-libyenne-1320107>

⁸⁹ Baghzouz, Aomar. « Géopolitique de la crise libyenne : enjeux, stratégies et prospective. » Strategia no. 17 (1er semestre) 2022. pp. 08-22.

⁹⁰ Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

diplomatiques avec la junte et des manifestations populaires hostiles. Le point culminant de cet échec stratégique est marqué par les deux coups d'État militaires successifs menés par le Colonel Assimi Goïta en août 2020 (renversant Ibrahim Boubacar Keita) et en mai 2021 (consolidant le régime militaire) Ces événements témoignent non seulement de l'incapacité de la stratégie française à stabiliser durablement le Mali, mais aussi du déclin de son influence et de son statut en tant que puissance postcoloniale dominante dans la région⁹¹.

1. La mal-adaptation stratégique et la génération de la “Désutilité de la force”

Le principal facteur expliquant l'échec français réside dans son incapacité à adapter sa stratégie à l'évolution de la nature du conflit, un phénomène que j'appelle dans le domaine des études stratégiques la “mal-adaptation”.⁹² L'Opération Serval de 2013 avait initialement réussi à déloger les groupes armés des centres de population, mais ces groupes ont rapidement adopté une stratégie d'insurrection centrée sur la population (guerre révolutionnaire), s'intégrant aux griefs socio-politiques existants, notamment parmi les communautés Peules. Malgré ce changement, la stratégie française, incarnée par Barkhane, est restée axée sur une approche de contre-terrorisme centrée sur l'ennemi (élimination des leaders terroristes). Or, cette approche n'a produit qu'un gain sécuritaire minime, car les groupes terroristes ont des structures diffuses et décentralisées et sont capables de se doter de nouveaux leaders facilement. De plus, l'intervention française a échoué à combler le fossé de la protection de la population, laissant les groupes armés libres de consolider leur contrôle sur les civils.⁹³

Ce déploiement de force, malgré la supériorité matérielle considérable de la France, n'a pas généré d'utilité politique (résolution du conflit), mais a créé, au contraire, une “désutilité de la force”⁹⁴. La désutilité de la force survient lorsque l'application inappropriée de la force entraîne activement des revers politiques et militaires, aggravant la situation qu'elle était censée résoudre. Les opérations françaises, notamment par leur coopération avec des milices et l'armée malienne (FAMA) impliquées dans des violations des droits humains

⁹¹ E, Bertrand, T. Chafer and E. Stoddard, (Dis)utilities of Force in a Postcolonial Context: Explaining the Strategic Failure of the French-Led Intervention in Mali. *Journal of Intervention and Statebuilding*, 17(4), 2023, pp. 567-589.

⁹² Ibid

⁹³ Ibid

⁹⁴ Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

(particulièrement contre les Peuls), ont exacerbé les dynamiques de conflit sous-jacentes. Cela a poussé certaines populations à rejoindre les groupes armés qui leur offraient une "protection".⁹⁵ En n'améliorant pas la sécurité, le conflit s'est même intensifié dans les années 2020 et 2021, avec le nombre d'événements violents et de décès augmentant substantiellement.⁹⁶

2. Le Renforcement militaire et la recréation des conditions du coup d'État

La stratégie française de reconstruction de l'État s'est fondée sur l'idée erronée que la faiblesse du Mali résidait principalement dans son incapacité militaire⁹⁷. Par conséquent, l'intervention a mis l'accent sur le renforcement et l'entraînement de l'armée malienne (FAMA) via des initiatives comme l'EUTM (Mission de formation de l'UE)⁹⁸.

Cependant, les dirigeants démocratiques maliens (comme Alpha Konaré et Amadou Toumani Touré, ATT) avaient scrupuleusement évité de renforcer excessivement l'armée après 1991, car une armée trop puissante et bien financée représentait historiquement la plus grande menace pour l'État civil⁹⁹. L'intervention française, avec son approche technocratique de la sécurité, a fait fi de cette histoire et a rétabli les niveaux de dépenses et de puissance militaire de l'armée comparables à l'ère du régime militaire (1968–1991).¹⁰⁰

Le soutien français et européen a eu un double impact dévastateur :¹⁰¹

- Primo, la démilitarisation du contrôle budgétaire : L'insistance européenne à bureaucratiser le flux de ressources vers l'armée (pour prévenir la corruption) a eu pour conséquence involontaire de retirer le levier budgétaire du contrôle des autorités politiques civiles.

⁹⁵ Ibid

⁹⁶ Gabrielle Goyet, « Serval et Barkhane : des interventions aux multiples conséquences : les répercussions politiques, sécuritaires, sociales et économiques de l'intervention française au Mali », *Potentia: Journal of International Affairs* 13 (2022), <https://doi.org/10.18192/potentia.v13i.6307>

⁹⁷ Ibid

⁹⁸ Ibid

⁹⁹ Ibid

¹⁰⁰ E, Bertrand and T. Chafer and E. Stoddard, OP. Cit.

¹⁰¹ Joe Gazeley, Op. Cit.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

- Secondo, la Création des conditions pour la prise de pouvoir : En renforçant militairement l'armée sans créer une légitimité civile correspondante, l'intervention a restauré les conditions internes qui avaient déjà permis la prise de pouvoir militaire en 1968 : une armée relativement forte et un gouvernement impopulaire.

En 2020 et 2021, la faction mécontente au sein de l'armée disposait non seulement des moyens techniques (grâce au renforcement externe) mais aussi d'un environnement politique interne propice à la saisie du pouvoir, suite à l'impopularité du gouvernement civil¹⁰². Ainsi, la stratégie française, au lieu de stabiliser la démocratie, a involontairement facilité le retour du régime militaire.

En somme, les coups d'État militaires maliens de 2020 et 2021 constituent l'illustration la plus concrète de l'échec stratégique de l'intervention française. Ce dénouement n'est pas dû à un manque de ressources militaires, mais à une stratégie fondamentalement inadéquate – la “mal-adaptation”, qui a persisté à se concentrer sur le contre-terrorisme alors que le conflit évoluait vers une insurrection populaire ancrée dans des griefs politiques et sociaux.

En privilégiant le renforcement militaire (sécurité) au détriment de la légitimité politique, la France a recréé les conditions historiques d'une prise de pouvoir par l'armée. Les deux coups d'État ont non seulement anéanti la possibilité d'une transition démocratique stable, mais ont également permis à la junte d'exploiter le profond ressentiment postcolonial pour rejeter la présence française. En conséquence, l'intervention française a généré une désutilité de la force massive, aboutissant au démantèlement de sa position privilégiée et à une instabilité sécuritaire accrue au Mali et dans la région. Le retrait de Barkhane symbolise la défaite stratégique de la France et la fin d'une certaine forme d'influence postcoloniale.

C. Déstabilisation du Sahel et la propagation de la menace terroriste

L'engagement militaire de la France au Sahel, initié par l'Opération Serval en 2013 puis prolongé par l'Opération Barkhane dès août 2014, avait pour objectif principal de lutter contre le terrorisme, notamment les structures de l'AQMI, de coordonner la coalition

¹⁰² Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

internationale et de soutenir les forces militaires locales¹⁰³. L'ambition stratégique annoncée de la France était "d'aider les pays du Sahel à atteindre une autonomie militaire garantissant la sécurité et la stabilité régionale sans assistance étrangère"¹⁰⁴. Cependant, au lendemain du retrait français du Mali et du Burkina Faso début 2022, et de la fin de Barkhane en novembre 2022, un bilan mitigé émerge, suggérant que les interventions ont eu des conséquences profondes et souvent négatives, contribuant paradoxalement à la déstabilisation politique du Sahel et à la propagation de la menace terroriste. La crise sahélienne, marquée par la fragilité institutionnelle, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, le crime transnational et la prolifération des groupes terroristes, est complexe.¹⁰⁵

1. *L'impact paradoxal sur la menace terroriste et sa propagation*

L'Opération Barkhane a enregistré certes des succès tactiques notables, notamment en neutralisant des figures clés du terrorisme comme Bah ag Moussa, commandant militaire du JNIM, ou Adnan Abou Walid al Sahraoui, chef de l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS).¹⁰⁶ Cependant, ces succès n'ont pas empêché la détérioration globale de la situation sécuritaire ni la propagation de la menace au-delà des zones initiales d'intervention.

Malgré la présence militaire française, la situation sécuritaire au Mali a connu une grave détérioration, le nombre de décès liés au conflit ayant augmenté de 1,6 fois, passant de 881 en 2013 à 1493 en 2020¹⁰⁷. L'intervention française n'a pas réussi à améliorer le contexte sécuritaire, qui s'est même propagé plus intensément aux pays voisins depuis 2013, engendrant une dégradation dans l'ensemble du Sahel¹⁰⁸. Les terroristes se sont déplacés vers de nouvelles zones, notamment le Niger, le Burkina Faso, le Soudan, le Nigeria, le Sénégal et

¹⁰³ Alexandre Olech, « Operation française Barkhane en Afrique – succès ou échec ? », *Stosunki Międzynarodowe – Relations internationales* 59 (2023) : pp. 44-56, <https://doi.org/10.12688/stomiedintrelat.17737.1>.

¹⁰⁴ Ibid

¹⁰⁵ Morten Bøås et Francesco Strazzari, « Governance, Fragility and Insurgency in the Sahel: A Hybrid Political Order in the Making », *The International Spectator*, vol. 55, n° 4, 2020, pp. 1-17. Voir aussi Judit Godó, "In the Shackles of Instability: Challenges of Operation Barkhane in the G5 Sahel Countries," *Afrika Tanulmányok / Hungarian Journal of African Studies* 15, no. 4 (2022):pp. 53–81, <https://doi.org/10.15170/at.2021.15.4.4>.

¹⁰⁶ Alexandre Olech, Op. Cit.

¹⁰⁷ Gabrielle Goyet, "Serval et Barkhane : des interventions aux multiples conséquences," Op. Cit.

¹⁰⁸ Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

la Côte d'Ivoire.¹⁰⁹ Cette inefficacité dans l'élimination des terroristes est visible à travers l'expansion de la zone d'opération. Le conflit pourrait prendre encore des décennies si la stratégie n'est pas modifiée.¹¹⁰

Par ailleurs, l'intervention militaires française et l'arrivée des forces internationales a incité les groupes terroristes à se regrouper et à se réorganiser dans une logique de survie. Cette restructuration a conduit à la création d'organisations faitières, telles que le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM/JNIM), qui a unifié des groupes comme le MUJAO, AQMI et Ansar Dine. D'autres factions se sont scindées pour former de nouvelles allégeances, comme l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS)¹¹¹.

De manière cruciale, la présence militaire française a fourni aux groupes terroristes un outil de mobilisation puissant. Ils ont adapté leur stratégie en utilisant des discours anti-impérialistes qui trouvent un écho dans les imaginaires locaux, convainquant ainsi de jeunes Sahéliens à rejoindre le "djihad".¹¹²

En détournant les priorités du gouvernement malien vers la lutte antiterroriste, l'intervention française a également eu des répercussions sociales et économiques négatives. La lutte contre le terrorisme a engendré des dépenses considérables pour la France (estimées entre 650 millions et 1 milliard d'euros par an),¹¹³ et a imposé un fardeau financier aux pays du Sahel, forçant des coupes budgétaires dans d'autres secteurs¹¹⁴.

De plus, l'insécurité accrue a perturbé l'exploitation agricole, essentielle au Mali, et a entraîné des déplacements internes massifs, ce qui a rendu la sécurité alimentaire encore plus précaire. L'incapacité de l'État à contrôler les zones frontalières a exacerbé les trafics illicites, qui sont devenus une source de revenus vitale pour une partie de la population face à la chute de la production agricole et l'instabilité économique.¹¹⁵

¹⁰⁹ Alexandre Olech, Op. Cit.

¹¹⁰ Ibid

¹¹¹ Gabrielle Goyet, op. cit.

¹¹² Ibid

¹¹³ Judit Godó, Op. Cit.

¹¹⁴ Gabrielle Goyet, op. cit.

¹¹⁵ Ibid

2. propagation transrégionale de la menace terroriste et l'instabilité en Afrique de l'Ouest

L'une des conséquences les plus visibles de l'incapacité de l'intervention française à résoudre la crise sahélienne fut la diffusion intense du conflit vers les pays voisins et au-delà, transformant le Sahel en un nouvel épicode du terrorisme.¹¹⁶

Malgré la présence militaire internationale et française, les groupes armés n'ont pas été éliminés; au contraire, ils se sont déplacés, provoquant une dégradation sécuritaire dans l'ensemble de la région du Sahel. Le conflit, qui trouve ses racines dans des problèmes complexes tels que la fragilité institutionnelle, la pauvreté et la criminalité transnationale⁶, a largement dépassé les frontières du Mali pour s'étendre :

- **Au Sahel central** : La violence s'est intensifiée dans les pays membres du G5 Sahel (Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie et Niger). En particulier, le nombre de victimes d'attaques terroristes dans le "tri-frontière" (Mali, Burkina Faso, Niger) a augmenté de **cinq fois entre 2016 et 2019**, passant de 770 à plus de 4 000 décès signalés.¹¹⁷

- **Vers l'Afrique de l'Ouest** : La menace a progressé vers la façade ouest-africaine. Les cellules terroristes sont désormais actives au **Togo, au Bénin et en Côte d'Ivoire**. La présence de ces organisations terroristes dans les pays du G5 Sahel est également liée aux événements au **Nigeria** (notamment dans le nord).¹¹⁸

- **Au-delà du Sahel** : Le mouvement des terroristes a également été noté vers des pays comme le **Soudan et le Sénégal**, et les organisations opérant dans la région du G5 Sahel sont responsables d'incidents au **Cameroun et en Libye**.¹¹⁹

¹¹⁶ Judit Godó, OP. Cit.

¹¹⁷ Morten Bøås et Francesco Strazzari, Op. Cit.

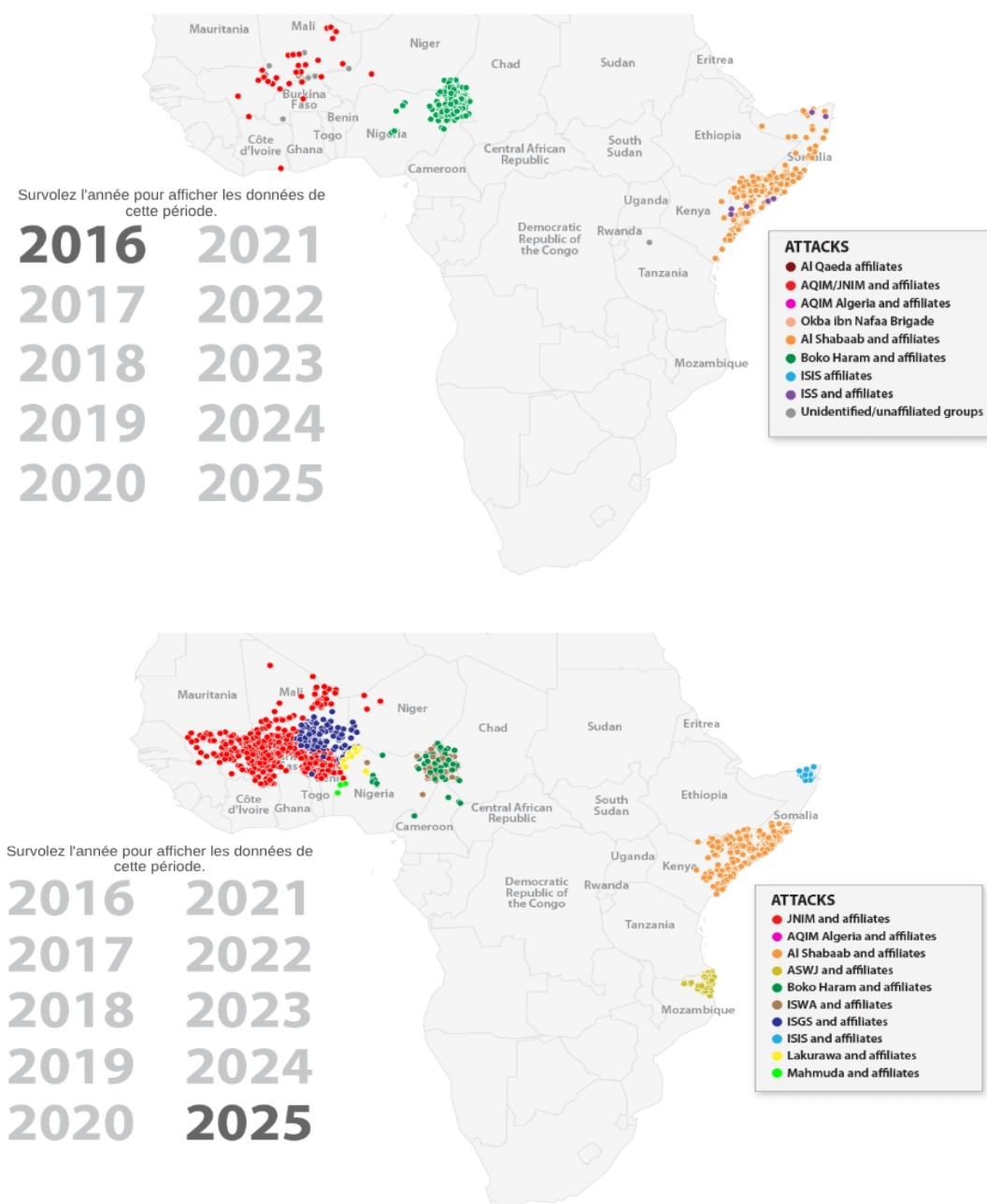
¹¹⁸ Ibid

¹¹⁹ Alexandre Olech, Op. Cit.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

Le Sahel, caractérisé par sa vastité et sa diversité, est devenu un véritable arc de crise, une zone où les défis entremêlés de l'insécurité alimentaire, des déplacements de population et de l'instabilité politique s'entrecroisent avec la prolifération du terrorisme.¹²⁰

Figure N°:14: Evolution des attaques terroriste en Afrique Subsaharienne entre 2016 et 2025

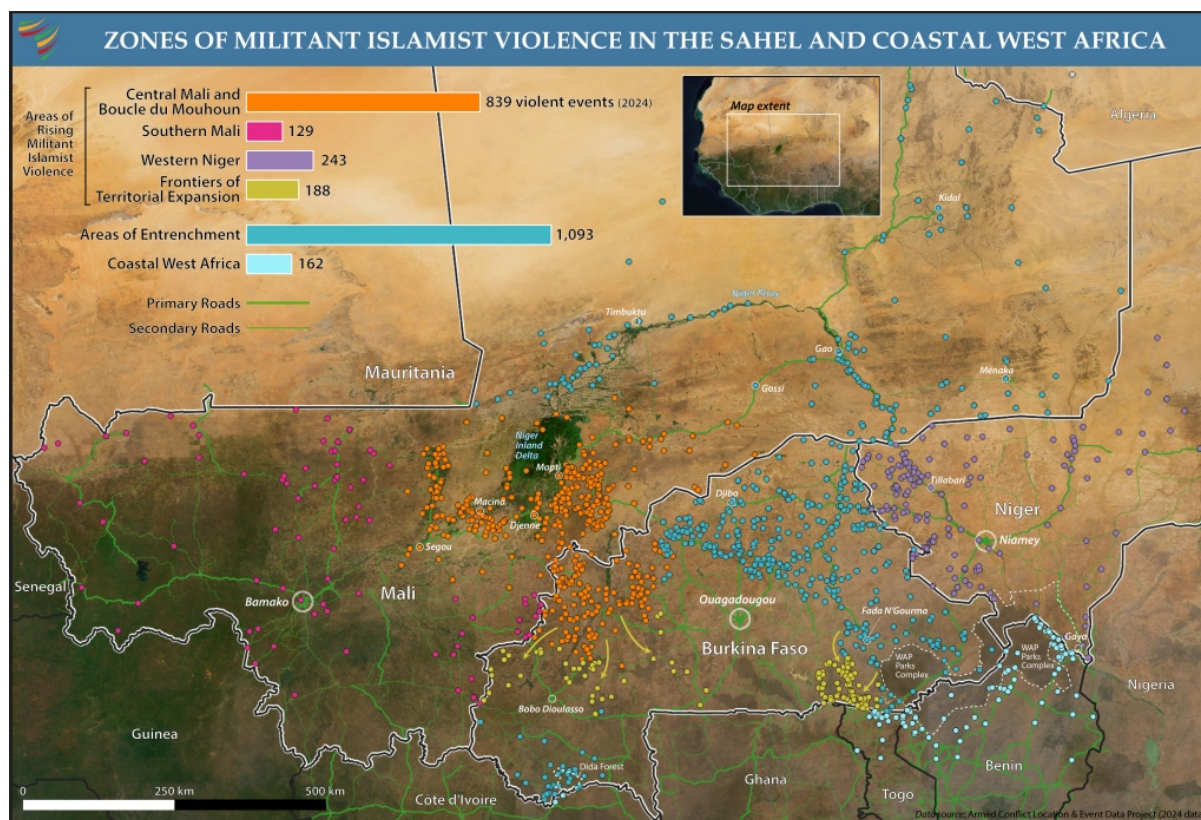


Note: Compiled by the Africa Center for Strategic Studies, each map shows violent events involving the listed groups for a year ending June 30. Group designations are intended for informational purposes only and should not be considered official. Due to the fluid nature of many groups, affiliations may change.
Sources: Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED); Centro Para Democracia e Direitos Humanos; Hiraal Institute; HumAngle; International Crisis Group; Institute for Security Studies; MENASTREAM; the Washington Institute; and the United Nations.

Source: Africa Center for strategic studies¹²¹

¹²⁰ Morten Bøås et Francesco Strazzari, op. cit.

Figure N°15: Zones d'activité des groupes terroristes au Sahel et en Afrique de l'Ouest en 2024



Source: Africa Center for strategic studies

D. Intensification des rivalités internationales et nouveaux acteurs

1. Libye : polarisation internationale inédite et guerre par procuration

La Libye post-intervention militaire de 2011 s'est transformée en un conflit complexe et prolongé caractérisé par une fragmentation interne et une multitude d'interférences externes qui mettent en péril la stabilité du pays.¹²²

- La France, bien qu'ayant été la force motrice de l'intervention militaire de 2011 en Libye (Opération Harmattan), se retrouve aujourd'hui dans une position de plus en plus marginalisée et est largement perçue comme un acteur non fiable en

¹²¹ <https://africacenter.org/spotlight/militant-islamist-violence-sahel/> consulté le 20 mars 2025.

¹²² Baghrouz, Aomar. « Géopolitique de la crise libyenne : enjeux, stratégies et prospective, Op. Cit.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

raison de ses stratégies unilatérales et de son alignement controversé sur l'un des belligérants.

Le manque de fiabilité de la France découle principalement de la dualité de son approche et de sa poursuite d'intérêts nationaux qui ont contredit les efforts multilatéraux et le processus politique officiel de l'ONU.¹²³ La France a été accusée d'avoir fourni un soutien tacite ou même clandestin au Général Khalifa Haftar, le chef de "l'Armée nationale libyenne" (ANL) basée dans l'Est, et ce malgré le soutien officiel affiché au gouvernement de Tripoli reconnu par l'ONU.

La France a assuré à Haftar un appui en renseignement ainsi qu'un approvisionnement limité en missiles antichars. Néanmoins, elle fut de loin le pays européen le plus impliqué auprès du chef de guerre libyen, même si elle soutenait formellement le GNA. Le soutien français a été déterminant dans plusieurs des succès de Haftar, notamment dans l'obtention du contrôle total des terminaux et des infrastructures pétrolières du bassin de Syrte. La France le considérait comme un acteur potentiellement capable de maintenir l'unité du pays, dans le cadre d'une vision régionale plus large.¹²⁴ Les actions françaises ont été motivées par la volonté de protéger ses intérêts économiques en Libye, notamment dans le secteur pétrolier, et de lutter contre le terrorisme au Sahel.¹²⁵

Diplomatiquement, Paris a adopté une approche plus affirmée et unilatérale au dossier libyen depuis 2017. Elle a, d'ailleurs, promu Haftar au rang d'interlocuteur politique légitime, lui assurant un soutien politique "ouvert" qu'il n'avait pas auparavant.¹²⁶ L'approche française, qui consistait à déterminer unilatéralement le calendrier et les modalités des négociations (par exemple lors du sommet de Paris de juin 2017), a rendu obsolètes les directives de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL/UNSMIL). Ce soutien, même officieux, à l'un des belligérants a miné l'image de la France en tant que médiateur honnête.¹²⁷

¹²³ Franklin D. L. Lumeno, "International Actors in Libya (2011–2019): A Factor for Stability or Destabilisation?", *Journal of Political Science and Public Opinion* 3, no. 1 (2025): 116, <https://doi.org/10.33790/jpspo1100116>

¹²⁴ Ibid

¹²⁵ Jesutumilehin O. Akamo, Caterina Bedin and Dario Cristiani, Op. Cit.

¹²⁶ Franklin D. L. Lumeno, OP. Cit.

¹²⁷ Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

La France a payé le prix de cette approche unilatérale par une perte d'influence significative sur l'échiquier libyen, la reléguant au second plan face à des puissances plus déterminées.

La politique française en Libye, motivée par la protection de ses intérêts économiques (pétrole via Total Energies) et géopolitiques (soutenir Haftar pour contrer les groupes terroristes menaçant ses forces au Sahel), s'est heurtée aux intérêts de l'Italie.¹²⁸ Cette division franco-italienne est citée comme un facteur ayant paralysé l'action européenne globale. Les initiatives diplomatiques françaises ont été perçues par la diplomatie italienne comme un manque de volonté de coopérer, incitant l'Italie à organiser sa propre conférence (Palerme, 2018) pour contrecarrer les efforts français.¹²⁹

Malgré son rôle initial en 2011, la France a connu un retrait de facto du pays à la fin de 2012, faute d'avoir pu influencer la révolte conformément à ses intérêts. Son retour en 2014 n'a pas suffi à rétablir son hégémonie. L'intervention de la France a été supplantée par la montée en puissance d'autres acteurs comme la Russie et la Turquie.

• Puissances régionales compétitrices : Russie et Turquie comme médiateurs indispensables

La Russie et la Turquie, soutenant respectivement "l'Armée nationale libyenne" (ANL) de Khalifa Haftar et le Gouvernement d'accord national (GNA) puis d'Union nationale (GNU), ont imposé un modèle de "collaboration compétitive" malgré leurs camps opposés, marginalisant les acteurs occidentaux traditionnels. Moscou, compensant son veto manqué à la résolution 1973, déploie le Groupe Wagner dès 2016 pour sécuriser les champs pétroliers orientaux, positionnant la Russie comme intermédiaire incontournable avec une stratégie low-cost : accès aux ports méditerranéens et pont stratégique vers le Sahel.¹³⁰ Ankara, quant à elle, inverse l'offensive Haftar sur Tripoli (2020) via drones Bayraktar TB2 et mercenaires syriens, protégeant ses intérêts économiques tout en revendiquant une Zone économique exclusive (ZEE) en Méditerranée orientale face à la Grèce et à l'Égypte. Cette rivalité

¹²⁸ Jesutimilehin O. Akamo, Caterina Bedin and Dario Cristiani, Op. Cit.

¹²⁹ Ibid

¹³⁰ Franklin D. L. Lumeno, OP. Cit.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

asymétrique transforme la Libye en levier géopolitique, où les deux puissances négocient directement avec les factions locales, contournant l'ONU.¹³¹

- **Acteurs régionaux : exportation des hégémonies moyen-orientales**

Les Émirats arabes unis (EAU), l'Égypte et le Qatar exportent leurs rivalités idéologiques et sécuritaires, accentuant la balkanisation libyenne. Les EAU arment Haftar (véhicules blindés, drones chinois Wing Loong) dans leur lutte contre les Frères musulmans, perçus comme menace existentielle. L'Égypte sécurise sa frontière ouest contre le terrorisme saharien et les Frères musulmans, fournissant avions de reconnaissance et renseignements à la LNA. Le Qatar soutient les milices islamistes de Misrata (faction ouest), tandis que l'Arabie saoudite finance discrètement Haftar, prolongeant leur conflit hégémonique au Moyen-Orient sur le sol libyen. Cette superposition d'intérêts régionaux paralyse les processus onusiens, chaque acteur privilégiant des alliances transactionnelles avec les milices pétrolières plutôt qu'une unification étatique.¹³²

- **États européens divisés : intérêts nationaux vs cohésion européenne**

L'Union européenne (UE), minée par des divergences internes, comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, a échoué à imposer une stratégie unifiée, ses États membres poursuivant des agendas bilatéraux conflictuels. L'Allemagne, contrairement à la France et l'Italie, a réussi à émerger comme médiatrice crédible via les Conférences de Berlin (2020-2021), réunissant puissances rivales sans partialité apparente. L'UE se limite à des opérations périphériques (Irin : embargo armes, EUBAM : frontières), incapables de contrer la militarisation russe-turque ou les trafics pétroliers.¹³³

- **Rôle limité des organisations multilatérales et voisins**

L'ONU, via UNSMIL, facilite le cessez-le-feu d'octobre 2020 et le GNU (2021), mais reste paralysée par le non-respect de l'embargo sur les armes et la manipulation des acteurs externes.¹³⁴ Les Organisations Régionales (UA, Ligue Arabe, CCG) sont restées largement

¹³¹ Ibid

¹³² Jesutimilehin O. Akamo, Caterina Bedin and Dario Cristiani, Op. Cit.

¹³³ Ibid

¹³⁴ Conseil de sécurité des Nations Unies, "Présentation d'une nouvelle feuille de route politique pour la Libye," communiqué de presse S/PRST/CS/16151, 21 août 2025. Voir sur: <https://press.un.org/fr/2025/cs16151.doc.htm>

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

passives ou inefficaces en raison de profondes divisions internes et de l'incapacité à générer un consensus. Les États-Unis, post-2011, se recentrent sur l'antiterrorisme (frappes contre Daesh à Syrte 2016), contenant mollement l'expansion russe sans stratégie globale. Les voisins (Algérie, Tunisie) plaident pour une solution régionale, Alger dénonçant les ingérences turco-russes, tandis que la Tunisie gère les retombées sécuritaires.¹³⁵

Figure N°16: Acteurs internationaux dans la crise libyenne (2011-2025)

Acteur	Alignement Principal	Stratégies et Intérêts Clés
Russie	Soutien au Maréchal Haftar et l'ANL	Déploiement Wagner; influence géopolitique; accès bases militaires; contrats armement
Turquie	Soutien au GNA/GNU de Tripoli	Intervention militaire directe 2020; accord maritime Méditerranée; influence régionale
Émirats Arabes Unis	Soutien au Maréchal Haftar et l'ANL	Soutien militaire aérien; logistique; opposition Frères Musulmans; stabilité régionale
Égypte	Soutien au Maréchal Haftar et l'ANL	Sécurité frontalière; opposition Frères Musulmans; stabilité régionale Est
Qatar/Arabie Saoudite	Qatar: GNA/GNU; Arabie: Haftar puis modéré	Qatar: soutien islamiste modéré; Arabie: équilibre régional post-2017
France	Soutien ambiguë à Haftar malgré position officielle Skhirat/GNA	Intérêts pétroliers Total; contrôle migration; influence historique; lutte antiterroriste
Italie	Soutien au GNA/GNU de Tripoli	Contrôle migration; intérêts pétroliers ENI; liens historiques Tripolitaine
Allemagne	Médiateur neutre diplomatique	Conférences Berlin 2020-2021; médiation processus politique; respect souveraineté
Nations Unies	UNSMIL: soutien processus politique inclusif	Cessez-le-feu oct. 2020; GNU 2021; application embargo armes; élections

En conclusion, l'intervention militaire de 2011 a laissé un vide de pouvoir exploité par une multitude d'acteurs internationaux qui ont transformé la Libye en un champ de bataille par procuration. L'objectif de ces acteurs n'est pas la stabilité libyenne, mais la poursuite de leurs propres intérêts stratégiques (énergétiques, géopolitiques, idéologiques), ce qui prolonge le conflit et entrave les efforts de réconciliation nationale. La France qui a initié l'intervention militaire dans ce pays en agissant comme pivot stratégique, devient acteur périphérique.

¹³⁵ Baghzouz, Aomar. « Géopolitique de la crise libyenne : enjeux, stratégies et prospective, Op. Cit.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

2. Mali : de la langue l'hégémonie française à la soudaine pénétration russe

Contrairement à la Libye, où la France s'est retirée immédiatement après l'opération Harmattan en octobre 2011, au Mali elle instaure une hégémonie sécuritaire quasi-décennale (Serval 2013-Barkhane 2022), encadrant tous les acteurs internationaux. De 2013 à 2022, Paris domine l'espace sahélien, orchestrant une architecture sécuritaire sous son contrôle exclusif. Les soldats français reconquièrent Gao et Tombouctou en quelques semaines lors de l'opération Serval (janvier-mai 2013), inaugurant Barkhane (2014-2022) qui s'étend à cinq pays sahéliens avec un effectif maximal de 5 100 hommes. Tous les acteurs internationaux opèrent en subordination : MINUSMA (15 000 casques bleus, mandat piloté par Paris à l'ONU), EUTM Mali (600 instructeurs européens formant les FAMa), G5 Sahel (architecture institutionnelle française), drones américains au Niger (coordination Barkhane), contingents allemands/belges/canadiens (Tombouctou MINUSMA). Même l'Algérie avec sa médiation qui aboutit à la signature de l'accord d'Alger en 2015 et l'Union africaine s'alignent via l'Élysée. Cette décennie forge une "Françafrique sécuritaire" : les aides et les financements européens et onusiens tous canalisés par Paris, armée malienne surdimensionnée (21% du budget de défense contre 10% pré-2013, salaires bureaucratisés par l'UE).¹³⁶

Malgré tout cela, le résultat est encore pire que dans le cas libyen où la France s'est retrouvée comme acteur périphérique. La présence prolongée de la France au Mali, censée ancrer le statut français comme pivot sahélien indispensable, a engendré paradoxalement l'inverse : rejet antifrançais viscéral accumulé (manifestations "France dehors" 2020), basculement brutal vers la Russie dès 2021 avec l'engagement des mercenaires de la société russe Wagner, puis le commandement russe en Afrique (Africa Corps), et la légitimation de la junte militaire malienne exploitant le narratif néocolonial pour sa consolidation politique.¹³⁷

Le retrait de l'armée française et la fin de l'opération Barkhane en février 2022 consomme neuf années d'échec stratégique. Le régime militaire malien rompt unilatéralement les accords de défense avec l'ancienne puissance coloniale en août 2022 et expulse l'ambassadeur français en janvier 2024. Wagner déploie alors des hélicoptères Mi-35 et

¹³⁶ Penny Lawrence, "Why France Failed in Mali," *War on the Rocks*, 18 février 2022, <https://warontherocks.com/2022/02/why-france-failed-in-mali/>

¹³⁷ Oliver Hegglin, "Mali's Abandonment of Committed Partners in Favor of Russia's Wagner Group," *Human Security Centre*, November 23, 2022, <https://www.hscentre.org/uncategorized/malis-abandonment-committed-partners-favor-russias-wagner-group/>.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

entraîne les FAMA selon une doctrine proactive, tandis que la Russie fournit des armes gratuites et les médias russe relaient la propagande des "crimes Barkhane". Les putschistes maliens s'enracinent durablement, en organisant référendum constitutionnel de 2023 remporté à 97% de "OUI" malgré boycott massif.¹³⁸

Après la mort d'Evgueni Prigogine en août 2023, le Groupe Wagner est restructuré sous l'égide directe du ministère russe de la Défense, devenant en juin 2025 Africa Corps avec 1 500 mercenaires déployés au Mali. Ce rebranding s'accompagne d'un détournement systématique des équipements ex-Barkhane abandonnés : hélicoptères Mi-24, blindés AMX-10, munitions 105 mm réutilisés par les FAMA sous supervision russe.¹³⁹ Africa Corps recentre ses opérations sur la sécurisation des mines d'or (Intahaka, 50 tonnes annuelles vers Moscou) et l'uranium de Fekola, consolidant l'économie de prédation russo-malienne.¹⁴⁰

Parallèlement, le colonel Assimi Goïta diversifie ses alliances pour réduire la dépendance exclusive envers Moscou : Turquie livre drones Bayraktar TB2 et Anka (contrats 2024, formation pilotes Bamako), Chine finance infrastructures (route Gao-Niamey, hôpital Kati), Iran fournit drones Shahed (livraisons discrètes 2025). Cette stratégie d'équilibrage neutralise les pressions CEDEAO/AU tout en maintenant Wagner comme force de frappe principale contre le JNIM et l'État islamique Grand Sahara.¹⁴¹

¹³⁸ Benjamin Roger, « Au Mali, les Russes de Wagner quittent le pays, remplacés par ceux d' Africa Corps », Le Monde du 6 juin 2025. Voir sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/06/06/au-mali-les-russes-de-wagner-quittent-le-pays-remplaces-par-ceux-d-africa-corps_6610872_3212.html.

¹³⁹ Matthieu Millecamps, "Comment Wagner a détourné des équipements de l'armée malienne," *Jeune Afrique*, 16 octobre 2025, <https://www.jeuneafrique.com/1730529/politique/comment-wagner-a-detourne-des-equipements-de-larmee-malienne/>

¹⁴⁰ France 24, « Le groupe paramilitaire russe Wagner quitte le Mali, remplacé par Africa Corps », 8 juin 2025, <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20250608-le-groupe-paramilitaire-russe-wagner-quitte-le-mali-remplac%C3%A9-par-africa-corps>

¹⁴¹ José Ángel Pedraza, « Le Mali hésite entre la Russie et les États-Unis pour faire face à l'offensive djihadiste », *Atalayar*, 14 novembre 2025, <https://www.atalayar.com/fr/articulo/politique/mali-hesite-entre-russie-et-etats-unis-pour-faire-face-loffensive-djihadiste/20251114122705220438.html>

Section 2 :Erosion du statut de la France en Afrique comme puissance régionale

A. Dégradation de la puissance et de l'image de la France en Libye face aux rivalités géopolitiques

L'image de la France en Libye, pays initiateur de l'intervention de l'OTAN en 2011, a connu une forte dégradation et est désormais marquée par une perception d'échec partiel¹⁴². Bien que l'intervention militaire menée sous la présidence de Nicolas Sarkozy ait été un pari politique majeur, la position française sur la scène libyenne s'est vue reléguée à un rôle secondaire face à la montée en puissance d'acteurs rivaux¹⁴³. Cette perte d'influence significative résulte d'un ensemble de facteurs complexes, allant des erreurs stratégiques passées et du soutien controversé à Khalifa Haftar, aux controverses politiques internes qui ont soulevé des doutes sur les motivations réelles de l'engagement français.¹⁴⁴

1. La relégation géopolitique face à la montée en puissance des rivaux

La perte de puissance de la France est directement liée à l'ascension fulgurante de la Russie et de la Turquie, qui se sont imposées comme des puissances influentes majeures dans le conflit libyen.

La France se trouve confrontée à une rivalité géopolitique intense dans la région du Sahara-Sahel, dont la Libye est un point névralgique.¹⁴⁵ Après l'échec de l'offensive du maréchal Haftar en 2019 sur la capitale libyenne Tripoli, les acteurs russes et turcs sont entrés de plain-pied dans le conflit, marginalisant ainsi Paris.¹⁴⁶

¹⁴² J. Bucher, Lena Engel, Stephanie Harfensteller and H. Dijkstra. "Domestic politics, news media and humanitarian intervention: why France and Germany diverged over Libya." *European Security*, 22 (2013): 524 - 539. <https://doi.org/10.1080/09662839.2013.766597>.

¹⁴³ Ibid

¹⁴⁴ Ibid

¹⁴⁵ A. Nadzharov and E. Entina, "Franco-Russian Great Power Rivalry in the Sahara-Sahel Region." *Russia in Global Affairs* (2023). <https://doi.org/10.31278/1810-6374-2023-21-3-181-204>.

¹⁴⁶ J. Bucher, Lena Engel, Stephanie Harfensteller and H. Dijkstra, Op. Cit.

La Russie, considérant la Libye comme un tremplin pour sa présence dans le Sahara-Sahel, a renforcé militairement le camp de Haftar, notamment via des formations militaires privées (PMC) dès 2018¹⁴⁷. Ces formations ont joué un rôle crucial en 2020 pour arrêter l'offensive de la coalition Tripoli-Misrata près de Sirte. Tandis que la France tentait de donner une légitimité internationale à la coalition pro-Haftar, la Russie jouait un rôle instrumental et tactique, s'établissant comme un courtier de pouvoir¹⁴⁸. La perspective d'un accord russo-turc découpant la Libye en zones d'influence est devenue inacceptable pour Paris, qui a été contrainte de réorienter sa politique pour contenir cette influence¹⁴⁹.

Parallèlement, la Turquie a apporté un soutien actif et direct au Gouvernement d'Accord National (GNA), reconnu par la communauté internationale¹⁵⁰. L'intervention militaire turque, comprenant des forces aériennes et terrestres, a été décisive pour repousser l'offensive de Haftar sur Tripoli. La France a été accusée d'avoir agressivement confronté la Turquie tout en minant le gouvernement internationalement reconnu¹⁵¹.

Cette dynamique de confrontation directe entre grandes puissances dans la région est considérée comme un phénomène marquant l'ère de la multipolarité et un nouveau "Scramble for Africa" (ruée vers l'Afrique).¹⁵²

2. Le Poids des Erreurs Stratégiques et des Controverses Internes

L'affaiblissement de la France est également dû à des choix politiques controversés en Libye et au retentissement de scandales domestiques.

La France a été critiquée pour son soutien controversé au général Khalifa Haftar, un acteur perçu comme polarisant.¹⁵³ Ce soutien a été motivé par le souhait français de rétablir

¹⁴⁷ A. Nadzharov and E. Entina, op. cit.

¹⁴⁸ Ibid

¹⁴⁹ Ibid

¹⁵⁰ Timothy Reid. "Strange Bedfellows: Why France's Emmanuel Macron and his autocratic friends are attempting to impose another strongman in the MENA Region." Insight Turkey (2020). <https://doi.org/10.25253/99.2020224.04>.

¹⁵¹ Ibid

¹⁵² A. Nadzharov and E. Entina, op. cit.

¹⁵³ J. Bucher, Lena Engel, Stephanie Harfensteller and H. Dijkstra, op. cit.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

une certaine stabilité, Haftar étant vu comme un acteur capable de contrôler la frontière sud et de lutter contre le terrorisme après l'effondrement de l'État libyen en 2011.

Ce soutien s'est traduit par des rencontres de haut niveau (conférence à La Celle-Saint-Cloud en 2017) conférant une légitimité internationale à Haftar, ainsi que par un soutien militaire actif impliquant des forces spéciales de la DGSE (Direction générale de la Sécurité extérieure). La présence de commandos français a été rendue publique lors d'un accident d'hélicoptère en 2016.¹⁵⁴

Cependant, cette politique, qui privilégie une solution militaire et minait le gouvernement reconnu internationalement, a fortement nui à la crédibilité de la France auprès de certains Libyens et de partenaires internationaux.¹⁵⁵ L'offensive de Haftar sur Tripoli, en avril 2019, a provoqué une crise humanitaire sans précédent et a forcé la France à bloquer des déclarations de l'UE et de l'ONU condamnant cet assaut, ce qui a davantage entaché son image.¹⁵⁶

L'image de la France a également été entachée par le scandale de corruption impliquant l'ancien président Nicolas Sarkozy, lié à des accusations autour du financement de sa campagne électorale. Ce scandale a soulevé des doutes sur les motivations réelles de l'intervention de 2011, certains voyant dans l'engagement français un calcul pour obtenir une part du pétrole libyen et sécuriser des contrats, au-delà des objectifs humanitaires initiaux.¹⁵⁷

3. Un Décalage entre ambitions et capacités limitant le rôle français

La perte d'influence de la France en Libye reflète un décalage critique entre les ambitions françaises et ses capacités réelles. Paris cherche à maintenir son statut de grande puissance, voire de puissance dominante, notamment dans le Sahel et le Maghreb¹⁵⁸. Cependant, ses capacités militaires et économiques ne suffisent plus à soutenir ses ambitions, la forçant à dépendre du soutien logistique des États-Unis dans des opérations comme

¹⁵⁴ Timothy Reid, OP. cit.

¹⁵⁵ Ibid

¹⁵⁶ Ibid

¹⁵⁷ A. Nadzharov and E. Entina, op. cit.

¹⁵⁸ Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

Barkhane. Les approches françaises pour lutter contre l'insécurité dans le Sahara-Sahel, exacerbée par l'implosion de l'État libyen post-2011²⁸, se sont avérées inefficaces.¹⁵⁹

Malgré les tentatives diplomatiques pour restaurer son rôle, comme l'organisation d'une conférence internationale à Paris en 2021, la France n'a pas réussi à restaurer pleinement son influence. Religuée à un rôle secondaire, Paris a dû se concentrer sur l'endigement de l'influence russe et turque, en se rapprochant notamment de Washington et de Bruxelles. La France a été contrainte de s'appuyer sur des acteurs locaux comme Fathi Bashagha, cherchant à se positionner différemment après l'échec du pari Haftar.¹⁶⁰

En somme, l'image de la France en Libye, initiatrice de l'intervention de l'OTAN en 2011, s'est fortement dégradée face à la montée en puissance des acteurs russes et turcs, qui ont su s'imposer comme des influenceurs majeurs dans le conflit libyen, reléguant Paris à un rôle secondaire. La France a été critiquée pour son soutien controversé au général Khalifa Haftar, perçu comme un acteur polarisant, ce qui a nui à sa crédibilité auprès de certains Libyens et partenaires internationaux. Par ailleurs, le scandale de corruption impliquant l'ancien président Nicolas Sarkozy, lié à des accusations autour du financement de sa campagne électorale, a entaché l'image de la France et soulevé des doutes sur les motivations réelles derrière l'intervention libyenne. Malgré une diplomatie active, notamment avec l'organisation d'une conférence internationale à Paris en 2021, la France n'a pas réussi à restaurer pleinement son influence, confrontée à la complexité du terrain et à la rivalité géopolitique intense. Cette perte d'influence reflète un décalage entre les ambitions françaises et ses capacités réelles, exacerbée par la concurrence d'autres puissances et les erreurs stratégiques passées. En somme, l'image de la France en Libye est désormais marquée par une perception d'échec partiel, mêlée à des controverses politiques internes, ce qui limite son rôle dans la résolution du conflit libyen.

La situation de la France en Libye peut être comparée à un marathonien qui a pris la tête de la course avec une avance spectaculaire (l'intervention de 2011), mais qui s'est épuisé prématurément sur des détours stratégiques (le soutien à Haftar) et a été ralenti par des blessures internes (les scandales politiques). Pendant ce temps, de nouveaux coureurs aux ressources apparemment illimitées (la Russie et la Turquie) l'ont non seulement dépassé, mais

¹⁵⁹ Ibid

¹⁶⁰ Ibid

ont également redessiné le parcours, reléguant le champion initial à un rôle d'observateur luttant simplement pour rester dans la course.

B. Dégradation de l'image de la France au Sahel et le retrait militaire humiliant

La dégradation de l'image de la France dans la région du Sahel et son retrait militaire subséquent, notamment l'achèvement de l'Opération Barkhane, représentent un tournant stratégique majeur, souvent perçu comme un échec cinglant et un retrait humiliant pour la puissance française du Sahel.¹⁶¹ Bien que l'Opération Serval, ait été motivée par la lutte contre le terrorisme et le rétablissement de la sécurité, elle n'a pas réussi à endiguer l'instabilité multidimensionnelle chronique de la région, conduisant à une accumulation de ressentiment populaire, à des ruptures diplomatiques et, finalement, à un départ contraint face à la montée des régimes militaires et de l'influence de puissances rivales.

1. Les fondements de la dégradation de l'image française : une approche sécuritaire jugée néocoloniale

La présence militaire française dans le Sahel, malgré ses intentions affichées de lutte antiterroriste, a rapidement été perçue par de larges segments de l'opinion publique locale comme une continuation des politiques néocoloniales héritées de la Françafrique.¹⁶² Ce sentiment anti-français s'est cristallisé autour de plusieurs facteurs fondamentaux.

- Premièrement, l'intervention a été principalement axée sur une logique de sécurité qui ignorait les causes profondes de la crise sahélienne.¹⁶³ L'Opération Barkhane, qui a succédé à Serval en 2014, visait à éliminer les groupes terroristes (ISGS, GSIM/JNIM) et à répondre aux préoccupations sécuritaires de la France et de l'Europe, notamment la peur d'une contagion "djihadiste" et l'anxiété liée à la "bombe démographique" sahélienne, perçue comme un moteur de futures vagues de migration vers l'Europe.¹⁶⁴ Cette focalisation quasi exclusive sur la militarisation n'était pas suffisante pour résoudre les problèmes systémiques tels que la pauvreté, la faiblesse

¹⁶¹ Alexandre Olech, Op. Cit.

¹⁶² Judit Godó, Op. Cit.

¹⁶³ Shalina Mehta. "The Sahel as a Geopolitical Laboratory: Long-Term Instability as a Result of Great Power Rivalry." SSRN Electronic Journal (2023). <https://doi.org/10.2139/ssrn.4541836>

¹⁶⁴ Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

des États, la corruption endémique, et les conflits interethniques exacerbés par la crise humanitaire.¹⁶⁵ Pour beaucoup de Sahéliens, la France se concentrait sur les symptômes plutôt que sur les racines du problème.¹⁶⁶

- Deuxièmement, les erreurs stratégiques et le manque de légitimité ont alimenté les accusations d'ingérence et de violation de souveraineté. La France a été critiquée pour son soutien à des régimes autoritaires et pour ses alliances controversées avec certains groupes armés locaux, comme le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA).¹⁶⁷

Cette coopération, jugée nécessaire pour combattre les terroristes, a été perçue par la population malienne comme un favoritisme colonial envers les Touaregs, d'autant plus que l'armée française avait refusé d'aider l'armée malienne à reprendre Kidal.¹⁶⁸ De plus, le refus catégorique de Paris de s'engager dans des négociations avec les groupes terroristes, malgré les recommandations issues de dialogues nationaux locaux, a contredit la volonté des représentants sahéliens et a accentué la sensation que la France imposait ses propres "lignes rouges".¹⁶⁹ A tout cela s'ajoute les incidents commis par les forces françaises au Mali, à l'instar de l'Incident de Bounty le 3 janvier 2021, où une frappe de la force Barkhane près du village de Bounty a causé la mort de nombreux civils, menant à des enquêtes et des appels à la transparence sur le respect du droit humanitaire, comme le rapport de la MINUSMA l'a souligné.¹⁷⁰

- Enfin, la montée des narratifs hostiles a rendu l'image française intenable. Des informations, non confirmées, diffusées sur les réseaux sociaux accusent les soldats français de collaborer avec les terroristes, de livrer des armes ou

¹⁶⁵ Judit Godó, Op. Cit.

¹⁶⁶ Shalina Mehta, op. cit.

¹⁶⁷ Y. Guichaoua. "The bitter harvest of French interventionism in the Sahel." *International Affairs*, 96 (2020): 895-911. <https://doi.org/10.1093/ia/iiaa094>

¹⁶⁸ Ibid

¹⁶⁹ Judit Godó, Op. Cit.

¹⁷⁰ Nations Unies, "Mali : l'ONU conclut que le groupe touché par une frappe aérienne à Bounty était majoritairement composé de civils", ONU Info, 30 mars 2021, <https://news.un.org/fr/story/2021/03/1092952>

de commettre des frappes contre des civils.¹⁷¹ Le fait que le président Macron ait "littéralement convoqué" les chefs d'État du G5 Sahel au sommet de Pau en 2020 pour qu'ils "clarifient" leur position a été perçu comme une arrogance néocoloniale, provoquant une tension diplomatique spectaculaire et publique.¹⁷² Ces incidents, souvent exploités par la presse hostile aux intérêts de Paris, ont conduit à des manifestations demandant le départ des troupes françaises et même internationales.

2. Un retrait militaire forcé et humiliant

L'accumulation de l'instabilité et du sentiment anti-français a rendu la présence de Barkhane intenable, menant à un retrait progressif puis total, qualifié d'humiliant compte tenu de son caractère forcé et des conséquences immédiates sur la politique d'influence française.

Premièrement, le retrait a été déclenché par la perte de soutien domestique et sahélien¹⁷³. Après des années d'engagement, l'Opération Barkhane est devenue un fardeau financier considérable pour la France, coûtant environ 695 millions d'euros en 2019 et près d'un milliard d'euros en 2020.¹⁷⁴ La perte constante de soldats français (51 morts jusqu'en septembre 2021) et l'absence de percées majeures ont érodé le soutien du public français, une majorité désapprouvant la mission à partir de janvier 2021.¹⁷⁵ Simultanément, la multiplication des coups d'État au Mali (2020, 2021) et au Burkina Faso, souvent motivés par la frustration face à l'insécurité persistante, a mis au pouvoir des régimes militaires ouvertement hostiles à l'ancienne puissance coloniale.

Deuxièmement, le retrait a été une capitulation politique face à la rivalité géopolitique. L'ultimatum lancé par les juntes sahéliennes et l'alliance subséquente avec la Russie ont contraint la France à terminer Barkhane. Le gouvernement militaire malien a contracté le groupe de mercenaires russes Wagner pour des services de sécurité, signalant une rupture nette avec l'Occident.¹⁷⁶ Cette transition d'une dépendance française à une

¹⁷¹ Y. Guichaoua, op. cit.

¹⁷² Ibid

¹⁷³ Judit Godó, Op. Cit.

¹⁷⁴ Ibid

¹⁷⁵ E, Bertrand and T. Chafer and E. Stoddard, OP. Cit.

¹⁷⁶ Shalina Mehta, op. cit.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

dépendance russe a été vue comme un coup décisif contre l'influence de Paris. Le retrait français du Mali en 2022 et du Burkina Faso en 2023, forcé par ces régimes militaires, a marqué la fin de l'engagement antiterroriste français à grande échelle dans le Sahel.¹⁷⁷

Le départ des forces françaises a créé un vide sécuritaire. La France a tenté de redéfinir sa stratégie en se concentrant sur les États côtiers d'Afrique de l'Ouest (comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal) et en transformant son engagement vers la coopération européenne, notamment via la Task Force Takuba.¹⁷⁸ Cependant, l'inefficacité de *Barkhane* à assurer une stabilité durable et le départ des troupes françaises confirment que la stratégie militaire, même avec un budget colossal, ne pouvait pas être la "cure" unique à la crise sahélienne. L'instabilité continue de s'aggraver, caractérisée par une fragmentation accrue et une compétition entre grandes puissances, qui menacent de condamner la région à une instabilité à long terme si les causes profondes de la crise ne sont pas abordées.¹⁷⁹

C. Région Sahélo-saharienne: recomposition géopolitique et positionnements stratégique sans la France

L'échec de la politique interventionniste française dans la région Sahélo-saharienne, marqué de manière significative par les conséquences désastreuses de l'intervention en Libye en 2011 et l'enlisement de l'opération *Barkhane* au Mali, a entraîné une profonde recomposition géopolitique de cet espace stratégique. Jadis considérée comme le "pré-carré" ou la "zone d'influence naturelle" de Paris, la région est désormais caractérisée par une vacance de puissance et l'émergence d'une nouvelle ère de compétition multipolaire, obligeant les États sahéliens à adopter de nouveaux positionnements stratégiques. La dynamique sécuritaire régionale s'est transformée d'une structure dominée par l'Occident à une structure plus flexible et concurrentielle.¹⁸⁰

¹⁷⁷ Alexandre Olech, Op. Cit.

¹⁷⁸ Ibid

¹⁷⁹ Adebobola Adedamola Omowon and Damilola Bartholomew Sholademi. "Shifting Alliances: The role of non-regional powers in sahel security after ECOWAS departures." International Journal of Science and Research Archive (2025). <https://doi.org/10.30574/ijrsra.2025.14.2.0426>

¹⁸⁰ Alexander M. Nadzharov, Ekaterina G. Entina. "Franco-Russian Great Power Rivalry in the Sahara-Sahel Region." *Russia in Global Affairs* (2023). <https://doi.org/10.31278/1810-6374-2023-21-3-181-204>.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

1. *Recomposition géopolitique : L'essor des puissances rivales et la globalisation du conflit*

Le retrait de la France du Sahel, marqué notamment par la fin de l'Opération *Barkhane* et le départ des forces de pays clés comme le Mali et le Burkina Faso au début de 2022, a agi comme un catalyseur d'une profonde recomposition géopolitique de la région Sahélo-saharienne.¹⁸¹ Cette zone, autrefois sous l'influence exclusive de la France, est devenue un théâtre de rivalités entre grandes puissances, notamment entre puissances occidentales et émergentes, entraînant la globalisation des enjeux sécuritaires.¹⁸² Le départ des forces françaises, perçu comme une perte d'influence militaire, met fin à la tentative de la France de maintenir sa primauté dans les affaires de sécurité régionale.¹⁸³

- La Rivalité franco-russe comme dynamique sécuritaire dominante: La confrontation entre Paris et Moscou est une dynamique sécuritaire puissante qui façonne la région Sahélo-saharienne. La Russie cherche à exploiter les faiblesses et l'inefficacité de la politique étrangère française pour son propre bénéfice politique et économique.¹⁸⁴ La Russie s'est positionnée comme un fournisseur de sécurité alternatif, intervenant d'abord en République centrafricaine (RCA) où l'inefficacité des missions internationales (MINUSCA, *Sangaris*, EUTM-RCA) a contraint le gouvernement de Bangui à solliciter l'aide de Moscou. Le succès de cette présence a permis à la Russie d'établir un précédent pour s'implanter ailleurs. Au Mali, la coopération militaire avec Moscou a débuté après le deuxième coup d'État en 2021, consolidant l'emprise des militaires sur le pouvoir et ouvrant la voie à la présence militaire russe.¹⁸⁵ La Russie a renforcé sa présence militaire, notamment à travers le Groupe Wagner (rebaptisé "Africa Corps" en 2023)¹⁸⁶, qui fournit des instructeurs, du

¹⁸¹ Pierre-Pascal Mvele, « Relations entre la France et les pays de l'Alliance des États du Sahel : entre tensions diplomatiques et rupture de la coopération militaire », *Revue Dialectique des Intelligences*, dossier « *Françafrique : la fin d'une ère ?* », no. 11 (2025), pp.7-25.

¹⁸² Alexander M. Nadzharov, Ekaterina G. Entina, op. cit.

¹⁸³ Ibid.

¹⁸⁴ Ibid.

¹⁸⁵ Ibid.

¹⁸⁶ Pierre-Pascal Mvele, « Relations entre la France et les pays de l'Alliance des États du Sahel : entre tensions diplomatiques et rupture de la coopération militaire », *Revue Dialectique des Intelligences*, dossier « *Françafrique : la fin d'une ère ?* », no. 11 (2025) : pp. 26-52.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

personnel militaire et des armements.¹⁸⁷ Le retrait de la France du Mali a été suivi par l'occupation de certaines bases françaises par l'armée russe.¹⁸⁸ Moscou est ainsi devenu le principal garant de la sécurité des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES).¹⁸⁹ Au-delà du Mali, des allégations de présence de mercenaires Wagner au Burkina Faso, qui a également rompu sa coopération militaire avec la France, confirment cette tendance.¹⁹⁰ L'intensité de la rivalité franco-russe risque d'exacerber les clivages ethniques et confessionnels existants. Au Mali, la France était impliquée dans la médiation des accords d'Alger (2015), un processus que la Russie n'a pas mis à son agenda, menaçant de déclencher une potentielle guerre *proxy* dans le Nord du pays.¹⁹¹

Par ailleurs, la crise en Libye, conséquence de l'intervention de 2011 menée par la France au sein de l'OTAN, a créé un environnement d'insécurité qui a fusionné le Maghreb et le Sahel en une seule région Sahélo-saharienne, inondée d'armes et en proie au terrorisme transfrontalier et à la criminalité.¹⁹² En Libye, la France a longtemps soutenu le maréchal Haftar pour protéger ses intérêts stratégiques (notamment le pétrole, les infrastructures, et la sécurisation des frontières du Sud pour aider le Tchad).¹⁹³ La Russie a également accru son influence en Libye, notamment en fournissant des formations militaires et en protégeant des champs pétroliers à travers des formations militaires privées. Le succès de ces formations a permis à Moscou de s'établir comme un acteur capable d'influencer directement la situation sur le terrain, obligeant la France à réorienter sa politique libyenne vers le confinement de l'influence russe.¹⁹⁴

Dans un autre registre qui n'est pas des moindres, la Russie défie directement le monopole médiatique français dans la région. Moscou est actif sur les réseaux sociaux dans

¹⁸⁷ Alexander M. Nadzharov, Ekaterina G. Entina, op. cit.

¹⁸⁸ Ibid

¹⁸⁹ Pierre-Pascal Mvele, op. cit.

¹⁹⁰ Ibid

¹⁹¹ Alexander M. Nadzharov, Ekaterina G. Entina. Op. cit.

¹⁹² Ibid

¹⁹³ Ibid

¹⁹⁴ Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

les pays du G5 Sahel, capitalisant sur le sentiment anti-français.¹⁹⁵ Des écosystèmes entiers produisant des campagnes anti-françaises se sont développés sur les réseaux sociaux, souvent avec l'aide d'entités russes.¹⁹⁶ Cette guerre d'influence irrite profondément les décideurs français et pousse Paris à engager des campagnes d'information anti-russes.¹⁹⁷

- L'Expansion des Puissances Émergentes Concurrentes: L'ouverture de l'ordre régional, due au recul français, a créé des opportunités pour des acteurs non occidentaux et non régionaux d'accroître leur influence militaire et économique.

- La Chine et les intérêts économiques stratégiques : La Chine a déjà dépassé la France en termes de commerce et d'Investissements Directs Étrangers (IDE) en Afrique.¹⁹⁸ Pékin se positionne comme un partenaire économique de premier plan pour les pays de l'AES, affichant sa disposition à travailler avec les juntes pour augmenter ses investissements, notamment au Mali et au Niger. Les entreprises publiques chinoises investissent dans des projets stratégiques tels que le pétrole, l'uranium et l'énergie solaire dans l'ensemble de l'AES.¹⁹⁹ Par exemple, la junta nigérienne a signé un accord avec une entreprise publique chinoise pour une avance de 400 millions de dollars liée à la future vente de pétrole brut, illustrée par l'oléoduc Niger-Bénin de construction chinoise.²⁰⁰

- Diversification des partenariats de sécurité : D'autres puissances comme la Turquie et l'Iran s'affirment également. La Turquie est un partenaire de sécurité important pour les pays de l'AES, notamment par la fourniture de drones Bayraktar TB2.²⁰¹ L'Iran manifeste un intérêt croissant pour la coopération

¹⁹⁵ Séverin Tchetchoua Tchokonte, « L'ensablement de la France au Sahel : la fin tumultueuse de l'idylle franco-africaine », *Revue Dialectique des Intelligences*, dossier « Françafrique : la fin d'une ère ? », no. 11 (2025) : pp.7-25.

¹⁹⁶ Ibid

¹⁹⁷ Alexander M. Nadzharov, Ekaterina G. Entina. Op. cit.

¹⁹⁸ Ousmanou Poukouo, « L'initiative Équipe Europe : un marchepied du repositionnement de la France en Afrique », *Revue Dialectique des Intelligences*, dossier « Françafrique : la fin d'une ère ? », no. 11 (2025) : 66.Y. pp.66-92.

¹⁹⁹ Pierre-Pascal Mvele

²⁰⁰ Ibid

²⁰¹ Ibid

économique et de défense avec ces partenaires. Les médias français et américains spéculent également sur les négociations entre l'Iran et le Niger pour vendre de l'uranium destiné à la fabrication d'armes. Ce qui illustre la détermination de ces puissances émergentes à contester à la France sa certitude géopolitique sur le contrôle des ressources stratégiques et des bases militaires qui sont des atouts, mais sont dorénavant un problème politique et stratégique.²⁰²

- Compétition pour les ressources stratégiques : La concurrence accrue est particulièrement vive pour le contrôle des matières premières stratégiques (uranium, pétrole, or). La France était historiquement dépendante de l'uranium nigérien (critique pour son industrie nucléaire).²⁰³ Aujourd'hui, la rupture de la coopération militaire avec la France est perçue comme une menace pour Paris de perdre le contrôle des ressources stratégiques²⁰⁴.

• Globalisation de la menace et la réponse française: Le départ de la France du Sahel est perçu comme une opportunité pour les puissances émergentes, mais il est aussi considéré comme dangereux pour l'Europe, menaçant de créer une nouvelle vague de migration et d'intensifier le terrorisme international.²⁰⁵ En plus de ces défis sécuritaire asymétrique, la France et ses alliés occidentaux considèrent la présence militaire russe (Groupe Wagner/Africa Corps) dans la région Sahélo-saharienne comme une menace globale pour l'Europe. En guise de réponse, Paris tente de rallier Washington et Bruxelles en désignant la présence russe comme une menace sécuritaire transrégionale.²⁰⁶ En outre, et toujours face à la perte de son rôle de partenaire militaire exclusif, la France s'efforce de maintenir son influence par le biais d'un cadre multilatéral, notamment l'Initiative Équipe Europe (*Team Europe*) de l'Union Européenne.²⁰⁷ Cette approche vise à permettre à la France de s'impliquer dans un cadre européen pour maintenir ses intérêts dans un environnement stratégique

²⁰² Ibid

²⁰³ Séverin Tchetchoua Tchokonte, Op. cit.

²⁰⁴

²⁰⁵ Alexandre Olech, Op. Cit.

²⁰⁶ Alexander M. Nadzharov, Ekaterina G. Entina, op. cit.

²⁰⁷ Ousmanou Poukouo, op. cit.

africain en pleine reconfiguration.²⁰⁸ L'Agence française de développement (AFD) est l'instrument clé de la France dans cette initiative, permettant à Paris de tirer les ficelles des financements européens et d'assurer sa présence en Afrique sous couvert du multilatéralisme.²⁰⁹ Pour certains, cette démarche européenne, qui renvoie au concept historique d'"Eurafrique", vise à perpétuer les intérêts et l'idéologie coloniale française sous une nouvelle forme.²¹⁰

La compétition entre grandes puissances dans le Sahel est tellement intense que son existence même signale le retour d'une compétition de longue haleine et pourrait être perçue comme le premier coup de feu d'une seconde *Scramble for Africa*.²¹¹ La région Sahélo-saharienne, caractérisée par des États faibles et des acteurs non étatiques puissants (terroristes et réseaux criminels), est passée d'un ordre régional dominé par la France à un ordre plus flexible et compétitif.²¹²

2. Positionnements Stratégiques : La Quête d'Émancipation et le Nouvel Ordre Politique Hybride des États Sahéliens

Le départ des forces françaises du Sahel et le retrait des bases militaires de pays clés comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger, est perçu par l'Alliance des États du Sahel (AES) comme une fenêtre d'opportunité pour construire leur autonomie politique et stratégique.²¹³ Les régimes militaires au pouvoir sont animés par un profond désir de puissance et la volonté de s'affranchir d'une tutelle stratégique post-coloniale jugée anachronique.²¹⁴

Cette quête d'émancipation se manifeste par une double dynamique : une rupture institutionnelle et militaire avec les vestiges de la *Françafrique*, et l'émergence d'un nouvel ordre politique hybride caractérisé par une gouvernance fragmentée et contestée.

²⁰⁸ Ibid

²⁰⁹ Ibid

²¹⁰ Ibid

²¹¹ Alexander M. Nadzharov, Ekaterina G. Entina, op. cit.

²¹² Ibid

²¹³ Pierre-Pascal Mvele, op. cit.

²¹⁴ Ibid

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

- Affirmation de la souveraineté par la rupture institutionnelle et militaire: Pour sortir de la “cécité stratégique” et de “l’extraversion” qui caractérisait traditionnellement l’État africain postcolonial, concédant des pans entiers de souveraineté à des partenaires étrangers, les pays de l’AES ont opté pour une stratégie de rupture institutionnelle et de diversification. L’objectif est de conférer à leur indépendance juridique un contenu politique, stratégique, économique, diplomatique et sécuritaire.²¹⁵ La rupture avec la France s’est concrétisée par la suspension des accords de défense et d’assistance militaire technique, entraînant le départ des forces françaises des territoires respectifs des pays de l’AES.²¹⁶ Au-delà du domaine militaire, cette stratégie a été étendue aux organisations régionales et internationales perçues comme des instruments de perpétuation du projet de domination française. Les pays de l’AES ont ainsi annoncé :

- Leur retrait de la Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), accusée d’être manipulée par la France et de ne pas les soutenir dans la lutte contre le terrorisme.

- Leur retrait de l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Cette organisation étant considérée comme une excroissance de la projection de la puissance française.²¹⁷

- Diversification stratégique : La rupture de la coopération militaire avec la France a conforté les leaders de l’AES dans leur détermination à diversifier leurs partenariats sécuritaires. Moscou est devenu le principal garant de la sécurité des pays de l’AES.²¹⁸ Cette diversification des alliances vise à contester les certitudes géopolitiques de la France dans son ancien “pré-carré”. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger s’appuient notamment sur la Russie, mais aussi sur d’autres puissances émergentes comme la Turquie (qui fournit des drones

²¹⁵ Ibid

²¹⁶ Ibid

²¹⁷ Ibid

²¹⁸ Alexander M. Nadzharov, Ekaterina G. Entina, op. cit

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

Bayraktar TB2) et la Chine (partenaire économique clé dans l'uranium, le pétrole, et les infrastructures), dans une tentative de s'arrimer à la compétition de puissance mondiale.²¹⁹

- Mobilisation du sentiment anti-français et quête de légitimité: Le sentiment anti-français, longtemps latent, s'est intensifié au point d'être utilisé comme une ressource politique de premier ordre par les juntes militaires.²²⁰ Ce rejet est alimenté par divers griefs, dont le maintien du Franc CFA, l'aide publique au développement perçue comme humiliante, et surtout l'interventionnisme militaire jugé inefficace et néo-colonial.²²¹ Les leaders militaires de l'AES ont exploité ce ressentiment pour consolider leur légitimité auprès de leurs peuples, en désignant la France, "à tort ou à raison", comme l'"ennemi" responsable de l'instabilité et de la misère.²²² Cette démarche permet aux régimes en mal de légitimité de détourner l'attention de leur propre responsabilité dans la situation difficile. En outre, les réseaux sociaux ont joué un rôle central dans cette dynamique, en servant d'"infrastructures critiques de la contestation postcoloniale".²²³ Ils ont permis de :

- Diffuser des contre-récits historiques occultant les crimes coloniaux ou les accords post-indépendance, réveillant une conscience critique générationnelle.

- Catalyser la conscience panafricaine, transformant l'indignation en action collective et permettant une organisation agile malgré les restrictions politiques.

- Désacraliser le pouvoir français à travers la création de parodies de discours présidentiels, utilisées comme outils viraux de dénonciation politique. Le déploiement de hashtags et d'actions coordonnées a rendu possible la mobilisation de rue, exigeant le départ des troupes françaises.²²⁴

- Nouvel ordre politique hybride et émergence d'une gouvernance sporadique: Le retrait de la France s'inscrit dans un contexte où les États sahéliens

²¹⁹ Pierre-Pascal Mvele, op. cit.

²²⁰ Séverin Tchetchoua Tchokonte, op. cit.

²²¹ Ibid

²²² Pierre-Pascal Mvele, op. cit.

²²³ Ranké Ibrahima, op. cit.

²²⁴ Ibid

présentent une fragilité structurelle et des ordres politiques intrinsèquement hybrides.²²⁵ Ces ordres sont caractérisés par la coexistence de l'État central (souvent faible), des autorités traditionnelles et des acteurs armés non étatiques.²²⁶ Les groupes terroristes ne cherchent pas nécessairement à capturer l'État ou à faire sécession, mais à attaquer la présence administrative de l'État (juges, policiers, enseignants, maires) et à contester la notion même d'État moderne. Ces groupes opèrent ce que l'on appelle une "gouvernance sporadique", une forme d'autorité mobile qui vient et va, offrant des services de gouvernance par intermittence.²²⁷ Le conflit actuel, profondément enraciné dans l'histoire locale et la compétition pour les ressources, ne présente pas de « fin de partie » claire. Le retrait de la puissance hégémonique française et la compétition des puissances extérieures risquent d'exacerber l'instabilité, menant à un scénario où aucun acteur ne parvient à imposer un ordre politique monolithique. L'avenir pourrait être marqué par un système "hétéarchique", une configuration décentralisée où les alliances et les violences coexistent sans structure étatique centralisée forte, laissant la région dans une incertitude accrue.²²⁸

Ce repositionnement stratégique des pays du Sahel, en brisant les liens de dépendance militaire avec la France, inaugure une ère où l'autonomie est recherchée par la diversification des partenariats et l'exploitation politique du sentiment populaire. Cependant, il confronte ces États à la nécessité de construire une stabilité durable dans un paysage de gouvernance fragmenté, où le défi n'est plus seulement militaire, mais réside dans la capacité à fournir des alternatives crédibles aux ordres politiques hybrides émergents.

La fin de l'opération *Barkhane* et le retrait forcé de la France marquent la fin tumultueuse de l'"idylle franco-africaine" et l'"ensablement" de la France au Sahel.²²⁹ L'échec de la politique interventionniste a ouvert la voie à une recomposition géopolitique dominée par l'entrée agressive de puissances rivales, en particulier la Russie, qui défie directement la France en se positionnant comme le nouveau garant de la sécurité, et la Chine, qui consolide sa domination économique. Pour les États de l'AES, cette situation représente un moment

²²⁵ Morten Bøås et Francesco Strazzari, op. cit.

²²⁶ Ibid

²²⁷ Ibid

²²⁸ Ibid

²²⁹ Séverin Tchetchoua Tchokonte, op. cit.

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

historique pour se défaire de la tutelle post-coloniale et s'engager sur la voie de l'autonomie stratégique, manifestée par la rupture des liens institutionnels et militaires (CEDEAO, OIF, accords de défense) et la diversification des partenariats. Cependant, cette émancipation s'opère dans un contexte de fragilité structurelle où le vide laissé par la France est comblé par une compétition de puissance intense et l'émergence d'un ordre politique hybride fragmenté par des acteurs non étatiques. Le "Grand Jeu" qui se déroule au Sahel est le signal du retour d'une compétition de longue haleine qui pourrait bien être perçue comme la première étape d'une seconde "*Scramble for Africa*".²³⁰ Le défi majeur pour les États sahéliens sera de transformer leur quête d'autonomie en une stabilité durable, sans se laisser instrumentaliser par les nouvelles puissances désireuses de contester l'ancienne influence française.

²³⁰ Alexander M. Nadzharov, Ekaterina G. Entina.

Conclusion

Les interventions militaires françaises en Libye (2011) et au Mali (2013), qui constituaient la substance de cette troisième partie, avaient pour double objectif affiché la restauration de l'ordre et l'affirmation du statut de la France comme puissance régionale en Afrique. Cependant, l'analyse comparative révèle que ces opérations ont paradoxalement produit l'inverse des résultats escomptés, engendrant des dynamiques d'instabilité prolongées et structurelles qui ont culminé par l'érosion du statut de la France et une profonde recomposition géopolitique.

Les conséquences immédiates et concrètes sur le terrain ont illustré ce paradoxe :

1. En Libye, l'intervention a mené à une désintégration étatique complète et un effondrement de l'État, transformant le pays en un "contre-exemple" de la capacité française à produire de l'ordre et en un "hub d'instabilité". Cet effondrement a provoqué une crise humanitaire et économique chronique, une chute dramatique du PIB, et l'institutionnalisation d'un trafic migratoire extrêmement violent vers l'Europe.

2. Au Mali, l'Opération Serval a permis un rétablissement relatif et coercitif de l'ordre qui, bien que sauvant l'État de l'effondrement immédiat, s'est réalisé au prix d'une souveraineté réduite et d'un ordre hybride fragile.

Ces interventions ont transformé l'instabilité locale en un phénomène régional et transnational. L'arsenal démantelé de l'armée libyenne s'est diffusé massivement vers le Sahel, alimentant les groupes armés et le MNLA au Mali (l'effet boomerang sécuritaire). Au Mali, malgré les succès tactiques initiaux, la stratégie française (Barkhane) axée sur le contre-terrorisme a été jugée mal adaptée, menant à la dispersion et à la recomposition des menaces terroristes (JNIM, EIGS) et à l'intensification des violences dans le Sahel central (Burkina Faso, Niger).

À long terme, ces échecs ont eu des répercussions stratégiques majeures sur le statut de la France :

- **Instabilité Politique Chronique** : En Libye, la fragmentation politique persiste, dominée par la dualité institutionnelle et une guerre par procuration impliquant des puissances externes. Au Mali, la stratégie française, en renforçant militairement l'armée sans consolider la légitimité civile, a involontairement recréé les conditions historiques des coups

Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali

d'État militaires (2020, 2021), conduisant à la dégradation de son image et à la désutilité de la force.

- **Érosion du Statut Géopolitique** : L'échec stratégique a conduit à une relégation géopolitique de la France. En Libye, Paris est devenu un acteur périphérique face à l'ascension de la Russie (Wagner) et de la Turquie, qui ont transformé le conflit en champ de bataille par procuration. Au Sahel, le retrait militaire forcé (fin de Barkhane en 2022) a été perçu comme un échec cinglant, ouvrant la voie à une recomposition géopolitique dominée par la rivalité franco-russe.

- **Quête d'Autonomie Sahélienne** : Les États de l'Alliance des États du Sahel (AES) ont exploité le sentiment anti-français et le vide sécuritaire pour affirmer leur souveraineté, rompre les liens institutionnels (CEDEAO, OIF), et diversifier leurs partenariats (Russie, Turquie, Chine). Cette dynamique, caractérisée par l'émergence d'un ordre politique hybride fragmenté, est considérée comme le signal d'une seconde "Scramble for Africa".

En conclusion, les interventions militaires françaises, bien que rapides et efficaces sur le plan tactique (chute de Kadhafi, arrêt de l'avancée terroriste vers Bamako), n'ont pas été converties en succès stratégiques et politiques durables. Elles ont agi tel un puissant séisme qui a fait chuter d'anciennes structures, mais qui, en l'absence de fondations politiques solides, a brisé les plaques tectoniques régionales, laissant derrière lui une instabilité accrue et une remise en cause fondamentale de la position de la France comme garante de l'ordre en Afrique.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale

La présente thèse a eu pour objectif central de comparer les interventions militaires françaises en Libye (2011) et au Mali (2013) afin d'évaluer dans quelle mesure ces opérations ont réussi à préserver ou à renforcer le statut de la France comme puissance régionale en Afrique. L'analyse comparative, articulée autour des contextes historiques, des motivations profondes et des impacts durables, a permis de démontrer l'hypothèse principale : loin de consolider le statut et l'influence de la France sur le continent, ces interventions militaires ont au contraire catalysé un rejet quasi général de l'ancienne puissance coloniale par les peuples africains, précipitant une remise en cause profonde de sa légitimité et de son leadership.

I- Synthèse des logiques d'intervention et de la dualité des contextes

Les interventions se sont inscrites dans des contextes de crise étatique distincts : en Libye, un "effondrement vertical" fulgurant de l'État hyper-personnalisé de la Jamahiriya, laissant place à l'anarchie; au Mali, un "émiettement horizontal" résultant d'une fragmentation historique et d'une dissociation persistante entre le centre et la périphérie.

Malgré cette dualité contextuelle, les motivations officielles ont masqué une constante stratégique. En Libye, la justification était morale et normative (protection des civils, "Responsabilité de Protéger", bien que des intérêts géoéconomiques (hydrocarbures, rivalité méditerranéenne) aient joué un rôle central. Au Mali, la justification était d'abord sécuritaire (lutte contre le terrorisme transrégional, prévention de la chute de l'État), doublée de l'impératif de "sécuriser les intérêts stratégiques" français et européens, notamment l'uranium nigérien voisin. Dans les deux cas, la France a agi pour occuper un "vide stratégique", affirmant sa capacité d'initiative et de projection.

Les logiques opérationnelles ont été adaptées à la nature de la menace et du cadre de légitimité :

- En Libye : une intervention aérienne ciblée et immédiate, menée dans le cadre d'une large coalition multilatérale sous l'égide de l'ONU et de l'OTAN (Résolution 1973). La légalité était incontestable, mais la légitimité fut controversée en raison du détournement du mandat initial en vue d'un changement de régime.
- Au Mali : une intervention terrestre rapide, initialement quasi-unilatérale (Opération Serval), sollicitée par le gouvernement malien. La légitimité

Conclusion générale

était renforcée par l'accueil populaire et le consentement étatique, s'inscrivant dans le cadre antiterroriste (Résolution 2085).

II. Le paradoxe des conséquences : inefficacité stratégique et désutilité de la force

Les retombées des deux interventions ont engendré des dynamiques d'instabilité prolongées qui ont paradoxalement miné la position française, conformément à la notion de “disutility of force”.

1. L'Effondrement et la relégation en Libye :

L'intervention de 2011 a conduit à une désintégration étatique chronique, transformant la Libye en un “hub d'instabilité” et un foyer de diffusion d'armes et de combattants dans le Sahel. L'absence de plan de stabilisation post-conflit a miné la crédibilité de la France comme productrice d'ordre. Conséquence directe sur le statut français : Paris est devenu un acteur périphérique face à l'intensification des rivalités géopolitiques, notamment le déploiement de la Russie (Wagner/Africa Corps) et de la Turquie.

2. Échec stratégique et le rejet au Mali

Malgré le succès tactique initial de Serval, la stratégie prolongée (Barkhane), focalisée sur un contre-terrorisme militaire mal adapté à une insurrection populaire, a échoué à restaurer une stabilité durable. La priorité donnée au renforcement de l'armée malienne sans légitimité civile a involontairement recréé les conditions historiques des coups d'État militaires (2020, 2021). Ce dénouement a symbolisé la “défaite stratégique” de la France. L'intervention n'a pas réussi à endiguer l'instabilité, entraînant au contraire une propagation transrégionale de la menace terroriste vers le Niger et le Burkina Faso.

III. Erosion du statut et la recomposition géopolitique

L'accumulation de ces échecs a eu un impact décisif sur le statut de la France:

1- Déclin de l'influence et rejet populaire : Le sentiment anti-français, alimenté par la perception d'une ingérence néocoloniale inefficace, les controverses (scandale Sarkozy-Kadhafi en Libye,, l'incident de Bounty au Mali) et les ruptures diplomatiques, a culminé avec le retrait militaire forcé et perçu comme humiliant du Sahel,.

Conclusion générale

2- *Nouvelle compétition stratégique* : Le vide de puissance laissé par la France a ouvert la région à une compétition internationale intense, marquée par l'ascension de puissances concurrentes : la Russie s'est imposée comme nouveau garant de la sécurité (via Africa Corps), la Turquie a renforcé sa présence, et la Chine a consolidé sa domination économique. L'ancienne hégémonie française est définitivement brisée.

3- *Quête d'autonomie africaine* : Face à ce paysage multipolaire, les États sahéliers (AES) ont affirmé leur souveraineté en rompant les liens institutionnels et militaires hérités (fin des accords de défense, retrait de la CEDEAO et de l'OIF) et en diversifiant agressivement leurs partenariats. Cette dynamique signale l'émergence d'un nouvel ordre politique hybride et est perçue comme le prélude d'une seconde "Scramble for Africa".

En somme, si l'interventionnisme militaire reste un instrument central de la politique de puissance française en Afrique, l'expérience Libye-Mali démontre que la force militaire ne suffit plus à garantir la légitimité ni à maintenir le statut. L'incapacité à transformer les succès tactiques en stabilité politique durable, combinée au rejet post-colonial et à la concurrence agressive, contraint la France à une redéfinition radicale de sa posture, passant d'une puissance dominante et unilatérale à un partenaire négociant sa place dans un environnement géopolitique en mutation rapide, exigeant une légitimité endogène, une transparence accrue et des partenariats véritablement équilibrés.

IV- Recommandations

En s'appuyant sur les résultats de cette étude, qui sont loins d'être généralisés sur l'ensemble des cas d'interventions militaires française à travers le continent africain, il est tout de même utile d'émettre un certain nombre de recommandations qui s'articulent autour de deux axes principaux : l'affirmation de la souveraineté par les mécanismes africains et la nécessité d'un changement de paradigme complet pour la France vers un partenariat réellement équilibré.

1. Pour les États Africains et les Mécanismes Régionaux

Pour éviter l'ingérence et "changer un maître par un autre", les pays africains et leurs organisations (Union africaine, CEDEAO) doivent privilégier une gestion endogène des crises, se détournant ainsi des schémas de dépendance post-coloniale.

Conclusion générale

- *Renforcer la légitimité et s'attaquer aux causes profondes des crises* : Les États, en crise comme le Mali, doivent prioriser la légitimité politique et la gouvernance démocratique sur le seul renforcement militaire, afin d'éviter la reconstitution d'une armée trop puissante qui, historiquement, menace le pouvoir civil (comme au Mali). La stratégie doit s'attaquer aux causes profondes des conflits (marginalisation identitaire, exclusion, corruption), une approche que l'intervention française au Mali a négligée en se focalisant uniquement sur le contre-terrorisme.
- *Garantir l'autonomie opérationnelle africaine* : Les mécanismes africains doivent affirmer leur leadership et la subsidiarité régionale dès le début de la crise, conformément à l'esprit du Chapitre VIII de la Charte de l'ONU, ce qui était largement absent en Libye mais plus présent au Mali. Il est impératif d'accroître l'autonomie logistique et opérationnelle pour réduire la dépendance au soutien extérieur (renseignement, transport stratégique), une contrainte lourde qui a limité l'efficacité des dispositifs comme la MISMA.
- *Diversification des partenaires et refuser la non-ingérence dans les affaires intérieures des États* : Les pays africains (notamment ceux de l'AES) doivent diversifier agressivement leurs partenaires (Russie, Chine, Turquie) pour contester l'ancienne hégémonie française, tout en veillant à ce que ces nouvelles alliances ne conduisent pas à une nouvelle "seconde Scramble for Africa" ni au contrôle des ressources stratégiques par de nouvelles puissances.

2. Pour l'Algérie: refondation pragmatique du CEMOC face aux réalités sahéliennes

Pour rompre définitivement avec le statut de « coquille vide » qui a historiquement paralysé le Comité d'État-major Militaire Opérationnel Conjoint (CEMOC), sa restitution ne peut se limiter à une simple relance diplomatique. Elle doit impérativement s'articuler autour d'une mise à jour doctrinale et opérationnelle majeure.

- En premier lieu, le CEMOC doit mettre en place une passerelle institutionnelle avec l'Alliance des États du Sahel (AES). L'Algérie et la Mauritanie doivent acter la restructuration géopolitique de la région en intégrant le Mali, le Niger et le Burkina Faso, soit comme des entités isolées, ou bien comme un partenaire collectif unifié au sein du mécanisme de Tamanrasset.

Conclusion générale

- En second lieu, l'efficacité de ce CEMOC rénové reposera sur deux piliers strictement opérationnels : L'application stricte d'un droit de poursuite transfrontalier automatique, formalisé par des protocoles techniques bilatéraux autorisant les forces armées à traquer les groupes terroristes sur une profondeur de 30 à 50 kilomètres au-delà de leurs frontières respectives, s'affranchissant ainsi des lenteurs bureaucratiques capitales.
- La mutation de l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL) d'Alger en un centre de commandement du renseignement tactique en temps réel, capable de redistribuer instantanément l'imagerie drone et les données de guerre électronique aux unités engagées au sol.

Seule cette approche pragmatique, combinant le principe de souveraineté endogène et une flexibilité tactique sans précédent, permettra au CEMOC de s'imposer comme le véritable pivot de la sécurité collective dans la bande sahélo-saharienne.

3. Pour la France : Changer de Paradigme vers des partenariats "Gagnant-Gagnant"

La France, confrontée à un "rejet quasi général de l'ancienne puissance coloniale par les peuples africains" suite aux échecs stratégiques en Libye et au Mali, doit opérer une "redéfinition radicale de sa posture" pour préserver son statut dans un contexte de compétition féroce.

- *Adopter une posture de négociation* : La France doit passer d'une "puissance dominante et unilatérale à un partenaire négociant sa place". Les relations doivent être fondées sur des partenariats "véritablement équilibrés et transparents" et sur une "légitimité endogène" validée par les populations, rompant avec le modèle de domination hérité.
- *Reconnaître la "Désutilité de la force"* : La France doit intégrer les leçons des échecs (Serval, Barkhane) et reconnaître que la force militaire, même tactiquement supérieure, génère une "désutilité de la force" si elle ne s'articule pas avec la stabilité politique durable. Il faut renoncer à l'approche purement contre-terroriste, jugée "mal adaptée" au Sahel, et prioriser la compréhension profonde des structures sociales et des griefs politiques locaux.
- *Adapter la compétition sans ambiguïté* : Face à l'ascension de puissances rivales (Russie, Turquie, Chine), la France doit diversifier ses outils

Conclusion générale

d'influence en dehors du seul militaire et éviter les doubles standards qui minent sa crédibilité, comme le soutien ambigu à Khalifa Haftar en Libye ou la collaboration avec des régimes putschistes au Mali.

Bibliographie

Bibliographie

Bibliographie

1- Ouvrages

- Arfi, Fabrice, et Laske, Karl. *Avec les compliments du Guide*. Paris: XO Éditions, 2017.
- Bagayoko, Niagalé. « L'armée française au Sahel : un corpus doctrinal à l'épreuve ». Paris : Ifri, 2024.
- Bayart, Jean-François. *L'État en Afrique. La politique du ventre*. Paris, Fayard, 1989.
- Bayou, Céline. *Total en Afrique : une histoire sans fin*. Paris, Karthala, 2009.
- Bradley, Megan, Ibrahim Fraihat et Houda Mzioudet. *Libya's Displacement Crisis: Uprooted by Revolution and Civil War*. Washington, DC: Georgetown University Press, 2016.
- Casanova, Pascale. *La République mondiale des lettres*. Paris, Seuil, 1999.
- Chafer, Tony. *The End of Empire in French West Africa: France's Successful Decolonization?*. Oxford, Berg, 2002.
- Conklin, Alice L. *A Mission to Civilize: The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*. Stanford, Stanford University Press, 1997.
- Cooper, Frederick. *Citizenship between Empire and Nation: Remaking France and French Africa, 1945-1960*. Princeton, Princeton University Press, 2014.
- Fontanel, Nathalie. *La coopération militaire française en Afrique*. Paris, L'Harmattan, 2015.
- Glaser, Antoine et Stephen Smith. *Ces messieurs Afrique*. Paris, Calmann-Lévy, 1992.
- Hémez, Rémy. *Opération Serval, notes de guerre, Mali 2013*. Paris: Seuil, 2015. [ifri](#)
- Marchal, Roland (dir.). *La France en Afrique : Cinq siècles de présence*. Paris, Fayard, 2011.
- Mbembe, Achille. *Sortir de la grande nuit : Essai sur l'Afrique décolonisée*. Paris, La Découverte, 2010.

Bibliographie

- Melvern, Linda. *Conspiracy to Murder : The Rwandan Genocide*. Londres, Verso, 2004.
- Murphy, David. *L'esprit colonial français et l'Afrique*. Lincoln, University of Nebraska Press, 2012.
- Nugent, Paul. *L'Afrique depuis les indépendances : une histoire comparée*. Londres, Palgrave, 2012.
- Powell, Nathaniel K. *France's Wars in Chad: Military Intervention and Decolonization in Africa*. Cambridge, Cambridge University Press, 2021.
- Powell, Nathaniel K. *Les guerres de la France au Tchad : intervention militaire et décolonisation en Afrique*. Cambridge, Cambridge University Press, 2021.
- Reyntjens, Filip. *L'Afrique des Grands Lacs*. Paris, Karthala, 2000.
- Verschave, François-Xavier. *La Françafrique : Le plus long scandale de la République*. Paris, Stock, 1998.
- Weber, Max. *Economy and Society: An Outline of Interpretive Sociology*. Berkeley, CA, University of California Press, 1978, p. 305.

2- Thèses et études

- Allard Caron et Marie Pier. « La coopération inter-organisationnelle et la gestion de crise en Afrique : une étude de cas sur la crise malienne de 2012 à 2022 ». Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2023.
- Association Survie. « Dossier d'information – Les zones d'ombre de l'intervention française au Mali ». 24 janvier 2013, 5-12. survie.org.
- Bessaa, Abdelhamid , “La présence militaire française en Afrique subsaharienne” , thèse de doctorat d'État, Université d'Alger, 2008-2009.
- d'Halluweyn, Élodie et Thierry Pignolet. « La politique étrangère française lors de l'intervention militaire en Libye (2011) ». Université libre de Bruxelles, 2024/2025.
- Gros, Philippe. “Intro”. *Libya And Mali Operations: Transatlantic Lessons Learned*. German Marshall Fund of the United States, 2014. jstor.org.

Bibliographie

- Gros, Philippe. « De Odyssey Dawn à Unified Protector : bilan transitoire, perspectives et premiers enseignements de l'engagement en Libye ». Note de la FRS n° 04/2011. Fondation pour la Recherche Stratégique. archives.frstrategie.org.
- Institut d'études de sécurité (ISS). « Complexités de sécurité régionale au Sahel ». 2017. <https://issafrica.org/research/southern-africa-report/regional-security-complexities-in-the-sahel>.
- Keïta, Naffet. « L'accord pour la paix et la réconciliation au Mali: issu du processus d'Alger: entre euphorie ou doute, la paix en signe de traces! ». Friedrich-Ebert-Stiftung, Mali, 2018.
- Leboeuf, Aline et Hélène Quénot-Suarez. *La politique africaine de la France sous François Hollande*. Ifri, 2014, 23-35. <https://www.ifri.org/fr/livres/la-politique-africaine-de-la-france-sous-francois-hollande-renouvellement-et-impense>.
- Mélonio, Thomas. *Quelle politique africaine pour la France en 2012 ?*. Fondation Jean Jaurès, 2012, 15-28. https://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/drupal_fjj/publication-print/mk.pol_africaine_1.pdf.
- Note d'analyse. « Enjeux économiques et politiques des conflits au Sahel ». *Thinking Africa*, 2022. <https://www.thinkingafrica.org/V2/wp-content/uploads/2022/11/Note-danalyse-N%C2%B0-112-ENJEUX-ECONOMIQUES-ET-POLITIQUES-DES-CONFLITS-AU-SAHEL.pdf>.
- Sonner, Heather et Kyle Dietrich. « Laissée pour compte: l'impact des trois années de conflit sur la population civile au Mali ». Centre of Civilians in Conflict, 2015. https://civiliansinconflict.org/wp-content/uploads/2017/08/Civilian_Impact_of_Mali_3-Year_Conflict_FrenchSmall.pdf.
- Steinke, Andrea. *Le triple nexus au Mali: coordination, sécurisation et lignes floues*. Centre for Humanitarian Action, mars 2021. https://www.chaberlin.org/wp-content/uploads/dlm_uploads/2022/07/2022-03-mali-steinke-fr-web.pdf.
- Tobie, Aurélien et Boukari Sangaré. *Impacts des groupes armés sur les populations au nord et au centre du Mali*. Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), 2019. <https://www.sipri.org/sites/default/files/2019->

Bibliographie

[11/1910 sipri report impacts des groupes armes sur les populations au nord et au centre du mali.pdf](#).

- Zbienen, Randal. « Tirer les leçons de vingt ans d'interventions militaires françaises ». Fondation pour la Recherche Stratégique, note n°24/21, 6 septembre 2021. <https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/publications/notes/2021/202124.pdf>.

3- Revues et communications

- Adler-Nissen, Rebecca. « Stigma Management in International Relations: Transgressive Identities, Norms, and Order in International Society ». *International Organization* 68, n°1, 2014, 143-176.
- Aggarwal, K. « Histoire politique des relations franco-africaines d'après les romans d'Henri Lopes ». *Mouvances Francophones* 6, n°1, 2021. <https://doi.org/10.5206/mf.v6i1.13585>.
- Ajala, Olayinka. « Histoires derrière l'intervention humanitaire menée par l'Occident en Libye : une analyse critique ». *Revue africaine de science politique et de relations internationales*, 2013, p. 251-252.
- Akamo, Jesutimilehin O., Caterina Bedin et Dario Cristiani. *The Vicious Circle of Fragmentation: The EU and the Limits of Its Approach to Libya*. JOINT Research Papers no. 15, février 2023. https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/publications/autres/2023/joint_rp_15.pdf.
- Aliyu, Musa Manpaa, Liberty Shehu Mustapha et Daksiri Ishaq Mamman. « Cohésion sociale et réintégration parmi les personnes déplacées internes (PDI) dans certaines zones de gouvernement local de l'État de Borno ». *Journal de science politique et d'administration* 7, no. 4 (2019): 30-46. https://www.researchgate.net/publication/346926100_SOCIAL_COHESION_AND_REINTEGRATION_AMONG_INTERNAL_DISPLACED_PERSONS_IDPS_IN_SELECTED_LOCAL_GOVERNMENT_AREAS_IN_BORNO_STATE. Consulté le 9 avril 2022.

Bibliographie

- Ambogou Paul, Oula. « Opération Serval au Mali en 2013 : Entre cohérence juridique et enjeux politico-stratégiques ». *Revue Droit et société* 3, n°8 (2023): 68-82.
- Aneur, Naim. « La Libye entre les intérêts de l'Occident et la résistance de Kadhafi ». *Outre-Terre* 29 (2011): 300-304.
- Antil, Alain. « L'Afrique et la 'guerre contre la terreur' ». *Politique étrangère* 3 (2006): 583, p. 585.
- Audinet, Maxime. « En quête de 'désoccidentalisation' : la stratégie d'influence de la Russie en Afrique subsaharienne ». *Les Études du CERI* 277-278 (2025): 62-69.
- Bach, Daniel. « La France, l'Afrique et la mondialisation : entre marginalisation et recomposition ». *Afrique contemporaine* 3/2013 (n°247), 181-202.
- Baghzouz, Aomar. Géopolitique de la crise libyenne : enjeux, stratégies et prospective, in *Strategia*, V9, N1, 2022, pp. 06-22. Ben Attar, Oriane. « Le rôle de la France dans la crise malienne ». Mémoire, Université de Nancy, 2013.
- Ben Lamma, Mohammed Faredj. « L'application de la responsabilité de protéger en Libye : retour à la case départ ? ». *La revue internationale et stratégique* 101 (2016): 15-26.
- Benantar, Abdennour. « Sécurité aux frontières: portée et limites de la stratégie algérienne ». *L'Année du Maghreb*, no. 2712 (2016): 147-163.
- Bendaikha, Brahim. « Lecture dans le contenu de la doctrine de sécurité Algérienne entre l'adhésion au principe de non-intervention et les impératifs de lutte contre les menaces sécuritaires des Etats voisins ». *Recherches Juridiques et Politiques* 6, n°1 (2021): 619-633.
- Bentil, Shadrack. « Libyan Crisis: Illusion of International Norms or Realities of Modern Humanitarian Intervention? ». 2021, p. 14-18.
- Bially Mattern, Janice et Ayşe Zarakol. « Hierarchies in World Politics ». *International Organization* 70, n°3, été 2016, 623-654.

Bibliographie

- Bilgic, Ali. « Becoming a Humanitarian State: A Performative Analysis of 'Status-Seeking' as Statecraft in World Politics ». *Review of International Studies* 50, n°4, 2024, 700-719. <https://doi.org/10.1017/S0260210523000578>.
- Bøås, Morten et Francesco Strazzari. «Governance, Fragility and Insurgency in the Sahel: A Hybrid Political Order in the Making». *The International Spectator* 55, no. 4 (2020): 1-17.
- Boeke, Sergei, et B. Schuurman. « Operation 'Serval': A Strategic Analysis of the French Intervention in Mali, 2013–2014 ». *Journal of Strategic Studies* 38 (2015) : 801-825. doi.org/10.1080/01402390.2015.1045494.
- Bourrat, Flavien. «L'impact de la crise libyenne sur les autres pays du Maghreb». In *Réflexions sur la crise libyenne*, Études de l'IRSEM, n° 27, 2013, 38-42. https://www.irsem.fr/storage/file_manager_files/2025/03/etude-27-irsem-reflexions-sur-la-crise-libyenne-p-razoux.pdf.
- Brachet, Julien. « Policing the Desert: The IOM in Libya Beyond War and Peace ». *Antipode* 48 (2016) : 272-292. doi.org/10.1111/anti.12176.
- Bruyère-Ostells, Walter. « Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 : tableau historiographique et perspectives de recherche ». *Relations internationales* 2016/1 (n°165), 3-22. <https://shs.cairn.info/revue-relations-internationales-2016-1-page-3?lang=fr>.
- Bucher, J., Lena Engel, Stephanie Harfensteller et H. Dijkstra. «Domestic politics, news media and humanitarian intervention: why France and Germany diverged over Libya». *European Security* 22 (2013): 524-539. <https://doi.org/10.1080/09662839.2013.766597>.
- Burgess, Stephen. « L'intervention militaire en Afrique: Analyse comparée de la France et des États-Unis ». *ASPJ Afrique et Francophonie* 9, n°2 (2018): 5-25.
- Buzan, Barry et George Lawson. « Capitalism and the emergent world order ». *International Affairs* 90, n°1, janvier 2014, 71-91.

Bibliographie

- Capasso, Matteo. « La guerre et l'économie : la destruction progressive de la Libye ». *Revue d'économie politique africaine* 47 (2020) : 545-567. doi.org/10.1080/03056244.2020.1801405.
- Chafer, Tony, Gordon D. Cumming et Roel van der Velde. «France's Interventions in Mali and the Sahel: A Historical Institutional Perspective». *Journal of Strategic Studies* 43, no. 4 (2020): 482-507.
- Chafer, Tony. « The Legacies of Empire in French West Africa ». *Africa Spectrum* 39, n°2-3, 2004, 317-328.
- Charbonneau, Bruno. « Rêves d'empire : la France, l'Europe et le nouvel impérialisme en Afrique du Nord ». *Mediterranean Politics* 18, n°1, 2013, 119-136.
- Châtaigner, Jean-Marc. « Principes et réalités de la politique africaine de la France ». *Afrique contemporaine* 2006/4 (n°220), 257-261.
- Clunan, Anne. « Historical aspirations and the domestic politics of Russia's pursuit of international status ». *Communist and Post-Communist Studies* 47, 2014, 281-290.
- Doquet, Anne et Christophe Broqua. « Introduction : Formaliser la réflexion sur les relations académiques franco-africaines ». *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome VIII-n°2, 2019, 122-125.
- Droz-Vincent, Philippe. « La Libye toujours en prise avec les interventions : de l'intervention internationale de 2011 à l'escalade et la multiplicité d'interventionnismes extérieurs ». *Hérodote* 182 (2021): 109-127.
- Echevarría, Cruz A., et Javier García-Enríquez. « Les conséquences économiques du Printemps libyen : une analyse de contrôle synthétique ». *Defence and Peace Economics* 30 (2019) : 592-608. doi.org/10.1080/10242694.2018.1446241.
- Evrard, C. « Retour sur la construction des relations militaires franco-africaines ». *Relations internationales* 165, n°1, 2016, 23-42. <https://doi.org/10.3917/ri.165.0023>.
- Evrard, Camille. « Retour sur la construction des relations militaires franco-africaines ». *Relations internationales* 2016/1 (n°165), 23-32.

Bibliographie

- Gazeley, Joe. « The Strong ‘Weak State’: French Statebuilding and Military Rule in Mali ». *Journal of Intervention and Statebuilding* 16, n° 1 (2022) : 1-22.
- Gazzini, Claudia. « Europe between interests, institutions and ideas: crisis cooperation during the 2011 uprisings in Libya ». *Mediterranean Politics* 19, n°2, 2014, 290-293.
- Giblin, Béatrice, dir. *Libye, géopolitique d’un chaos*. Paris: La Découverte, Hérodote n°182, 2021, [editions-ladecouverte](https://www.editions-ladecouverte.fr/)
- Godó, Judit. «In the Shackles of Instability: Challenges of Operation Barkhane in the G5 Sahel Countries». *Afrika Tanulmányok / Hungarian Journal of African Studies* 15, no. 4 (2022): 53-81. <https://doi.org/10.15170/at.2021.15.4.4>.
- Gounin, Yves. « Françafrique and the Prohibition of the Use of Force ». *Amsterdam Law Forum* 7, n°3, 2015, 44-55.
- Goyet, Gabrielle. « Serval et Barkhane : des interventions aux multiples conséquences ». *Potentia : Journal of International Affairs*, n° 137 : 7-25.
- Goyet, Gabrielle. «Serval et Barkhane: des interventions aux multiples conséquences: les répercussions politiques, sécuritaires, sociales et économiques de l’intervention française au Mali». *Potentia: Journal of International Affairs* 13 (2022). <https://doi.org/10.18192/potentia.v13i.6307>.
- Guichaoua, Y. «The bitter harvest of French interventionism in the Sahel». *International Affairs* 96 (2020): 895-911. <https://doi.org/10.1093/ia/iaa094>.
- Jacob, Paul. « A legitimate sphere of influence: Understanding France's turn to multilateralism in Africa ». *West European Politics* 43, n°5, 2020, 1085-1091.
- Joffe, George. «Libya – A Clouded Future». *Sciences Po CERI*, 10 juillet 2013. <https://www.sciencespo.fr/ceri/en/news/libya-clouded-future/>.
- Kelley, Jonathan. « Societal Inequality and individual subjective well-being: Results from 68 societies and over 200,000 individuals, 1981–2008 ». *Social Science Research* 62, 2017, 1-23.

Bibliographie

- Kim, Claudia Junghyun. « Status Hierarchies and Stigma Shifting in International Relations ». *International Organization* 78, n°4, 2024, 668-700. <https://doi.org/10.1017/S0020818324000316>.
- Korinman, Michel, et al. « Les intérêts de la France en Libye et au Moyen-Orient ». *Outre-Terre* 51 (2017): 238-240.
- Lamblin, A., Derkenne, C., Trousselard, M. et Einaudi, M. A. « Ethical challenges faced by French military doctors deployed in the Sahel (Operation Barkhane): a qualitative study ». *BMC Medical Ethics* 22, n°1, 2021, 153. <https://doi.org/10.1186/s12910-021-00723-2>.
- Lebovich, Andrew. « La guerre en arrière-plan de l'Europe : la crise du Mali ». *AARMS* 12, n°4, 2013, 705-717.
- Lebovich, Andrew. « War at the Background of Europe: The Crisis of Mali ». *AARMS* 12, n°4, 2013, 710-715.
- Lendorfer, Julia, Alvin Etang-Ndip et J. Hoogeveen. « Impact socio-économique de la crise dans le nord du Mali sur les personnes déplacées ». *Journal of Refugee Studies* 29 (2016): 315-340. <https://doi.org/10.1093/jrs/few011>.
- Lombardi, Roland. « Les errances de la politique de la France en Libye ». *Confluences Méditerranée* 118 (2021): 89-104.
- Luckham, Robin et Robert Buijtenhuijs. « Le militarisme français en Afrique ». *Politique africaine* n°5, 1982, 95-110.
- Lumeno, Franklin D. L. « International Actors in Libya (2011–2019): A Factor for Stability or Destabilisation? ». *Journal of Political Science and Public Opinion* 3, no. 1 (2025): 116. <https://doi.org/10.33790/jpspo1100116>.
- Marchesin, Philippe. « La politique africaine de la France en transition ». *Politique africaine* 71, 1998, 91-106.
- Martinez, Luis. « Libye : une transition à l'épreuve du legs de la Jamahiriyya ». *Les Études du CERI* 195 (2013): 2-6.

Bibliographie

- Maurer, Anaïs. « La sécurité maritime dans le golfe de Guinée : enjeux et perspectives ». *Afrique contemporaine* 4/2020 (n°276), 129-143.
- Mbaye, Ahmadou Aly, Charlie Mballa, et Yawo A. Noglo. « La zone franc, d'hier à aujourd'hui ». *Interventions économiques*, n° 61 (2019) : 6-28. journals.openedition.org.
- Mehta, Shalina. «The Sahel as a Geopolitical Laboratory: Long-Term Instability as a Result of Great Power Rivalry». *SSRN Electronic Journal* (2023). <https://doi.org/10.2139/ssrn.4541836>.
- Miles, William F.S. « French Africa and the French of Africa: France's Impact on Sub-Saharan Africa, and Africa's Impact on France ». *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 632, n°1, 2010, 126-143.
- Motova, Ekaterina. « State Interest in the Aspect of Modern International Relations ». *Russian Journal of Legal Studies* (Moscow) 9, n°4, 2023, 35-44. <https://doi.org/10.17816/RJLS112606>.
- Mvele, Pierre-Pascal. «Relations entre la France et les pays de l'Alliance des États du Sahel: entre tensions diplomatiques et rupture de la coopération militaire». *Revue Dialectique des Intelligences*, dossier «Françafrique: la fin d'une ère?», no. 11 (2025): 7-52.
- Nadzharov, A. et E. Entina. «Franco-Russian Great Power Rivalry in the Sahara-Sahel Region». *Russia in Global Affairs* (2023). <https://doi.org/10.31278/1810-6374-2023-21-3-181-204>.
- Nadzharov, Alexander M. et Ekaterina G. Entina. «Franco-Russian Great Power Rivalry in the Sahara-Sahel Region». *Russia in Global Affairs* (2023). <https://doi.org/10.31278/1810-6374-2023-21-3-181-204>. (Op. cit.)
- Olech, Alexandre. «Operation française Barkhane en Afrique – succès ou échec?». *Stosunki Międzynarodowe – Relations internationales* 59 (2023): 44-56. <https://doi.org/10.12688/stomiedintrelat.17737.1>.
- Omowon, Adebobola Adedamola et Damilola Bartholomew Sholademi. «Shifting Alliances: The role of non-regional powers in sahel security after ECOWAS

Bibliographie

- departures». *International Journal of Science and Research Archive* (2025). <https://doi.org/10.30574/ijra.2025.14.2.0426>.
- Petersson, Emil. « Airpower and territorial control: Unpacking the NATO intervention in Libya ». *Conflict Management and Peace Science* 41, n° 3 (2023) : 289-312. doi.org/10.1177/07388942231173613.
 - Pomarède, Julien. « Des maux guerriers aux mots interventionnistes : une analyse des mécanismes de légitimation de l'opération militaire internationale en Libye (2011) ». *Études internationales* 45, n°2 (2014): 229-260.
 - Pommier, Bruno. « Le recours à la force pour protéger les civils et l'action humanitaire : le cas libyen et au-delà ». *Revue internationale de la Croix-Rouge* 93, n° 3 (2011). [icrc.org](https://www.icrc.org).
 - Poukouo, Ousmanou. «L'initiative Équipe Europe: un marchepied du repositionnement de la France en Afrique». *Revue Dialectique des Intelligences*, dossier «Françafrique: la fin d'une ère?», no. 11 (2025): 66-92.
 - Rosenblat, Céline. « Les mémoires de la colonisation et la politique africaine de la France ». *Politique étrangère* 85, n°2, 2020, 37-49.
 - Pradella, Lucia et Rad Sahar. «Libya and Europe: imperialism, crisis and migration». *Third World Quarterly* (2017): 1-17. <https://doi.org/10.1080/01436597.2017.1350819>.
 - Reid, Timothy. «Strange Bedfellows: Why France's Emmanuel Macron and his autocratic friends are attempting to impose another strongman in the MENA Region». *Insight Turkey* (2020). <https://doi.org/10.25253/99.2020224.04>.
 - Rode, Joël. « Aperçus sur l'engagement français dans l'opération Harmattan ». *Stratégique*, n° 102 (2013/1) : 283-295.
 - Rosenblat, Céline. « Les mémoires de la colonisation et la politique africaine de la France ». *Politique étrangère* 85, n°2, 2020, 42-44.
 - Saunders, Richard, et Mark Souva. « Command of the skies: An air power dataset ». *Conflict Management and Peace Science* 37, n° 6 (2019) : 735-755. doi.org/10.1177/0738894219863348.

Bibliographie

- Scott, John. *Stratification and power: Structures of class, status and command*. John Wiley & Sons, 2014, p. 32.
- Selján, Péter. « Military Intervention and Changing Balance of Power in Libya ». *Academic and Applied Research in Military and Public* (2020). doi.org/10.32565/aarms.2020.3.5.
- Siad, Arnaud. « La ‘responsabilité de protéger’ et le recours à la force : leçons libyennes ». *Regards des doctorants IHEDN*, 2014, p. 43-50.
- Spencer, Claire. « Externalisation des frontières et sécurité migratoire en Afrique du Nord ». *Politique étrangère* 82, n°3, 2017, 23-38.
- Spet, Stéphane. « L’Opération Serval : une analyse de la stratégie française contre les djihadistes du Mali ». *ASPJ Afrique & Francophonie* 6, n° 3 (2015) : 73-86. airuniversity.af.edu.
- Tchetchoua Tchokonte, Séverin. «L’ensablement de la France au Sahel: la fin tumultueuse de l’idylle franco-africaine». *Revue Dialectique des Intelligences*, dossier «Françafrique: la fin d’une ère?», no. 11 (2025): 7-25.
- Tinguay, Anne de, et Moisseron, Jean-Yves. « Peut-on comparer les ‘révolutions de couleur’ et les ‘printemps arabes’ ». *Les Dossiers du CERI*, Sciences Po, 2016, p. 1-9.
- Bosilca, Ruxandra, Elena Bunoara, Cristina Rosu, et Denisa Sava. « Airpower in contemporary interventions: stabilization, coercion, peace enforcement and peacemaking. Case: Operation Unified Protector, Libya 2011 ». *Bulletin INCAS* 5, n° 2 (juin 2013) : 75-90.
- Utley, R. E. « Mali: vive la Coloniale? ». *International Journal of Francophone Studies* 19, n° 2 (2026) : 231-250. eprints.whiterose.ac.uk.
- Baghzouz, Aomar. «La politique de sécurité de l’Algérie au Sahel depuis les révoltes arabes». *Strategia* 4, no. 1 (juin 2017): 23-47.
- Vidal, Pablo Pastor. *Reviving Alternative Conflict Resolution Approaches in Proxy Wars: The Case of Libya*. Euromesco Policy Brief no. 139, 2024. <https://www.euromesco.net/wp-content/uploads/2024/01/Policy-Brief-N%C2%BA139.pdf>.

Bibliographie

- Ward, Steven. « Status, Stratified Rights, and Accommodation in International Relations ». *Journal of Global Security Studies* 5, n°1, janvier 2020, 160-178. <https://doi.org/10.1093/jogss/ogz014>.
- Williams, Paul D. « De l'interventionnisme libéral à la stabilisation : un nouveau consensus sur la réduction des normes dans les interventions en Afrique ». *Global Responsibility to Protect* 12, n°3, 2020, 307-329.
- Williams, Paul D. « From liberal interventionism to stabilisation: A new consensus on norm-downsizing in interventions in Africa ». *Global Responsibility to Protect* 12, n°3, 2020, 310-315.
- Wohlforth, William C., Benjamin de Carvalho, Halvard Leira et Iver B. Neumann. « Moral Authority and Status in International Relations: Good States and the Social Dimension of Status Seeking ». *Review of International Studies* 44, n°3, 2018, 526-546. <https://doi.org/10.1017/S0260210517000560>.
- Ze Belinga, Martial. « Le franc CFA : Outil de souveraineté ou d'asservissement économique ? ». *Politique africaine* 115, 2009, 41-64.
- Zyck, Steven et Robert Muggah. « Conflicts Colliding in Mali and the Sahel ». *Stability: International Journal of Security & Development* 2, n°2, 2013, 5-8.
- نجم، أحمد مشعان. « مكانة الدولة وعلاقتها بمفهوم القوة في العلاقات الدولية ». *مجلة العلوم السياسية*, 53, 2019, 215-245. <https://doi.org/10.30907/jj.v0i53.91>.

4- Articles parus sur internet

- Al Jazeera Centre for Studies. *Risks of Egypt's Military Intervention in Libya*. 22 février 2015. <https://studies.aljazeera.net/en/positionpapers/2015/02/2015222121613914908.html>.
- ALAT.fr. « Historique de l'opération Serval (Mali) ». 2023. alat.fr.
- Amnesty International. *EU Risks Fuelling Horrific Abuse of Refugees and Migrants in Libya*. 14 juin 2016. <https://www.amnesty.org/en/latest/press-release/2016/06/eu-risks-fuelling-horrific-abuse-of-refugees-and-migrants-in-libya/>.

Bibliographie

- Batou, Jean. « Mali : refuser la géopolitique du moindre mal ». *Contretemps*, 8 février 2013. contretemps.eu.
- Centre africain pour la résolution constructive des conflits (ACCORD). « Changements climatiques et conflits violents au Mali ». 2021. Consulté le 28 juin 2022. <https://reliefweb.int/report/mali/climate-change-and-violent-conflict-mali>.
- G., Béatrice. « Dynamiques post-conflit en Libye ». *CNRS Insights* 8 (2015). <https://www.cnrs.fr/actualites/dynamiques-post-conflit-libye>.
- Gartenstein-Ross, Daveed. « The consequences of NATO's good war in Libya ». *War on the Rocks*, 8 mai 2014. <https://warontherocks.com/2014/05/the-consequences-of-natos-good-war-in-libya/>.
- Gourdin, Patrice. « Al Qaida au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe ». *Diploweb.com*, 11 mars 2012.
- Gourdin, Patrice. « Géopolitique de la Libye ». *Diploweb.com*, 2011, p. 3-7. <https://www.diploweb.com/Geopolitique-de-la-Libye.html.diploweb>
- Gourdin, Patrice. « Touaregs du Mali. Des hommes bleus dans une zone grise ». *Diploweb.com*, 5 mai 2013, p. 2-4. <https://www.diploweb.com/Touaregs-du-Mali-Des-hommes-bleus.html.diploweb>
- Hegglin, Oliver. « Mali's Abandonment of Committed Partners in Favor of Russia's Wagner Group ». *Human Security Centre*, 23 novembre 2022. <https://www.hscentre.org/uncategorized/malis-abandonment-committed-partners-favor-russias-wagner-group/>.
- Hugon, Philippe. « La politique africaine de la France ». *Diploweb.com*, 8 mars 2016. <https://www.diploweb.com/La-politique-africaine-de-la.html>.
- Margueritat, Elsa. « Les séquelles de l'intervention de l'OTAN en Libye ». *LVSL*, 11 novembre 2019. lvsl.fr.
- Pourcel, Eric. « Le principe juridique d'ingérence humanitaire... n'existe pas ». *Diploweb.com*, 26 février 2015, p. 10.

Bibliographie

- Rémy, Jean-Philippe. « Uranium et jeux de pouvoir au Niger ». *Le Monde diplomatique*, n°693, 2012, 16-18.
- *Tout le Mali, Histoires, Analyses et Perspectives*. mali360.wordpress.com.
- Uppsala Conflict Data Program. *Mali UCDP*. s.d. <https://ucdp.uu.se/country/432>.

5- Documents officiels

- « *Mali : Opération Serval - Le lancement* ». *Armée d'aujourd'hui*, n° 377 (février 2013). irsem.fr.
- Agence Française de Développement. *Rapport d'activité 2019*. Paris, AFD, 2020.
- Assemblée nationale. « Commission des Affaires étrangères, audition d'Alain Juppé », 22 mars 2011. <https://www.assemblee-nationale.fr>.
- Assemblée nationale. « Compte rendu intégral de l'audition de Laurent Fabius », 16 janvier 2013. <https://www.assemblee-nationale.fr>.
- Assemblée nationale. « Procès-verbal Commission de la Défense, audition de Jean-Yves Le Drian », 23 janvier 2013. <https://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-cdef/12-13/c1213087.asp>.
- Assemblée nationale. « Rapport d'information sur l'opération Serval au Mali », n°1288, 2013. <https://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1288.asp>.
- Assemblée nationale. « Rapport d'information sur l'opération Serval et la lutte contre le terrorisme au Sahel », n°1388, janvier 2013, p. 45-47. <https://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-info/i1388.pdf>.
- Assemblée nationale. « Rapport Serval et la sécurisation du Mali », février 2013. <https://www.assemblee-nationale.fr>.
- Assemblée nationale. *Projet de loi de finances pour 2014 : Budget pour 2014, Annexe 11 – Surcoûts des opérations extérieures (OPEX)*. 29 novembre 2013. assemblee-nationale.fr.

Bibliographie

- Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. « Prolifération des armes et sécurité au Sahel », Doc. 13826, 2016. <https://pace.coe.int/fr/files/22638/html>.
- Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). *Aperçu des besoins humanitaires du Nigéria 2022 (février 2022)*. 2022a. Consulté le 3 juillet 2022. <https://reliefweb.int/report/nigeria/nigeria-humanitarian-needs-overview-2022-february-2022>.
- Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). « Déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, lors de la réunion d'information des États membres sur la situation humanitaire au Mali ». 6 juin 2022. 2022b. Consulté le 3 juillet 2022. <https://reliefweb.int/report/mali/under-secretary-general-humanitarian-affairs-and-emergency-relief-coordinator-martin-griffiths-remarks-member-states-briefing-humanitarian-situation-mali-6-june-2022>.
- Conseil de sécurité des Nations Unies. « Présentation d'une nouvelle feuille de route politique pour la Libye ». Communiqué de presse S/PRST/CS/16151, 21 août 2025. <https://press.un.org/fr/2025/cs16151.doc.htm>.
- Conseil de sécurité ONU. « Verbatim S/PV.6498, intervention d'Alain Juppé », 17 mars 2011, p. 10-12. <https://undocs.org/fr/S/PV.6498>.
- Cour des comptes française. « Les opérations extérieures de la France ». Paris, 2013. <https://www.ccomptes.fr>.
- Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT). *Bilan 2022 de la coopération décentralisée*. Paris, DAECT, 2023.
- FAO et PAM. *Rapport d'évaluation conjointe effectué par le FAO et PAM du projet "Appui à la résilience des populations vulnérables au nord du Mali"*. <https://www.fao.org/3/ca5186fr/ca5186fr.pdf>.
- Hollande, François. « Déclaration du Président de la République sur l'intervention française au Mali », 11 janvier 2013. <https://www.elysee.fr/francois-hollande/2013/01/11/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-lintervention-militaire-au-mali-a-paris-le-11-janvier-2013>.

Bibliographie

- Hollande, François. « Déclaration du Président de la République sur l'intervention française au Mali », 12 janvier 2013. *Perspective Monde*. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire/2068>.
- House of Commons, Defence Committee. *Ninth Report: Operations in Libya*. Janvier 2012. publications.parliament.uk.
- Human Rights Watch. *World Report 2016: Libya Country Chapter*. New York, 2016. hrw.org.
- Human Rights Watch. *World Report 2017: Libya Country Chapter*. New York, 2017. hrw.org.
- Institute for Economics and Peace. *Global Terrorism Index 2016*. 2016, 10. economicsandpeace.org.
- International Crisis Group. « Les défis sécuritaires de la transition libyenne ». Rapport Afrique n°220, 2014. <https://www.crisisgroup.org/africa/north-africa/libya/security-challenges-libyan-transition>.
- INTERPOL. « Trafic transfrontalier dans la région du Sahel ». 2014. <https://www.interpol.int/en/How-we-work/Operations/Operation-Waawa>.
- Longuet, Gérard. *Déclaration à la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale française*, séance du 4 octobre 2011. assemblee-nationale.fr.
- McQuinn, Brian. *After the Fall: Libya's Evolving Armed Groups*. Small Arms Survey, octobre 2012. smallarmssurvey.org.
- Ministère de la Défense. *Bilan de l'opération Harmattan*. Paris, 2011. defense.gouv.fr.
- Ministère de la Défense. Rapport annuel de la Direction du renseignement militaire, 2013 (synthèse publique). <https://www.defense.gouv.fr/actualites/dri-rapport-2013>.
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. *Stratégie Afrique 2020-2025*. Paris, MEAE, 2020.
- Ministère français des Affaires étrangères. Document de stratégie pour le Sahel, 2014. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-francaise/afrique/sahel/>.

Bibliographie

- Nations Unies, Conseil de sécurité. « Impasse politique totale en Libye, selon le Représentant spécial ». 16 avril 2024. press.un.org.
- Nations Unies, Conseil de sécurité. *Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali*, S/2017/811. 28 septembre 2017.
- Nations Unies, Conseil de sécurité. « Impasse politique totale en Libye, selon le Représentant spécial ». 16 avril 2024. press.un.org.
- Nations Unies, Conseil de sécurité. *Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali*, S/2017/811. 28 septembre 2017.
- Nations Unies. « Rapport du Groupe d'experts sur la Libye, établi conformément à la résolution 1973 (2011) », S/2013/99, 2013. https://www.un.org/securitycouncil/sanctions/1973/panel_experts/reports.
- Nations Unies. « Mali: l'ONU conclut que le groupe touché par une frappe aérienne à Bounty était majoritairement composé de civils ». *ONU Info*, 30 mars 2021. <https://news.un.org/fr/story/2021/03/1092952>.
- OCHA. *2017 Libya Humanitarian Needs Overview*. Genève: OCHA, novembre 2016.
- OTAN. « Opération Unified Protector : Statistiques finales de la mission », 2 novembre 2011. <https://www.nato.int/euoparl.europa>
- Perrin, Cédric, Rachel Mazuir, Jean-Pierre Vial, et Christine Prunaud. *Libye : entre sortie de crise et tentation du statu quo*. Rapport d'information n° 605. Sénat, commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 27 juin 2018. senat.fr.
- Présidence de la République française. « Allocution de M. Nicolas Sarkozy à l'occasion du sommet de Paris sur la Libye », 19 mars 2011. <https://www.elysee.fr>.
- Présidence de la République française. « Conférence de soutien à la Libye », 1er septembre 2011. <https://www.elysee.fr>.
- Présidence de la République. « Déclaration du Président F. Hollande sur la progression des groupes armés au Mali », 13 janvier 2013. <https://www.elysee.fr>.

Bibliographie

- Rapport d'information de l'Assemblée nationale. *Opération Serval*. 2013, 55-60.
- Rapport d'information. *Mission d'information sur l'opération Serval au Mali*, n° 1288. Assemblée nationale.
- Sarkozy, Nicolas. « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy sur l'opération militaire en Libye ». *Vie-publique.fr*, 19 mars 2011. <https://www.vie-publique.fr/discours/181579-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-lapp.diploweb>
- Sénat de la République française. *Rapport d'information sur la gestion des crises en Afrique subsaharienne*, n°450, 2006, 7-44.
- Sénat de la République française. *Rapport d'information sur la gestion des crises en Afrique subsaharienne*, n°450, 2006, 7-27.
- Sénat. *Projet de loi de finances pour 2014 : Défense – Analyse des crédits de la mission Défense*. Commission des finances, 2013. senat.fr.
- Torjman, Muriel, réal. « Chronologie de l'intervention militaire en Libye ». Assemblée nationale, 2012.
- UNHCR. *Documents*. <https://data.unhcr.org/fr/documents/details/33755>. Consulté le 21 avril 2025.
- UNHCR. *Libya: Libya Factsheet*. Genève, janvier 2022. reliefweb.int.
- United Nations Economic and Social Commission for Western Asia (ESCWA). *The Libyan Conflict and Its Impact on Egypt and Tunisia*. Situation Brief E/ESCWA/EDGD/2014/Brief.1, 12 août 2014. https://archive.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/page_attachments/the_libya_n_conflict_and_its_impact_on_egypt_and_tunisia_0.pdf.

6- Textes juridiques et résolutions

7- Articles de presse

- Barry, Moustapha. « Franafrique. Place aux actes, M. Hollande ! ». *Courrier international*, 1er juin 2022. courrierinternational.com.

Bibliographie

- Barry, Moustapha. « Franafrique. Place aux actes, M. Hollande ! ». *Courrier international*, 1er juin 2022. courrierinternational.com.
- BBC News Afrique. « Plus de 30 000 Maliens en Algérie ». 18 mars 2012. https://www.bbc.com/afrique/region/2012/03/120318_algerie_mali_refugees.
- Bourdillon, Yves. « Paris soutient la transition libyenne ». *Les Echos*, 18 mars 2012. <https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/paris-soutient-la-transition-libyenne-1320107>.
- Carayol, Jean-Baptiste. « En Afrique, le gendarme est (presque) nu ». *Le Monde diplomatique*, janvier 2025. <https://www.monde-diplomatique.fr/2025/01/CARAYOL/67943>.
- Charte des Nations Unies, articles 2(4).
- CIJ. *Activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci (Nicaragua c. États-Unis d'Amérique)*. Arrêt du 27 juin 1986.
- Conseil de sécurité des Nations Unies. Résolution 1973 (2011), S/RES/1973, 17 mars 2011.
- Conseil de sécurité des Nations Unies. Résolution 2085 (2012), S/RES/2085, 20 décembre 2012.
- Conseil de sécurité ONU. « S/RES/2085 (2012) – Mali ».
- Ehl, David. « EU, France split on Libya as Khalifa Haftar strikes Tripoli ». *Deutsche Welle*, 23 avril 2019. <https://www.dw.com/en/eu-france-split-on-libya-as-khalifa-haftar-strikes-tripoli/a-48449352>.
- Fondation Gabriel Péri. « Géopolitiques des ressources et conflits au Sahel », 26 février 2013. <https://gabrielperi.fr/wp-content/uploads/2019/03/CR-sahel-26-fe%CC%81vrier.pdf>.
- France 24. « Le groupe paramilitaire russe Wagner quitte le Mali, remplacé par Africa Corps ». 8 juin 2025. <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20250608-le-groupe-paramilitaire-russe-wagner-quitte-le-mali-remplac%C3%A9-par-africa-corps>.

Bibliographie

- Hajdenberg, Michaël, Arfi, Fabrice, et Laske, Karl. « Affaire Libyenne : comment tout a commencé » (documentaire). *Mediapart*. <https://youtu.be/jGSsQ4hqxOU>.
- Lawrence, Penny. «Why France Failed in Mali». *War on the Rocks*, 18 février 2022. <https://warontherocks.com/2022/02/why-france-failed-in-mali/>.
- Le Gac, Julie. « La visite de Kadhafi à Paris ». *Enseignants.lumni.fr*, 15 décembre 2007. <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001263/la-visite-de-kadhafi-a-paris.html>.
- Le Monde. « Mali : les derniers soldats français de l'opération « Barkhane » ont quitté le pays », 15 août 2022. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/08/15/mali-les-derniers-soldats-francais-de-l-operation-barkhane-ont-quitte-le-pays_6138101_3212.html.
- Mediapart. « Enquête sur le financement libyen de la campagne de 2007 », 17 mars 2012. <https://www.mediapart.fr/journal/france/170312/enquete-sur-le-financement-libyen-de-la-campagne-de-2007>.
- Mediapart. « Procès des financements libyens : le jour où Nicolas Sarkozy a appris qu'il irait en prison », 25 septembre 2025. <https://www.mediapart.fr/journal/france/250925/proces-des-financements-libyens-le-jour-ou-nicolas-sarkozy-appris-qu-il-irait-en-prison>.
- Mielcarek, Romain. «Au Sahel, la France sous-traite sa guerre». *Le Monde diplomatique*, avril 2021. <https://www.monde-diplomatique.fr/2021/04/MIELCAREK/63002>.
- Millecamps, Matthieu. «Comment Wagner a détourné des équipements de l'armée malienne». *Jeune Afrique*, 16 octobre 2025. <https://www.jeuneafrique.com/1730529/politique/comment-wagner-a-detourne-des-equipements-de-larmee-malienne/>.
- Pedraza, José Ángel. «Le Mali hésite entre la Russie et les États-Unis pour faire face à l'offensive djihadiste». *Atalayar*, 14 novembre 2025. <https://www.atalayar.com/fr/articulo/politique/mali-hesite-entre-russie-et-etats-unis-pour-faire-face-loffensive-djihadiste/20251114122705220438.html>.

Bibliographie

- Roger, Benjamin. «Au Mali, les Russes de Wagner quittent le pays, remplacés par ceux d’Africa Corps». *Le Monde*, 6 juin 2025. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/06/06/au-mali-les-russes-de-wagner-quittent-le-pays-replaces-par-ceux-d-africa-corps_6610872_3212.html.

Glossaire des abréviations

Glossaire des abréviations

Abréviation	Terme complet (en français)
AASM	Armement Air-Sol Modulaire
AEF	Afrique équatoriale française
AES	Alliance des États du Sahel
AFD	Agence française de développement
AMT	Assistance militaire technique
AMX-10 RC	Engin blindé de reconnaissance et de combat
ANL	Armée nationale libyenne
AOF	Afrique occidentale française
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb islamique
ASL	Ansar al-Charia en Libye
AU	Union africaine
AWACS	Airborne Warning and Control System
Barkhane	Opération Barkhane
C2	Commandement et contrôle (Command and Control)
CAESAR	Canon Automoteur Équipé d'un Système d'Artillerie
CCG	Conseil de Coopération du Golfe
CFA	Franc CFA

Glossaire des abréviations

CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIAP	Comité Interministériel Afrique et Proche-Orient
CIJ	Cour Internationale de Justice
CNG	Congrès national général
CNT	Conseil National de Transition
DDR	Désarmement, Démobilisation, Réintégration
DGSE	Direction générale de la Sécurité extérieure
DRM	Direction du renseignement militaire
EAU	Émirats arabes unis
EI	État islamique
EIGS	État islamique dans le Grand Sahara
ERC 90	Engin Blindé de Reconnaissance (Blindé léger dans le tableau)
EUCAP Sahel	European Union Capacity Building Mission (pour le Sahel)
EUTM Mali	European Union Training Mission in Mali (Mission de formation de l'UE)
EUTM-RCA	Mission de formation de l'UE en République centrafricaine
FAMa	Forces Armées Maliennes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Glossaire des abréviations

G5 Sahel	(Organisation régionale regroupant le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger)
GATIA	Groupe d'Autodéfense Touareg Imghad et Alliés (chez les Touaregs pro-gouvernementaux)
GBU	Guided Bomb Unit
GICL	Groupe islamique combattant libyen
GIA	Groupe islamique armé
GNA	Gouvernement d'accord national
GNU	Gouvernement d'Union nationale
GSPC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
GTIA	Groupements Tactiques Interarmes
HCE	Haut Conseil d'Etat
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HOR	Conseil général (House of Representatives)
IBK	Ibrahim Boubacar Keita
IDH	Indice de Développement Humain
IDE	Investissements Directs Étrangers
IED	Engins explosifs improvisés
IDMC	Internal Displacement Monitoring Centre
IPC	Integrated Food Security Phase Classification

Glossaire des abréviations

ISR	Intelligence, Surveillance, Reconnaissance
JFACC	Joint Force Air Component Command
JNIM	Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans
LNA	Armée nationale libyenne
MALE	Moyenne Altitude Longue Endurance
MANPADS	Man-Portable Air Defense Systems (Systèmes portables de défense aérienne)
MINUSCA	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MISMA	Mission Internationale de Soutien au Mali sous conduite africaine
MNLA	Mouvement national de libération de l'Azawad
MSA	Mouvement arabe de l'Azawad
MUJAO	Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCRS	Organisation Commune des Régions Sahariennes
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie

Glossaire des abréviations

ONU	Organisation des Nations Unies
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
OUP	Operation Unified Protector
PAM	Programme alimentaire mondial
PFG	Garde des installations pétrolières (Petroleum Facilities Guard)
PMC	Private Military Company (Société militaire privée)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSDC	Politique de sécurité et de défense commune
PVP	Petit Véhicule Protégé
R2P	Responsabilité de Protéger
RAF	Royal Air Force
RECAMP	Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix
SCALP-EG	Système de Croisière Autonome à Longue Portée – Emploi Général
SCMD	Service de coopération militaire et de défense
Serval	Opération Serval
SSA	Service de Santé des Armées
Thuwar	Milices révolutionnaires

Glossaire des abréviations

UCDP	Uppsala Conflict Data Program
UNSMIL	Mission d'appui des Nations Unies en Libye (United Nations Support Mission in Libya)
VAB	Véhicule de l'Avant Blindé
VBCI	Véhicule Blindé de Combat d'Infanterie
VBL	Véhicule Blindé Léger
VLTT	Véhicules légers tout-terrain
ZEE	Zone économique exclusive

Table des matières

Table des matières

Dédicaces.....	1
Remerciements.....	2
Plan de la thèse.....	3
Introduction	4
Intérêt du choix du sujet	8
Motivations du choix du sujet	8
Problématique.....	9
Méthodologie de la recherche.....	11
Cadre théorique et conceptuel.....	16
Première partie : La France et l’Afrique - de la colonisation à la domination.....	23
Chapitre I : La politique africaine de la France.....	25
Section 1 : Analyse historique des relations franco-africaines.....	25
A. Evolution des relations depuis la période coloniale.....	25
B. Les accords de coopération et les instruments politiques.....	27
C. Événements et crises ayant influencé les relations franco-africaines.....	29
Section 2 : Facteurs de motivations de la politique africaine de la France... ..	32
A. Les intérêts économiques de la France en Afrique.....	32
B. Les enjeux géopolitiques et sécuritaires dans la région.....	34
C. Les motivations historiques, culturelles et linguistiques.....	39
Section 3 : Instruments de la politique africaine de la France.....	44
A. La diplomatie bilatérale et multilatérale.....	44
B. Les institutions et les mécanismes de la politique africaine de la France..	49
C. La coopération militaire et sécuritaire.....	54
Chapitre II : L’interventionnisme militaire dans la politique africaine de la France....	59
Section 1 : Stratégies de l’interventionnisme militaire français en Afrique.....	62
A. Stratégies de maintien de la stabilité et de la sécurité.....	62
B. Stratégies de contre-insurrection.....	66
C. Stratégies de renversement de régime.....	70
D. Stratégies de gestion des crises humanitaires.....	73
Section 2 : Rupture et continuité dans l’interventionnisme militaire français en Afrique.....	76
A. Transformations paradigmatiques et cadres normatifs.....	76
B - Modalités opérationnelles et doctrinales.....	81
C. Enjeux politiques, symboliques et perception sociale.....	84
Deuxième partie : Les interventions militaires françaises en Libye et au Mali : contextes, motivations et logiques d’action.....	90
Chapitre I : Contextes politiques, sécuritaires et institutionnels des deux interventions.....	92
Section 1 : La nature des crises au moment de l’intervention.....	92

Table des matières

A. Effondrement du gouvernement en Libye vs fragmentation de l'État malien.....	92
B. Acteurs internes : révolte populaire et groupes extrémistes en Libye / rebelles touaregs et groupes terroristes au Mali.....	98
C. La dynamique régionale : Maghreb en ébullition avec le printemps arabe vs. instabilité structurelle sahélienne.....	103
Section 2 : Enjeux sécuritaires perçus par la France.....	108
A. Dualité des menaces : urgence humanitaire et peur du chaos en Libye vs risques terroristes, asymétriques et criminels au Mali.....	108
B. Contagion régionale et instabilité transfrontalière : diffusion des armes, des groupes armés et des crises.....	112
C. Perception d'un vide stratégique et nécessité d'une réponse française rapide face aux déstabilisations.....	117
Section 3 : Le rôle des institutions internationales et des partenaires régionaux...	120
A. Légitimité de l'intervention : ONU et OTAN en Libye vs. demande officielle du gouvernement malien.....	120
B. Place des organisations africaines : absente en Libye, présentes au Mali...	128
C. Attitudes des puissances concurrentes : rivalités, coopération ou neutralité.....	132
Chapitre II : Justifications, enjeux et logiques d'intervention en Libye et au Mali...	139
Section 1 : justifications des interventions militaire en Libye et au Mali.....	139
A. Protection des civils et discours humanitaire en Libye versus lutte contre le terrorisme au Mali : Analyse du discours officiel et critique approfondie....	139
B. Défense de la démocratie et des droits de l'homme : discours universel ou instrument ?.....	146
Section 2 : Enjeux stratégiques des interventions militaires françaises en Libye et au Mali.....	149
A. Intervention française en Libye : contrôle stratégique et affirmation d'une puissance internationale.....	149
B. Enjeux de l'intervention militaire française au Mali.....	154
Section 3 : Logiques opérationnelles et stratégies d'intervention.....	170
A. Intervention en Libye (2011) : Chronologie, configuration, moyens et résultats opérationnels.....	170
B. Intervention au Mali (2013) : Chronologie, configuration, moyens et résultats opérationnels.....	186
C. Analyse comparative des logiques opérationnelles et stratégies d'intervention en Libye et au Mali.....	198
Troisième partie : Impacts et retombées des interventions militaires françaises en Libye et au Mali.....	205
Chapitre I : Conséquences politiques, sécuritaires et régionales immédiates.....	207
Section 1 : Résultats sur le terrain et instabilité des États post-intervention.....	207
A. Désintégration étatique en Libye vs restauration relative de l'ordre au Mali.....	207
B. Reconfiguration des menaces sécuritaires dans les deux contextes.....	215

Table des matières

Section 2 : Conséquences humanitaires, économiques et sociales locales et régionales.....	223
A. Crises humanitaires, économiques et sociales locales.....	223
B. crise migratoire et impact sur le voisinage.....	228
Chapitre II : Conséquences à long terme et impact sur le statut de la France.....	242
Section 1 : Dynamiques d’instabilités locales et régionales prolongées.....	242
A. Crise politique chronique et fragmentation en Libye.....	242
B. Instabilité politique au rythme des coups d’Etat au Mali.....	246
C. déstabilisation du Sahel et propagation de la menace terroriste	249
D. Intensification des rivalités internationales et nouveaux acteurs.....	254
Section 2 :Erosion du statut de la France en Afrique comme puissance régionale.....	261
A. Dégradation de la puissance et de l’image de la France en Libye face aux rivalités géopolitiques.....	261
B. Dégradation de l’image de la France au Sahel et le retrait militaire humiliant.....	265
C. Région Sahélo-saharienne: recomposition géopolitique et positionnements stratégique sans la France.....	268
Conclusion générale.....	280
Bibliographie.....	287
Glossaire des abréviations.....	310
Tables des matières	316
Résumé.....	319

Résumé

ملخص

الهدف الرئيسي لهذه الأطروحة هو مقارنة التدخلات العسكرية الفرنسية في ليبيا (2011) ومالي (2013) لتقييم مدى نجاح هذه العمليات في الحفاظ على مكانة فرنسا كقوة إقليمية في إفريقيا أو تعزيزها. يعتمد هذا البحث على منهج مقارن لهاتين الحالتين النموذجيتين لتسليط الضوء على الاستمرارية والقطيعة في سياسة التدخل الفرنسية. يركز الإطار النظري على مفهوم المكانة في العلاقات الدولية، محلاً للتدخل الفرنسي باعتباره سعيًا للاعتراف والهيبية والتأثير في النظام الدولي. وقعت التدخلات في سياقات مختلفة لأزمة الدولة - "انهيار رأسي" في ليبيا و "تفتت أفقي" في مالي - لكن كلاهما استهدف شغل "فراغ استراتيجي". على الرغم من التبريرات الرسمية المتباينة (إنسانية في ليبيا، وأمنية في مالي)، فإن العجز عن تحويل النجاحات التكتيكية الفورية إلى استقرار سياسي دائم أدى إلى فشل استراتيجي ("عدم فائدة القوة"). ويوضح التحليل أن هذه العمليات العسكرية، بدلاً من ترسيخ مكانة فرنسا ونفوذها في القارة، حفزت رفضاً شبه عام للقوة الاستعمارية السابقة من قبل الشعوب الأفريقية، مما عجل بالتشكيك العميق في شرعيتها وريادتها.

Résumé

La présente thèse a pour objectif central de comparer les interventions militaires françaises en Libye (2011) et au Mali (2013) afin d'évaluer si ces opérations ont réussi à préserver ou à renforcer le statut de la France comme puissance régionale en Afrique. Cette recherche repose sur une démarche comparative de ces deux cas d'étude paradigmatiques pour mettre en évidence les continuités et les ruptures dans la politique d'intervention de la France. Le cadre théorique est ancré dans le concept de statut des relations internationales, analysant l'interventionnisme français comme une quête de reconnaissance, de prestige et d'influence dans le système international. Les interventions se sont déroulées dans des contextes de crise étatique distincts - un "effondrement vertical" en Libye et un "émiettement horizontal" au Mali - mais visaient toutes deux à occuper un "vide stratégique". Malgré des justifications

Résumé

officielles différentes (humanitaires en Libye, sécuritaires au Mali), l'incapacité à transformer les succès tactiques immédiats en une stabilité politique durable a mené à une inefficacité stratégique (la "désutilité de la force"). L'analyse démontre que, loin de consolider son statut et son influence sur le continent, ces opérations militaires ont au contraire catalysé un rejet quasi général de l'ancienne puissance coloniale par les peuples africains, précipitant une remise en cause profonde de sa légitimité et de son leadership.

Abstract

The central objective of this thesis is to compare the French military interventions in Libya (2011) and Mali (2013) in order to assess whether these operations succeeded in preserving or strengthening France's status as a regional power in Africa. This research relies on a comparative approach of these two paradigmatic case studies to highlight the continuities and ruptures in France's intervention policy. The theoretical framework is anchored in the concept of status in international relations, analyzing French interventionism as a quest for recognition, prestige, and influence within the international system. The interventions took place in distinct contexts of state crisis - a "vertical collapse" in Libya and "horizontal fragmentation" in Mali - but both aimed to occupy a "strategic vacuum". Despite different official justifications (humanitarian in Libya, security-focused in Mali), the inability to convert immediate tactical successes into durable political stability led to strategic ineffectiveness (the "disutility of force"). The analysis demonstrates that, far from consolidating its status and influence on the continent, these military operations instead catalyzed a near-general rejection of the former colonial power by African peoples, accelerating a profound questioning of its legitimacy and leadership.